This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600027755W

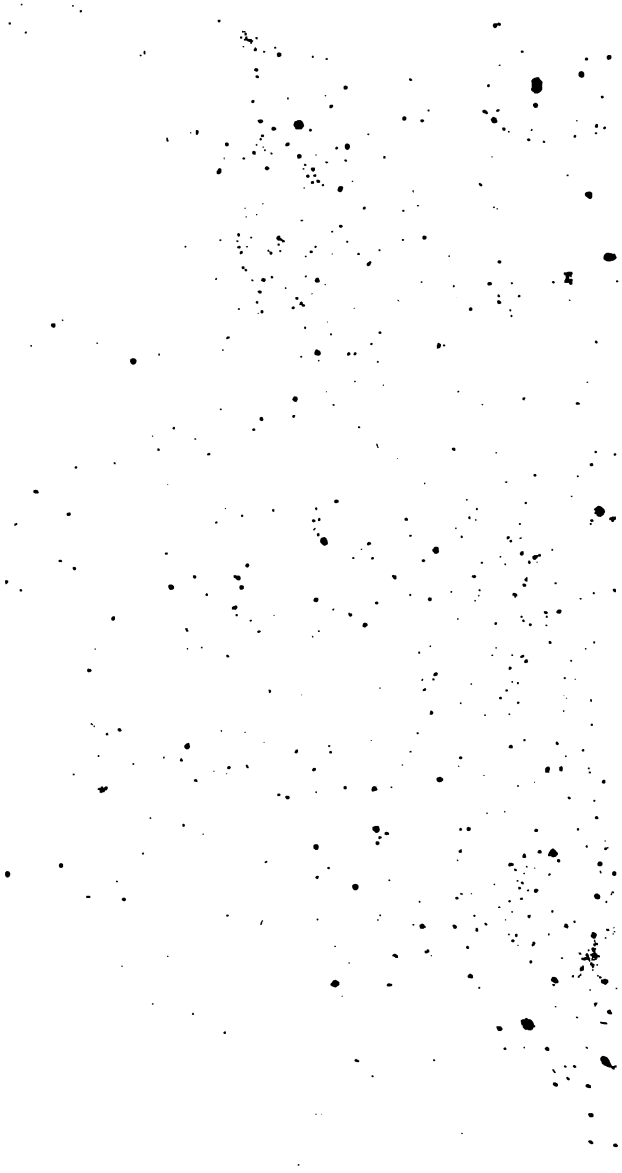

GERMANIS · ITERUM · FUSIS ·
AD NICRIM
MDCLXXIV

LXM · GERM · ULTRA · RHENUM · PULSA
M·DC·LXXV·

LES VIES

DES

HOMMES ILLUSTRES

DE LA

FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent.

Par Monsieur l'abbé PÉRAU.

TOME TREIZIÈME.

LES GRANDS CAPITAINES.

A AMSTERDAM,

Et se vend

A PARIS, chez KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, au Bon-Protecteur.

M. DCC. LXX.

240. C. 4. 13

GERMANIS ITERUM FUSIS
AD NICRIM
MDCLXXIV

LVM·GERM·ULTRA·RHENUM·PULSUM
M·DC·LXXV

LES HOMMES ILLUSTRES.

Contenus dans le Tome treizième.

LOUIS DE BOURBON, premier du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conti, Comte de Soiſſons, Gouverneur de Picardie & du Pays reconquis, Chef de la Maiſon de Bourbon Condé, ſous François I, Henri II, François II, & Charles IX, page 1

ANDRÉ DE MONTALEMBERT, Seigneur d'Eſſé & d'Epanvilliers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & premier Gentilhomme de la Chambre des Rois François I, & Henri II. Sous Charles VIII, Louis XII, François I, & Henri II, 298

PAULE DE LA BARTHE, Seigneur de Thermes, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi. Sous François I, Henri II, François II,

BODLEIAN
17 JUL
OXFORD

LES HOMMES ILLUSTRES.

Contenus dans le Tome treizième.

LOUIS DE BOURBON, premier du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conti, Comte de Soiſſons, Gouverneur de Picardie & du Pays reconquis, Chef de la Maiſon de Bourbon Condé, ſous François I, Henri II, François II, & Charles IX, page 1

ANDRÉ DE MONTALEMBERT, Seigneur d'Eſſé & d'Epanvilliers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & premier Gentilhomme de la Chambre des Rois François I, & Henri II. Sous Charles VIII, Louis XII, François I, & Henri II, 298

PAULE DE LA BARTHE, Seigneur de Thermes, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi. Sous François I, Henri II, François II,

PIERRE D'AUSSUN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp, Gouverneur de Turin. Sous François I, Henri II, François II, & Charles IX, 430

PIERRE STROZZI, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Maréchal de France. Sous François I, & Henri II, 474

LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

LOUIS DE BOURBON,

Premier du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conti, Comte de Soiſſons, Gouverneur de Picardie & du Pays reconquis, Chef de la Maiſon de Bourbon Condé, ſous François I, Henri II, François II & Charles IX.

LOUIS de Bourbon nâquit à Vendôme, le 7 Mai 1530, de Charles de Bourbon Duc de Vendôme, premier Prince du Sang, Gouverneur de Picardie, & de Françoiſe d'Alençon, auparavant veuve de François d'Orléans, premier du nom, Duc de Longueville. Charles eût de ce mariage treize enfans, ſept Princes & ſix Princeſſes. 1530.

000027755W

de Vendôme *, en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi, à 1200 liv. d'apointemens. Il fit ſa premiere Campagne en 1549, lorſque Henri II ſe mit à la tête de ſon armée dans le deſſein de recouvrer Boulogne qui étoit entre les mains des Anglois. Condé n'eût pas beaucoup d'occaſions d'y ſignaler ſon courage; on s'empara ſeulement de quelques Forts que les Anglois avoient fait conſtruire pour couvrir la Place; & comme la ſaiſon étoit trop avancée pour former un ſiége, le Roi ſe contenta d'en faire faire le blocus, pour y retourner le printems ſuivant; mais les Anglois aimerent mieux parler de paix, que de continer une guerre qui leur étoit funeſte. Le traité fut ſigné au commencement de l'année. Peu après les Anglois rendirent Boulogne, moyennant une certaine ſomme que le Roi

1530.

1549. Il accompagne le Roi à l'armée.

1550.

* C'eſt ainſi qu'il eſt nommé dans l'état de la maiſon de ce Prince, dreſſé par Nicolas Brettreau, Payeur des gages des Officiers de la Maiſon du Roi, pour l'année 1549. Ce Prince prit le titre de Duc de Vendôme, lorſqu'Antoine ſon frere aîné le quitta pour prendre celui de Roi de Navarre. Il le changea peu de tems après, & ſe fit appeller Prince de Condé. *Hiſt. Gen. de la Maiſon de France*, t. 3.

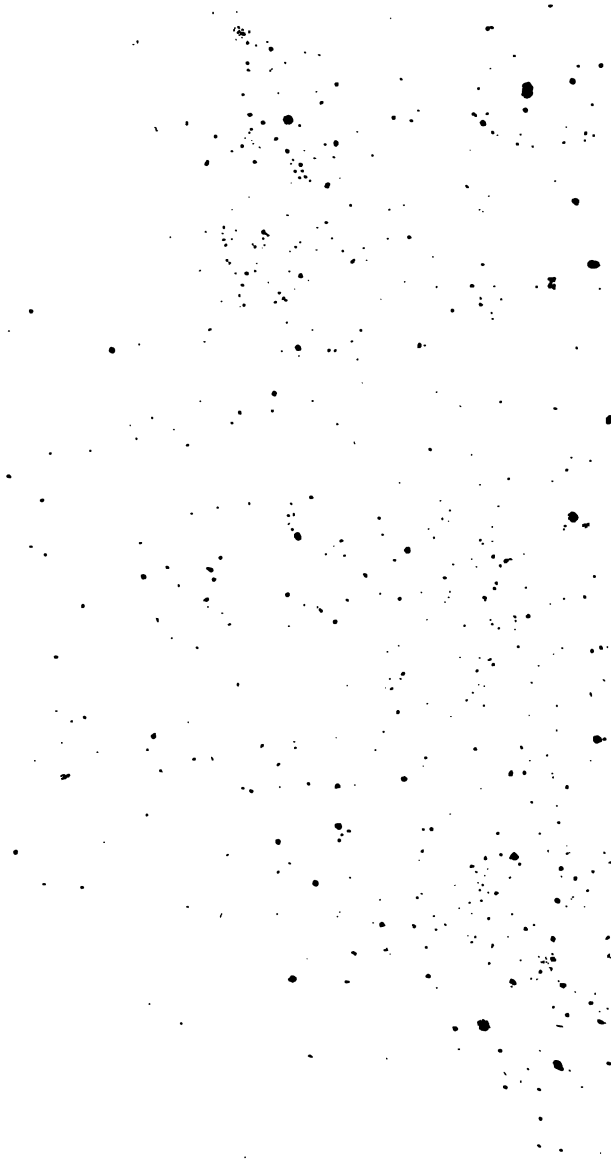

1551. que le Prince de Condé vouloit bien faire à leurs Maiſons, & le mariage ne fut differé qu'autant de tems qu'il en fallut pour obtenir l'agrément du Roi.

Il y eût de grands obſtacles de la part de la Maiſon de Guiſe, qui voyoit avec peine le dégré d'élévation des Montmorenci & des Coligni. Les Princes Lorrains appréhendoient que ces Seigneurs ne devinſſent encore plus redoutables lorſqu'ils ſeroient alliés à la Maiſon Royale, & qu'ils ne réuſſiſſent à la fin à faire rendre aux Princes du Sang le crédit qu'on avoit uſurpé ſur eux. Diane de Poitiers, qui poſſédoit toute l'affection du Roi, craignoit auſſi cette alliance, qui par la ſuite pouvoit porter coup à ſon autorité. Chacun s'intéreſſa de ſon côté pour empêcher la concluſion de ce mariage; mais tous les efforts furent inutiles. Le Prince de Condé trouvoit une riche héritiere, & mettoit dans ſes intérêts deux puiſſantes Maiſons : le Connétable & les Coligni avoient également beſoin d'une auſſi haute alliance pour balancer le crédit des Guiſe, avec leſquels ils étoient déjà en rupture ouverte; ainſi

tout ailleurs elle étoit inacceſſible, à cauſe de la montagne eſcarpée ſur laquelle elle eſt bâtie. Briſſac alla lui-même la reconnoître, & la difficulté qu'il eût à monter environ trois cens pas, lui fit perdre l'eſpérance de pouvoir ſe rendre maître de la Place; mais Montluc, qui avoit la conduite de l'artillerie, ayant remarqué qu'il y avoit d'eſpace en eſpace ſur la montagne de petites plate-formes où l'on pouvoit arrêter le canon, & faire repoſer ceux qui le monteroient, vint propoſer au Maréchal de placer une batterie ſur cette montagne. L'entrepriſe parut ſi haſardeuſe au Général, qu'il fut long-tems à délibérer; mais le Prince de Condé qui la trouvoit admirable, parce qu'elle étoit difficile, appuya ſi fortement le projet de Montluc, que Briſſac ne pouvant ſe refuſer à ſes empreſſemens, donna ſes ordres pour la conduite du canon. 1552.

Le Prince de Condé & avec lui tous les autres Seigneurs, mirent la main à l'œuvre; leur exemple anima tellement les ſoldats, qu'en moins de vingt-quatre heures les chemins furent applanis, & l'artillerie en état de tirer. Dès que le canon eût commencé à ſe Priſe de Lants.

faire entendre, les habitans effrayés
1551. demanderent à ſe rendre, & Briſſac ſe vit maître du Château. Cette entrepriſe réuſſit à propos; car pour peu que l'on eût tardé, la Place ſe trouvoit en état de défenſe par un ſecours conſidérable que Dom Fernand y envoyoit; il n'arriva qu'après qu'elle ſe fut rendue.

Après la priſe de Lants, le Maréchal ſe mit en devoir de ſe ſaiſir de Saint Balleing; mais il étoit néceſſaire d'obſerver un grand ſecret pour l'exécution de cette entrepriſe. Briſſac ſe défioit, & avec raiſon, du caractere bouillant de toute cette jeuneſſe Françoiſe; ce Général avoit d'ailleurs un peu indiſpoſé ces Volontaires par la conduite qu'il avoit tenue avec eux depuis leur arrivée. Il ne les avoit point appellés au Conſeil de guerre dans certaines affaires importantes; il paroiſſoit auſſi n'avoir pas fait beaucoup d'attention à des projets militaires que ces jeunes Seigneurs regardoient comme extrêmement avantageux pour l'Etat. Il avoit même négligé de venir chez eux leur rendre viſite; une telle conduite de ſa part leur donnoit à entendre qu'il vou-

Plaintes de la jeune Nobleſſe contre le Maréchal de Briſſac.

loit affecter de paroître leur ſupérieur, comme il l'étoit en effet par la Charge dont il étoit honoré. 1551.

Le Maréchal s'embarraſſa peu d'abord de leurs plaintes, & connoiſſant l'impétuoſité de leur caractere, il ne s'étoit occupé qu'à les mettre en ſûreté vis-à-vis de l'ennemi, de peur que leur courage, encore ſans expérience, ne les emportât à périr malheureuſement, ou du moins à ſe faire prendre par les ennemis; ce qui auroit été ruineux pour leurs familles, à cauſe des rançons exhorbitantes qu'on auroit ſûrement demandées.

Lorſqu'il eût pris toutes les précautions néceſſaires, il crut devoir penſer à leur fournir une occaſion de ſe ſignaler; il manda au Conſeil de guerre le Prince de Condé & les jeunes Seigneurs qui l'avoient ſuivi, & avant que de s'ouvrir à eux ſur l'entrepriſe de Saint Balleing, il leur parla ſur les plaintes qui lui étoient venues de leur part, il leur en fit voir l'injuſtice; & après s'être excuſé en général de n'avoir pas employé en viſites de cérémonies un tems qu'il devoit à l'expédition des affaires d'Etat, il leur fit obſerver que s'il ſe trouvoit dans

l'obligation de rendre quelques visites, cela ne pouvoit regarder que quelques-uns d'entr'eux, mais non pas tous. Cette distinction regardoit particulierement le Prince de Condé & le Comte d'Anguien son frere, qui étoit venu avec lui.

1551.

Condé fait des excuses au Maréchal de Brissac.

Le Prince de Condé, qui étoit pénétré de sentimens d'estime pour le Maréchal prit la parole, & fit des excuses à Brissac au nom de toute la Noblesse qui l'avoit accompagné; il lui dit, que s'il étoit arrivé que les Seigneurs & lui-même en parlant entr'eux, se fussent émancipés jusqu'à l'indiscrétion, il le prioit d'attribuer cette faute à leur jeunesse & à l'envie qu'ils avoient de se signaler; que leur intention n'avoit jamais été de lui manquer, & qu'ils le révéroient tous comme un grand Capitaine sous lequel ils pourroient, mieux que sous aucun autre, acquérir de la gloire; il finit par le supplier au nom de tous, de les honorer de l'exécution de quelques exploits militaires, qui pût les mettre en état de lui montrer leur courage & leur obéissance.

Des excuses exprimées avec noblesse & avec cette éloquence qui étoit

ſi naturelle au Prince de Condé, furent parfaitement bien reçues par le Maréchal. La réconciliation faite, Briſſac leur communiqua le deſſein qu'il avoit de s'emparer de S. Balleing par aſſaut, & il les aſſura qu'il fondoit toute ſon eſpérance ſur leur courage, mais qu'il falloit garder un grand ſecret : ils le promirent. Cependant le Maréchal faiſant peu de fond ſur leur diſcrétion, prit le parti de ne laiſſer ſortir perſonne qu'au moment de l'exécution. L'entrepriſe réuſſit, & S. Balleing fut pris, malgré la vigoureuſe réſiſtance de la Garniſon. 1551. Priſe de S. Balleing.

Comme il n'y avoit pas apparence qu'il ſe fît rien de conſidérable après la priſe de cette Place, le Prince de Condé repaſſa en France, avec l'eſtime de toute la Nobleſſe qui l'avoit accompagné, & la haute réputation de joindre dans un âge peu avancé un courage intrépide à un génie ſupérieur & à beaucoup d'eſprit. Ce Prince n'avoit encore que 21 ans, & quoique d'une taille aſſez petite, il étoit auſſi vigoureux & auſſi adroit qu'aucun Capitaine de ſon tems : il eût apparemment pluſieurs affaires en Piémont qui le rendirent redoutable ; car

les Italiens disoient de lui par manie-
1551. re de proverbe : *Dio mi garda del bel gignito del Principe del Condé. Dieu me garde de la douce & gentille façon du Prince de Condé* C'est ainsi que le traduit Brantome.

Les armées que le Roi avoit envoyées dans l'Artois & dans la Champagne n'étant point encore séparées, le courage bouillant du jeune Condé ne lui permit pas de se délasser à la Cour des fatigues de son voyage, il fut sur le champ dans l'armée du Duc de Vendôme son frere ; mais il ne se fit rien de remarquable : cette armée se retira dans ses quartiers, après avoir ravagé dix à douze lieues du pays ennemi.

Il revient à la Cour, & passe ensuite à l'armée du Duc de Vendôme.

L'Empereur, sous prétexte de rétablir la Religion Catholique en Allemagne, vouloit réduire dans une espéce de servitude les Princes qui favorisoient les erreurs de la nouvelle Religion : ceux-ci, jaloux de leur liberté, avoient demandé du secours à
1552. Henri II. contre l'oppression de l'Empereur. Le Roi ne croyant point devoir manquer une occasion aussi favorable, entra volontiers dans leur ligue, qui fut satisfée au mois de Jan-

vier 1552. Le traité portoit en ſubſtance que le Roi envoyeroit une grande armée en Allemagne au printems ; qu'il payeroit certaines ſommes d'argent pour entretenir celle des Confédérés ; que pour ſe dédommager de ſes frais, il ſe ſaiſiroit au plutôt de Cambrai, s'il étoit poſſible, & qu'il ſe mettroit en poſſeſſion de Metz, Toul & Verdun. Le Roi, en conſéquence de ce Traité, s'empara de ces trois Villes, qui dans la ſuite ſont reſtées à la France par le Traité de Munſter. Le Prince de Condé ; qui n'avoit point encore d'emploi, eût l'honneur d'accompagner Henri II, qui ſe mit à la tête de ſes troupes pour cette expédition. 1552.

L'armée s'avança juſques ſur les bords du Rhin ; ce fut-là que le Roi apprit que l'Electeur de Saxe, l'un des Confédérés, avoit fait ſa paix avec l'Empereur, ſans avoir fait aucune mention de lui, quoique par le traité de la Ligue on fût convenu qu'aucun ne pourroit faire de traité ni d'alliance ſans le conſentement de tous les alliés. Après avoir tenté en vain de prendre la Ville de Straſbourg, le Roi fit retirer ſon armée, &

alla dans le Luxembourg, pour ſe ven-
1552. ger de ce que la Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, avoit ravagé & brûlé les frontieres de la Champagne. Le Roi s'empara de pluſieurs Villes, & mit enſuite ſes troupes en garniſon ſur la frontiere de Picardie, pour les rafraîchir & les mettre en état de ſoutenir le grand effort auquel l'Empereur ſe préparoit.

En effet, ce Prince voyant les troubles de l'Allemagne preſque tout pacifiés au moyen du traité de Paſſau fait avec l'Electeur de Saxe, raſſembloit toutes ſes troupes pour reconquerir les Villes que le Roi venoit de lui enlever; & malgré la rigueur de
1552. la ſaiſon, il vint faire le ſiége de Metz.

L'armée des aſſiégeans étoit de près de 100000 hommes : c'étoit la plus conſidérable qu'on eût vûe depuis long-tems; elle avoit à ſa tête Charles-Quint lui-même; que la fortune avoit tellement favoriſé juſqu'alors, qu'aucune entrepriſe ne lui paroiſſoit difficile. La Ville de Metz étoit grande & mal fortifiée; mais on en avoit confié la défenſe au Duc de Guiſe, qui étoit déjà regardé comme un grand Capitaine, & comme le ſeul qui pût ſup

pléer aux défauts des fortifications. Le jeune Prince de Condé, & un grand nombre de Princes & de Seigneurs de la premiere Nobleſſe, étoient venus ſe ranger auprès de ce Duc, pour partager l'honneur de la défenſe de cette Place. 1552. Il s'enferme dans Metz, aſſiégé par Charles V.

Toute l'Europe avoit les yeux ſur ce ſiége fameux, où il n'y avoit pas moins d'honneur à ſe défendre qu'à attaquer. Le Prince de Condé & le Comte d'Anguien ſon frere, eurent la garde de la Porte S. Thibaut; mais l'ardeur martiale de ce jeune Prince ne lui permit pas de reſter long-tems dans un poſte, où il ne pouvoit avoir d'occaſion de ſe battre qu'autant que les aſſiégeans dirigeroient leurs attaques de ſon côté : il laiſſa à ſon frere la garde de la Porte, & ſe méla dans toutes les ſorties, le plus ſouvent en habit de ſimple Cavalier, afin de relever encore davantage le courage du Soldat en ſe faiſant ainſi ſon camarade. Le bon ordre qu'apporta le Duc de Guiſe pour la garde de la Place, ôta à l'Empereur toute eſpérance de pouvoir s'en rendre maître. Ce Prince y perdit plus de 30000 hommes, & ſe vit enfin obligé de lever le ſiége. Il re-

mit bientôt de nouvelles troupes sur
1553. pied pour se venger de la perte qu'il venoit de faire, & il se saisit de Therouëne & de Hesdin, avant que l'armée qui s'assembloit sous le commandement du Connétable de Montmorenci, pût donner aucun secours.

Les Impériaux s'avancerent jusqu'à Dourlens à trois lieues d'Amiens. Le Connétable qui étoit sur la somme avec son armée, en ayant eu avis, fit passer la riviere à quatre Enseignes de François, pour attirer les ennemis au combat. Il avoit disposé des embuscades d'espace en espace : le Duc de Nemours avec trois Cornettes de Cavalerie légere, étoit près de la riviere d'Authie : on avoit placé au dessus de lui cinq autres Cornettes sous la conduite de Sansac; le jeune Prince de Condé les couvroit en flanc avec trois Cornettes de Cavalerie légere ; le Maréchal de S. André les suivoit avec 500 Gendarmes : il devoit recevoir & rallier ceux qui se retireroient vers lui, & les soutenir contre l'ennemi. Le Connétable marchoit après avec 4000 chevaux & 20 Enseignes de gens de pied : mais cette précaution fut inutile par la sage manœuvre du

Prince de Condé ; car quoique ce fût la premiere fois qu'il eût un commandement dans l'armée, il chargea cependant l'ennemi ſi à propos, qu'il rompit ſes rangs, le mit en fuite, & le pourſuivit plus d'une demi-lieue. Cette action termina la campagne ; car depuis il ne ſe fit plus que de légeres eſcarmouches. Le Roi qui étoit venu ſe mettre à la tête de l'armée, marcha enſuite du côté de Cambrai ; le mauvais tems contraignit ce Prince de renoncer à tout projet pour cette année, il mit ſes troupes en quartier d'hiver. 1553.

Le Prince de Condé qui venoit de donner des preuves ſi éclatantes de courage & de prudence, eût l'année ſuivante le commandement de douze cens chevaux dans l'armée que le Roi aſſembla à Crecy en Laonnois, pour aller faire le Siége de Renti. L'Empereur vint au ſecours de cette Place, & il y eût un combat ſanglant, dont chaque parti s'attribua le ſuccès ; les François, parce qu'ils étoient demeurés maîtres du champ de bataille & de quelques Enſeignes ; & l'Empereur, parce que les François avoient été obligés de lever le ſiége : au reſte, 1554. Le Prince de Condé ſert au ſiége de Renti.

ce fut de la part du Roi une retraite
1554. glorieuſe, qu'il fit en préſence même de l'Empereur, à qui il fit offrir bataille pour le lendemain, ce que Charles V refuſa.

1555. Au commencement de 1555, Henri d'Albret, Roi de Navarre, étant venu à mourir, le Roi, à la ſollicitation des Guiſe, avoit deſſein de réunir à ſa Couronne les Etats de Bearn, & de donner en échange quelques terres au milieu de la France : mais le Duc de Vendôme, qui avoit épouſé la fille & l'héritiere du Roi de Navarre, & qui par conſéquent lui ſuccédoit dans cet Etat & dans ſon Gouvernement de Guienne, ſe hâta d'en aller prendre poſſeſſion ; il ſe retira promptement en Bearn, ſous prétexte d'appaiſer quelques troubles qui s'y étoient élevés. Les Guiſe voyant avorter leur deſſein, porterent le Roi à ôter à ce Prince le Gouvernement de Picardie, & même à démembrer celui de Guienne, pour diminuer ſon autorité.

Il demande le Gouvernement de Picardie, qui lui eſt refuſé.

Le Prince de Condé crut devoir profiter d'une partie des dépouilles de ſon frere : il demanda le Gouvernement de Picardie, qu'on lui

refuſa; il fut donné à l'Amiral de Coligni, le Connétable eût celui de Languedoc. L'Amiral, qui étoit oncle du Prince de Condé par ſa femme, avoit eu la généroſité de remercier le Roi de la grace qu'il lui faiſoit, & il l'avoit prié d'en gratifier plutôt ſon neveu: mais le Prince de Condé qui voyoit que le Roi l'enveloppoit auſſi dans la diſgrace du Duc de Vendôme, pria l'Amiral de ne point s'attirer d'affaires pour l'amour de lui, & de garder pour des tems plus heureux à la bonne volonté qu'il venoit de lui témoigner. Ils crurent dans la ſuite que ce moment ſe préſentoit ſous les premieres années du Regne ſuivant; mais ils furent trompés l'un & l'autre. L'Amiral donna bien la démiſſion de ſon Gouvernement, mais Condé n'en profita pas, il fut donné à une des créatures des Guiſe. 1555.

Il retourne en Piémont.

Le Prince de Conde mécontent de la Cour, alla diſſiper ſon chagrin en Piémont; il arriva à l'armée du Maréchal de Briſſac, dans le tems que ce Général faiſoit le ſiége de Vulpian. Il n'eût point alors la qualité de Colonel de l'Infanterie, comme quel-

ques-uns l'ont avancé d'après Brantome; il n'étoit que comme volontaire. On l'y vit toujours à la tête de tous les travaux; & tous ceux qui ſe trouverent à ce ſiége, avouerent qu'on en devoit principalement le ſuccès au courage & à l'activité de ce Prince qui ſembloit être aſſuré contre le péril, au milieu du péril même.

1555.

On fit alors différentes propoſitions de paix, qui ſans avoir abſolument leur effet, produiſirent cependant une tréve générale pour cinq ans entre le Roi & l'Empereur. Elle fut conclue à l'Abbaye de Vaucelle près de Cambrai le 5 Février 1556. Cette tréve eût été très-avantageuſe à la France, ſi elle eût été exécutée de bonne foi; mais à peine fut-elle ſignée, qu'elle fut rompue par les intrigues du Cardinal Caraffe, neveu du Pape Paul IV alors regnant. Ce Cardinal fit ſi bien par ſes menées, qu'il réuſſit à rallumer le feu de la guerre entre les deux Couronnes. Il fit eſpérer au Roi de lui procurer l'occaſion de faire facilement la conquête du Royaume de Naples, & il lui promit à ce ſujet tous les ſecours néceſſaires. En con-

1556.

ſéquence d'une promeſſe ſi avantageuſe, le Duc de Guiſe paſſa en Italie à la tête d'une armée conſidérable, qui lui fut inutile, parce qu'on lui manqua de parole : il revint en France peu après, ſur des ordres preſſans que le Roi lui envoya, auſſi-tôt après la funeſte bataille de S. Quentin. 1556.

Le départ de l'armée de France pour l'Italie étoit une rupture aſſez éclatante de la tréve, pour qu'on ne ſongeât plus à rien ménager d'ailleurs. Le Roi donna ordre à l'Amiral de Coligni d'entrer en campagne. Le Roi d'Eſpagne arma auſſi de ſon côté, & envoya des troupes en France ſous les ordres du Duc de Savoye.

Ce Prince vint en Picardie, & fondit tout à coup ſur la Ville de S. Quentin, qui ſe trouvoit alors ſans troupes & ſans fortifications. Le Connétable vint à ſon ſecours à la tête de l'armée du Roi ; il tenta pluſieurs fois de délivrer la Place, mais ſes efforts furent inutiles. Il ſe trouva lui-même engagé à en venir à une bataille, qui fut très-ſanglante & très-ruineuſe. Le Prince de Condé & le Duc de Nevers firent des efforts incroyables pour ſecourir 1557. *Bataille de S. Quentin.*

le Connétable, mais il fallut céder
1557. à la force. Montmorenci & un grand nombre de Seigneurs furent faits prisonniers. Le Prince de Condé y perdit Jean de Bourbon Duc d'Anguien son frere. Ce Prince ayant eu un cheval tué sous lui dans l'action, en avoit remonté un autre, & étoit revenu à la charge; mais il fut malheureusement blessé à mort d'un coup de pistolet, les ennemis le prirent & l'emportèrent dans leur camp, où il mourut en arrivant. Condé eût le bonheur de se retirer à la Fere, où il rallia un corps de troupes des débris de l'armée, avec lequel il harcela l'ennemi par des courses continuelles; c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, dans la position où il se trouvoit alors.

Après la prise de S. Quentin, on avoit tout à craindre pour les autres Villes frontieres. Le Prince de Condé fut envoyé vers Soissons pour garder les gués des riviéres, & observer l'ennemi. Le peu de troupes qu'il commandoit ne lui permit pas de faire aucune entreprise considérable comme il l'auroit souhaité; il ne put cependant s'empêcher de faire différentes courses sur les Garnisons des Places voisines,

voiſines, où il remporta toujours quelque avantage. Au reſte, il fit obſerver un ſi bon ordre ſur les frontieres dont la garde lui étoit confiée, que les ennemis n'oſerent rien entreprendre ; & la France tranquille de ce côté-là tourna ſes armes du côté de Calais, dont le Roi avoit depuis long-tems envie de s'emparer, afin de chaſſer entierement les Anglois hors du Royaume. Le Duc de Guiſe arriva à la vue de cette Place le premier jour de Janvier, & malgré la rigueur de la ſaiſon, il s'en rendit maître en huit jours. 1557. 1558.

Cette expédition fut ſuivie de différentes viciſſitudes de bons & de mauvais ſuccès, dont les puiſſances qui étoient en guerre, commencerent à s'ennuyer ; on penſa de part & d'autre à faire la paix ; après bien des négociations, elle fut enfin terminée à Cateau Cambreſis, mais d'une façon très-déſavantageuſe à la France. Cette Couronne devoit rendre à ſes ennemis nombre de Places dont la conquête lui avoit couté dix années de peine & de fatigue. Le peuple qui ne ſouhaitoit que la paix, à quelque prix que ce fût, fit de grandes réjouiſſances, en voyant finir une guerre Paix de Cateau-Cambreſis.

qui l'épuiſoit depuis long-tems. Il y
1558. eut auſſi des fêtes à la Cour, mais elles eurent principalement pour objet le mariage de la fille du Roi avec Philippe Roi d'Eſpagne, & celui de Marguerite Ducheſſe de Berri, ſœur unique du Roi, avec Emmanuel Philibert Duc de Savoye : cette alliance étoit une des clauſes du traité de paix. Les réjouiſſances furent malheureuſement interrompues par un évenement funeſte, qui fut le commencement des troubles qui déchirerent le Royaume. Henri II fut bleſſé à mort dans un tournois, en joûtant avec le Comte de Montgommeri.

Mort de Henri II.

1559. Cette mort changea, pour ainſi dire, la face de la France. François II. qui ſuccedoit à la Couronne, étoit fort jeune & d'une complexion extrêmement délicate; il avoit d'ailleurs l'eſprit très-foible & peu capable de gouverner un Etat. Chacune des factions qui s'étoient formées ſous le Regne précédent, entreprit de ſe mettre à la tête des affaires. Le Roi de Navarre, premier Prince du Sang, auroit pû eſpérer d'avoir part au gouvernement: mais ce Prince plus livré aux plaiſirs, que rempli d'ambition, n'avoit point

Les Guiſe s'emparent de l'autorité ſous François II.

dans l'eſprit la vigueur qui auroit été alors ſi néceſſaire pour ſe faire conſerver les prérogatives dûes à ſon Sang. Il voulut à la vérité eſſayer de prendre quelques meſures, mais il les prit mal & toujours trop tard, & il ſe laiſſa prévenir par les Princes de la Maiſon de Guiſe, oncles de la Reine regnante, avec leſquels la Reine Mere Catherine de Médicis forma une liaiſon intime, dans l'eſpérance de ſe conſerver toujours l'autorité ſouveraine avec des Princes étrangers. 1559.

Le Prince de Condé qui étoit un eſprit vif, inquiet, entreprenant, ne put diſſimuler ſon chagrin de voir toute l'autorité royale entre les mains des Guiſe. Ces Princes qui le regardoient, & avec raiſon, comme le plus redoutable de leurs ennemis, crurent devoir l'éloigner de la Cour.

Le Prince de Condé va en Flandre.

Ils le firent nommer par le Roi pour aller en Flandre, où étoit alors le Roi d'Eſpagne, afin de faire confirmer le traité de paix qui avoit été fait l'année précédente entre ce Monarque & la France. Il y a apparence que les Guiſe, en faiſant charger le Prince de cette honorable Commiſſion, voulurent en même-tems lui faire

1559. une eſpéce d'injure, en ne lui donnant point ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir avec éclat la dignité du Roi & celle d'un Prince qui devoit le repréſenter. Sous prétexte de ménager les Finances, le Cardinal de Lorraine qui en avoit la Surintendance, ne lui donna que mille écus d'or pour ſon voyage. Condé accepta néanmoins cette Ambaſſade, de peur que ſon refus n'augmentât encore les ſoupçons que les Guiſe inſpiroient à la Cour contre lui.

Conduite du Cardinal de Lorraine à ſon égard.

Pendant que ce Prince étoit en Flandre, les Guiſe eurent toute la liberté qu'ils ſouhaitoient. Ils en profiterent pour lui ſuſciter de nouveaux chagrins. Ils chercherent d'abord à le brouiller avec l'Amiral de Coligni, en faiſant entendre à ce dernier que ce Prince vouloit lui enlever le Gouvernement de Picardie. Cette ruſe ne réuſſit pas, parce que l'intrigue fut bientôt découverte, & elle ne ſervit qu'à reſſerrer leur union. Cependant Coligni voyant que la Cour paroiſſoit décider qu'on ne pourroit dorénavant conſerver deux Gouvernemens de Province, réſolut de prévenir les ordres qu'on pourroit lui donner. Il

Les Guiſe veulent le brouiller avec l'Amiral de Coligni.

fit ſa démiſſion volontaire du Gouvernement de Picardie, dans l'eſpérance que la Cour en gratifieroit le Prince de Condé, à qui le feu Roi l'avoit promis. Mais ce Gouvernement étoit trop important pour que les Guiſe le laiſſaſſent paſſer entre les mains d'une perſonne qu'ils regardoient déja comme leur ennemi capital : ils déterminerent le choix du Roi & de la Reine en faveur du Maréchal de Briſſac, Capitaine fameux, qui avoit déja rendu de grands ſervives à la Couronne. Par cette manœuvre le Prince de Condé ſe vit privé d'une Charge qui avoit toujours été dans ſa Maiſon, & pour laquelle il avoit eu la parole du Roi. 1559.

Ce refus injurieux fit une ſi vive impreſſion ſur ce Prince, qu'il réſolut dès-lors de ne négliger aucune occaſion de ſe venger de ceux qu'il regardoit comme les auteurs de cette injuſtice. On vit bientôt ce qu'on devoit attendre des diſpoſitions de ce Prince dans une conférence qui ſe tint à Vendôme à ſon retour de Flandre.

Montmorenci nouvellement diſgracié par les intrigues des Guiſe, ſollicitoit vivement le Roi de Navarre

de ſe rendre à la Cour. Son deſſein
1559. étoit d'oppoſer les Princes du Sang à
Le Prince le Condé ſe rouve à l'Aſſemblée de Vendôme. la domination des Princes Lorrains, & de conſerver par-là ſa dignité de Connétable, que l'ambition des Guiſe & leur grande faveur dépouilloient de jour en jour de quelques prérogatives. Le Roi de Navarre toujours lent dans ſes délibérations, & incapable de ſe décider par lui-même, voulut conſulter ſes amis ſur la conduite qu'il devoit tenir. Un grand nombre de Seigneurs mécontens ſe rendirent auprès de lui ; on vit arriver le Prince de Condé, l'Amiral de Coligni, ſes deux freres, d'Andelot, le Cardinal de Châtillon, Charles Comte de la Rochefoucault, François de Vendôme, Vidame de Chartres, Antoine de Croi Comte de Porcien, & pluſieurs autres Seigneurs attachés à la maiſon de Bourbon.

Il n'y eut qu'une voix ſur la néceſſité qu'il y avoit de ſe précautionner au plutôt contre les deſſeins dangereux des Guiſe : on repréſenta au Roi de Navarre que ces Princes affectoient de ſe faire rendre des honneurs qui n'étoient dûs qu'aux Princes du Sang, & qu'ils entreprenoient de

faire avec eux les mêmes fonctions. 155
on cita, par exemple, que lorſque le Roi avoit paru pour la premiere fois en public vêtu de deuil & ſuivi de toute ſa Cour, le Duc de Guiſe avoit oſé porter la queue du Manteau Royal, honneur qui n'appartenoit qu'aux Princes de la Maiſon Royale.

Le Prince de Condé ouvrit un avis conforme à ſon humeur impétueuſe. Il conclut à prendre les armes ſans délai, afin de ne pas donner le temps aux Guiſe de ſe fortifier de plus en plus; & il fit voir qu'il n'y avoit qu'un éclat ſubit qui pût faire impreſſion ſur la Cour, & que c'étoit le ſeul moyen de faire revenir le Roi des préjugés qu'il avoit en faveur des Guiſe, au préjudice des Princes de ſon Sang. Son avis ſujet des ſe.

Le Vidame de Chartres, d'Andelot & quelques autres appuyerent fortement l'avis du Prince; mais le Roi de Navarre & le plus grand nombre s'y oppoſerent, le Roi par timidité, & les autres Seigneurs, parce que c'étoit un remede trop violent, qui alloit expoſer le Royaume aux horreurs d'une guerre civile. Ils repréſenterent qu'en prenant les armes dans les conjonc-

tures préſentes, le François toujours
1559. pénétré de reſpect & d'amour pour ſon Roi, les regarderoit par-tout comme des ennemis de l'Etat; en un mot, que les Princes du Sang, auſſi-bien que la haute Nobleſſe, étoient ſujets aux Loix de l'Etat, qui défendent de prendre les armes contre ſon Seuverain, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être : Que d'ailleurs il y auroit de la témérité de le faire, ſans avoir pris de loin toutes les meſures néceſſaires, tant au-dedans du Royaume, qu'avec les Princes étrangers, & que ce ſeroit ſe précipiter dans un danger évident de ſe perdre ſans reſſource. Ils conclurent à prendre la voye de la négociation, & à attendre du tems & des conjonctures une condition plus heureuſe.

Cet avis, qui étoit le plus ſage, fut embraſſé par le Roi de Navarre, parce qu'il étoit le plus ſûr : les Seigneurs de l'Aſſemblée le prierent de ſe rendre au plutôt à la Cour pour faire des remontrances au Roi immédiatement, & pour travailler à détacher la Reine mere des Princes de Guiſe.

Ce Prince partit peu de jours après,

accompagné de beaucoup de Nobleſſe, & vint à S. Germain-en-Laye, où la Cour étoit alors. Il s'attendoit d'y être reçu d'une maniere convenable à ſa naiſſance & au rang qu'il occupoit. On lui avoit fait eſpérer que le Roi, pour lui faire honneur, le verroit à la chaſſe avant que d'arriver à S. Germain ; mais les choſes tournerent autrement Les Guiſe menerent chaſſer le Roi d'un autre côté que celui par où ce Prince devoit arriver. Perſonne ne vint au-devant de lui, comme il eſt d'uſage, il ne trouva pas même de logement au Château, & il auroit été fort embarraſſé ſans le Maréchal de S. André qui lui prêta une partie de ſon Appartement. Lorſqu'il parut à la Cour, la Reine lui fit un aſſez bon accueil, mais le Roi le reçut froidement, & ils lui conſeillerent l'un & l'autre de bien vivre avec les Guiſe, & de ne point écouter les conſeils de certains eſprits brouillons, qui pourroient le porter à faire des démarches dont il auroit ſujet de ſe repentir. 1559.

Le Roi de Navarre déjà déconcerté par la maniere dont il avoit été reçu en arrivant, le fut encore davantage, après avoir entendu parler le Roi &

la Reine ; il vit bien que ſes remon-
1559. trances ſeroient hors de ſaiſon, il n'en fit point. Ce Prince partit de S. Germain, & paſſa à S. Denis, où il trouva le Prince de Condé & pluſieurs Seigneurs qui s'y étoient rendus, ſous prétexte d'aſſiſter au Service qu'on y célébroit pour le feu Roi. Il leur fit le récit de la réception qu'on lui avoit faite à la Cour, & de la conférence qu'il avoit eue avec le Roi & la Reine Mere. Leur avis fut que ce Prince viendroit à Paris, & qu'il propoſeroit aux principaux du Parlement de demander une Aſſemblée des Etats à l'occaſion du nouveau Regne. Il y vint, mais il trouva tout le monde dans des diſpoſitions contraires à ce qu'il pouvoit ſouhaiter. Ses démarches furent inutiles.

Quoique la Reine Mere ne redoutât pas beaucoup le Roi de Navarre, elle crut cependant devoir l'éloigner de la Cour, afin de priver du moins les mécontens d'un Chef de cette conſidération. Elle propoſa à ce Prince de conduire juſqu'aux Pirenées Elizabeth de France ſœur du Roi, qui venoit d'être mariée au Roi d'Eſpagne ; & elle lui fit entrevoir que ce voyage

pourroit lui ſervir pour négocier la reſtitution de ſon Royaume de Navarre, ou pour quelque échange qui pourroit le dédommager, en cas que la reſtitution n'eût pas lieu. Le Roi de Navarre accepta l'offre de la Reine, & s'éloigna ainſi de la Cour. 155

Le Prince de Condé fit tout ce qu'il put pour détourner ſon frere de cette démarche, il ne gagna rien ſur ſon eſprit. Le Roi de Navarre ſe trouvoit trop heureux de rencontrer une occaſion favorable pour ſortir de la Cour avec honneur. La Reine crut avoir rompu toutes les meſures des mécontens, en leur ôtant un Chef auſſi redoutable qu'auroit dû l'être un premier Prince du Sang. Elle s'imagina qu'il lui ſeroit aiſé de réduire ce qui en reſtoit, mais elle vit bientôt que ſes eſpérances étoient mal fondées. Le Prince de Condé prit la place de ſon frere, & ce nouveau Chef étoit d'autant plus à craindre, qu'il étoit d'un caractere intrepide, capable de tout hazarder, & même de périr, plutôt que d'abandonner ſon entrepriſe.

Ce Prince aſſembla les Seigneurs les plus conſidérables de ſon parti Le Prince de Condé aſſemble

1559. dans ſon Château de la Ferté en Champagne, il leur parla comme il avoit déja fait à la Conférence de Vendôme, & il leur fit voir par le traitement que ſon frere avoit reçu à la Cour, combien peu on avoit à eſpérer de ſe tirer de l'eſclavage des Guiſe, tant qu'on voudroit ne ſe conduire que par les voyes de la modération & de la douceur, & il conclut à prendre les armes. L'Amiral de Coligni qui étoit à cette Aſſemblée, applaudit à la réſolution du Prince. Mais pour ôter à cette démarche un certain air de révolte qui auroit pu aliéner bien des eſprits, il propoſa de s'unir aux Proteſtans, qui étoient ennemis déclarés des Guiſe, qu'ils regardoient comme les auteurs des Edits foudroyans qui paroiſſoient tous les jours contre eux. Il fit entrevoir tant d'avantages à embraſſer leur parti, que le Prince conſentit aiſément à ſe mettre à la tête des Sectateurs de la nouvelle Religion.

Seigneurs de ſon parti dans ſon Château de la Ferté.

On les pourſuivoit alors avec la derniere rigueur, tous les jours on en traînoit en priſon : on en vint même juſqu'à leur faire ſouffrir les plus cruels ſupplices. Cette perſécution ne

ſervit qu'à aigrir les eſprits & à les animer contre le Gouvernement : on en vouloit ſur-tout aux Guiſe, que l'on regardoit comme les auteurs de tout ce qui ſe paſſoit, & on ne voyoit qu'avec indignation les Seigneurs de cette Maiſon jouir d'une autorité à laquelle les Princes du Sang auroient pu eſpérer d'avoir part. 1559.

Après avoir murmuré contr'eux pendant quelque temps, on en vint enfin à une conſpiration, dont le prétexte fut que les Princes Lorrains abuſant de la foibleſſe du jeune Roi, s'étoient emparés de l'autorité ſouveraine : qu'ils s'étoient rendus maîtres des armées, pour ſe rendre plus redoutables : qu'ils diſſipoient les Finances & opprimoient la liberté publique : qu'ils perſécutoient cruellement tous ceux qui étoient zélés pour la réforme de l'Egliſe : & qu'enfin ils n'avoient en vue que la ruine de l'Etat. On réſolut de prendre les armes pour ſe ſouſtraire à l'oppreſſion. Conſpiration contre les Guiſe.

Cependant pour donner à ces projets factieux quelque couleur ſéduiſante, on crut devoir les revêtir des formes judiciaires. On prit l'avis des plus fameux Juriſconſultes de France

& d'Allemagne, & l'on conſulta les
1559. Théologiens les plus célebres parmi les Proteſtans. Les Docteurs répondirent qu'on pouvoit, & qu'on devoit même oppoſer la force à la domination peu légitime des Guiſe, pourvu qu'on agît ſous l'autorité des Princes du Sang, & que l'on combattît ſous les ordres d'un Prince de la race royale. Ils ajoutoient qu'il n'étoit pas néceſſaire de communiquer ces deſſeins au Roi, qui par ſon âge & ſon peu d'expérience n'étoit pas capable d'entendre ſes propres intérêts, & qui d'ailleurs étant en captivité ſous la domination des Guiſe, n'étoit pas en état de prendre un parti avantageux à ſon peuple.

Les auteurs de l'entrepriſe encouragés par ces raiſons, penſerent à ſe choiſir un Chef : il ne fut pas difficile à trouver. Le grand courage du Prince de Condé, ſon peu de fortune, ſa haine contre les Guiſe, & le dégoût qu'il venoit d'eſſuyer de la part de la Cour, tous ces motifs déterminerent à jetter les yeux ſur lui pour le mettre à la tête de cette importante affaire. Cependant on convint de tenir ſon nom caché, juſqu'à

Le Prince de Condé Chef nuet de la conjuration.

ce que le projet eût fait un certain progrès. 1559

D'Andelot & le Vidame de Chartres furent chargés d'agir dans les différentes Provinces du Royaume, de s'inſtruire à fond des diſpoſitions des Calviniſtes, & de choiſir parmi eux ceux dont ils pourroient ſe ſervir avec le plus de ſûreté. Ils en trouverent un entr'autres, dans lequel ils reconnurent des qualités ſi propres à conduire une entrepriſe auſſi hazardeuſe, qu'ils ne firent pas difficulté de le mettre à la tête des Conjurés.

La Renaudie ſecond Chef.

C'étoit un Gentilhomme d'une ancienne famille du Perigord, nommé Jean de Barri, Seigneur de la Renaudie, homme brave & déterminé, capable de tout, même aux dépens de ſa conſcience & de ſa réputation. Il avoit eu en France de fort mauvaiſes affaires qui l'avoient obligé de ſe ſauver dans le Pays étranger. L'amour de la Patrie l'ayant rappellé en France, il y reparut ſous le nom de la Forêt; mais ſa mauvaiſe conduite l'ayant bientôt réduit à ne ſçavoir plus que devenir il ſe déclara Calviniſte, & s'acquit beaucoup de crédit parmi les Sectaires. Son eſprit vif &

insinuant, prêt à tout entreprendre,
1559. le fit choisir pour être le second Chef de la Conjuration qu'on méditoit.

La Renaudie se chargea de parcourir le Royaume, & d'attirer dans le parti un grand nombre de personnes de qualité dont on lui avoit donné les noms. Il passa même en Angleterre, pour engager la Reine Elizabeth à appuyer la révolte, par une diversion qu'il la sollicita de faire en Ecosse, afin d'obliger les Guise à diminuer le peu de troupes qu'ils avoient sur pied, en cas qu'ils vouluſſent y envoyer du secours.

Elizabeth ayant donné de bonnes espérances, la Renaudie repassa la mer, pour venir mettre la derniere main à son projet. Après avoir assigné des Chefs aux Calvinistes de chaque Province, il les chargea de lever secrettement le plus de Soldats qu'il seroit possible, & leur fit promettre qu'ils se trouveroient à Nantes le premier de Février. Tous ces mouvemens furent accompagnés de différens libelles qu'on eut soin de répandre pour diffamer les Guise : les Auteurs donnoient à entendre que l'ambition de ces Princes ne les portoit à rien

moins qu'à s'emparer de la Couronne de France, & ils tâcherent de le prouver par quelques livres qui avoient été publiés à l'honneur de la Maiſon de Guiſe, dans leſquels en rapportant leur Généalogie, on les faiſoit deſcendre de Charles, frere du Roi Lothaire, auquel, après la mort de ce Roi, Hugues Capet enleva la Couronne. 1559.

Au mois de Février 1560, les Conjurés en grand nombre ſe rendirent à Nantes. La Renaudie ne conféra pas d'abord immédiatement avec eux, il leur fit expoſer tout le plan de la conjuration, par le miniſtere d'un Gentilhomme Breton, nommé la Garaye, & d'un Normand appellé la Bigne ſon Secrétaire. Après ces préliminaires, il les aſſembla tous en un même lieu; & comme il avoit une grande facilité d'expreſſion, il leur fit une harangue aſſez longue & fort pathétique, par laquelle il fit voir que l'entrepriſe, à laquelle ils ſe devouoient, ne regardoit que le bien de l'Etat, qu'on ne pouvoit procurer autrement que par la deſtruction des Guiſe. Je rapporterai ici en entier le diſcours de la Renaudie, tel qu'il ſe trouve dans 1560.

M. de Thou, & j'obſerverai d'après le
1560. Traducteur de ce célebre Hiſtorien, qu'il faut lire avec précaution ce qu'on y dit de la Maiſon de Lorraine, & ſe ſouvenir que c'eſt un Conjuré qui parle.

Diſcours de la Renaudie aux Conjurés.

„ Cette ſérénité, leur dit-il, & „ cette joye que je crois remarquer ſur „ vos viſages, mes chers compagnons, „ eſt une preuve de la tranquillité de „ vos eſprits, & m'aſſure non-ſeule„ment que vous exécuterez avec ar„ deur nos projets, mais encore que „ votre fidélité & votre conſtance ſe„ront inébranlables, & que le ſuccès „ ſuivra une entrepriſe commencée „ par tant de gens de bien. Vous êtes „ arrivés en ce lieu de différentes Pro„ vinces, à la fleur de votre âge, avec „ des qualités rares : vous joignez à la „ prudence l'expérience des affaires, „ & ce qui eſt plus à eſtimer encore, „ vous ſçavez garder fidélement le ſe„ cret. Ne ſemble-t'il pas que Dieu „ vous ait choiſi lui-même ? Après cela „ je ne m'étonne point que vous ne „ ſoyez ni rebutés par les difficultés „ & la grandeur du péril, ni intimi„ dés par la crainte des ſupplices qui „ n'effrayent que les coupables, &

„ que vous ſoyez diſpoſés à ſacrifier
„ votre vie à la liberté publique & 1560.
„ au repos de votre patrie. Quoiqu'il
„ ſoit aſſez inutile d'exhorter des
„ hommes courageux qui ont éprou-
„ vé la bonne & la mauvaiſe fortune,
„ j'ai cru que je devois vous parler de
„ ce que nous avons à faire, afin que
„ nous choiſiſſions de concert le lieu,
„ le tems & les moyens d'exécuter no-
„ tre deſſein, & en même tems vous
„ prouver la juſtice & la néceſſité de
„ prendre les armes, afin qu'il ne reſte
„ pas le moindre ſcrupule là-deſſus
„ à des cœurs généreux. Perſonne
„ n'ignore, à ce que je crois, que
„ contre les loix & la dignité de cet
„ Etat, les Guiſe, Princes étrangers,
„ ſe ſont emparés de l'autorité ſouve-
„ raine, au préjudice des Princes du
„ Sang Royal. Vous avez vu ſans dou-
„ te tous les écrits répandus en Fran-
„ ce à ce ſujet. On ne peut douter auſſi
„ où tendent les deſſeins ambitieux
„ des Lorrains, que les bons François
„ & les gens de bien regardent avec
„ tant de raiſon comme ſuſpects. Il
„ ſuffit de ſe ſouvenir par quels arti-
„ fices cette Maiſon s'eſt établie en
„ France, quels en ont été les com-

1560. „ mencemens & les progrès, & com-
„ ment elle a trouvé moyen de faire
„ des alliances qui l'ont élevée au
„ comble de puiſſance où nous la
„ voyons aujourd'hui. Afin de vous
„ faire ſentir ce que je penſe à ce
„ ſujet, je reprendrai les choſes d'un
„ peu loin, & j'eſpére que vous trou-
„ verez que je ne me ſuis pas écarté
„ de mon ſujet.

„ Jean, continua la Renaudie,
„ étoit Duc de Lorraine, Province
„ que cette Maiſon poſſéde à titre de
„ Souveraineté, par une conceſſion de
„ l'Empire, & qui avoit été enlevée
„ à ce Royaume. Il eut de ſon maria-
„ ge avec Sophie de Wirtemberg,
„ deux fils, Charles & Frederic. Char-
„ les épouſa Marguerite fille de Ro-
„ bert de Baviere, Comte Palatin,
„ dont il eut pluſieurs enfans, entre
„ autres Iſabelle, qui ayant ſurvécu
„ à ſes freres, & ayant été préférée à
„ ſes ſœurs, prit alliance avec René
„ fils de Louis Duc d'Anjou, & ar-
„ riere-petit-fils du Roi Jean, à qui
„ elle apporta en dot le Duché de
„ Lorraine. Ce Prince, qui fut long-
„ tems détenu priſonnier à Dijon par
„ Philippe Duc de Bourgogne, eut de

» ce mariage une fille nommée Ioland,
» qui fut mariée à Frederic de Vaude- 1560.
» mant fils d'Antoine, lequel étoit
» arriere-petit-fils de Jean Duc de Lor-
» raine, dont nous avons parlé. Re-
» né devint, par la mort de Louis
» Duc d'Anjou ſon frere aîné, Roi
» de Naples & Comte de Provence.
» Enfin, ayant été chaſſé de Naples
» par les Princes de la Maiſon d'Arra-
» gon, & ayant perdu ſa femme Iſa-
» belle, il abandonna la Lorraine au
» Prince Jean ſon fils, à qui elle ap-
» partenoit par ſa mere. Jean eut un
» fils nommé Nicolas, qui lui ſuccé-
» da, & qui mourut ſans être marié.
» Son grand-pere René lui ayant ſur-
» vêcu, paſſa le reſte de ſes jours en
» Provence & en Anjou. Par la mort
» de Jean & du Duc Nicolas ſon fils,
» René fils de Frederic de Vaude-
» mont & d'Ioland, hérita des Du-
» chés de Lorraine & de Bar en 1473.
» Mais René d'Anjou, ayeul mater-
» nel de ce Prince, l'empêcha de ſe
» mettre en poſſeſſion de ſes nou-
» veaux Etats, aimant mieux que
» Charles Comte du Maine ſon neveu
» & fils de Charles d'Anjou ſon frere,
» eût la Lorraine, que la Ducheſſe

1560. » Ioland ſa fille & ſes enfans. Il ſe » ſouvenoit qu'il avoit été obligé, » malgré lui, & pour ſortir de pri- » ſon, de marier ſa fille avec Frede- » ric ſon ennemi, & depuis ce temps- » là cette Princeſſe lui avoit été moins » chere.

» Au reſte, René de Lorraine, qui » avoit de ſi grandes obligations à » Philippe Duc de Bourgogne (lequel » avoit procuré à Frederic ſon pere le » mariage d'Ioland, devenue depuis » héritiere des Duchés de Lorraine & » de Bar) ſignala ſon ingratitude en- » vers Charles Duc de Bourgogne, » fils de ſon bienfaiteur; car l'ayant » défait auprès de Nanci, il le fit tuer » de ſang froid. Enſuite ce Prince fit » une malheureuſe expédition en Ita- » lie, dans la vûe de ſe mettre en poſ- » ſeſſion du Royaume de Naples, & » redemanda, mais inutilement, à » Louis XI. le Comté de Provence, » que ce Roi poſſédoit à titre légiti- » me, & en vertu du teſtament du » dernier Comte. Cependant il ſe qua- » lifia toujours Comte de Provence, » & tranſmit ce vain titre à ſa poſ- » terité. Ce fut ce même René qui » épouſa Marguerite fille de Guillau-

» me de Harcourt Comte de Tancar-
» ville, laquelle étoit héritiere de 156
» grands biens, qu'elle donna en dot
» à ſon mari, & que les Guiſe poſſé-
» dent encore aujourd'hui dans le Pays
» de Caux. Mais peu après, ayant
» allégué la laideur & la ſtérilité de
» Marguerite, il la répudia, & ne
» laiſſa pas de retenir ſes biens. En-
» ſuite il épouſa (cette Princeſſe
» vivant encore) Philippe ſœur de
» Charles d'Egmont Duc de Guel-
» dres, dont il eut pluſieurs enfans.
» Trois lui ſurvêcurent, Antoine qui
» fut Duc de Lorraine, Claude &
» Jean qui s'établirent en France. Ce
» Claude ne fut pas plus reconnoiſ-
» ſant que ſon pere, & ajoutant l'im-
» piété à l'ingratitude, comme ſi
» l'une conduiſoit à l'autre, il oſa
» bien diſputer le Duché de Lorraine
» à Antoine ſon frere, le prétendant
» fils adultérin, comme né de Phi-
» lippe de Gueldres, lorſque Mar-
» guerite vivoit encore, & deshono-
» rant ainſi la mémoire de ſon pere
» & celle de la Ducheſſe Philippe leur
» mere commune.

» Etant déchu de ſes prétentions;
» il vint en France, où il prit le titre

» de Duc d'Anjou, qu'il n'oſa pour-
1560. » tant porter publiquement ; & ayant
» épouſé Antoinette de Bourbon, tan-
» te du Roi de Navarre & du Prince
» de Condé, il obtint le Gouverne-
» ment de Champagne & de Brie,
» par la recommandation de Jean
» Cardinal de Lorraine ſon frere,
» qui étoit fort bien dans l'eſprit du
» Roi François premier. Claude cacha
» aſſez long-tems ſon ambition ſous
» un Roi qui ſçavoit également ſe
» faire craindre & aimer. Il ne put
» s'empêcher néanmoins de faire voir
» un caractere inquiet & factieux,
» lorſque ſans la permiſſion du Roi
» il mena des troupes de ſon Gouver-
» nement de Champagne au Duc de
» Lorraine ſon frere, ſous prétexte
» qu'il étoit attaqué par les Anabatil-
» tes. Le Roi qui jugea que Claude de
» Guiſe avoit voulu faire un eſſai de
» ſa puiſſance, fut ſi offenſé de cette
» entrepriſe, qu'il ne lui eût jamais
» pardonné, ſans les bons offices du
» Cardinal Jean de Lorraine & du
» Connétable de Montmorenci. Enco-
» re ce Prince ne lui fit-il grace qu'à
» condition qu'il ne viendroit pas
» à la Cour, & ne ſe préſenteroit
» jamais

» jamais devant lui. Tant que vécut
» François I, il conſerva le ſouvenir 1560.
» de cette action; & lorſqu'en mou-
» rant, il donna au Dauphin, ſon fils,
» de ſages préceptes ſur la maniere de
» bien gouverner ſon Etat, il ne man-
» qua pas de l'avertir d'être en garde
» contre l'ambition des Guiſe, & de
» les éloigner de l'adminiſtration des
» affaires.

» Pourquoi, ajouta la Renaudie,
» ai-je rapporté ces choſes, ſinon
» pour vous faire comprendre que
» nous avons affaire à des hommes
» dont l'ambition & le deſir d'en-
» vahir le bien d'autrui, ſont comme
» héréditaires, & qui n'ont pour but
» que de faire périr le Roi & la Race
» Royale, d'opprimer la liberté pu-
» blique, & de renverſer totalement
» la conſtitution de l'Etat? Oui, ces
» Etrangers emploient les accuſations
» fauſſes & calomnieuſes, les proſ-
» criptions, les meurtres & les ſup-
» plices, pour ſatisfaire uniquement
» la paſſion qu'ils ont de dominer, &
» pour deshonorer le nom François.
» Jettez maintenant les yeux ſur les
» enfans de Claude, Comte de Guiſe,
» dépoſitaires aujourd'hui de l'auto-

» rité ſouveraine. Dès que le feu Roi,
1560. » oubliant les avis ſi ſenſés du grand
» Roi François ſon pere, les eut ap-
» pellés au Miniſtère, que n'oſerent-
» ils point entreprendre? Ils com-
» mencerent par perſécuter le Con-
» nétable, à qui leur pere étoit ſi
» redevable. Dans la vue de le dé-
» pouiller de ſa Charge de Grand-
» Maître, ils propoſerent au Roi d'or-
» donner par un Edit, que celui qui
» auroit deux emplois, ſeroit tenu
» d'en opter un, & de ſe démettre de
» l'autre. Henri rejetta cette propoſi-
» tion. Mais le Cardinal de Lorraine
» ne ſe rebutant point, enleva au
» Cardinal de Tournon la Charge
» de Chancelier de l'Ordre de Saint
» Michel; & ayant ménagé l'alliance
» d'un des Princes ſes freres, avec
» la Ducheſſe de Valentinois, maî-
» treſſe du Roi, qu'elle avoit en-
» chanté par ſes maléfices, il par-
» vint à une grande autorité, & fut
» l'auteur de tous les troubles qu'on
» a vus à la Cour & dans le Royau-
» me. Ce fut lui qui fit ôter la dignité
» de premier Préſident à Lizet, per-
» ſonnage de mœurs innocentes, qui
» avoit exercé durant vingt ans cette

» Charge, & qui, pour preuve de
» ſon intégrité, la quitta, étant auſſi 1560.
» pauvre que lorſqu'il y étoit entré.
» Ce Magiſtrat avoit toujours été op-
» poſé à ceux qui profeſſent une plus
» pure Doctrine ; mais on lui fit un
» crime de n'avoir pas déferé aux
» Lorrains certains honneurs, qu'il
» prétendoit n'être dûs qu'aux Prin-
» ces du Sang.

» C'eſt encore ce Cardinal qui fit
» releguer dans ſa maiſon le Chan-
» celier Olivier, par le crédit de la
» Ducheſſe de Valentinois, ſçachant
» *bien* que ce grand Magiſtrat main-
» tiendroit toujours les Loix ancien-
» nes de l'Etat. Il eſt vrai que, vou-
» lant détourner la haine que l'exil
» d'un homme de bien lui attiroit, il
» l'a rappellé depuis peu de ſa retraite,
» où il vivoit heureux & tranquille,
» pour le faire venir dans une Cour
» agitée. Ce n'eſt pas qu'il croie qu'il
» puiſſe favoriſer ſes deſſeins ; il a
» penſé ſeulement que ſa préſence
» donneroit quelque poids à une au-
» torité illégitime. On ſçait encore,
» qu'après l'avénement du feu Roi à
» la Couronne, le Cardinal de Lor-
» raine ſe rendit à Rome, où il ſe

» fit appeller le Cardinal d'Anjou,
1560. » comme s'il eût été de la Maiſon
» Royale. Mais Montmorenci ayant
» cru entrevoir où tendoient les deſ-
» ſeins ambitieux des Lorrains, con-
» ſeilla au Roi d'avertir ces Princes,
» qu'ils ſe contentaſſent de porter les
» armes de la branche d'Anjou, ſans
» en uſurper le nom. Henri le fit en
» effet, & les obligea de rendre une
» promeſſe par écrit, qu'ils lui avoient
» extorquée par de baſſes flatteries,
» lorſqu'il étoit Dauphin, qui por-
» toit que, lorſqu'il ſeroit Roi, il
» leur reſtitueroit le Duché d'Anjou.
» Y a-t'il rien, Meſſieurs, de plus té-
» méraire, que de pareilles entrepri-
» ſes? Mais on vante les grands ſer-
» vices qu'ils ont rendus au Roi & à
» l'Etat. Examinons-les, je le veux,
» ſans paſſion & ſans aucune partia-
» lité. Le Duc de Guiſe, dit-on, a
» défendu la Ville de Metz, que le
» Connétable avoit priſe contre l'ar-
» mée de Charles V, compoſée de
» toutes les forces de l'Empire. Ceux
» qui lui rendent juſtice, louent en
» cela, ſon bonheur plutôt que ſon
» courage. On lui avoit confié la dé-
» fenſe d'une Place très-bien fortifiée,

» où étoit renfermée l'élite de la No-
» bleſſe Françoiſe, & les plus braves 1560.
» ſoldats de l'armée, qu'attaquoit un
» Empereur, juſques-là fameux par ſes
» victoires, mais alors foible de corps
» & d'eſprit, de l'aveu de tout le
» monde, à qui le déſeſpoir & le mau-
» vais état de ſes affaires avoient fait
» entreprendre ce ſiége, plutôt que la
» raiſon & la prudence. Il vouloit eſ-
» ſayer par-là de ſe concilier l'af-
» fection des Allemands, qu'il avoit
» perdue, & effacer, s'il eût été poſ-
» ſible, par une action d'éclat, la
» honte dont il étoit couvert, lorſ-
» qu'il s'étoit enfui en déſordre de la
» Ville d'Inſpruk. On peut dire auſſi,
» qu'il eut plutôt à combattre durant
» le ſiége, contre la rigueur de la
» ſaiſon, les vents & les pluies, &
» contre les douleurs de la goute,
» que contre le Duc de Guiſe, & les
» François, qui étoient fort à leur aiſe
» dans la Ville, & qui, ſûrs de l'é-
» vénement, ſe moquoient des vains
» efforts des ennemis. Ce que je vous
» dis, Meſſieurs, le Connétable qui
» n'étoit pas loin de Metz, pour le
» ſecourir au beſoin, l'a dit plus d'une
» fois: ce qui ayant été rapporté au

1560. » Duc, fort avide de gloire, & déjà » rival de Montmorenci, le piqua » vivement contre lui.

» Au reſte, le Duc a perdu dans » la bataille de Renti la gloire qu'il » avoit acquiſe au ſiége de Metz. Il » avoit quitté le combat, lorſque Châ- » tillon lui repréſenta ſon devoir, & » le fit revenir dans la mêlée. Depuis » ce temps-là il a conſervé contre » Châtillon un vif reſſentiment, & » lui a fait reſſentir les effets d'une » haine implacable. Je ne voudrois » pas cependant accuſer de lâcheté un » Prince qui s'eſt ſignalé en d'autres » guerres. Il me ſuffit de vous mettre » devant les yeux ſes pernicieux deſ- » ſeins, & ceux du Cardinal ſon » frere. Je veux que ce Duc ait fait de » grandes actions dans les combats. » Sont-elles d'un ſi grand prix, pour » pouvoir être compenſées par tant » de maux que ſon ambition a cauſés » à l'Etat, leſquels par un enchaî- » nement néceſſaire, vont en attirer » encore de plus grands dont nous » ſommes menacés? Nous étions en » droit d'eſpérer une paix honorable » ſous le feu Roi, après une tréve de » cinq ans, en un tems où nos affaires

» proſpéroient en Italie & dans les
» Pays-Bas, & où celles de nos 1560.
» ennemis étoient en très-mauvais
» état, ſi nous euſſions eu cette paix.
» Les Guiſe ne pouvoient plus ſe
» flatter de s'accréditer par les guer-
» res étrangeres, & au milieu des
» troubles domeſtiques. Ils firent les
» plus grands efforts auprès du feu
» Roi, pour lui faire rompre la tréve,
» ſous le prétexte ſpécieux de défen-
» dre le Pape *, vieillard alors décre- * Paul IV.
» pit, & gouverné par ſes neveux.
» Cette infraction arrivée ſi à contre-
» temps, fut très-préjudiciable à la
» France, qui ſe vit obligée d'envoyer
» en Italie ſes plus grandes forces, &
» de demeurer expoſée aux inſultes de
» ſes ennemis. Nous ſçavons tous les
» maux que cette guerre a occaſion-
» nés, & on ne peut s'en ſouvenir
» ſans verſer des larmes, tandis que
» les Lorrains qui y ont trouvé leur
» compte, s'en applaudiſſent en ſecret.
» La bataille de Saint Quentin, qui
» nous fut ſi fatale, où nous perdîmes
» tant de braves Chefs, & où le Con-
» nétable fut fait priſonnier, délivra
» d'un Concurrent redoutable le Duc
» de Guiſe, qui n'avoit pas été heu-

» peu après la paix conclue. Ce furent
1560. » eux qui preſſerent le feu Roi de ſe
» rendre au Palais en perſonne, &
» lorſqu'on l'y attendoit le moins,
» pour exciter encore par ſa préſence
» la rage des perſécuteurs, & pour
» empêcher des Sénateurs ſages &
» modérés d'opiner avec liberté. En-
» fin, ces Magiſtrats, en donnant leurs
» voix ſur la maniere de punir les
» Proteſtans, furent traînés en priſon,
» pour être jugés eux-mêmes comme
» fauteurs des ſectaires : l'autorité de
» cette Compagnie auguſte ayant été
» anéantie, des hommes malheureux
» ſont demeurés en proie à la fureur
» de la plus vile populace. Au reſte,
» ſi les Guiſe ont commencé à exé-
» cuter leurs deſſeins pernicieux ſous
» le feu Roi, & dans le tems de la fa-
» veur du Conné able, que ne feront-
» ils pas aujourd'hui, qu'il s'eſt éloi-
» gné de la Cour, qu'ils ont abaiſſé
» les Princes du Sang, & qu'ils ont
» entre les mains la ſouveraine puiſ-
» ſance, ſous un Roi à peine ſorti de
» l'enfance, & ſous une Reine leur
» niéce ?

» Penſons donc ſérieuſement à ce
» qu'ils ont fait, à ce qu'ils feront,

» & où aboutiront enfin leurs deſ-
» ſeins, ſi on ne les prévient de bonne 1560
» heure. Devenus les maîtres par la
» mort du feu Roi, ils ont éloigné
» Montmorenci, & expulſé les Prin-
» ces du Sang Royal. Encore cette
» entrepriſe a quelque prétexte, ſur
» ce que leur puiſſance ne ſe pouvoit
» ſoutenir qu'en ruinant celle de leurs
» concurrens : mais l'ambition étant
» naturellement inſolente, & fran-
» chiſſant les bornes de la modeſtie,
» de la raiſon & de la piété, ils vien-
» nent de conſommer l'ouvrage com-
» mencé depuis long-tems, en dé-
» pouillant le Connétable de ſa charge
» de Grand-Maître. C'eſt par là qu'ils
» ont d'abord fait ſentir leur injuſte
» pouvoir, qu'ils ont répandu par-
» tout la terreur, & qu'ayant intro-
» duit une nouvelle forme de gou-
» vernement, ils ont chaſſé les anciens
» Miniſtres, & en ont ſubſtitué de
» nouveaux. Mais ce qui ſuit, eſt une
» preuve de la plus grande inhuma-
» nité. Des hommes illuſtres à la
» guerre, & durant la paix, qui
» avoient prêté de groſſes ſommes au
» feu Roi, ou dépenſé leur bien à ſon
» ſervice, viennent demander une

1560. » ſont ſes plus cruels ennemis, qui » veulent ravir aux François la liber- » té, les biens & la vie, & dont les » deſſeins n'ont pour but que la ruine » de l'Etat ? Pourquoi croyez-vous » qu'ils ont fait courir ces bruits hon- » teux touchant la maladie du Roi, » dont cependant ils oſent nous dire les » auteurs, ſinon pour éprouver notre » patience, & pour faire voir qu'ils » ont deſſein de retenir l'autorité » ſouveraine après la mort du Roi, » en faiſant périr la Race Royale, » & les plus puiſſans Seigneurs du » Royaume ? Peut-on penſer que la » vie du Roi & des Princes ſoit en » ſûreté ſous des Miniſtres qui ont ces » deſſeins ? Lorſqu'ils diſent que le » Roi ne peut vivre long-tems (ce » qu'à Dieu ne plaiſe) ils font aſſez » voir qu'ils ſe ſont flattés d'injuſtes » eſpérances, qu'ils avanceront peut- » être, s'il n'arrive quelque événe- » ment. Pour nous, nous ſouhaitons » ſincérement à notre Roi, que ſa » vie, dont ils annoncent la courte » durée, ſoit longue & heureuſe, & » nous ne ceſſons de faire des vœux au » Ciel pour ſa conſervation, atten- » dant avec impatience ces momens

» fortunés, où gouvernant ſon Etat
» par lui-même, il puiſſe écouter nos 1560
» juſtes plaintes.

» Cependant, puiſque ſa vie, dont
» dépend le ſalut de l'Etat, eſt en
» danger, & que les momens ſont
» précieux, nous ne pouvons ſans
» manquer à ce que nous devons au
» Prince, à la France, à notre fidé-
» lité, & à notre Religion, ne pas
» expoſer nos vies & nos biens, pour
» détourner les maux qui menacent
» le Souverain, & pour éloigner de
» la Cour les Guiſe qui lui tendent
» des embuches, & à toute la Maiſon
» Royale. Or afin que vous ne croyiez
» pas que vous agiſſez en cela con-
» tre votre conſcience, je veux bien
» proteſter le premier, & prendre
» Dieu à témoin, que je ne penſerai,
» ne dirai, ni ne ferai jamais rien
» contre le Roi, contre la Reine ſa
» mère, contre les Princes ſes frè-
» res, ni contre ceux de ſon ſang;
» qu'au contraire je défendrai leur
» Majeſté & leur dignité, & en même
» tems l'autorité des Loix, & la liber-
» té de la Patrie, contre la tyrannie
» de quelques étrangers.

Le diſcours de la Renaudie fut ap-

plaudi de toute l'assemblée ; & cha-
1560. cun s'étant déclaré pour son avis, il fut conclu que tous avec leurs troupes se rendroient le 6 de Mars dans un Village du Blaisois, appellé la Fredonniere, & que de là on iroit à Blois où étoit la Cour. Les Conjurés devoient être précédés d'un grand nombre des leurs sans armes, qui présenteroient d'abord une Requête au Roi pour demander la liberté de conscience, & la permission de tenir des Prêches ; & comme on s'attendoit bien de n'être pas écouté favorablement, les soldats devoient les suivre de près pour se saisir du Duc de Guise, & du Cardinal son frère, & même les tuer, & contraindre ensuite le Roi de déclarer le Prince de Condé Lieutenant Général du Royaume.

Une entreprise aussi délicate étoit méditée de trop loin, & confiée à trop de personnes, pour pouvoir être exécutée avec tout le secret nécessaire dans de pareilles démarches. Les Guises en furent avertis ; ce ne fut pas d'abord de la part de la France, ils y étoient trop haïs, les premiers avis leur vinrent d'Allemagne, de

Suiſſe & d'Italie ; mais ce n'étoit que des nouvelles confuſes qui annonçoient à la vérité un orage prochain, mais elles n'indiquoient point d'où il pouvoit venir. 1560.

La conjuration eſt découverte.

Il n'y eut qu'un ſeul homme en France, qui informé de la conſpiration, eut horreur d'une entrepriſe ſi hardie, & crut devoir, quoique Proteſtant, ſauver la vie à ceux qui étoient les ennemis déclarés de ſon parti. C'étoit un Avocat du Parlement de Paris, nommé Avenelles, chez qui la Renaudie étoit venu ſe retirer. Les viſites fréquentes qu'il recevoit tous les jours d'un grand nombre de perſonnes ayant jetté quelques ſoupçons dans l'eſprit de l'Avocat, il ne put s'empêcher d'en parler à la Renaudie, qui le ſçachant Calviniſte, ne fit pas difficulté de lui faire confidence du détail de la conjuration. Avenelles épouvanté d'un projet ſi téméraire, alla trouver l'Alleman de Vouzai, Maître de Requêtes, & Intendant du Cardinal de Lorraine, & lui découvrit tout ce qu'il ſçavoit, en préſence de Milet, Secrétaire du Duc de Guiſe. Ceux-ci en informèrent leurs Maîtres auſſi-tôt.

1560. La Cour quitte Blois & ſe retire à Amboiſe.

La conſpiration ayant été ainſi éventée, les Guiſe ne crurent pas devoir reſter à Blois, où il n'y avoit ni fortifications, ni munitions de guerre; ils conduiſirent le Roi à Amboiſe; ce départ ſe fit ſans qu'il parût aucune défiance, & l'on fit paſſer ce voyage pour une partie de plaiſir. La premiere précaution que l'on prit en arrivant, fut de faire murer la porte du Château d'Amboiſe du côté des jardins, & de mettre à l'autre une bonne garde que les Officiers eurent ordre de tenir toujours alerte. Le Duc de Guiſe envoya enſuite à la découverte de côté & d'autre. Marſilli de Cipierre fut envoyé ſur la route d'Orléans, où il rencontra le Prince de Condé qui alloit à la Cour; il lui raconta l'alarme que cauſoit la conjuration dont on venoit d'être averti; le Prince ne parut nullement embarraſſé, & il continua ſon chemin.

Cependant le Comte de Sancerre qui battoit auſſi la Campagne avec quelque cavalerie légère, ayant appris par ſes coureurs qu'il paroiſſoit quelques corps de troupes dans le Blaiſois, & ſe doutant que c'étoient les Conjurés, il en envoya au plutôt in-

former le Duc de Guiſe. C'étoient eux en effet qui venoient ſe rendre à la Fredonniere, comme ils en étoient convenus. La Renaudie étoit à leur tête, & ce fut alors qu'il apprit que la Cour étoit à Amboiſe. Ce changement de demeure lui fit ſoupçonner que tout le complot étoit revelé ; cependant comme il étoit d'un caractère intrépide & incapable de reculer, il voulut ſuivre ſon entrepriſe juſqu'au bout : tous ceux qui en étoient paroiſſant être dans les mêmes diſpoſitions, il leur aſſigna un rendez vous à la Carliere en Vendomois à trois lieues d'Amboiſe. Il envoya un corps de Gentilshommes, qui formoit environ 500 Cavaliers, pour ſe poſter aux environs de cette Ville, avec une troupe d'Infanterie compoſée de ſoldats d'élite. Un jeune Officier nommé Maligni devoit mener au Prince de Condé ſoixante Officiers pour occuper différens quartiers d'Amboiſe ; un autre s'étoit chargé d'en introduire une trentaine dans la Citadelle. A l'égard de la Renaudie, il ne devoit approcher de la Ville que la veille de l'exécution ; & le lendemain vers le midi il comptoit paroître 1560.

dans Amboiſe, s'emparer des portes
1560. de la Citadelle avec une partie de ſes gens, & s'aſſurer des Guiſe avec l'autre.

Le Duc de Guiſe informé de tout ce détail par les Emiſſaires qu'il avoit répandus par-tout depuis la déclaration d'Avenelles, fit partir le Maréchal de S. André & Jacques de Savoye Duc de Nemours, avec quelques Compagnies de Cavalerie de la Garde du Roi, pour aller ſe mettre en embuſcade dans les bois qui ſe trouvoient ſur la route des Conjurés; & de peur que malgré toutes ces précautions ils ne réuſſiſſent à en venir à l'attabue du Château d'Amboiſe, il prit toutes les meſures convenables pour ſoutenir leurs efforts. Il donna la garde de la porte au Prince de Condé, & il le fit ſeconder par ſon frère François de Lorraine, Grand Prieur de France, & par un grand nombre de Seigneurs auſquels il ſe fioit le plus; ils étoient chargés d'examiner de près la contenance & les démarches du Prince de Condé.

Le Prince de Condé chargé de défendre la porte du Château d'Amboiſe contre les Conjurés.

Pendant qu'on étoit ainſi occupé à Amboiſe, les corps de troupes que les Guiſe avoient répandus dans les en-

virons, rencontrerent quelques partis des Conjurés; ils en vinrent aux mains avec eux, les battirent & firent les Chefs priſonniers. La Renaudie cependant toujours ferme dans ſon deſſein, prit le parti d'aller à Amboiſe; il choiſit les routes les plus écartées dans les bois, afin d'éviter les embuſcades. Il étoit prêt de ſortir de la forêt de Château-Renard, lorſque le ſieur de Pardaillan, qui conduiſoit un corps de troupes, vint à bride abbatue fondre ſur lui. La Renaudie le reçut avec toute la bravoure poſſible; l'action fut vive & dura long tems; mais enfin les deux Chefs ayant couru l'un ſur l'autre, Pardaillan tira ſur ſon ennemi; malheureuſement pour lui ſon piſtolet ayant manqué de faire feu, la Renaudie le renverſa mort de deux coups d'épée, & il tomba lui-même enſuite d'un coup d'arquebuſe que lui tira un Page de Pardaillan; mais ce ne fut qu'après avoir tué ce même Page qui l'avoit bleſſé. 1560. Mort de Renaudie

La mort de la Renaudie ne fit pas ceſſer le combat; les gens de ſa ſuite firent encore une longue réſiſtance; mais ſe trouvant moins forts en nom-

bre que ceux qui les attaquoient, ils
1560. furent contraints de céder après avoir perdu la plus grande partie de leur monde. D'autres corps de troupes qui étoient à la pourſuite des Conjurés, ayant remporté ſur eux à peu près les mêmes avantages, le parti ſe trouva bientôt dénué de ſoldats & de Chefs.

On commença par ſe défaire des priſonniers de peu de conſidération. Il y en eut environ douze cens qui, ſans autre forme de procès, furent pendus aux creneaux du Château, ou noyés dans la Loire. Le corps de la Renaudie ayant été apporté à Amboiſe, fut attaché à une potence ſur le pont avec cette inſcription, *Chef des Rebelles* On le coupa enſuite par parties qui furent expoſées ſur des pieux aux environs de la Ville.

Punition des Conjurés.

A l'égard des Chefs qu'on avoit fait priſonniers, on ne les envoya au ſupplice qu'apres avoir tâché d'en tirer tous les éclairciſſemens qu'on vouloit avoir. La Bigne, Secrétaire de la Renaudie, qui paſſoit pour ſçavoir toutes les intrigues de ſon maître, fut appliqué à la queſtion : on prétend que la peur de la mort lui en fit dire plus qu'il n'en ſçavoit ; car

après avoir exposé tout le plan de la conjuration, il dit qu'on en vouloit non-seulement à la vie des Guise, mais qu'on n'auroit pas même épargné la personne du Roi : il fut contredit par les dispositions des autres Conjurés, qui assurerent qu'à l'égard du Roi, on n'avoit jamais formé le moindre projet contre sa personne sacrée. On pressa vivement la Bigne, pour sçavoir de lui si le Roi de Navarre & le Prince de Condé n'étoient point entrés dans la conspiration : il répondit qu'il n'en sçavoit rien ; mais qu'il avoit entendu dire que si les Conjurés eussent réussi à se rendre maîtres d'Amboise, le Prince de Condé se seroit mis à leur tête. 1560

Les autres Conjurés convinrent à la torture de la déposition de la Bigne, excepté en ce qui regardoit la personne du Roi : l'un d'eux nommé Masere, avoua que c'étoit lui même qui devoit tuer le Duc de Guise : Raunai & Castelnau dirent la même chose.

Au milieu de tous ces mouvemens le Prince de Condé étoit dans une cruelle agitation, il ne sçavoit encore rien des dépositions des Conjurés ; mais la conduite qu'on tint alors à son

égard, lui donna lieu de croire qu'on l'avoit chargé. Il reçut ordre d'abord de ne point ſortir du Château d'Amboiſe : peu après le Prevôt de l'Hôtel vint par ordre du Roi viſiter ſon appartement, pour découvrir s'il n'y avoit point d'armes cachées. Il arrêta un Ecuyer du Prince nommé de Vaux, parce que c'étoit lui qui avoit donné à Maligni un des chevaux du Prince pour ſe ſauver d'Amboiſe. Ce fait fourniſſoit une nouvelle charge contre le Prince de Condé. La viſite faite, le Prevôt dit au Prince que le Roi vouloit lui parler.

1560.

Le Prince de Condé arrêté dans le château d'Amboiſe.

Condé alla le trouver ſur le champ. Le jeune Monarque le reçut avec un air d'émotion qui annonçoit au Prince ce qu'il appréhendoit. Il lui dit que les Conjurés l'avoient entierement chargé dans leurs dépoſitions, qu'il alloit faire examiner les accuſations, & que ſi elles ſe trouvoient véritables, il lui feroit ſentir ce que c'étoit que de conſpirer contre ſon Souverain.

Le Prince de Condé qui s'étoit attendu à tout ce qu'on pouvoit lui dire, ne parut nullement étonné ; il répondit au Roi d'un ton ferme, qu'il ſupplioit

ſupplioit Sa Majeſté de faire aſſembler à l'inſtant tout ce qu'il y avoit de 1560.
Seigneurs à la Cour, & de lui faire faire ſon procès, s'il ſe trouvoit coupable. Le Roi accepta l'offre, & lui promit que dès le ſoir on verroit ce qu'il auroit à dire pour ſa défenſe.

La Reine Mere voulut auſſi parler au Prince de Condé, & lui dit à peu près les mêmes choſes que le Roi, mais cependant avec beaucoup moins de dureté; au contraire elle affecta un air de douceur & de bienveillance; & comme elle poſſédoit au ſouverain degré l'art de la diſſimulation, elle en fit uſage dans cette circonſtance: cette Princeſſe lui dit qu'elle ne pouvoit croire les bruits qui s'étoient répandus ſur ſon compte, & qu'elle avoit été bien aiſe d'avoir un entretien avec lui, pour l'engager à rompre ouvertement avec des ſéditieux, dont le commerce, quel qu'il fût, ne pouvoit que deshonorer un homme de ſon rang.

Le Cardinal de Lorraine qui étoit préſent à cet entretien, ſe mêla auſſi dans la converſation; il conſeilla au Prince de ne point négliger les avis d'une Reine ſi ſage & ſi prudente; &

1560. en parlant des dépoſitions des conjurés qui le chargeoient, il lui demanda s'il ne voudroit pas en être informé par lui-même. Il lui propoſa à cet effet de ſe tenir caché derriere une tapiſſerie, dans une chambre où l'on feroit paroître quelques-uns des conjurés qui étoient encore en priſon. Le Prince répondit à la Reine avec la même fermeté qu'il avoit eue en parlant au Roi; & à l'égard de l'expédient que lui propoſoit le Cardinal, il le rejetta avec mépris, & lui fit ſentir que cette manœuvre ne convenoit point à une perſonne de ſa conſidération.

Le Prince de Condé étant retourné à ſon appartement, trouva que tout y étoit en combuſtion : le Prevôt de l'Hôtel y étoit revenu avec un Gentilhomme de la Chambre, pour ſe ſaiſir de ſa caſſette & de celle du Sécrétaire du Roi de Navarre. Ses gens s'y oppoſoient fortement, & la querelle commençoit à s'échauffer lorſque le Prince parut : ſa préſence inſpira du reſpect au Prevôt, & calma un peu les eſprits; il préſenta lui même la clef de ſa caſſette, & fit étaler ſes papiers ſur une table : ſa contenance aſſurée déconcerta l'Officier; il

parcourut légerement quelques papiers, pour dire qu'il avoit exécuté les ordres, & il ſe retira. 1560.

Cependant la Reine Mere & les Guiſe tinrent conſeil entr'eux ſur la conduite qu'on obſerveroit à l'égard du Prince ; on fit réflexion que quoiqu'il fût facile alors de le perdre, ce ſeroit cependant aigrir le mal plutôt que d'y remédier ; que le Roi de Navarre, le Connétable, les Coligni, & d'autres qu'on ſoupçonnoit autant que lui d'avoir eu part à la conſpiration, n'étoient pas alors en la puiſſance du Roi, & que la perte du Prince de Condé leur faiſant appréhender d'être traités de même, porroit le porter à pouſſer les choſes à toute extrémité, ce qui ſeroit capable d'exciter un ſoulevement général dans toutes les Provinces du Royaume. On conclut donc de diſſimuler ſur les auteurs de la conſpiration ; & de ſe conduire de façon qu'il parût dans la ſuite qu'on ne vouloit prendre que des voies de douceur, pour ramener les eſprits, & rendre la tranquillité à l'Etat. En conſéquence il fut décidé qu'on remettroit le Prince de Condé en liberté. En effet dès le même jour

on lui ôta ſes Gardes, & quelques heures après il fut mandé au Conſeil que le Roi lui avoit promis de tenir le ſoir pour écouter ſes défenſes.

1560.

Le Prince eſt remis en liberté.

La fermeté que le Prince avoit fait paroître juſques-là n'étoit fondée que ſur ſon intrépidité naturelle : les accuſations étoient graves, & il n'étoit pas aiſé d'entrevoir quelle ſeroit la concluſion d'une affaire auſſi délicate : mais lorſqu'il ſe vit en liberté, il conçut de grandes eſpérances, & il preſſentit qu'il lui ſeroit facile de ſe tirer de ce mauvais pas. Il parut en préſence du Roi & de ſon Conſeil avec un air d'aſſurance qui déconcerta ſes ennemis. Il commença par proteſter de ſon innocence ſur tout ce qu'on avoit allegué de l'attentat projetté contre le Roi & la Reine, & il parla longtems ſur ce ſujet avec beaucoup de feu & de vivacité ; il fit voir que la conduite qu'il avoit tenue devoit le mettre à l'abri de tout ſoupçon, que ſa ſeule préſence à la Cour le juſtifioit, & que s'il ſe fût ſenti coupable, il n'auroit eu garde de paroître autrement que bien accompagné. Il ajouta que de pareilles médiſances ne pouvoient ſortir que de la bouche de

Il paroît au Conſeil, & s'y juſtifie.

vils ennemis qui n'oſoient l'attaquer autrement ; & que ſauf le reſpect qu'il devoit au Roi, aux Princes ſes freres, à la Reine Mere, & à la Reine regnante, ceux qui avoient dit qu'il étoit chef de la conjuration contre la perſonne du Roi & ſon Etat, *avoient menti fauſſement, & qu'autant qu'ils le diroient ils mentiroient.* Il finit en diſant que puiſqu'il ne paroiſſoit pas qu'on pût avoir de conviction aſſez forte de la vérité ou de la fauſſeté du fait, il ne demandoit pas mieux que de faire uſage du ſeul moyen de preuve qui lui reſtoit : que ſes accuſateurs n'avoient qu'à ſe préſenter ; & que ſans avoir égard ni à ſa qualité de Prince du Sang, ni à celle de ſes adverſaires, il s'offroit de combattre l'épée à la main quiconque oſeroit le charger d'un attentat ſi indigne de ſon rang & de ſon caractere. 1560.

Il propoſe de ſe battre contre ſes accuſateurs.

Le Cardinal de Lorraine fut frappé de l'intrépidité du Prince ; & comme il étoit facile de voir à qui le défi s'adreſſoit, ce Prélat fit un ſigne au Roi pour lui dire de ſe lever, afin de ne point faire de réponſe ; mais le Duc de Guiſe auſſi diſſimulé, mais plus adroit & moins timide que ſon

frere, fit l'éloge de la généroſité du
1560. Prince de Condé ; il dit qu'il ne falloit pas ſouffrir qu'un Prince du Sang fût noirci de l'infamie d'un crime ſuppoſé, & que s'il étoit queſtion d'en venir à la preuve du duel, il lui offroit ſon épée pour lui ſervir du ſecond. Cette offre de ſervice fut reçue du Prince avec beaucoup de politeſſe, le Roi & la Reine firent complimens à l'un & à l'autre ſur cette eſpéce de réconciliation. Le Prince de Condé dit au Roi en ſe retirant, qu'il ſuppliroit Sa Majeſté de ne plus écouter à l'avenir de ſemblables calomnies, & de le conſidérer comme un ſujet fidéle & un parent très-reſpectueux.

Le Duc de Guiſe s'offre de ſervir de ſecond.

Ce qui venoit de ſe paſſer à la Cour en rendoit le ſéjour trop déſagréable au Prince de Condé, pour qu'il penſât à y demeurer plus long-tems ; il demanda au Roi la permiſſion de ſe retirer : ſon deſſein étoit d'aller en Bearn auprès du Roi de Navarre ſon frere ; mais il parla ſeulement de faire un voyage dans une de ſes maiſons pour s'y repoſer pendant quelques jours. Peu après il ſe diſpoſa à paſſer en Bearn ; & comme il ſçavoit que les Guiſe avoient des Emiſſaires qui les

informoient de tout ce qui ſe paſſoit chez lui, il feignit, pour cacher ſa marche, de retourner à la Cour; il envoya d'abord ſes équipages à Blois, & il partit preſque auſſi-tôt. Lorſqu'il fut près de cette Ville, il prit tout d'un coup la route du Bearn par Poitiers, où il rencontra Genlis, créature du Duc de Guiſe, qui alloit à la Cour. Il eût avec ce Gentilhomme une converſation dans laquelle il déclara en préſence de pluſieurs perſonnes qui s'y trouverent, qu'il embraſſoit abſolument le parti Huguenot, & qu'il n'aſſiſteroit plus à la Meſſe, & il pria Genlis d'aſſurer le Roi & la Reine ſa mere de ſes très-humbles ſervices; mais qu'à l'égard de la Religion, il prétendoit conſerver ſa liberté. 1560.

Le Prince de Condé ſe retire en Bearn.

Le Prince de Condé trouva le Roi ſon frere à Nerac : ils y demeurerent l'un & l'autre pendant le tems qu'on tint à Fontainebleau une Aſſemblée, qu'on appella l'Aſſemblée des Notables. Immédiatement après l'événement d'Amboiſe, on avoit propoſé de convoquer les Etats, afin de prendre de concert avec les Députés des Provinces, des meſures capables de ren-

1560. dre le repos à l'Etat : mais une telle Aſſemblée ne parut point à propos dans des conjonctures où l'autorité royale étoit très-affoiblie. On crut donc qu'il ſeroit mieux d'aſſembler les Princes du Sang, les principaux Seigneurs, les Miniſtres & pluſieurs Evêques, pour délibérer ſur les maux dont l'Etat & la Religion étoient menacés.

Le Roi écrivit au Roi de Navarre & au Prince de Condé pour les prier de ſe rendre à Fontainebleau ; mais aucun des deux ne rendit une réponſe préciſe : la Cour étoit alors un ſéjour trop agité pour un Prince auſſi irréſolu que le Roi de Navarre. A l'égard du Prince ſon frere, il avoit de fortes raiſons pour ne pas s'y trouver. Il connoiſſoit l'animoſité des ennemis qu'il y avoit, & il ſçavoit que la façon dont il s'étoit juſtifié ſur les reproches qu'on lui avoit faits, avoit laiſſé de terribles impreſſions ſur ſon compte. D'ailleurs il étoit occupé à écouter les plaintes du parti Calviniſte, qui le ſollicitoit vivement de prendre ſa défenſe, & de perdre les Guiſe : l'affluence des Religionnaires qui venoient continuellement le

voir à Nérac pour ſe mettre ſous ſa protection, lui formoit une eſpéce de Cour bien plus flatteuſe que celle de France, dans laquelle on ne le regardoit que comme un Sujet rebelle. 1561

L'obſtination du Prince à demeurer à Nérac augmenta les ſoupçons de la Cour; on y étoit informé de tout ce qui ſe paſſoit dans cette Ville: les Guiſe y avoient des eſpions qui éclairoient de près la conduite du Prince, & qui leur en rendoient un fidéle compte. Le Maréchal de Saint André s'étoit auſſi tranſporté en Guyenne, ſous prétexte de viſiter des terres qu'il avoit dans cette Province; mais ſon unique but étoit de s'informer de ce qui ſe tramoit contre les Guiſe. Le Prince de Condé qui connut bientôt le véritable motif du voyage de ce Maréchal, le reçut très-mal lorſqu'il vint lui rendre viſite à Nérac. Le Courtiſan piqué n'en mit que plus d'aigreur dans le rapport qu'il fit à la Cour des diſpoſitions du Prince.

Cependant l'Aſſemblée des Notables s'ouvrit à Fontainebleau: les Seigneurs y profiterent de la permiſſion qu'on leur donna de dire librement leur avis: ceux qui étoient pour le Aſſem des Not à Fontainebleau le Août.

1560. parti Huguenot parlerent ſi vivement & avec tant de hauteur en faveur de la nouvelle Religion, qu'on vit bien que malgré toutes les meſures qu'on avoit priſes juſqu'alors pour abattre les Calviniſtes, ils devenoient plus formidables que jamais. Le ſeul moyen de les réduire étoit de s'aſſurer des Chefs, & principalement du Prince de Condé; mais comme on ne comptoit pas pouvoir en venir à bout aiſément, on imagina que la tenue des Etats généraux ſeroit une occaſion favorable pour attirer ce Prince où l'on ſouhaitoit. Les principaux Chefs des Huguenots avoient déjà ſollicité pour qu'on tînt cette Aſſemblée, parce qu'ils s'attendoient de s'y former un parti ſi puiſſant, qu'il arriveroit bien du changement dans les affaires. La Cour qui s'y étoit toujours oppoſée, & qui n'avoit tenue l'Aſſemblée de Fontainebleau que pour y ſuppléer, changea alors de ſentiment; de ſorte que le 26 Août, jour de la clôture de l'Aſſemblée, on déclara que les Etats ſeroient convoqués à Meaux pour le dixiéme du mois ſuivant. Le deſſein étoit d'y mander le Prince de Condé & de l'arrêter, ou de le faire déclarer

On indique l'Aſſemblée des Etats à Meaux.

rebelle, s'il refuſoit de s'y rendre.

L'Aſſemblée de Fontainebleau ne fut pas plutôt terminée, qu'on découvrit bien des ſecrets qui firent connoître à la Cour combien il étoit important de s'aſſurer du Prince de Condé. Quoiqu'il eût toujours conſtamment refuſé de venir à Fontaibleau, il avoit cru cependant ne devoir rien négliger pour ſçavoir au juſte ce qui s'y paſſeroit. Il y avoit envoyé un nommé la Sague, Agent du Roi de Navarre, & il l'avoit chargé de différentes lettres pour ſes amis, & lui avoit confié le plan de tout ce qu'il projettoit en faveur des Huguenots & contre les Guiſe. Comme les Seigneurs ne s'étoient pas encore rendus à l'Aſſemblée, la Sague eût le tems de conferer avec eux; il vit le Connétable à Chantilli, & le Vidame de Chartres à Paris; de-là il vint à Fontainebleau, où il trouva un ancien ami nommé Bonval, avec lequel il avoit ſervi en Piémont. Celui-ci lui ayant fait le détail du délabrement de ſa fortune, & du chagrin qu'il avoit contre les Guiſe qui n'avoient nulle attention pour ſes ſervices, la Sague lui dit de patienter encore quel- 1560

1560. que tems, & que l'occaſion ſe préſenteroit bientôt d'avancer ſa fortune. Bonval étonné de ce diſcours, preſſa la Sague de lui parler plus clairement, & enfin il en tira ſous le ſecret un détail des révolutions qui étoient prêtes à éclater.

Bonval qui ne ſçavoit où donner de la tête, crut qu'en trahiſſant ſon ami il racommoderoit bien plus vîte ſes affaires, qu'en lui gardant le ſecret : il alla tout révéler au Duc de Guiſe, qui lui recommanda de bien obſerver la Sague, & de venir l'avertir lorſqu'il partiroit. Celui-ci ayant conçu quelque défiance de Bonval, commença à ſe tenir ſur la réſerve, & lorſqu'il fut prêt de partir, il lui déſigna bien le jour de ſon départ, mais il s'en alla la veille ſans le voir : la Sague ſe préparoit à faire grande diligence pour ſe ſauver en Bearn ; mais les Emiſſaires des Guiſe le rattraperent bientôt, il fut arrêté à Etampes, on ſaiſit tous ſes papiers, & on le ramena à Fontainebleau.

On arrête la Sague, Agent du Prince de Condé.

On fut quelque tems ſans rien découvrir de ce que l'on cherchoit ; les papiers dont la Sague étoit chargé, n'étoient pour la plupart que des

lettres de complimens que les amis du Prince de Condé lui écrivoient ; & lorſqu'il fut interrogé ſur le ſecret dont il étoit dépoſitaire, il nia fortement qu'on lui eût rien confié : il n'y eût que la menace de la queſtion qui le fit parler. Il avoua alors que le Prince de Condé devoit partir bientôt de Bearn, ſous prétexte de ſe rendre à la Cour, & qu'en chemin faiſant il ſe ſaiſiroit de quelques unes des principales Villes : qu'il engageroit le Connétable à ſe rendre maître de Paris, par le moyen du Maréchal de Montmorenci ſon fils qui en étoit Gouverneur ; & qu'après avoir fait révolter la Picardie & la Bretagne par les intelligences qu'il y entretenoit, il viendroit aux Etats ſuivi des troupes des Huguenots ; qu'il ôteroit le gouvernement à la Reine Mere & aux Guiſe, & feroit déclarer le Roi mineur juſqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de 22 ans ; & qu'enfin il ſe feroit déclarer Régent du Royaume avec le Roi de Navarre & le Connétable. Pour prouver la vérité de ſes dépoſitions, la Sague ajouta que ſi on vouloit tremper dans de l'eau les lettres du Vidame de Chartres qu'on lui avoit 1560

1560. priſes, les caracteres paroîtroient ; & qu'on y liroit ce qu'il venoit de dire. Une expérience auſſi facile fut bientôt faite, & l'on trouva les preuves de tout ce que la Sague avoit avancé.

On eut grand ſoin d'empêcher que rien ne tranſpirât de la priſe de la Sague, & de ce qu'il avoit avoué. La Reine & les Guiſe ne penſerent alors qu'à profiter promptement des lumieres qu'on venoit de découvrir. On commença par rappeller des Provinces les perſonnes de conſidération, dont le Prince de Condé comptoit ſe ſervir pour exciter la révolte. On donna ordre aux Gouverneurs de Places de ſe rendre inceſſamment dans leurs départemens, & on y répandit un nombre conſidérable de troupes ſous des Commandans de la fidélité deſquels on étoit ſûr.

Le Prince de Condé fut bien ſurpris quand il reçut la nouvelle de tous ces mouvemens, & il le fut bien davantage lorſqu'il ne vit point reparoître la Sague au tems marqué : après avoir encore attendu quelque tems, il ne douta plus qu'on n'eût découvert quelque choſe de ſes deſſeins. Cependant,

loin de chercher à ſe précautionner contre les ſuites d'une affaire auſſi ſérieuſe, il ne penſa qu'à aller en avant, & il eſſaya d'abord d'exécuter ſon principal deſſein, qui étoit de ſe ſaiſir de la Ville de Lyon, dont il vouloit faire une Place d'armes. Il ſe conduiſit dans cette expédition à peu près comme dans la conjuration d'Amboiſe. Il ne voulut pas paroître en être le chef. Les deux freres Maligni qui avoient toute ſa confiance, furent chargés de conduire cette entrepriſe. 1560

Entrep des Hugu nots ſur Vi le de Lyon.

Cette expédition échoua par les ſoins de l'Abbé d'Apchon, neveu du Maréchal de S. André, qui commandoit dans Lyon à la place de ſon oncle qui n'avoit pas eu le tems d'y arriver. Cet Abbé ſçut prendre ſes précautions ſi à propos, que les Conjurés, après différentes tentatives où ils perdirent beaucoup de monde, furent obligés de ſe retirer : on fit un grand nombre de priſonniers dans cette circonſtance, dont une partie fut pendue ſur le champ, l'autre fut envoyée à la Cour, & l'on apprit d'eux beaucoup de particularités très-fâcheuſes pour le Prince le Condé.

Ces nouveaux éclairciſſemens ſer-

1560. virent beaucoup aux Guiſe pour confirmer le Roi dans le deſſein qu'on avoit formé d'arrêter le Prince. Mais comme on le voyoit à la tête d'un parti conſidérable, on prit d'abord toutes les meſures néceſſaires pour ne pas le manquer. On commença par augmenter la garde du Roi; les Guiſe firent venir quantité de troupes auſquelles ils donnerent des Chefs d'une fidélité à toute épreuve. Ils engagerent enſuite le Roi à changer l'endroit qu'il avoit aſſigné pour la tenue des Etats. Meaux étoit une Place trop foible; & d'ailleurs comme elle étoit pleine de Calviniſtes qui pourroient être dans le ſecret du Prince, c'étoit trop riſquer que d'y amener la Cour. Pluſieurs raiſons déterminerent les Princes Lorrains à demander qu'on s'aſſemblât à Orléans. Cette Ville étoit fortifiée & ſituée au centre du Royaume, d'où il étoit plus facile d'envoyer par-tout les ordres du Roi. D'ailleurs on avoit été informé que Jerôme Grollot, Bailli de cette Ville, avoit tenté de la livrer aux Huguenots: il falloit promptement remédier à ces mouvemens qui pouvoient avoir des ſuites très-funeſtes.

Le Roi décida donc que les Etats généraux ſe tiendroient à Orléans; Sa Majeſté le fit ſçavoir à toutes les Provinces, & donna des ordres pour qu'elles y envoyaſſent au plutôt leurs Députés. Le Roi s'y rendit en perſonne le 18 Octobre, & prit ſon logement à la place appellée de l'Etape, dans la maiſon même du Bailli dont je viens de parler. 1560. On choiſit Orléans à la place de Meaux pour la tenue des Etats.

Ce fut d'Orléans que le Roi écrivit au Roi de Navarre une lettre dont il chargea le Comte de Cruſſol. Sa Majeſté lui mandoit de ſe rendre au plutôt à la Cour, & d'y amener le Prince de Condé, parce que ce Prince ayant été fort chargé par les dépoſitions de pluſieurs témoins, il étoit néceſſaire d'apprendre de lui-même ſa juſtification : le Roi ajoutoit qu'il ſeroit charmé de le trouver innocent des choſes dont on l'accuſoit : il finiſſoit en preſſant le Prince de ſe trouver inceſſamment à la Cour ; & en cas de déſobéiſſance, il le menaçoit de le mettre à la raiſon, & de lui faire connoître qu'il étoit ſon Souverain. Le Roi y mande le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

Le Roi de Navarre fut extrêmement ſurpris de recevoir une lettre

aussi vive : il y répondit avec beau-
1560. coup de soumission, & il supplia le Roi de ne point se laisser prévenir contre le Prince son frere, par des impostures que les ennemis de la Maison de Bourbon ne cessoient de répandre sur son compte. Condé écrivit aussi au Roi, & lui déclara qu'il étoit prêt de se défendre, pourvû qu'on dépouillât ses ennemis d'une autorité dont il abusoient. Au reste, par rapport à l'ordre que le Roi avoit donné pour se trouver aux Etats, ni le Roi de Navarre, ni le Prince, ne donnerent aucune réponse positive.

Comme il étoit aisé de voir que ces Princes n'étoient pas disposés à obéir, & que la crainte d'être arrêtés pourroit bien les déterminer absolument à ne point paroître, le Roi chargea le Maréchal de S. André d'aller les trouver, & de les assurer de sa part & sur sa parole royale, qu'on n'attenteroit en aucune façon à leur liberté; qu'ils auroient au Conseil la place qui convenoit à leur naissance ; & qu'à l'égard du Prince de Condé, on ne le géneroit point sur sa Religion. Le Cardinal de Bourbon leur frere arriva sur ces entrefaites ; ses sollicitations jointes

à celles du Maréchal de S. André, déterminerent enfin les Princes à ſe rendre aux Etats. 1560.

Le Prince de Condé eût plus de peine que le Roi ſon frere à prendre ce parti; il ſçavoit que c'étoit à lui principalement que l'on en vouloit: cependant lorſqu'il eût une fois pris ſa réſolution, rien ne fut capable de le faire changer. La Princeſſe de Condé qui ſçavoit les diſpoſitions de la Cour, lui écrivit pluſieurs lettres à ce ſujet; elle vint elle-même ſur ſa route pour le conjurer de ne pas aller plus loin, & de ne pas ſe fier à la parole d'un jeune Roi peu capable de la garder, étant obſedé comme il l'étoit par les Guiſe. Le Prince de Condé lui répondit qu'il avoit la parole du Roi & de la Reine, ſur laquelle y croyoit devoir compter, & qu'il ſe fondoit encore bien plus ſur la juſtice de ſa cauſe.

La Princeſſe de Condé retourne ſe mari d'allé aux Etats.

Lorſque les Princes furent arrivés à Limoges, ils y trouverent ſept ou huit cens Gentilshommes qui venoient leur offrir de les accompagner & de les défendre contre leurs ennemis: mais le Roi de Navarre les remercia; il leur promit de prendre

leurs intérêts dans l'Assemblée des
1560. Etats, d'y présenter leurs griefs, & de demander la grace de ceux contre lesquels on voudroit procéder. Un d'entr'eux étonné de voir le Roi de Navarre promettre sa protection dans les conjonctures où il se trouvoit, ne put s'empêcher de relever cette parole : *Notre grace ?* dit-il, *Monseigneur, vous serez peut-être fort heureux, si vous obtenez la vôtre en la demandant avec bien de la soumission.*

A quelques lieues de Limoges ils virent venir au-devant d'eux le Maréchal de Termes avec un corps assez considérable de Cavalerie & d'Infanterie : il venoit disoit-il, pour les accompagner, & leur faire rendre sur la route les honneurs qui leur étoient dûs. Il les accompagna en effet, mais d'une façon qui leur fit voir la peur qu'on avoit à la Cour qu'ils ne cherchassent à s'échapper ; car à mesure qu'ils avançoient, le Maréchal avoit soin de les faire suivre par un détachement, pour les empêcher de retourner en arriere.

Le Maréchal de Termes va au devant des Princes.

Ils commencerent alors à se repentir de s'être engagés si imprudemment ; mais il n'y avoit plus moyen

de reculer, ils continuerent leur route jusqu'à Orléans, où ils arriverent le 31 Octobre. Lorsqu'on fut assuré de ces Princes, on commença à ne plus observer aucun ménagement. Personne ne vint au-devant d'eux, & en arrivant aux portes de la Ville, ils les trouverent gardées comme celles d'une Place de guerre les remparts, les rues, les places, tout étoit occupé par de nombreux corps de garde : la maison que le Roi occupoit étoit environnée de troupes. Les Princes croyoient que du moins on leur ouvriroit les portes, mais on le refusa ; ils furent obligés de descendre de cheval dans la rue, & d'entrer par le guichet. On les conduisit d'abord à l'appartement du Roi, où ils trouverent ce Prince accompagné du Cardinal de Lorraine, du Duc de Guise & des Capitaines des Gardes. Le Roi les reçut très froidement, il ne leur parla qu'un moment, & les conduisit tout de suite à la chambre de la Reine Mere. Cette Princesse les reçut avec beaucoup de politesse ; elle feignit d'être sensible aux bruits qui couroient sur leur compte; elle laissa même couler quelques larmes. Le Roi prenant alors la pa-

1560. Ils arrivent à Orléans.

Ils sont reçus froidement par le Roi.

1560. role s'adreſſa au Prince de Condé, & lui reprocha avec aigreur qu'il étoit l'auteur des entrepriſes qu'on formoit contre ſa perſonne & ſon Etat; qu'il avoit ſoulevé ſes Sujets, & allumé le feu de la guerre civile dans différens endroits de ſon Royaume.

Le Prince, ſans ſe déconcerter, répondit que tout ce qu'on lui reprochoit n'étoit qu'une pure calomnie inventée par des ennemis puiſſans qui avoient réſolu ſa perte; qu'au reſte il étoit venu à la Cour appuyé de ſa ſeule innocence, & qu'il étoit prêt de rendre compte de ſa conduite. *Hé bien*, dit le Roi, *afin que la vérité ſoit mieux connue, je ferai tout examiner par les voyes ordinaires de la Juſtice.* Le Roi n'en dit pas davantage, il ſortit à l'inſtant, & ordonna à Maillé-Brezé & à Chavigni, Capitaines de ſes Gardes, d'arrêter le Prince. Ils le conduiſirent dans une maiſon qui étoit ſur la Place de l'Etape, au coin de laquelle on avoit conſtruit une eſpéce de baſtion de brique & une plate-forme qui étoit défendue de quelques petites piéces de canon.

Le Prince de Condé eſt mis en priſon.

Le Roi de Navarre qui étoit préſent à cette ſcène, fut extrêmement

piqué du traitement que l'on faiſoit à ſon frere; il s'en plaignit amerement à la Reine, & lui demanda ſi c'étoit ainſi qu'on tenoit la parole ſolemnelle qu'on lui avoit donnée touchant la ſûreté de ſon frere à la Cour. La Reine toujours affligée en apparence, lui dit pour toute réponſe, qu'elle étoit au déſeſpoir de tout ce qui ſe paſſoit, & elle l'aſſura qu'elle n'y avoit aucune part. 1560.

Ce Prince inſiſta vivement ſur la liberté de ſon frere, & s'offrit pour être ſa caution: il ne ſçavoit pas encore qu'il en auroit eu beſoin pour lui-même. Dans le tems qu'il s'exhaloit en plaintes contre la Cour, il fut abordé par un Capitaine des Gardes, qui le pria de la part du Roi de le ſuivre dans une maiſon voiſine. Ce n'étoit pas tout à-fait une priſon, comme celle du Prince de Condé, mais à cela près il n'avoit guères plus de liberté, il fut toujours gardé à vûe. Le Roi de Navarre gardé à vûe.

Dans le tems que tout cela ſe paſſoit, on s'étoit déjà aſſuré de Grollot, Bailli d'Orléans: le Vidame de Chartres, dénoncé par la Sague, & extrêmement chargé par les lettres qu'on lui écrivoit, étoit auſſi enfermé à la Baſ-

1560. tille. On arrêta Bouchard Chancelier du Roi de Navarre, & la Haye Intendant du Prince de Condé. Madame de Roye belle-mere du Prince & sœur de l'Amiral, fut envoyée au Château de S. Germain-en-Laye. On la soupçonnoit d'avoir eu part à la Conspiration d'Amboise & à tout ce qui s'étoit passé depuis, & l'on comptoit que l'inventaire de ses papiers fourniroit de grandes lumieres pour découvrir toutes les intrigues du parti.

Après avoir pris toutes ces mesures, les Guise se consulterent sur les moyens qu'ils employeroient pour faire périr le Prince de Condé. Il falloit d'abord prévenir le public, & lui faire approuver leurs démarches; c'est ce qui n'étoit pas facile. Les Princes du Sang Royal partagent en France le respect, l'amour, la fidélité que la Nation a pour son Roi, & l'on ne prend jamais parti contr'eux, à moins qu'ils ne manquent à ce qu'ils doivent à leur Souverain & à l'Etat: aussi les Guise eurent-ils soin de dissimuler dans le public leur indisposition particuliere contre le Prince; ils ne parlerent point des entreprises formées contre leurs personnes. Toute leur

leur attention ſe porta à rendre Condé criminel d'Etat. Leurs Emiſſaires répandirent dans le Public, qu'on avoit des preuves certaines que ce Prince avoit été chef de la conjuration d'Amboiſe, & de l'entrepriſe ſur la Ville de Lyon : que l'on ſçavoit par les dépoſitions des conjurés, qu'il avoit deſſein de faire périr le Roi & les Princes ſes freres, pour faire paſſer la Couronne dans la branche de Bourbon : qu'il étoit à la tête de tous les mouvemens que les Calviniſtes faiſoient en France ; & enfin qu'il avoit réſolu de ruiner la Religion Catholique dans le Royaume. 1560. Accuſations contre le Prince de Condé.

Pour appuyer davantage cette derniere accuſation, qui pouvoit faire un grand effet dans un temps où les diſputes de Religion étoient fort animées, ils conſeillerent au Roi d'envoyer un Prêtre dans ſa priſon, pour lui dire la Meſſe. Dès qu'il parut, Condé le renvoya, en lui diſant qu'il avoit bien d'autres choſes à faire qu'à entendre la Meſſe.

On remarqua que ce Prince, au milieu de ſes diſgraces, conſerva toujours une grande liberté d'eſprit, & cette noble fierté que ſa naiſſance & Fierté du Prince.

1560. son caractere lui inſpiroient : quelques-uns de ſes amis ayant eu permiſſion de lui parler dans ſa priſon en préſence de ſa Garde, lui propoſerent différens moyens pour le réconcilier avec les Guiſe. Le Prince rejetta avec hauteur toutes les propoſitions qu'on lui fit ; & comme on s'étoit ſervi du mot d'*Appointement*, qui ſignifie accommodement dans le langage de ce temps, il répondit qu'il ne feroit jamais d'autre appointement qu'avec la pointe de ſa lance.

Ces différens propos étoient rapportés auſſi-tôt aux Guiſe, qui à l'inſtant en faiſoient part au Roi, pour l'aigrir de plus en plus contre le Prince de Condé. On prit enfin la réſolution de lui faire ſon procès dans les formes, & le Roi nomma pour Commiſſaires le Chancelier de l'Hôpital, le Préſident de Thou, Barthelemi Faye & Jacques Viole, Conſeillers au Parlement. Gilbert Bourdin, Procureur Général, & Jean du Tillet, Greffier du Parlement, furent mandés pour y faire les fonctions de leurs Charges.

On lui nomme des Commiſſaires.

Ces Juges s'étant tranſportés à la priſon du Prince, lui firent part des

ordres du Roi, & ſe mirent en devoir de commencer l'interrogatoire; mais il refuſa de répondre à leurs demandes, parce qu'il prétendit que la connoiſſance de ſa cauſe ne leur appartenoit pas, & qu'un Prince du Sang ne pouvoit être jugé qu'au Parlement en préſence du Roi, accompagné des Pairs du Royaume, & toutes les Chambres aſſemblées. 1560.

Le Prince appelle au Parlement.

Le Roi ayant été informé du parti que prenoit le Prince, fit aſſembler le Conſeil, dans lequel on décida que ſon appel étoit nul; & il fut ordonné aux Commiſſaires de paſſer outre & de le déclarer ſuffiſamment convaincu, s'il continuoit à ne pas répondre.

Or annulle ſon appel.

La Princeſſe de Condé juſtement alarmée du ſort funeſte qui menaçoit le Prince, demanda alors avec inſtance qu'on accordât un Conſeil à ſon mari. On ne voulut point lui refuſer cette grace, qui véritablement eſt extraordinaire, lorſqu'il s'agit d'un crime de lèze-Majeſté. Claude Robert & François de Marillac, deux des plus fameux Avocats du Parlement de Paris, furent choiſis pour conſeiller ce Prince. Leur avis fut

d'abord, qu'il continueroit de ne point
1560. répondre devant les Commiſſaires, & qu'il inſiſteroit toujours ſur ſon renvoi au Parlement en préſence des Pairs & les Chambres aſſemblées; & que cependant il appelleroit de l'Arrêt du Conſeil qui déclaroit nul ſon premier appel. Le tout ayant été rapporté au Roi, il ordonna que l'accuſé répondroit devant Robert ſon Avocat, à qui il fut enjoint de demander au Prince ce qu'il avoit à répondre ſur ce qu'on lui objectoit, & de lui faire ſigner ſes réponſes. Il fallut bien en paſſer par-là; & le procès ayant été inſtruit de cette maniere, on en fit le rapport au Conſeil du Roi.

On aſſembla alors un Conſeil extraordinaire compoſé de dix-huit Chevaliers de l'Ordre, de quelques Pairs de France, de Préſidens, de Maîtres des Requêtes & de Conſeillers au Parlement; & le rapport fait de toute la procédure, le Prince, à la pluralité des voix, fut condamné à avoir la tête tranchée. L'Arrêt fut ſigné * de tous ceux qui ſe trouverent au Conſeil, à

Il eſt condamné à mort.

* M. de Thou raconte la choſe différemment *Je crois*, dit-il, *que l'Arrêt de mort*

l'exception cependant du Chancelier & du Sieur du Mortier, qui demanderent quelque tems pour ſe déterminer à une démarche auſſi ſérieuſe. Louis de Beüil Comte de Sancerre, fut le ſeul des Seigneurs qui ne voulut point ſigner, quelque inſtance que le Roi lui fit pour l'y engager ; & ſans chercher aucun détour, il dit à ce Prince qu'il aimeroit mieux mourir que de ſouſcrire à un Jugement rendu contre les Loix. 1560.

Les Guiſe avoient tellement animé le Roi contre le Prince de Condé, que perſonne n'oſoit lui parler en ſa faveur. La Princeſſe vint ſe jetter à ſes pieds, fondante en larmes, & lui demandant avec les inſtances les plus vives la grace de ſon mari : le Roi ne voulut point l'écouter, & il lui

fut dreſſé, & non ſigné : je me ſouviens de l'avoir ouï dire ainſi long-temps après à mon pere, homme vrai & ſincere, à qui cette forme de Jugement avoit toujours déplu. Il ajoutoit que c'étoit lui qui avoit conſeillé aux amis du Prince, qui le ſollicitoit en ſa faveur, d'appeller au Roi & au Parlement.... & de plus de le réuſer lui & les autres Commiſſaires délegués, afin que la connoiſſance de cette affaire leur étant ôtée, le Parlement ſeul en connût. De Thou, liv. 26.

rappellé : le Roi de Navarre & l'Amiral raſſurés par ſa préſence, commencerent à prendre un ton plus haut. Les Guiſe, de leur côté, loin de penſer à quitter la partie, firent toujours bonne contenance, & ſe tinrent plus que jamais ſur leurs gardes. Chacun de ces deux partis avoient des ſoldats prêts à tout entreprendre, & la Ville d'Orléans étoit à la veille de ſe voir en combuſtion, ſi la Reine n'eût été aſſez adroite pour prévenir tous les déſordres. 1560.

Le Prince de Condé eſt mis en liberté.

Le Roi de Navarre, le Connétable & l'Amiral, firent tant d'inſtances auprès de cette Princeſſe, qu'elle leur accorda la liberté du Prince de Condé, mais à condition qu'il partiroit au plutôt d'Orléans, & qu'il ſe retireroit à la Fere en Picardie. Ce Prince refuſa d'abord de ſortir de priſon, & il demanda auparavant qu'on lui fît connoître ſes accuſateurs : il attendit quelques jours pour voir s'ils ſe préſenteroient ; mais perſonne n'étant aſſez hardi pour paroître, il partit accompagné des mêmes Gardes qu'il avoit eus pendant ſa priſon, & ſe rendit d'abord à Ham, où il ſe repoſa pendant quelques jours, après

quoi, il ſe tranſporta à la Fere. Pendant ſon abſence on tint l'Aſſemblée 1560
des Etats, qui s'ouvrit le 13 Décembre. Les différentes ſéances furent principalement employées à prendre des arrangemens convenables pour le gouvernement de l'Etat : la Lieutenance générale du Royaume fut donnée au Roi de Navarre. Le jeune Roi fit publier une amniſtie pour tout le paſſé, & nommément pour ceux qui avoient trempé dans la conjuration d'Amboiſe, en exceptant cependant ceux qui en avoient été les Chefs. Enſuite ſur différentes Requêtes préſentées par les Calviniſtes, on remit à y répondre à une nouvelle Aſſemblée, qui fut indiquée pour le mois de Mai ſuivant.

Quelque temps après la tenue des Etats, le Roi partit d'Orléans & alla à Fontainebleau. Le Prince de Condé s'y rendit au mois de Février, & il eut ſoin d'y paroître peu accompagné, pour ne point exciter de jalouſie. Le lendemain de ſon arrivée il fut admis au Conſeil & parla fortement ſur les accuſations dont on l'avoit chargé; il interpella le Chancelier, & lui demanda s'il avoit quel- 1561

Le Prince préſente Conſeil & juſtifie.

ques preuves à produire contre lui.
1561. Ce Magiſtrat ayant répondu qu'il étoit perſuadé de ſon innocence, les Princes & les Seigneurs qui étoient au Conſeil, dirent la même choſe, & le Roi ordonna à Condé de reprendre la place qui étoit dûe à ſon rang. Le Conſeil donna enſuite un Arrêt qui le déchargea de toute accuſation, & le renvoya au Parlement de Paris pour en obtenir un autre plus ſolemnel.

Le Prince de Condé vint à Paris, & ſe préſenta au Parlement, accompagné du Roi de Navarre, du Cardinal de Bourbon, & de pluſieurs Seigneurs. Pierre Robert, Avocat du Prince, expoſa l'état de ſa cauſe, & fit voir avec quelle injuſtice on avoit paſſé par-deſſus toutes les formalités dans les procédures qu'on avoit faites contre lui. Il repréſenta que s'il n'avoit pas voulu répondre devant les Commiſſaires qui lui avoient été donnés, ce n'avoit point été par aucun reproche que pût lui faire ſa conſcience, mais uniquement pour ne point préjudicier aux droits des Princes du Sang, qui ont le privilege de ne pouvoir être jugés qu'en préſence du Roi dans la Cour des Pairs.

Le Parlement, après quelques formalités, donna un Arrêt, par lequel il déclara le Prince de Condé innocent des crimes qu'on lui avoit imputés, & lui permit de procéder contre les délateurs pour en tirer satisfaction. On fit en même tems la lecture de l'Arrêt qui juſtifioit la Dame de Roye, belle-mere du Prince, du reproche qu'on lui faiſoit d'avoir eu quelque part dans la conſpiration d'Amboiſe. 1561.

Arrêt du Parlement en faveur du Prince de Condé.

Quelque tems après, le Roi s'étant tranſporté à Saint-Germain en Laye, on travailla à réconcilier le Prince de Condé avec le Duc de Guiſe. Ils parurent l'un & l'autre en préſence du Roi & de toute la Cour : la réconciliation fut bientôt faite, parce qu'on étoit convenu de tout auparavant, & même des expreſſions dont on ſe ſerviroit. On en trouve la formule dans les Mémoires de Condé : voici, mot pour mot, comme elle y eſt rapportée.

Réconciliation du Prince de Condé avec le Duc de Guiſe.

Monſieur de Guiſe dira : *Sire, puiſqu'il vous plaît que j'éclairciſſe Monſieur le Prince de Condé de l'opinion qu'il a, je lui dirai ce qui en eſt. Je n'ai, ni ne voudrois, Monſieur, avoir mis en*

avant aucune choſe qui fût contre votre
1561. *honneur, & n'ai été auteur, motif, ni inſtigateur de votre priſon.*

Monſieur le Prince répondra: *Monſieur, je tiens pour méchant & malheureux celui ou ceux qui en ont été la cauſe.*

Monſieur de Guiſe répondra: *Je le crois ainſi, cela ne me taxe de rien.*

Après cette eſpece d'éclairciſſement, le Roi leur ordonna de s'embraſſer, & de vivre enſemble dorénavant en amis & en bons parens: ils s'y engagerent l'un & l'autre, & deux Secrétaires d'Etat, furent chargés de dreſſer un acte de ce qui venoit de ſe paſſer. Cet accommodement occaſionna beaucoup de joie à la Cour, & la Reine donna à ce ſujet un magnifique repas aux Princes & aux Seigneurs les plus qualifiés.

On ne pouvoit guéres eſpérer de ſuites heureuſes d'une réconciliation faite par des ordres ſupérieurs. Les Souverains peuvent bien en ordonner la cérémonie & en regler les démarches, mais ils ne ſçauroient commander au cœur; il ne reçoit jamais d'ordre que de l'attrait qui le guide. Auſſi peu de perſonnes furent les dupes de

ce raccommodement, & l'on s'attendoit bien que les anciennes inimitiés ne tarderoient pas à ſe réveiller : l'occaſion s'en préſenta bientôt, par les querelles que ſuſciterent les affaires de la Religion. 1561.

A l'avenement de Charles IX. à la Couronne, les Huguenots avoient conçu les plus belles eſpérances en faveur de leur parti : l'amniſtie accordée à tous ceux qui avoient eu part aux troubles, & la défenſe qui avoit été faite de procéder contre qui que ce fût au ſujet de la Religion, les rendoient extrêmement fiers : d'ailleurs ils comptoient beaucoup ſur Catherine de Médicis, à qui ils croyoient avoir obligation des ménagemens que l'on venoit d'avoir pour eux. Il eſt vrai que cette Princeſſe ſe conduiſoit avec tant d'habileté, que chacun s'imaginoit l'avoir pour protectrice : tantôt Proteſtante & tantôt Catholique, elle n'avoit d'autre but que ſon propre intérêt, & ſes vues ambitieuſes la portoient indifféremment à ménager l'un ou l'autre parti ſelon les conjonctures, c'eſt-à-dire qu'elle les trompoit tous les deux.

1561. Après avoir rendu d'abord quelques ſervices aux Proteſtans, elle fit rendre le fameux Edit, nommé l'Edit de Juillet, parce qu'il fut publié dans ce mois, par lequel il fut défendu aux Calviniſtes de tenir aucune aſſemblée. Enſuite ſur les plaintes que lui en firent l'Amiral & ceux de ſon parti, elle chercha à les adoucir, en procurant aux Docteurs Religionnaires les moyens de défendre leur doctrine contre les Prélats & les Docteurs Catholiques, dans une des plus ſolemnelles Aſſemblées qu'il y eût eu depuis long-temps : c'eſt ce qu'on appelle le Colloque de Poiſſi, dans lequel on diſputa beaucoup ſans rien conclure.

Edit de Juillet contre les Huguenots.

Le ſeul bon effet qu'avoit peut-être produit le Colloque de Poiſſi, avoit été d'ébranler le Roi de Navarre : des vues d'intérêt firent le reſte. Le Légat du Pape flatta ce Prince de la reſtitution de la Navarre, s'il vouloit ſe détacher des Huguenots. Il lui repréſenta que ceux de ce parti ne méritoient pas ſa protection ; qu'ils n'avoient de confiance que dans le Prince de Condé, dont ils faiſoient par-tout l'éloge comme du plus grand

homme qui fût en France ; qu'il s'en falloit bien qu'ils parlassent de lui d'une façon aussi avantageuse, que c'étoit toujours d'une maniere indécente ; il étoit, selon eux, toujours flotant dans l'incertitude, peu capable de se fixer dans un parti, & encore moins en état de le soutenir. 1562.

Ces différentes raisons jointes encore à d'autres motifs, déterminerent le Roi de Navarre à embrasser le parti Catholique, & à se joindre au Duc de Guise, & au Maréchal de Saint-André, avec lesquels le Connétable avoit aussi contracté depuis peu cette fameuse union, qui fut alors appellée *Triumvirat*. Le Roi de Navarre se détache des Huguenots.

La Reine qui avoit d'abord mépriſé cette ligue, fut un peu étonnée lorſqu'elle y vit entrer le Roi de Navarre ; & l'appréhenſion qu'elle eut que le Connétable & les Guiſe ne tentaſſent bientôt de ruiner ſon autorité, l'engagea à s'unir au Prince de Condé & aux Coligni. La Reine s'unit aux Huguenots.

Condé fut extrêmement flatté de la conduite de la Reine ; il voyoit avec plaiſir, qu'ayant cette Princeſſe dans ſes intérêts, ſon parti en deviendroit d'autant plus puiſſant, qu'il paroî-

troit être celui du Roi. Ce Prince
1562. ſçut ménager ſi adroitement l'eſprit de la Reine, qu'il la détermina à révoquer l'Edit de Juillet peu favorable aux Huguenots. Cette Princeſſe y conſentit, & ne jugeant pas à propos de propoſer cette affaire dans le Conſeil, où le Triumvirat étoit trop puiſſant, elle convoqua une Aſſemblée des Notables à Saint Germain pour le mois de Janvier. Le Connétable & le Duc de Guiſe ayant refuſé de s'y trouver, l'abſence de ces deux Seigneurs leva toutes les difficultés, & la pluralité des ſuffrages fut pour la révocation de l'Edit de Juillet; on lui en ſubſtitua un autre plus favorable aux Huguenots, c'eſt ce qu'on appelle l'Edit de Janvier, par lequel, entre autres articles, on accorda aux Huguenots la permiſſion de tenir leurs Aſſemblées dans les Fauxbourgs ſeulement, & non dans les Villes.

Elle fait révoquer l'Edit de Juillet.

Edit de Janvier favorable aux Huguenots.

Cet Edit occaſionna bien des mouvemens : l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & le Légat, prévoyant tout ce qui en pourroit arriver, & appréhendant d'ailleurs que les chefs du parti ne portaſſent la Reine à faire accorder

de nouveaux avantages aux Religionnaires, ſolliciterent le Roi de Navarre de faire ſortir de la Cour les principaux de la Faction Huguenote. Ce Prince en parla à la Reine, qui n'y conſentit qu'à condition que le Cardinal de Lorraine, le Duc de Guiſe & le Maréchal de Saint-André s'éloigneroient auſſi bien qu'eux. Elle tint ſi ferme là-deſſus, qu'en accordant ce qu'on lui demandoit, elle obtint auſſi ce qu'elle ſouhaitoit. 1562.

Le Duc de Guiſe s'en alla à Joinville, le Cardinal de Lorraine à Reims, le Prince de Condé à Paris, & la Reine avec le Roi quitta Saint-Germain, & ſe rendit à Monceaux auprès de Meaux. Le Prince de Condé quitte la Cour.

Le deſſein du Prince de Condé, en venant à Paris étoit d'y travailler à fortifier ſa faction, tandis que par le miniſtere de ſes Agens il négocieroit en Allemagne auprès des Princes Proteſtans. La préſence de Condé augmenta de beaucoup le nombre des Huguenots qui étoient déja dans Paris, & ſembloit les animer à faire tous les jours de nouvelles entrepriſes. Le Roi de Navarre qui en redoutoit les ſuites, entreprit de faire

On entreprend de le faire ſortir de Paris.

sortir le Prince de cette Ville : mais
1562. comme il vouloit être sûr d'y réussir, il écrivit au Duc de Guise & au Connétable de se rendre au plutôt à Paris, & de n'y venir que bien accompagnés.

Le Duc de Guise partit aussi-tôt de Joinville, où il s'étoit arrêté au retour d'un voyage qu'il avoit fait sur les frontieres d'Allemagne, pour y rompre les négociations du Prince de Condé. Il vint coucher à Dammartin, d'où il partit le lendemain pour se rendre à Paris. En passant par Vassy, petite Ville de Champagne, il y eut un événement qui fut la source des guerres civiles qui déchirerent le Royaume dans la suite. Les Huguenots tenoient alors leur prêche dans une grange qui étoit auprès de l'Eglise où le Duc de Guise alloit entendre la Messe. Les domestiques de ce Seigneur commencerent par maltraiter de paroles les Protestans, ceux-ci rendirent injures pour injures, enfin on en vint aux coups. Le Duc de Guise étant accouru pour faire cesser le tumulte, reçut par hazard un coup de pierre qui lui mit le visage tout en sang. C'en fut assez pour redoubler

Massacre des Huguenots à Vassi

la fureur des gens de ſa ſuite qui tom-
berent ſur ces malheureux, en maſſa- 1562.
crerent une partie, & mirent le reſte en fuite.

Les nouvelles de cet accident ſe répandirent par-tout, chargées de circonſtances plus ou moins odieuſes, ſelon le génie de ceux qui les débitoient. Les Proteſtans ne manquerent pas de faire grand bruit, & le Prince de Condé vint à Monceaux pour en demander juſtice à la Reine. Il lui parla avec véhémence de cet événement, comme d'un attentat à l'autorité du Souverain, qui méritoit le plus ſévere châtiment. Il ſupplia ſurtout cette Princeſſe d'interdire l'entrée de Paris à de cruels meurtriers qui avoient encore les mains teintes du ſang innocent; & il lui repréſenta que ſi l'on ne faiſoit au plutôt un exemple, c'étoit expoſer les deux partis à s'égorger mutuellement. Ce diſcours annonçoit aſſez les diſpoſitions de Condé à l'égard des Guiſe: en effet, ce Prince depuis cet inſtant ne penſa plus à diſſimuler, il ſe déclara ouvertement contre les Princes Lorrains.

Le Prince de Condé emporte ſes plaintes à la Cour.

Quoique Condé eût un parti con-

ſidérable dans Paris, celui des Catho-
1562. liques étoit encore le plus fort. Ce Prince eut le déſagrément d'y entendre faire publiquement l'éloge du Duc de Guiſe ſur le maſſacre de Vaſſy ; & il fut pour ainſi dire témoin des tranſports des Pariſiens, & des acclamations, au milieu deſquelles ce Duc fut reçu lorſqu'il fit ſon entrée dans la Ville. Ce ne fut pas le ſeul chagrin que Condé eut à eſſuyer à l'occaſion de l'arrivée du Duc de Guiſe. Ce Seigneur eut une longue conférence avec le Prevôt des Marchands, dont le réſultat fut, que ce Magiſtrat ſe tranſporteroit à la Cour, pour repréſenter au Roi de Navarre la néceſſité qu'il y avoit de faire ſortir au plutôt de Paris, celui que les Huguenots regardoient comme leur Chef, & ſous la protection duquel ils menaçoient de faire des entrepriſes qui mettroient tout en déſordre dans la Capitale du Royaume.

Le Roi de Navarre ſe rendit auſſitôt à Paris & vint prier le Prince de Condé de s'en éloigner ; parce que, lui diſoit-il, ſa préſence alarmoit le peuple, & enhardiſſoit les mutins qui croiroient le ſervir en excitant quel-

que tumulte. Condé ne reçut pas trop bien les avis du Roi de Navarre; & loin de consentir à sortir de Paris, il lui fit voir qu'il étoit intéressant pour son honneur & pour la sûreté de son parti, de ne pas s'en éloigner. Le Roi de Navarre informa la Reine de tout ce qui venoit de se passer entre son frere & lui; & après lui avoir exagéré les inconvéniens d'un plus long séjour de ce Prince dans Paris, il sollicita un ordre pour l'en faire sortir. 1562.

Le Prince de Condé a ordre de sortir de Paris.

La Reine eut bien de la peine à accorder ce qu'on lui demandoit; elle voyoit bien que c'étoit un piége que les Triumvirs lui tendoient. Cependant, comme il y avoit véritablement quelque apparence d'une sédition prochaine, elle crut ne pouvoir se dispenser de la prévenir, en obligeant le Prince de Condé de s'éloigner de Paris. Elle chargea le Cardinal de Bourbon, frere du Prince, de lui annoncer les ordres de la Cour, & de le prier de s'y soumettre. Le Prince obéit, mais ce ne fut pas sans se promettre de se venger bientôt de l'insulte qu'on lui faisoit: il se retira à **Meaux**, & de-là la Ferté-au-Col,

petite place ſur la Marne, qui lui appartenoit.

1562.

L'abſence de ce Prince cauſa beaucoup de joie aux Triumvirs, mais elle ne les tranquilliſa pas ; ils ſçavoient qu'il lui venoit des partiſans de toutes les parties du Royaume, & que ſon deſſein étoit de ſe rendre maître de la perſonne du Roi, afin de pouvoir donner la qualité de rébelle au parti qui lui étoit oppoſé : ils réſolurent de le prévenir, & de ſe rendre au plutôt à la Cour pour exécuter leur projet.

Les Triumvirs profitent de ſon abſence pour ſe rendre maîtres de la perſonne du Roi.

Le Roi & la Reine avoient quitté Monceaux pour aller à Fontainebleau : les Triumvirs s'y tranſporterent avec une nombreuſe ſuite ; & le Roi de Navarre qui leur étoit alors entiérement dévoué, déclara à la Reine en arrivant le ſujet de leur voyage : il lui repréſenta que ſa qualité de Lieutenant Général du Royaume, le rendant reſponſable de la perſonne du Roi, il ne pouvoit le voir éloigné de ſa Capitale, dans un tems où il ſçavoit que les Huguenots aſſembloient des troupes pour enlever ce jeune Prince ; & qu'il étoit de la derniere importance de le mener

Le Roi de Navarre ſollicite la Reine de ramener le Roi à Paris.

au

au plutôt à Paris, où il ſeroit en ſûreté. 1562.

La Reine étonnée d'une pareille déclaration, fit tout ce qu'elle put pour détourner le Roi de Navarre du parti qu'il propoſoit; elle lui repréſenta adroitement le tort que feroit à ſa réputation une conduite ſi violente à l'égard du Roi, & que ce ſeroit fournir au Prince de Condé des prétextes aſſez plauſibles pour juſtifier la guerre civile, où les Huguenots tâchoient de l'engager. Cette Princeſſe habile ajouta d'autres raiſons qui ébranlerent le Roi de Navarre, il ſe rendit. La Reine refuſe d'abord.

Le Duc de Guiſe, qui connoiſſoit les artifices de la Reine & le caractère du Prince, ſe doutoit bien de ce qui devoit arriver: il l'attendit au ſortir de ſa conférence avec cette Princeſſe; & ſur le rapport qu'il lui fit des raiſons ſpécieuſes qui l'avoient obligé à ne pas le preſſer davantage, Guiſe plus habile & moins facile à éblouir, lui fit voir toute la foibleſſe des vains prétextes qu'on lui avoit allégués; & lui fit comprendre d'ailleurs, qu'ayant commencé à propoſer les démarches qu'ils avoient con- Elle eſt bleſſée d'y conſentir.

certées, il étoit d'une conſéquence
1562. infinie de ne point faire les choſes à demi : que le Prince de Condé, dont le parti groſſiſſoit tous les jours, avoit le même deſſein qu'eux, & que ſi on ne bruſquoit actuellement ce qu'on avoit réſolu, ce Prince auroit le tems de venir à la Cour, de ſe ſaiſir de la perſonne du Roi, & qu'alors ils deviendroient eux-mêmes la fable de toute l'Europe : qu'il falloit donc abſolument qu'il retournât à l'inſtant chez la Reine, & que ſans entrer dans aucun détail, il lui dit clairement que c'étoit une affaire conclue, & qu'il falloit partir.

Le Connétable qui étoit alors avec le Duc de Guiſe, ayant appuyé fortement les raiſons de ce Seigneur, le Roi de Navarre s'arma de réſolution, retourna chez la Reine, & lui parla dans les termes dont on étoit convenu. La Reine étonnée ne répondit que par des larmes ; le jeune Roi qui la vit pleurer, pleuroit auſſi. Cependant il n'y eut pas moyen de reculer, & la Reine donna elle-même des ordres pour partir. On peut juger de la conſternation où étoit alors cette Princeſſe impérieuſe, de ſe voir ré-

duite ſous la domination des Guiſe, malgré toutes les meſures qu'elle avoit priſes pour l'éviter. 1562.

Le Roi & la Reine ſa mère partirent dès le même jour, & allerent à Melun ; le lendemain ils ſe rendirent à Vincennes, & le jour ſuivant à Paris. Au milieu de tous ces mouvemens, cette Princeſſe uniquement occupée de la conſervation de ſon crédit, écrivit lettres ſur lettres *.

* Catherine de Médicis écrivit conſécutivement juſqu'à ſept lettres au Prince de Condé pour lui demander du ſecours : on n'en a conſervé que quatre que l'on trouve dans les Mémoires de Condé, *Tome III, page 213 & ſuivantes*. Dans la ſeconde, la Reine recommandoit au Prince de brûler ſes lettres auſſi-tôt après les avoir lûes : mais Condé n'en fit rien. Comme il ſçavoit de quelles conſéquences elles pourroient être un jour pour le juſtifier d'avoir pris les armes, il eut ſoin de les garder ; & de peur que quelque accident ne les lui enlevât, il chargea Jacques Spifame (Huguenot alors, mais auparavant Evêque de Nevers) de les porter à la Diete Impériale qui devoit ſe tenir à Francfort au mois de Novembre 1562, pour y faire appoſer le Sceau de la Chancellerie de l'Empire. Ces lettres furent lûes ; on en tira une copie qui fut collationnée ſur l'original, à laquelle on mit le Sceau de l'Empire. Le Maréchal de Tavanes rapporte dans ſes Mé-

au Prince de Condé, pour le conjurer
1562. inſtamment de prendre la défenſe du
La Reine demande du ſecours au Prince de Condé. Roi & la ſienne contre les ennemis de l'Etat, qui les tenoient en captivité.

Le Prince de Condé reçut ces nouvelles vers la fin de la Semaine ſainte : il ramaſſa auſſi-tôt ſes troupes, & lorſque tout fut en état, il ſe mit en marche le jour de Pâques 19 de Mars, après avoir fait la Cêne à Meaux, & il s'approcha de Paris. L'arrivée de
Condé ſe préſente devant Paris. Condé à la tête de ſes troupes mit l'alarme parmi les Pariſiens, on redoubla la garde des Portes, il y eut des troupes commandées pour garder les murs, & l'on tendit des chaînes dans toutes les rues. Le Cardinal de Bourbon qui étoit auprès du Roi, chargea d'Alégre d'aller de ſa part trouver le Prince ſon frere pour le prier de ne faire aucun acte d'hoſtilité, & de faire attention que ſa qualité de Prince du Sang l'engageoit plus

moires, que Catherine écrivit auſſi pluſieurs lettres au Canton de Berne, pour le prier d'aſſiſter les Huguenots, & de faire des levées pour eux. Il ajoute que ces lettres furent inſerées dans les Regiſtres de la République de Suiſſe. *Tavanes, page 249.*

qu'aucun autre à ne rien entreprendre contre le bien de l'Etat. 1562.

Comme le deſſein du Prince n'étoit pas d'attaquer Paris, il ne fit aucune difficulté de s'éloigner; il fit dire à ſon frère qu'il n'avoit jamais eu intention d'inſulter une Place où le Roi ſe trouvoit, & que pour calmer les eſprits il alloit partir à l'inſtant, ſi on vouloit l'aſſurer de la liberté du paſſage ſur le pont de S. Cloud. Comme on ne demandoit pas mieux que de le voir un peu loin, on lui accorda ce qu'il voulut, & il partit.

Il ſe retire & va à Orléans.

Condé paſſa donc à S. Cloud, & tourna enſuite du côté de Montlhéri pour ſe rendre à Orléans, dont il avoit deſſein de faire ſa place d'armes, en cas qu'il fût obligé de faire la guerre. Il s'étoit déjà aſſuré des Huguenots de cette Ville par l'entremiſe de d'Andelot, frère de l'Amiral, qu'il y avoit envoyé ſecretement pour ſonder leurs diſpoſitions. Dès que ce Seigneur eut pris toutes les aſſurances convenables, il revint au plus vîte trouver le Prince qu'il rencontra ſur la route; il l'inſtruiſit de tout, & repartit à l'inſtant pour s'emparer des portes d'Orléans. Trois cens hommes

de ſes troupes ſe rendirent maîtres
1562. d'abord de la porte de Saint Jean. Tripier de Montereau *, Lieutenant de Roi de cette Ville, ſous les ordres du Prince de la Roche-ſur Yon, qui en étoit Gouverneur, y accourut auſſi-tôt avec une partie des Gendarmes de la Compagnie de Cipierre, & ſoutint avec vigueur les efforts des Huguenots.

Cependant d'Andelot envoyoit couriers ſur couriers au Prince de Condé, pour l'avertir de s'avancer en toute diligence. Ce Prince avoit été arrêté pendant quelque temps à Argenville par des lettres de la Reine, qui lui faiſoit eſpérer un accommodement, mais ce n'étoit que pour l'amuſer; car on ſçut bientôt que cette Princeſſe avoit donné ordre à d'Etrées, Grand Maître de l'Artillerie de France, de ſe rendre à Orléans, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Huguenots. La ſituation où ſe trouvoit d'Andelot, détermina le Prince à ne rien écouter davantage: il partit avec ſes troupes, & arriva à Orléans dans le tems que d'Andelot, accablé par la multi-

* M. de Thou dit *Monterud*.

tude, étoit prêt d'abandonner la partie. Ce renfort termina l'affaire ; Montereau demanda ſeulement la permiſſion de ſe retirer, & il l'obtint. 1562. Il ſe rend maître d'Orléans.

Dès que le Prince de Condé ſe fut aſſuré d'Orléans, & qu'il y eut établi la tranquillité, il écrivit à toutes les Egliſes Proteſtantes, pour les exhorter de lui envoyer promptement des ſecours d'hommes & d'argent. Il publia en même tems un manifeſte, dans lequel il expoſoit fort au long les raiſons qui l'engageoient à prendre les armes contre le Triumvirat : il reprochoit à ceux de cette faction de vouloir entreprendre d'ôter la liberté de conſcience, que le Roi avoit accordée par ſes Edits : il rappelloit le maſſacre de Vaſſi, & la violence qu'ils exerçoient contre la perſonne ſacrée du Roi, en le retenant à Paris comme priſonnier avec la Reine. Manifeſte du Prince de Condé.

» Il n'y a perſonne, diſoit le Prince, » dans ce Mémoire, qui ne voye quels » ſont les deſſeins de ceux qui com- » poſent le Triumvirat ; c'eſt d'abord » d'établir leur fortune ſur les ruines » du Royaume ; de s'emparer enſuite » de toute l'autorité & de toutes les » forces de la Royauté ; d'oppoſer le

» nom reſpectable de Roi à ceux qui
1562. » ſont les véritables vengeurs de la
» tranquillité publique & de la Ma-
» jeſté Royale; de dominer ſeuls ſou-
» verainement ; de rendre odieux le
» Prince de Condé; de faire caſſer les
» Edits, ou de les rendre inutiles, &
» de diſpoſer à leur gré des Loix &
» des Réglemens, même de ceux qui
» ont été faits par tous les Ordres du
» Royaume.

Cette piéce étoit ſuivie d'une proteſtation, dans laquelle il aſſuroit qu'il ne prenoit les armes par aucun intérêt particulier, mais uniquement pour ſatisfaire à ce qu'il devoit à Dieu, au Roi, à ſa Patrie; pour procurer au Roi & à la Reine la liberté qu'on leur avoit ôtée, & pour empêcher que les nouveaux Miniſtres qui s'étoient emparés du Gouvernement, ne continuaſſent à envahir les ſommes conſidérables qu'on avoit levées ſur tous les Ordres du Royaume, pour payer les dettes de l'Etat. Il demandoit à la Reine, au nom de toute la Nobleſſe, qu'elle ſe tranſportât avec le Roi dans telle Ville du Royaume qu'elle jugeroit à propos, & que de-là elle demandât

aux deux Partis de déſarmer ; & il promettoit que de ſa part il obéiroit à tout ce qui lui ſeroit ordonné, pourvû cependant que ſes adverſaires lui en montraſſent l'exemple ; & il ajoutoit que s'ils vouloient faire autrement, il ſacrifieroit ſa vie & celle de cinquante mille hommes, qui périroient comme lui, pour ſoutenir l'autorité du Roi & de la Reine. Il finiſſoit en ſuppliant la Reine, en cas qu'elle ne voulût pas partir de l'endroit où elle étoit d'ordonner du moins aux Guiſe, au Connétable, & au Maréchal de S. André, de ſe retirer dans leurs maiſons : & à ſon égard, il aſſuroit que quoiqu'il ne pût pas être renvoyé de même, à cauſe de l'honneur qu'il avoit d'appartenir au Roi, & d'être Prince de ſon Sang, il ſe retireroit néanmoins, & feroit déſarmer tous ceux qui avoient pris les armes ſous ſes ordres. Cette piéce eſt datée d'Orléans le 8 Avril 1562, & eſt ſignée *Loys de Bourbon.* 1562.

Il écrit aux Princes d'Allemagne.

Ce Prince écrivit deux jours après une lettre circulaire à tous les Princes d'Allemagne, en leur adreſſant ſon manifeſte & ſa proteſtation, &

1562. il les prioit inſtamment de ſoutenir & d'appuyer de toutes leurs forces une guerre qu'il n'avoit entrepriſe que pour la gloire de Dieu, la liberté du Roi, & le bien de l'Etat. Il ſigna enſuite l'onzième d'Avril une aſſociation avec les Princes, Chevaliers de l'Ordre, Seigneurs, Capitaines, Gentilshommes, & autres de tous états, qui l'étoient venus joindre, par laquelle ils juroient obéiſſance à lui & à ceux qui ſeroient nommés de ſa part, juſqu'à ce que le Roi fût majeur.

L'Electeur Palatin ayant mandé au Prince de Condé, que la plûpart des Princes d'Allemagne interprétoient diverſement les raiſons alléguées dans ſon mémoire, pour juſtifier la guerre qu'il allumoit en France; ce Prince écrivit le 20 d'Avril à l'Empereur Ferdinand, pour l'inſtruire en détail des raiſons qui l'avoient forcé à prendre les armes; il accompagna ſa lettre de ſon manifeſte & de ſa proteſtation.

Condé publia encore, peu de tems après ſon premier écrit, un ſecond mémoire, dans lequel il s'étendit ſur les malheurs que les Guiſe avoient

attirés ſur la France par leur ambition, depuis le Règne de François I. jusqu'alors. Il adreſſa l'un & l'autre au Parlement, mais il en reçut une réponſe dont il n'eut pas lieu d'être ſatisfait; on y détruiſoit, avec tout le reſpect qui étoit dû à ſa naiſſance, les raiſons principales ſur leſquelles il ſe fondoit pour prendre les armes. Le Parlement l'exhortoit ſur la fin de ſa lettre à ſe ſouvenir de ſa qualité de Prince du Sang, qui l'obligeoit plus que tout autre à conſerver les droits de la Couronne & le bien de l'Etat. 1562. Le Prince écrit au Parlement. Réponſe du Parlement.

Le Duc de Guiſe & le Connétable publierent auſſi des manifeſtes, auſquels on répondit, & toutes ces différentes répliques ne firent qu'aigrir les eſprits de plus en plus. Pendant qu'on écrivoit de part & d'autre, on prenoit en même-tems des meſures plus ſérieuſes. On publioit au nom du Roi le ban & l'arrière-ban; & le Prince de Condé faiſoit venir du ſecours de toutes les parties du Royaume.

La Reine au milieu de tous ces mouvemens, penſoit toujours à recouvrer ce pouvoir abſolu que le

Triumvirat lui avoit enlevé ; elle entendoit avec plaiſir les plaintes, & même les invectives que les différens Ecrits publioient contre cette confédération. Cependant comme elle ne vouloit pas que l'avantage tournât entierement vers le parti oppoſé, elle s'appliqua à chercher des moyens de conciliation, dans l'eſpérance de pouvoir balancer l'autorité de l'un & de l'autre, ou plutôt de les affoiblir tous les deux.

1562.

Il y eut alors des propoſitions de Paix. Condé en écrivit à la Reine le premier jour du mois de Mai, & il envoya l'Abbé de Saint Jean de Laon, pour conférer ſur les articles. Le Prince perſiſtoit toujours à demander que le Roi congédiât de la Cour les Guiſe, le Connétable & le Maréchal de Saint-André, & qu'ils reſtaſſent éloignés juſqu'à la majorité du Roi. Il promettoit à ces conditions de mettre bas les armes, & de ſe retirer auſſi-tôt chez lui ; il offroit même de donner pour ôtage de ſa parole, le Marquis de Conti, ſon fils aîné, & ſes autres enfans.

Condé fait des propoſitions de paix.

Il y eut une longue réponſe à cette lettre, dans laquelle la Cour expli-

quoit assez clairement ses intentions. Le Roi déclaroit ne vouloir point éloigner de sa Cour les Guise, Montmorenci, ni Saint-André, parce qu'ils étoient très-zélés pour son service & pour le bien de l'Etat : que cependant pour faire voir avec quel empressement ils souhaitoient la tranquillité publique, ils s'offroient d'eux mêmes à quitter la Cour, pourvû que tous ceux qui avoient pris les armes, & s'étoient assemblés à Orléans, se retirassent chacun chez soi. On ajoutoit qu'on ne prétendoit pas mettre le Prince de Condé au rang de ceux dont ils exigeoient qu'ils se retirassent dans leurs maisons ; qu'au contraire on le prioit instamment de venir à la Cour, & d'y tenir auprès du Roi le rang attaché à sa naissance & à sa dignité. Cette lettre fut signée du Roi, de la Reine, du Roi de Navarre, contresignée par l'Aubepine, Secrétaire d'Etat. 1562. Réponse la Cour.

Le Prince de Condé ne fut point d'avis de déférer à cette invitation ; ç'auroit été en effet risquer beaucoup que de mettre bas les armes ; & de paroître ainsi uniquement appuyé sur son bon droit, dans une Cour où le

nom & les forces du Triumvirat imprimoient la terreur dans tous les esprits. 1562.

Les Seigneurs qui formoient cette confédération, présenterent dans le même tems deux requêtes extrêmement vives contre le parti Protestant. Elles furent bientôt rendues publiques, & le Prince de Condé y fit une violente réplique qui parut peu de jours après.

Requêtes des Triumvirs.

Réponse du Prince de Condé.

Ce Prince n'y omit rien de ce qui pouvoit rendre ses ennemis odieux: il faisoit voir que les écrits qu'ils qualifioient de requêtes étoient, à proprement parler, des Edits concertés avec le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'Espagne, dans lesquels, sans aucun égard pour la Religion ni pour la Majesté Royale, ceux qui en étoient les auteurs n'avoient consulté que leur propre intérêt & leur cupidité. Il entre ensuite dans le détail des désordres que les Triumvirs ont occasionnés dans le Royaume: il rappelle les massacres commis par leurs ordres à Vassi, à Sens, à Abbeville, & dans plusieurs autres Provinces du Royaume; leurs entreprises contre le Roi qu'ils retenoient

captif, & contre la Reine qu'ils avoient menacée de réléguer dans sa maison de Chenonceaux, & même de la faire mourir, si elle ne favorisoit leurs pernicieux desseins. Après avoir rapporté beaucoup d'autres griefs, le Prince vient à la demande que les Triumvirs avoient faite, qu'on déclarât rebelles & ennemis du Roi ceux qui avoient pris les armes: il y répond avec une hauteur & en des termes qui dûrent mortifier la vanité de ses ennemis. *Cet article*, dit Condé, *mérite toute autre réponse qu'un écrit; & j'espère dans peu de jours les aller trouver, & examiner avec eux les armes à la main, s'il appartient à un étranger & à deux petits compagnons tels que ceux là, de prononcer une sentence contre un Prince du Sang, & contre la plus grande partie de la première Noblesse de ce Royaume.* 1562.

Le ton fier qui règne dans cette réponse convenoit assez à un Prince du caractère & de la naissance de Condé. Il n'y avoit cependant presque point d'autre part que de l'avoir lûe & signée. C'étoit l'ouvrage de Montluc, Evêque de Valence, frère du fameux Blaise de Montluc, mort

Maréchal de France. Ce Prélat, qui
1562. étoit d'un eſprit entiérement délié, & fin courtiſan, étoit Catholique en apparence pour conſerver ſon Evêché, mais il s'étoit fait réellement Huguenot pour avoir la liberté de ſe marier *: auſſi peu ſcrupuleux en fait d'amitié qu'en matière de Religion, il étoit intime des Guiſe, & il avertiſſoit Condé de tous leurs projets; il l'aidoit de ſes avis, & lui fourniſſoit ce qu'il avoit à répondre. Comme cet Evêque ne quittoit point la Cour, & que d'ailleurs il étoit dans l'intimité de la Reine, il étoit à portée d'inſtruire le Prince des détails les plus ſecrets.

Après qu'on eut négocié en vain de part & d'autre, il fallut enfin en venir à prendre les armes. L'armée deſtinée contre le Prince de Condé s'aſſembla aux environs de Paris. Elle étoit compoſée de quatre mille hommes de Cavalerie & de ſix mille Fan-

On prend les armes de part & d'autre.

* Jean de Montluc, Evêque de Valence & de Die, épouſa une Demoiſelle nommée *Anne Martin*, dont il eut Jean de Montluc, plus connu ſous le nom de Baligni. Il fut légitimé en 1567. Henri IV. le fit Maréchal de France en 1594, & lui donna Cambrai en Souveraineté.

ſſins, auſquels devoient ſe joindre quelques Régimens Suiſſes qui attendoient leurs ordres ſur les confins de la Bourgogne. Le Roi de Navarre, accompagné du Triumvirat, ſe mit à la tête de cette armée avec une bonne artillerie, & s'avança vers Châteaudun. 1562.

Le Prince de Condé ſe mit auſſi en campagne avec trois mille chevaux & ſept mille hommes d'infanterie, & alla établir ſon camp à quatre lieues d'Orléans. Il ſe poſta de façon qu'il couvroit cette Ville, d'où il recevoit facilement des convois, ſans que l'armée Catholique pût l'inſulter.

Les Généraux de l'Armée Royale avoient réſolu dès leur départ de Paris de bruſquer une attaque auſſi tôt qu'ils ſe trouveroient en préſence des troupes Huguenotes. Cette ardeur ſe ralentit, lorſqu'ils virent les meſures que le Prince de Condé avoit priſes : il s'étoit retranché de façon qu'on ne pouvoit guères l'attaquer avec quelque eſpérance de ſuccès. La Reine charmée de ce contre-tems, crut devoir ſe ſervir de cette conjoncture pour reprendre la voie de la négociation : elle envoya l'Evêque de Valence au Prince de Condé, pour lui de-

La Reine fait demander une entrevûe au Prince de Condé.

mander de ſa part une entrevûe : on
1562. régla le nombre des perſonnes qui formeroit l'eſcorte que chacun ameneroit avec ſoi, & la petite Ville de Touri en Béauce fut déſignée pour le lieu de la conférence.

La Reine y vint à cheval accompagnée du Roi de Navarre, avec trente-ſix Cavaliers. Le Prince de Condé s'y rendit avec l'Amiral, & un pareil nombre de gens de cheval Les eſcortes reſterent éloignées à une certaine diſtance, & les Chefs s'avancerent pour conférer enſemble. Le Prince de Condé demanda que les Triumvirs quittaſſent la Cour, & que l'Edit de Janvier fût obſervé. La Reine répondit ſur le premier article qu'elle ne le vouloit pas ; & ſur le ſecond, elle lui dit qu'elle n'en étoit pas la maîtreſſe, parce que le Clergé, une grande partie de la Nobleſſe & preſque tout le Peuple s'y oppoſoit.

Conférence entre la Reine & le Prince de Condé.

Cette Princeſſe, en refuſant ces articles, faiſoit néanmoins entendre qu'elle auroit bien ſouhaité pouvoir les accorder : mais le Roi de Navarre eut moins de ménagement, il uſa même de quelque dureté dans ſes expreſſions. Condé qui n'étoit pas patient, lui

ı; ils ſe piquerent, la confé-
: rompit. 1562.

:ince de retour à Orléans, ren-
pte à ſes Confédérés de tout ce
)it paſſé à Touri; & après avoir
ırs avis, il écrivit à la Reine Condé écrit à la Reine.
)it impoſſible de faire une paix
tant que les Triumvirs & leur
ıeſteroient armés, & que ceux
parti ne ſouffriroient jamais
s gens qui avoient eu la har-
e le condamner lui & ſes Con-
comme des rebelles, reſtaſſent
l:ns leur propre cauſe. Cette
ſt du 11 Juin. Deux jours après
it au Roi de Navarre, pour lui
es reproches ſur la conduite
:noit à la Cour, & ſur l'union
quelle il vivoit avec les Guiſe,
navoir eſſuyé les traitemens les
l eux. Il proteſtoit cependant
ſin de ſa lettre, qu'il pouvoit
rs compter ſur ſon attachement,
ni lui ni ſes Confédérés n'a-
aucun deſſein de lui manquer.

de Condé & ſes Confédérés, & leur
1562. commander de mettre les armes bas, de rendre les Villes dont ils s'étoient emparés, & de ſe rendre chez eux, avec promeſſe cependant que le Duc de Guiſe, le Connétable & Saint André feroient la même choſe, dès que le Prince auroit obéi. On s'engageoit de plus, s'ils obéiſſoient, à faire publier une amniſtie pour tout le paſſé.

Toutes ces menaces, loin d'intimider les Huguenots, les animerent encore davantage. Ils s'engagerent par un nouveau ſerment à obſerver ſcrupuleuſement l'aſſociation qu'ils avoient déjà jurée entr'eux, & ils reconnurent de nouveau le Prince de Condé pour leur Chef.

Le peu d'eſpérance qu'il y avoit de réduire ce parti, ne rebuta point la Reine ni le Roi de Navarre; on entama encore de nouvelles négociations par l'entremiſe du Comte de Villars & de François de Scepeaux (depuis Maréchal de la Vieille ville). Comme on propoſoit toujours les mêmes choſes, on fit auſſi les mêmes réponſes; & après bien des allées & des venues, les armées ſe mirent en campagne de part & d'autre. L'affaire com-

On ſe met en campagne de part & d'autre.

mençoit à devenir ſérieuſe ; mais on remit encore de nouvelles propoſitions ſur le tapis, & l'on convint d'une ſuſpenſion d'armes pour ſix jours. 1562.

La Reine écrivit au Prince de Condé des lettres remplies des expreſſions de l'amitié la plus tendre : elle le conjuroit de venir la trouver, & elle l'aſſuroit que ſur la garantie qu'il lui donneroit de faire exécuter les conditions auſquelles on feroit la paix, le Triumvirat s'éloigneroit de la Cour, qu'on mettroit les armes bas, & que chacun s'en iroit chez ſoi. Nouveau projet d'accommodement.

Condé qui étoit bien aiſe de faire voir qu'il ne ſouhaitoit que la paix, & qu'il étoit prêt à tout faire & à tout riſquer pour l'obtenir, demanda à ſes Confédérés la permiſſion de ſe rendre au rendez-vous que la Reine lui indiquoit. Comme le Prince paroiſſoit ſouhaiter faire cette démarche, perſonne ne voulut s'y oppoſer ; cependant avant que de s'y expoſer, on le pria d'écrire encore à la Reine, & de lui envoyer un précis de leurs demandes. Voici comme elles ſont énoncées dans les mémoires de ce Prince.

» Avant toutes choſes, Meſſieurs de » Guiſe, le Connétable, & le Maré-

» chal de Saint André, ſe retirerent
1562. » dans leurs maiſons; & au moment
» de leur départ, nous ſupplions très-
» humblement Monſeigneur le Prince
» de Condé de s'aller conſigner entre
» les mains de la Reine & du Roi de
» Navarre, pour être caution & ga-
» rant de notre fidélité : de prêter en
» notre nom ſerment entre les mains
» de la Reine & du Roi de Navarre,
» & de promettre que nous obéirons
» promptement à tout ce qui nous ſera
» commandé de leur part pour le ſer-
» vice du Roi, &c. « Cet écrit eſt daté du 23 de Juin.

Le Prince de Condé écrivit auſſitôt à la Reine pour lui communiquer les propoſitions de ſes Confédérés. Cette Princeſſe fit réponſe dès la nuit ſuivante, & manda qu'elle acceptoit avec joie le parti qu'il lui propoſoit. Ce fut l'Evêque de Valence qu'elle chargea de cette commiſſion. Ce ruſé négociateur qui voyoit les avantages qu'il pouvoit retirer, ſi la Reine reſtoit ſeule maîtreſſe à la tête des affaires, conſeilla au Prince de Condé d'ajouter aux propoſitions qu'il devoit faire, celle de ſortir même hors du Royaume, pourvû que les Trium-

s'en allaſſent dans leurs maiſons
ans leurs Gouvernemens. Il ne 1562.
oit point que ceux-ci n'acceptaſ-
:e parti avec beaucoup de plaiſir,
n'avoir plus en tête un ennemi
redoutable que Condé : alors la
e débarraſſée des perſonnes qui
ıçoient ſon autorité, devoit ren-
lans tous ſes droits, & jouir de
:s les prérogatives que ſa qualité
onnoit.

ondé vint donc trouver la Reine, **Conférence entre la Reine & le Prince de Condé.**
fut très-bien reçu ; elle lui per
même de demander quelques-uns
rincipaux de ſon parti pour faire
cour au Roi, & en même-tems
aſſiſter aux conférences. Les plus
idérables de ceux qui vinrent au
du Roi, furent l'Amiral de Co-
, le Prince de Porcien, la Ro-
ucault, Rohan, Genlis, Gram-
t, Parthenai-Soubiſe & de Pien-
Condé les préſenta à la Reine, qui
donna les plus grands témoigna-
l'amitié, & les pria avec inſtance
availler de concert avec elle pour
re la paix à l'Etat.

ans la première conférence tenue
ſujet, le Prince réitera contre
riumvirs les plaintes qu'il avoit

déjà formées tant de fois contre eux ;
1562. il insista sur leur éloignement de la Cour, il vint ensuite à la grande affaire de la Religion. Il demanda la liberté de conscience, sans laquelle le Royaume seroit toujours déchiré par les troubles & les divisions ; & il finit par protester à la Reine, que si sa présence & celle des principaux de son parti pouvoient nuire en quelque façon, ou retarder la conclusion de la paix, il répondoit au nom de tous, qu'ils étoient prêts à se bannir du Royaume.

Condé offre de sortir du Royaume avec les principaux du parti.

Le Prince & ses Confédérés avoient imaginé qu'en faisant cette proposition, on se contenteroit de leur faire compliment sur leurs dispositions, & que la chose n'iroit pas plus loin : ils furent fort étonnés, lorsqu'ils virent la Reine prendre à la lettre l'offre que Condé avoit faite au nom de tous. *J'accepte*, dit cette Princesse, *l'offre que vous me faites de sortir au premier jour du Royaume ; je me flatte que votre absence appaisera les esprits de ceux qui sont unis au Pape.* Elle ajouta qu'elle ne connoissoit pas de meilleur moyen pour pacifier le Royaume, & leur promit qu'à cette condition elle donneroit

Ses offres sont acceptées.

neroit toutes les garanties qu'on lui demanderoit. Voilà à peu près ce qui ſe paſſa dans la premiere conférence. 1562.

Au ſortir de chez la Reine, le Prince & ſes Confédérés tinrent conſeil ſur ce qui venoit de ſe paſſer. Au déſeſpoir de s'être avancés ſi loin, ils s'appliquerent à imaginer des moyens pour retirer leur parole : ce qui étoit d'autant plus difficile, que les Triumvirs avoient accepté les conditions, & s'étoient mis en état d'y ſatisfaire. En effet, ils avoient quitté le camp du Roi, & s'étoient déjà éloignés de quelques lieues. Leur ſoumiſſion dans cette conjoncture formoit alors dans le public un violent préjugé contre les retardemens du Prince.

On paſſa cependant par-deſſus toutes ces conſidérations dans le conſeil des Confédérés, & on jugea tout d'une voix qu'on ne pouvoit en ſûreté mettre les armes bas, que lorſqu'on auroit procuré l'obſervation des Edits en faveur des Huguenots, & qu'il falloit rejetter la propoſition de quitter le Royaume, parce que le Prince de Condé étant lié par des ſermens avec ceux de ſon parti, n'avoit pû ni dû

s'engager ni pour lui, ni pour ſes Confédérés.

1568. Expédient qu'il adopte pour dégager ſa parole.

L'Amiral ajouta quelque choſe de plus dans ſon avis. Il propoſa de lever le camp ſans délibérer davantage, & d'aller ſurprendre l'armée du Roi. La plupart des Confédérés ſe portèrent pour ce parti : mais Condé ne put prendre ſur lui d'approuver ce deſſein; ç'auroit été manquer trop ouvertement à ce qu'il ſe devoit à lui-même, que d'agir avec tant d'éclat contre une parole qu'il avoit donnée. Il fallut donc avoir recours aux expédiens pour étouffer ſes ſcrupules; voici ce qu'on imagina de plus ſpécieux. On convint que le Prince dans ſa ſeconde entrevûe parleroit à la Reine ſur le même ton que la veille; & que lorſqu'il s'agiroit de ſa ſortie hors du Royaume, les principaux Officiers qui ſeroient avec lui, feroient paroître hautement la peine que leur faiſoit une telle propoſition; & qu'au milieu de l'eſpéce de tumulte que ce mouvement pourroit occaſionner, ils l'enleveroient comme malgré lui, & le ramèneroient au camp; qu'ainſi ſon honneur ſeroit à couvert, & que la Reine elle-même verroit bien qu'il n'étoit

pas le maître de tenir les engagemens qu'il avoit pris avec elle. 1562.

Cet expédient, quoique peu satisfaisant par lui-même, fut cependant adopté. Condé retourna le lendemain chez la Reine avec ses amis, & il eût avec cette Princesse une conversation assez tranquille sur les différens articles qui devoient entrer dans le traité d'accommodement; mais lorsqu'on vint à parler de la sortie hors du Royaume, il se fit alors une espéce d'émeute, & la conférence fut rompue. L'Evêque de Valence fit tout ce qu'il put pour renouer la négociation; il détermina même la Reine à retrancher du traité l'article de la sortie du Royaume, & vint au plutôt l'annoncer au Prince; mais son parti étoit pris, & il continua sa route vers son camp.

Lorsque les troupes le virent arriver, elle en témoignerent la joie la plus vive; on avoit été long-tems inquiet sur son sort, & l'on murmuroit contre les Seigneurs qui l'avoient laissé ainsi exposé au milieu de ses ennemis. Les principaux Officiers représenterent au Prince que les conférences étoient désormais inutiles, & que

les Triumvirs qui étoient toujours le
1562. mobile de tout ce qui se faisoit, n'avoient inspiré ces délais, qu'afin de gagner le tems nécessaire pour l'arrivée des secours étrangers qu'ils attendoient; & qu'enfin il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de marcher à l'ennemi.

Le Prince de Condé veut surprendre le camp du Roi.

Condé ne fut pas fâché de voir tant d'ardeur dans ses troupes, & il crut devoir en profiter pour attaquer au plutôt l'Armée Royale; les conjonctures étoient assez favorables; les Triumvirs étoient absens, & le Roi de Navarre resté seul ne pouvoit que très difficilement rassembler sa cavalerie, à cause des distances qu'on avoit été obligé de mettre entre les différens quartiers pour la commodité des fourageurs. On convint de former cette attaque pendant la nuit, parce qu'autrement on n'auroit pas manqué d'être découvert par les fourageurs ou par les coureurs.

Le Prince se mit en marche le soir du deuxieme de Juillet: voici l'ordre qu'il observa. L'Amiral conduisoit l'avant-garde avec huit cens chevaux; d'Andelot le suivoit à la tête de douze

cens arquebuſiers diviſés en quatre bandes ; huit cens autres arquebuſiers marchoient après avec deux compagnies de piquiers, & le Prince de Condé étoit à l'arriere-garde compoſée de cinq cens gendarmes & du reſte de l'infanterie. 1562.

Condé fondoit toutes ſes eſpérances ſur la diligence que ſes troupes feroient pendant la nuit ; mais les guides qui les conduiſoient, les égarerent de façon, qu'après avoir marché toute la nuit, on ne ſe trouva à la pointe du jour qu'à une lieue du camp que l'on venoit de quitter. Ce contretems dérangea tout. Montmorenci, fils du Connétable, qui étoit à la tête du camp royal, ayant été averti par ſes coureurs de la marche du Prince, fit tirer deux coups de canon pour faire prendre les armes à toutes les troupes, & il s'avança lui-même à la tête de tout ce qu'il put ramaſſer de cavalerie, pour couper la marche des Huguenots, & donner le tems au Roi de Navarre d'aſſembler l'armée & de la mettre en bataille. L'entrepri ſe échoue.

Les deux armées ſe trouverent bientôt en préſence, & y reſterent environ trois heures ſans rien entreprendre ;

on ſe contenta de part & d'autre de ſe canoner & de faire quelques légeres eſcarmouches, Le Prince de Condé fit ſa retraite en très-bon ordre, & alla ſe camper à Lorges à une lieue de-là. Trois jours après il marcha vers Beaugenci, qu'il prit d'aſſaut, & dont il abandonna le pillage aux ſoldats.

1562.

Retraite du Prince de Condé.

Cependant le Roi de Navarre envoya au plutôt informer les Triumvirs de tout ce qui venoit de ſe paſſer. Comme ils n'étoient qu'à Châteaudun, à cinq lieues de-là, ils ſe rendirent promptement à l'armée du Roi, qui reçut dans le même tems un nouveau renfort, par l'arrivée de ſix mille Suiſſes & de dix cornettes de cavalerie Allemande.

Retour des Triumvirs.

La nouvelle de l'arrivée de ces ſecours détermina Condé à quitter la campagne; il fit promptement démanteler Beaugenci, & partagea ſes troupes dans les différentes Villes des environs de la Loire : enſuite il ſe retira à Orléans pour y attendre les ſecours que la Reine d'Angleterre & les Princes Allemands lui avoient promis.

La retraite de Condé tint lieu de victoire à l'armée Catholique, & les

Triumvirs fiers de cet avantage, mirent alors en uſage tous les moyens poſſibles pour ruiner le parti Huguenot. Ils firent agir le Parlement de Paris, qui pendant le reſte du mois de Juillet rendit des Arrêts preſque tous les jours, & quelquefois pluſieurs en un même jour. On propoſa auſſi de délibérer ſur la maniere dont on procéderoit contre la Ville d'Orléans & contre les autres Villes qui s'étoient déclarées pour les Huguenots. 1562.

Arrêt contre les Huguenots qui avoient pris les armes.

Le Prince de Condé publia alors des motifs de récuſations contre pluſieurs Préſidens & Conſeillers du Parlement, & même contre les Procureurs & Avocats généraux; mais cela n'empêcha pas que par Arrêt du 27 Juillet tous ceux qui avoient pris les armes à Orléans & ailleurs, ne fuſſent déclarés rébelles, & tous leurs biens confiſqués. Le même jour il y eût un autre Arrêt, par lequel le Parlement déclaroit que le Prince de Condé n'étoit point compris dans l'Arrêt donné contre les rébelles: on y ſuppoſoit, en conſéquence de ce qui s'étoit paſſé à ſon entrevûe avec la Reine, que ce Prince ne jouiſſoit point de ſa liberté, & qu'il étoit com-

On excepte le Prince de Condé.

me priſonnier entre les mains des
1562. Huguenots. Condé oppoſa à cet Arrêt un nouveau manifeſte, dans lequel, en juſtifiant ceux de ſon parti du crime de leze-Majeſté, il faiſoit voir que l'exception portée par l'Arrêt lui étoit injurieuſe, & qu'elle n'avoit pour objet que la ſupercherie de ſes ennemis, qui croyoient par ce moyen jetter d'indignes ſoupçons à ſon ſujet parmi ceux de ſon parti.

Avant que ces Arrêts euſſent été rendus, la Reine de concert avec le Roi de Navarre, avoit fait de nouvelles tentatives auprès du Prince de Condé. Elle lui avoit envoyé Jacques d'Angennes Rambouillet, pour lui dire que puiſqu'il ne vouloit point venir à un accommodement, le Roi alloit faire entrer dans le Royaume des troupes étrangeres, & qu'il ſe mettroit à la tête de ſon armée, & qu'alors elle ne pourroit empêcher le Parlement d'agir à la rigueur avec les Proteſtans. La Reine avoit cru intimider le Prince par cette déclaration, & elle eſpéroit qu'il ſe détermineroit enfin à faire la paix.

Condé fit une réponſe aſſez longue, dans laquelle, après avoir rappellé

ce qu'il avoit dit tant de fois en fa-
veur des Proteſtans, il repréſentoit à 1562
la Reine, qu'en faiſant déclarer le Roi contre un parti qui n'avoit pris les armes que pour maintenir l'autorité royale, ce ſeroit payer d'ingratitude les ſervices qu'il lui avoit rendus. Il la conjuroit de ne pas ſouffrir que le Parlement traitât les Proteſtans à la rigueur, & il la prioit de ſe reſſouvenir que c'étoit par ſes ordres qu'il avoit raſſemblé le plus de Nobleſſe qu'il avoit pu, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Triumvirs.

Les chefs de Huguenots avoient raiſon d'appréhender que le Roi ſe mît à la tête de ſes troupes : en effet, la nouvelle n'en fut pas plutôt rendue publique, que pluſieurs de ceux qui avoient ſuivi juſqu'alors le Prince de Condé, ſe retirerent dans leurs maiſons, fondés ſur cette maxime ſi vraie par elle-même, & ſi importante pour la tranquillité publique, qu'il n'eſt jamais permis de porter les armes contre ſon Roi, quoique mal conſeillé, & retenu dans une eſpéce de captivité. Les Synodes s'aſſemblerent à ce ſujet, & des Docteurs Huguenots, par de vaines ſubtilités, don-

nerent des raiſons qui autoriſoient
1562. la priſe des armes : pluſieurs ſe laiſſerent ſéduire, & continuerent dans leur rébellion.

Cependant le Roi ayant donné ſes ordres pour commencer les opérations de la guerre, ſes troupes prirent d'abord ſur les Huguenots, Poitiers, Bourges, & d'autres Villes, & par-tout il ſe commit des cruautés inouies. Ces premiers ſuccès déterminerent à aller attaquer Orléans, qui étoit le principal fort des ennemis, & le ſéjour ordinaire du Prince de Condé : mais la Reine ayant été informée d'un traité que ce Prince avoit conclu avec la Reine d'Angleterre, par lequel il s'engageoit à céder à cette Couronne quelques places en Normandie, on réſolut de porter la guerre dans cette Province, & de reprendre d'abord la Ville de Rouen, dont les Huguenots s'étoient emparés.

L'armée du Roi ſe mit donc en marche du côté de la Normandie : le Roi de Navarre, en chemin faiſant, mit des troupes dans Châteaudun, Beaugenci, Etampes, Charres, & autres Villes pour ſerrer de près Orléans, & empêcher par ce moyen les conſeils de

la garniſon, & l'entrée des vivres, ſe réſervant à l'attaquer dans les formes au retour de ſon expédition en Normandie. 1562.

Les troupes du Roi camperent à la vûe de Rouen le 25 de Septembre. Le 28 on envoya un Hérault d'armes dans la Ville pour la ſommer au nom du Roi de ſe rendre. Sur le refus que firent les aſſiégés, on les attaqua avec toute la vigueur poſſible; ils ſe défendirent de même. Le ſiége dura juſques vers la fin du mois d'Octobre, qu'enfin la Ville fut priſe d'aſſaut après la plus opiniâtre réſiſtance. Priſe de Rouen.

Le Roi de Navarre viſitant la tranchée quelques jours avant la priſe de la Ville, & ſe diſpoſant à attaquer la bréche en perſonne, reçut un coup d'arquebuſe qui lui fracaſſa l'épaule. Ce Prince naturellement livré aux plaiſirs, ne s'obſerva pas aſſez pendant qu'on traitoit ſa bleſſure; la plaie s'enflamma, & la fiévre ſurvint qui ne le quitta plus : il voulut cependant, contre l'avis des Médecins, ſe faire tranſporter par eau à S. Maur près Paris; mais à peine l'eut-on mis dans un bateau, qu'il fut ſaiſi d'un friſſon extraordinaire, qui fut Mort du Roi de Navarre.

bientôt ſuivi d'une ſueur abondante;
1562. l'extrême foibleſſe où il ſe trouva alors, l'obligea de s'arrêter à Andely, où il mourut le 17 Novembre âgé de 42 ans.

La mort de ce Prince fit d'abord appréhender beaucoup de mouvemens à cauſe de la Lieutenance générale du Royaume, qui pouvoit être l'objet de l'ambition des chefs de ce parti : mais heureuſement le Duc de Guiſe & le Connétable ne firent aucune démarche à ce ſujet ; & les Princes du Sang qui étoient dans le parti du Roi, ne parurent pas y penſer. A l'égard du Prince de Condé, il prétendit d'abord que cette charge lui étoit dévolue, parce qu'il devenoit premier Prince du Sang par la mort de ſon frere. Il eſt vrai qu'il avoit encore avant lui Henri ſon neveu ; mais ce Prince étoit encore trop jeune pour poſſéder par lui-même une charge de cette importance. Condé ne ſuivit pas ſes prétentions, & en effet ſon parti étoit alors en trop mauvais état pour pouvoir eſpérer de les ſoutenir avec quelque apparence de ſuccès.

La Ville de Rouen ne fut pas la ſeule perte que fit alors la faction Hu-

guenote. Ceux qui commandoient pour le Roi en Normandie, s'emparerent de Dieppe, de Caen, de Falaiſe, & de pluſieurs autres Places. On envoya auſſi un détachement de trois mille hommes d'Infanterie Allemande & de douze cens de Cavalerie, pour ſe camper proche du Havre. Ce détachement fut bientôt ſuivi d'un autre compoſé de ſix Compagnies d'Infanterie Françoiſe, qui s'établirent auprès de la Ville, & vinrent à bout de la bloquer. Après avoir diſpoſé tous ces arrangemens, le Roi, la Reine, toute la Cour, & le reſte de l'armée, reprirent la route de Paris. 1562.

Des ſuccès ſi rapides donnerent de vives inquiétudes au Prince de Condé pour la ſuite de ſes entrepriſes : il appréhendoit ſur-tout que les troupes du Roi qui occupoient la campagne, n'enveloppaſſent un ſecours conſidérable qu'il attendoit d'Allemagne : mais d'Andelot qui le conduiſoit ſçut ſi bien dérober ſa marche, qu'il échapa au Maréchal de Saint André & au Duc de Nevers, qu'on avoit envoyés pour s'oppoſer à ſon paſſage. Il arriva heureuſement à Orléans à la tête de

neuf mille hommes tant de Cavalerie
1562. que d'Infanterie.

Ce renfort consola un peu le Prince de Condé, & lui fit prendre le parti de tenter quelque entreprise. L'Amiral & son frere étoient d'avis qu'il ne s'attachât d'abord qu'à s'emparer des Places voisines d'Orléans, & d'en accorder le pillage à ses troupes pour leur servir de paye; mais ce Prince, à la sollicitation des Ministres Huguenots, résolut de marcher droit à Paris: il comptoit s'en rendre maître d'autant plus facilement, qu'il y avoit toujours entretenu des intelligences.

Condé laissa d'Andelot à Orléans pour y commander à sa place, & il se mit en campagne à la tête de son armée: il prit en passant Pithiviers, la Ferté-Alais, Estampes, Montlheri, & quelques autres Places peu importantes. Il voulut forcer Corbeil, mais il fallut y renoncer, Cossein, Mestre de Camp, qui y commandoit, la défendit si bien, que le Prince se retira pour continuer sa route. Il arriva à Villejuif le 24 de Novembre, & le lendemain il se posta à la vûë de Paris à la tête de son armée rangée en bataille.

Le Prince s'avança vers le Fauxbour S. Victor, & y eût d'abord quelque avantage : l'alarme fut vive pour les Parisiens, & ils déliberoient déjà d'abandonner les Fauxbourgs pour se renfermer dans la Ville ; mais la présence du Duc de Guise qui accourut au Fauxbourg, rassura la Bourgeoisie effrayée. Le Prince fut repoussé avec perte, & l'artillerie qu'on fit jouer l'obligea de se retirer un peu loin. 1562.

Il partagea alors ses troupes en différens quartiers : les environs de Montrouge & de Vaugirard furent pour l'Infanterie ; le Prince de Porcien se logea à Gentilli, le Prince de Condé & l'Amiral à Arcueil, & la Cavalerie Allemande eût son quartier à Cachan. Quelques jours après il rassembla ses troupes & les mit en bataille, dans le dessein d'attirer l'armée Catholique à une action. Le Duc de Guise & le Connétable étoient d'avis d'accepter le défi : mais la Reine les en empêcha ; elle les fit même consentir à se trouver à une entrevûe qu'elle vouloit encore avoir avec ce Prince. Elle la lui envoya demander de la part du Roi par Messieurs de

Gannor, Rambouillet, & Montluc
1562. Evêque de Valence.

Conférentes pour la paix. Condé accepta l'entrevûe, & il fut décidé qu'elle ſe tiendroit au Port-à-l'Anglois, à une demi-lieue de Paris. La Reine s'y rendit de ſon côté, & le Prince parut à l'autre bord, dans la diſpoſition de paſſer la riviere: mais dans le tems même qu'il alloit entrer dans le bateau, il ſe trouva mal & n'alla pas plus loin; il chargea l'Amiral d'aller de ſa part trouver la Reine.

Ce Seigneur eût une conférence aſſez longue avec cette Princeſſe, & avec le Connétable de Montmorenci ſon oncle; mais on n'y convint de rien, parce que chacun de ſon côté fit des propoſitions exorbitantes. L'Amiral revint trouver le Prince; & comme on s'étoit imaginé que Condé n'avoit été détourné de ſe trouver au rendez-vous, que par l'appréhenſion de quelque piége plutôt que par une indiſpoſition réelle, le Connétable pour diſſiper ſes ſoupçons paſſa la riviere, & amena avec lui le Duc de Nevers, neveu de Condé: ils conférerent pendant quelque tems, mais toujours inutilement. Le Connéta-

ble ayant déclaré au Prince qu'on ne souffriroit dans le Royaume aucun Miniſtre Calviniſte, Condé lui fit de vifs reproches d'oſer mettre en avant une propoſition ſi contraire aux paroles qu'on lui avoit données. 1562.

Les hoſtilités recommencerent alors, & le Prince vint encore harceler les Pariſiens juſques ſous les retranchemens de leurs Fauxbourgs. Après quelques eſcarmouches de part & d'autre, on en revint encore aux conférences. Elles furent indiquées le deuxiéme de Décembre, & continuerent juſqu'au ſeptiéme. On les appella les Conférences de Moulin, parce qu'effectivement elles furent tenues dans un moulin à quatre ou cinq cens pas du Fauxbourg Saint Marceau. On recommence les hoſtilités. Nouvelles conférences.

La Reine s'y rendit accompagnée du Cardinal de Bourbon, frere du Prince de Condé, du Prince de la Roche-ſur-Yon, du Connétable, du Maréchal ſon fils, & du Seigneur de Gonnor : elle y trouva le Prince de Condé, qui avoit amené avec lui l'Amiral, Genlis, Gramont & Eſternai. Condé fit différentes propoſitions, qui ſe réduiſoient à demander la liberté de conſcience, & l'exercice Demandes du Prince de Condé.

1562. public de la Religion Réformée par-tout où ils le souhaiteroient. Il s'engageoit à cette condition de faire sortir du Royaume les troupes étrangeres, & de remettre les Villes dans leur premier état. Il demanda aussi la tenue d'un Concile général libre, ou du moins national, auquel seroient admis tous ceux qui voudroient s'y trouver. L'Aubespine mit par écrit les propositions du Prince, & la Reine les emporta pour les communiquer à son Conseil.

Le Seigneur de Gonnor & le Secrétaire d'Etat l'Aubespine, porterent le lendemain au Prince de Condé le résultat du Conseil. Le Roi consentoit à la convocation d'un Concile ou général ou national : on accordoit aussi la liberté de conscience ; mais on exceptoit Paris & les environs, la Ville de Lyon & les Places frontieres, & principalement celles où il y avoit des Cours Souveraines, & enfin tous les endroits où l'Edit de Janvier n'avoit pas encore été mis à exécution.

Réponse du Roi.

Le Prince de Condé repliqua sur cet article, que si les Protestans n'avoient point la liberté de s'assembler

dans les Villes frontieres, il falloit du moins la leur accorder dans les Fauxbourgs, & donner à la Nobleſſe la permiſſion de faire publiquement des aſſemblées dans les terres de leur dépendance. Il envoya cette réponſe par Bouchavanes & Eſternai, & demanda qu'on lui fît réponſe le même jour avant huit heures du ſoir. La réponſe fut, qu'on ſe rendroit le jour ſuivant au même endroit où l'on avoit tenu la premiere conférence. 1562.

On y vint de part & d'autre, on relut les écrits qui avoient été envoyés réciproquement; mais il y eût encore de nouvelles conteſtations: les réponſes de la Cour ne ſatisfirent point certains eſprits inquiets qui ſe plaiſoient dans le trouble. Il y en eût même qui engagerent le Prince à recommencer les hoſtilités. Feuquieres entr'autres, qui avoit eu l'attention de reconnoître les retranchemens & les poſtes de l'armée du Roi, fut d'avis qu'on les attaquât pendant la nuit: mais cette entrepriſe échoua, parce que l'aurore parut avant qu'on fût en état de faire cette attaque.

Mais ce qui contribua le plus à

au Prince de Condé, pour le conjurer inſtamment de prendre la défenſe du Roi & la ſienne contre les ennemis de l'Etat, qui les tenoient en captivité.

1562. La Reine demande du ſecours au Prince de Condé.

Le Prince de Condé reçut ces nouvelles vers la fin de la Semaine ſainte : il ramaſſa auſſi-tôt ſes troupes, & lorſque tout fut en état, il ſe mit en marche le jour de Pâques 19 de Mars, après avoir fait la Cêne à Meaux, & il s'approcha de Paris. L'arrivée de Condé à la tête de ſes troupes mit l'alarme parmi les Pariſiens, on redoubla la garde des Portes, il y eut des troupes commandées pour garder les murs, & l'on tendit des chaînes dans toutes les rues. Le Cardinal de Bourbon qui étoit auprès du Roi, chargea d'Alégre d'aller de ſa part trouver le Prince ſon frere de ne faire & de de

Condé ſe préſente devant Paris.

qu'aucun autre à ne rien entreprendre contre le bien de l'Etat. 1562.

Comme le deſſein du Prince n'étoit pas d'attaquer Paris, il ne fit aucune difficulté de s'éloigner; il fit dire à ſon frère qu'il n'avoit jamais eu intention d'inſulter une Place où le Roi ſe trouvoit, & que pour calmer les eſprits il alloit partir à l'inſtant, ſi on vouloit l'aſſurer de la liberté du paſſage ſur le pont de S. Cloud. Comme on ne demandoit pas mieux que de le voir un peu loin, on lui accorda ce qu'il voulut, & il partit.

de ſes troupes ſe rendirent maîtres
1562. d'abord de la porte de Saint Jean. Tripier de Montereau *, Lieutenant de Roi de cette Ville, ſous les ordres du Prince de la Roche-ſur Yon, qui en étoit Gouverneur, y accourut auſſi-tôt avec une partie des Gendarmes de la Compagnie de Cipierre, & ſoutint avec vigueur les efforts des Huguenots.

Cependant d'Andelot envoyoit couriers ſur couriers au Prince de Condé, pour l'avertir de s'avancer en toute diligence. Ce Prince avoit été arrêté pendant quelque temps à Argenville par des lettres de la Reine, qui lui faiſoit eſpérer un accommodement, mais ce n'étoit que pour l'amuſer; car on ſçut bientôt que cette Princeſſe avoit donné ordre à d'Etrées, Grand Maître de l'Artillerie de France, de ſe rendre à Orléans, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Huguenots. La ſituation où ſe trouvoit d'Andelot, détermina le Prince à ne rien écouter davantage: il partit avec ſes troupes, & arriva à Orléans dans le tems que d'Andelot, accablé par la multi-

* M. de Thou dit *Monterud*.

tude, étoit prêt d'abandonner la partie. Ce renfort termina l'affaire ; Montereau demanda ſeulement la permiſſion de ſe retirer, & il l'obtint. 1562. Il ſe rend maître d'Orléans.

Dès que le Prince de Condé ſe fut aſſuré d'Orléans, & qu'il y eut établi la tranquillité, il écrivit à toutes les Egliſes Proteſtantes, pour les exhorter de lui envoyer promptement des ſecours d'hommes & d'argent. Il publia en même tems un manifeſte, dans lequel il expoſoit fort au long les raiſons qui l'engageoient à prendre les armes contre le Triumvirat : il reprochoit à ceux de cette faction de vouloir entreprendre d'ôter la liberté de conſcience, que le Roi avoit accordée par ſes Edits : il rappelloit le maſſacre de Vaſſi, & la violence qu'ils exerçoient contre la perſonne ſacrée du Roi, en le retenant à Paris comme priſonnier avec la Reine. Manifeſte du Prince de Condé.

» Il n'y a perſonne, diſoit le Prince, » dans ce Mémoire, qui ne voye quels » ſont les deſſeins de ceux qui com- » poſent le Triumvirat ; c'eſt d'abord » d'établir leur fortune ſur les ruines » du Royaume ; de s'emparer enſuite » de toute l'autorité & de toutes les » forces de la Royauté ; d'oppoſer le

» nom reſpectable de Roi à ceux qui
1562. » ſont les véritables vengeurs de la
» tranquillité publique & de la Ma-
» jeſté Royale; de dominer ſeuls ſou-
» verainement ; de rendre odieux le
» Prince de Condé; de faire caſſer les
» Edits, ou de les rendre inutiles, &
» de diſpoſer à leur gré des Loix &
» des Réglemens, même de ceux qui
» ont été faits par tous les Ordres du
» Royaume.

Cette piéce étoit ſuivie d'une proteſtation, dans laquelle il aſſuroit qu'il ne prenoit les armes par aucun intérêt particulier, mais uniquement pour ſatisfaire à ce qu'il devoit à Dieu, au Roi, à ſa Patrie; pour procurer au Roi & à la Reine la liberté qu'on leur avoit ôtée, & pour empêcher que les nouveaux Miniſtres qui s'étoient emparés du Gouvernement, ne continuaſſent à envahir les ſommes conſidérables qu'on avoit levées ſur tous les Ordres du Royaume, pour payer les dettes de l'Etat. Il demandoit à la Reine, au nom de toute la Nobleſſe, qu'elle ſe tranſportât avec le Roi dans telle Ville du Royaume qu'elle jugeroit à propos, & que de-là elle demandât

aux deux Partis de déſarmer ; & il promettoit que de ſa part il obéiroit à tout ce qui lui ſeroit ordonné, pourvû cependant que ſes adverſaires lui en montraſſent l'exemple ; & il ajoutoit que s'ils vouloient faire autrement, il ſacrifieroit ſa vie & celle de cinquante mille hommes, qui périroient comme lui, pour ſoutenir l'autorité du Roi & de la Reine. Il finiſſoit en ſuppliant la Reine, en cas qu'elle ne voulût pas partir de l'endroit où elle étoit d'ordonner du moins aux Guiſe, au Connétable, & au Maréchal de S. André, de ſe retirer dans leurs maiſons : & à ſon égard, il aſſuroit que quoiqu'il ne pût pas être renvoyé de même, à cauſe de l'honneur qu'il avoit d'appartenir au Roi, & d'être Prince de ſon Sang, il ſe retireroit néanmoins, & feroit déſarmer tous ceux qui avoient pris les armes ſous ſes ordres. Cette piéce eſt datée d'Orléans le 8 Avril 1562, & eſt ſignée *Loys de Bourbon.* 1562.

Ce Prince écrivit deux jours après une lettre circulaire à tous les Princes d'Allemagne, en leur adreſſant ſon manifeſte & ſa proteſtation, & Il écrit aux Princes d'Allemagne.

il auroit pu continuer ſa route, ſans
1562. être obligé de donner bataille.

L'Armée du Roi profita de ce ſéjour pour prendre les devants ſur les troupes Huguenotes, & Condé n'étoit encore qu'à Neron, lorſque ſes ennemis arriverent à Mezieres ſur la rivière d'Eure. Mais comme ce Prince pouvoit encore les éviter, en laiſſant la Ville de Dreux à droite, & en prenant ſa route par Château-neuf ſur la gauche, les Généraux de l'Armée du Roi voulurent dès le ſoir même traverſer la rivière, pour couper les paſſages des ennemis.

Le Connétable fit paſſer ſon armée à petit bruit par deux endroits, & en même tems il fit avancer ſon artillerie: toute cette manœuvre s'exécuta avec tant de promptitude, qu'à la pointe du jour l'Armée du Roi avoit pris ſon poſte ſur un côteau près de Dreux, & s'étoit emparé de tous les Villages qui bordoient la rivière d'Eure. C mouvement ſe fit la nuit du 18 au 19 Décembre.

Le 19 au matin le Prince de Condé ſe mit en marche: l'Armée du Roi en fut bientôt avertie par le bruit des

tambours ; auſſi-tôt les ordres furent donnés pour ſe ranger en bataille. 1562.
Condé qui en fut informé par ſes coureurs, demeura un peu ſurpris à cette nouvelle, & ſuſpendit ſa marche; mais il ſentit bientôt qu'il n'étoit plus tems de déliberer : en effet, il étoit alors bien plus dangereux pour lui de faire une retraite, que de hazarder un combat. Gontaut de Biron, Maréchal de camp, qui avoit été chargé de la part des Triumvirs d'aller reconnoître l'armée du Prince, vint leur rendre un compte détaillé des diſpoſitions des troupes Huguenotes ; & il ajouta qu'à moins que Condé ne formât des retranchemens dans l'endroit où il venoit de le laiſſer (ce qui n'étoit point vraiſemblable) il ne ſe paſſeroit pas une heure ſans qu'il y eût bataille.

Les deux armées ſe trouverent bientôt en préſence, & elles y reſterent deux heures entières, ſans qu'il ſe fît la moindre eſcarmouche, ni aucun détachement d'enfans perdus, comme il étoit d'uſage en ce tems-là. Pendant cet intervalle d'inaction, d'Andelot qui étoit malade depuis quelque tems, & qui avoit même ce jour-là un violent accès de fiévre, s'étoit néan-

Les deux armées en préſence.

moins fait transporter en litière à
1562. l'armée du Prince. Ce Seigneur se doutant apparemment que l'Armée Royale n'étoit si tranquille, que parce qu'elle n'étoit point en forces, voulut aller lui-même la reconnoître. Il monta un cheval fort doux, & s'avança autant qu'il falloit pour voir la disposition des troupes Catholiques. Ce qu'il découvrit lui fit voir qu'il y avoit beaucoup à risquer d'attaquer l'ennemi, & il conseilla au Prince de faire tout son possible pour éviter le combat.

Condé donna ses ordres aussi-tôt, & fit étendre un peu son aîle droite vers un Village nommé Tréon. Le Connétable fit faire alors une décharge de son artillerie, qui mit d'abord les premiers escadrons en désordre; ils se rallierent cependant, mais ils se retirerent aussi tôt dans une vallée voisine pour se mettre à couvert. Le Prince se voyant ainsi dans la nécessité de combattre, s'avança avec impétuosité sur le corps de bataille qui étoit formé par les Suisses: ceux-ci reçurent la Cavalerie du Prince avec toute la bravoure possible, mais enfin ils furent enfoncés. Damville, fils du

Bataille de Dreux.

onnétable, vint avec ſa Cavalerie & 1562.
ois autres eſcadrons pour arrêter
tte premiere furie; mais il penſa
i même être enveloppé par la Cava-
rie Allemande, & il fut trop heu-
ux de trouver le moyen de pouvoir
plier ſur l'aîle droite qui gardoit ſes
ngs à quelque diſtance de-là.

Dans le même tems l'Amiral à la
te de ſon bataillon & de deux Cor-
ttes de Cavalerie Allemande, & le
rince de Porcien avec ſa troupe, Avantages des troupes du Prince de Condé.
inrent charger le Connétable & huit
ornettes de Cavalerie qui étoient à la
ueue de la bataille: ils furent d'abord
rrêtés par une décharge d'artillerie,
ui ne fit que beaucoup de bruit & ne
reſque point de mal: cet événement
eleva leur courage, & ils tombe-
ent avec tant de vivacité ſur le corps
ommandé par le Connétable, qu'ils
enverſerent tout ce qui ſe préſen-
oit à eux. Le Connétable, qui au
ilieu de ce déſordre rempliſſoit tou-
ours les devoirs d'un grand Capi-
aine, eut un cheval tué ſous lui:
l fut à l'inſtant remonté par le Baron
l'Oraiſon ſon Lieutenant, & fit des
fforts incroyables pour rallier ſes
ens; mais il reçut un coup de piſto-

1562. let dans le visage, qui le mit hors de combat. Il fut aussi-tô
Le Connétable est fait prisonnier. vironné de toutes parts & con de se rendre.

Le corps de bataille se trouva en déroute ; il y en eut qui furen lement saisis de frayeur, que non tens de s'être mis par la fuite ho la portée de l'ennemi, ils vinrent qu'à Paris, où ils répandirent la velle de la défaite entiere de l'a Royale.

Les Suisses furent les seuls qui rent ferme de ce côté-là : il est cependant qu'ils se trouverent obl de plier plusieurs fois sous les es des ennemis, mais ils se rallie toujours, & conservant leur f
Bravoure des Suisses. dans son entier, ils soutinrent intrépidité les attaques de la Caval Allemande & Françoise. Le Co de la Rochefoucault voulut tente les rompre encore une fois, mai fut repoussé avec perte : ils enfo rent ensuite & donnerent la cha un corps de Lansquenets qui vint attaquer ; ils firent même des eff surprenans pour recouvrer huit pi d'artillerie dont les ennemis s'étoi emparés dès le commencement

combat : ils étoient près de réuſſir dans leur entrepriſe, lorſque pluſieurs eſcadrons de Reitres & de Cavalerie Françoiſe, qui vinrent les aſſaillir avec avantage, les contraignirent de penſer à la retraite. Ils la firent avec un ordre & une contenance qui étonnerent les deux armées : aucun d'eux ne quitta ſon rang, & combattant toujours ceux qui les harceloient, ils ſe retirerent heureuſement ſous l'aîle droite que commandoit le Maréchal de S. André. 1562

Le Duc de Guiſe avoit juſqu'alors regardé tout ce déſordre avec une eſpéce d'indifférence : tranquille à la tête de ſa Compagnie de Gendarmes, il avoit vu enfoncer le corps de bataille & prendre le Connétable, ſans ſe mettre en peine de le ſecourir. Il y en eut beaucoup qui s'imaginerent qu'il ne fut pas fâché de cet événement, qui le diſpenſoit de partager avec perſonne la gloire qu'il ſe préparoit, par les arrangemens qu'il avoit prévus : en effet ce fut lui qui détermina la victoire, & qui remporta tout l'honneur de cette journée.

Il s'avança à la tête de ſes Gendarmes & de la cavalerie légere, & ſe

1562. fit précéder par quatre piéces de campagne. Il avoit à ſa droite un gros d'Arquebuſiers, & il ſe faiſoit ſuivre par quelques bataillons Eſpagnols. Il vint ainſi au petit pas ſur l'infanterie ennemie, qui étoit ſans défenſe par la faute du Prince de Condé, qui avoit chargé avec preſque toute ſa cavalerie, ſans penſer à en laiſſer ſuffiſamment pour ſoutenir ſes fantaſſins.

Le Duc de Guiſe rétablit le combat.

Auſſi tôt que le Duc de Guiſe ſe fut approché à la portée de l'arquebuſe, il fit feu de ſes quatre piéces de canon, & fondit à l'inſtant ſur les ennemis avec une telle fureur, qu'il les mit bientôt en déroute. En même tems le Maréchal de S. André ayant fait un mouvement avec les troupes qu'il commandoit, vint couper l'armée du Prince de Condé: il ſe poſta entre la cavalerie de ce Prince qui pourſuivoit les fuyards du corps de bataille, & ſon infanterie que Guiſe tailloit en piéces. Il y eût quelques eſcadrons de Reitres qui voulurent tenir ferme; mais Saint André les fit charger ſi bruſquement, qu'ils furent enfin défaits & mis en fuite.

D'Andelot qui voyoit tout le champ de bataille de deſſus une hauteur où

il s'étoit retiré, parce qu'il étoit malade, accourut ſans armes & vêtu ſeulement d'une robe fourée; il fit tout ſon poſſible pour rallier les Reitres & les ramener au combat, mais il ne put jamais en venir à bout; il fut lui-même obligé de ſe ſauver au plus vîte pour n'être pas fait priſonnier. 1562.

Le Prince de Condé, que la priſe du Connétable ſembloit avoir aſſuré de la victoire, fut bien ſurpris lorſqu'il apprit que le Maréchal de S. André qu'il auroit cru occupé à mettre ſes troupes en ſûreté, venoit en bataille fondre ſur lui: il en fut informé par les fuyards qu'il tâcha en vain de ranimer; tout ce qu'il put faire fut de raſſembler autour de lui environ deux cens cavaliers avec leſquels il vouloit encore tenir ferme; mais le déſordre des autres troupes ſe communiqua à celles-ci, & le Prince ſe vit bientôt entraîné lui-même, & contraint malgré tous ſes efforts de faire retraite: il reçut dans cette occaſion un coup d'épée au viſage, & fut bleſſé à la main. Dans le tems qu'il étoit le plus occupé à mettre quelque ordre dans ſa retraite, ſon cheval reçut un coup

de feu à la jambe qui le mit abſolument
1562. hors de ſervice. Le Prince ſe préparoit à en monter un autre au plus vite, lorſque Damville arriva à la tête d'un gros de Gendarmerie. Ce jeune Seigneur charmé de trouver l'occaſion de ſe venger de la priſe du Connétable ſon pere, & de la mort de Montberon ſon frere qui avoit été tué dans l'action, avança l'épée haute ſur le Prince, & lui cria de ſe rendre. Condé lui remit ſon épée, & ſe fit ſon priſonnier.

Condé eſt fait priſonnier.

Le Maréchal de S. André ayant été joint dans ce même tems par le Duc de Guiſe, qui avoit laiſſé une partie de ſes troupes à la pourſuite de l'infanterie Huguenote, ils marcherent enſemble pour diſſiper le reſte de la cavalerie ennemie; mais ce deſſein n'eût pas un ſuccès auſſi heureux qu'ils l'avoient eſperé: l'Amiral qui s'étoit chargé du commandement après la priſe de Condé, avoit réuſſi à rallier ſa Cavalerie; il vint même à bout de faire reculer les troupes de l'Armée du Roi; mais les Arquebuſiers vinrent au ſecours, & firent un feu ſi violent, qu'il fut contraint d'abandonner la partie. Sa retraite ne fut ce-

pendant qu'un combat continué, & le bon ordre ne fut point interrompu d'un inſtant ; il ſe retira à deux lieues du champ de bataille, dans un endroit appellé la Neuville, & ſauva avec lui une partie des bagages & de l'artillerie. 1562

Ce fut dans cette occaſion que le Maréchal de S. André perdit la vie : ſon cheval s'étant abattu ſous lui, on le fit priſonnier ; & dans le tems qu'on étoit occupé à le tirer du champ de bataille, un nommé Bobigni de Mezieres, qui lui en vouloit depuis long-tems, lui caſſa la tête d'un coup de piſtolet. Mort Maréchal S. André.

Ce fut ainſi que ſe détermina la bataille de Dreux, qui dura près de cinq heures, & dans laquelle la fortune avoit paru ſe jouer, en laiſſant longtems, la victoire en balance, & ne l'accordant enfin à un parti, qu'en fourniſſant à l'autre d'aſſez juſtes ſujets de ſe l'approprier ; car l'armée Huguenote ſe retira en très-bon ordre, avec armes & bagages, & ne perdit en tout que trois ou quatre mille hommes ; les Catholiques, au contraire, de l'aveu même du Duc de Guiſe, y perdirent au moins huit mille hom-

mes, mais le champ de bataille leur
1562. demeura; ainſi l'on ne peut douter que la victoire n'ait été de leur côté. On en donna tout l'honneur au Duc de Guiſe, qui eut outre cela l'avantage de ſe voir par cette ſeule bataille débarraſſé de ſes rivaux, & maître de ſon ennemi capital.

Damville vint ſur le ſoir de ce même jour lui préſenter ſon priſonnier. Guiſe reçut le Prince avec toute la politeſſe & la généroſité poſſible: ils ſouperent à la même table; & comme les bagages avoient été ou perdus ou diſperſés, il ne ſe trouva qu'un lit que Guiſe offrit au Prince. Condé ne voulut ni l'accepter ni le refuſer abſolument; il trouva un milieu, ce fut de le partager avec lui. Ainſi ces deux grands Capitaines, ennemis irréconciliables, occupés l'un & l'autre de projets diamétralement oppoſés, paſſerent tranquillement la nuit enſemble, comme s'ils euſſent été les meilleurs amis du monde.

Conduite du Duc de Guiſe à l'égard du Prince de Condé.

Le lendemain l'Amiral mit en bataille les débris des troupes Hugueno-tes, & fit ſemblant de vouloir marcher à l'ennemi; mais ſon deſſein principal étoit de faire bonne contenance,

afin de donner le tems à ceux qui étoient diſperſés de part & d'autre de la venir réjoindre. Après s'être tenu ainſi pendant quelque tems, il ſe retira & prit la route d'Orléans : il ſe fit précéder d'un détachement de cavalerie, qui conduiſit au plus vite le Connétable dans cette Ville, où il fut remis entre les mains de la Princeſſe de Condé ſa niéce. Un ôtage de cette conſidération adoucit un peu le chagrin que lui cauſoit la priſon du Prince ſon mari. 1562.

L'Amiral fait conduire le Connétable à Orléans.

Du côté de la Cour on apporta une attention particuliere à ce que le Prince de Condé ne pût s'échapper. Le Roi, de l'avis de ſon Conſeil, fit expédier des Lettres-Patentes datées du 21 Décembre, par leſquelles il chargeoit le Maréchal de Damville de la garde du Prince; & il fut reglé que la garde ſe feroit jour & nuit dans ſa chambre par un Officier que l'on prendroit alternativement dans les compagnies du Connétable, de Damville & de Thoré; qu'on y joindroit un Capitaine d'Infanterie ou un Lieutenant des Régimens de Nancé & de Goard; & qu'outre cela il y auroit deux ſoldats, & quelquefois

Précaution de la Cour pour la garde du Prince de Condé.

quatre, ſelon le beſoin. On permettoit
1562. au Prince de faire coucher dans ſon appartement deux de ſes valets de chambre, avec leſquels il pourroit parler en particulier, auſſi bien qu'avec le reſte de ſes gens.

A l'égard de l'endroit où logeoient ſes domeſtiques, il fut ordonné que la garde s'y feroit exactement, mais en dehors ſeulement: on leur laiſſoit toute liberté dans l'intérieur; les gardes n'étoient conſignés que pour s'aſſurer de ceux qui entroient & qui ſortoient, & pour accompagner les gens du Prince, lorſqu'ils alloient quelque part au dehors.

Malgré toutes ces précautions, le Prince penſa s'évader par le moyen d'un garde de Damville qu'il avoit gagné; mais ce malheureux fut découvert, & Damville le fit pendre ſous ſes yeux. Condé n'en fut que plus étroitement gardé, & il fallut attendre des conjonctures le recouvrement de ſa liberté.

Cependant la Cour partit de Paris & vint ſéjourner à Rambouillet, où le Duc de Guiſe fut mandé pour conſulter avec lui les opérations de la guerre. A ſon arrivée, le Roi & la

Reine lui offrirent le commandement de l'armée en l'abſence du Connétable : Guiſe s'en défendit long tems, mais il fut obligé de ſe rendre aux inſtances du Roi. On confera enſuite ſur la conduite que l'on tiendroit avec les troupes Hugnenotes, & il fut décidé qu'il iroit au plutôt aſſiéger l'Amiral dans Orléans. La priſe de cette place parut alors le coup déciſif qui entraîneroit infailliblement la ruine des Calviniſtes. 1562.

Guiſe détermine la Cour à faire le ſiége d'Orléans.

La Reine, dont le deſſein étoit d'en revenir toujours aux négociations, voulut auſſi s'approcher d'Orléans, afin d'être plus à portée de ſaiſir promptement les ouvertures qui ſe preſenteroient pour quelque accommodement. De Rambouillet elle alla à Chartres avec le Roi ; peu après elle ſe rendit à Blois, & y fit amener le Prince de Condé ; de-là elle l'envoya au Château d'Onzain près d'Amboiſe. 1563.

La Cour vient à Blois. On y amene le Prince de Condé.

Dès que le Duc de Guiſe eût donné ſes ordres pour tous les préparatifs néceſſaires à un ſiége, il alla joindre ſon armée. Il paſſa la Loire à Beaugenci, & parut à la vue d'Orléans le cinquieme de Février, & ſe campa

Guiſe arrive devant Orléans.

entre Olivet & S. Aubin du côté de
1563. la Sologne. Il fit fortifier avec beaucoup de diligence les Ponts d'Oliver, de S. Memin & la Chauſſée de S. Sainſon, & il ſe diſpoſa à attaquer au plutôt un des Fauxbourgs appellé le Portereau. Les aſſiégés le défendirent avec beaucoup de valeur; mais ils furent cependant contraints de céder aux efforts du Duc de Guiſe, le Fauxbourg fut emporté. Il comptoit pourſuivre ſes avantages, & ſe rendre bientôt maître de la Ville; mais il fut
Il eſt aſſaſſiné. malheureuſement aſſaſſiné le 18 du mois de Février, dans le tems qu'il revenoit à ſon quartier, après avoir donné ſes ordres pour une attaque qui devoit ſe faire la nuit ſuivante. Un Gentilhomme nommé Poltrot de Meré lui tira de fort près un coup de piſtolet chargé de trois balles; le Duc en eût l'épaule fracaſſée. On eſpéroit cependant le tirer d'affaire; mais comme les balles étoient empoiſonnées, les remedes furent inutiles, il mourut ſix jours après.

La Reine propoſe une tréve. Auſſi-tôt que la Reine eût été informée de la bleſſure du Duc de Guiſe, elle fit ſuſpendre toute hoſtilité, & s'appliqua à imaginer des moyens pour

terminer abſolument la guerre, & rendre la tranquillité à l'Etat. Elle envoya deux fois coup ſur coup l'Evêque de Limoges & le ſieur d'Oyſel à Orléans auprès de la Princeſſe de Condé, pour l'engager à entrer dans quelque négociation pour la paix. La Princeſſe avoit répondu d'abord qu'il ne s'agiroit point de négocier, tant que le Prince ne ſeroit point en liberté : elle eût cependant une entrevue avec la Reine à S. Memin, où elle reçut de Sa Majeſté les plus grandes marques de bienveillance & d'affection. La Reine lui fit eſpérer la liberté de ſon mari : elle ajouta même qu'il auroit bientôt auprès du Roi, & dans tout le Royaume, le même rang que le Roi de Navarre ſon frere y avoit eu. Le réſultat de cette entrevue fut que l'on convint d'une conférence qui ſe devoit tenir au plutôt dans une petite Iſle près d'Orléans, & que le Prince de Condé & le Connétable s'y trouveroient. 1563.

Entrevue de la Reine & de la Princeſſe de Condé.

Elle ſe tint en effet le 7 de Mars dans un endroit appellé l'Iſle aux Bœufs. La Reine s'y rendit avec le Prince de Condé ; la Princeſſe ſa femme y vint avec le Connétable ſon oncle ; cepen-

Conférence pour la paix entre la Reine, le Prince & le Connétable.

dant elle n'aſſiſta pas à la conférence; elle reſta au bord de l'eau dans un bateau. Le Prince inſiſta d'abord ſur l'exécution de l'Edit de Janvier, qui accordoit aux Calviniſtes le libre exercice de leur Religion dans les Fauxbourgs des Villes; mais le Connétable ayant déclaré hautement qu'il n'y conſentiroit jamais, on imagina divers expédiens pour réunir les partis, on fit de nouvelles propoſitions. Condé, que la guerre, & encore plus ſa priſon, commençoient à ennuyer, parut diſpoſé à les entendre. La Reine, qui de ſon côté ne ſouhaitoit auſſi que la paix, imagina pour hâter la concluſion du traité, de laiſſer aller le Prince à Orléans ſur ſa parole, pour conférer avec ſes Confédérés ſur les articles qu'on avoit propoſés dans la conférence.

1563.

La Cour permet au Prince d'aller à Orléans.

Condé ſe rendit donc à Orléans, & prit l'avis des Miniſtres. Ils voulurent d'abord former des demandes exorbitantes; mais ils furent bien ſurpris de voir que le Prince ne paroiſſoit pas diſpoſé à ſeconder leurs vues avec autant de chaleur qu'auparavant. Il déclara même après les premieres conférences, qu'il ne conſulteroit plus

les Miniſtres, & que ce ſeroit avec la Nobleſſe qu'il prendroit les arrangemens convenables pour la paix. En effet les Miniſtres ne furent plus appellés au Conſeil.

La Nobleſſe ſe trouvoit dans les mêmes diſpoſitions que Condé par rapport à la paix. Il y en eût cependant quelques-uns qui voulurent s'y oppoſer; mais ils ſe rendirent lorſque le Prince leur eut déclaré aſſez ſéchement, que ſi les Huguenots continuoient à faire des difficultés, il les abandonneroit abſolument: il les raſſura néanmoins en leur repréſentant de quelle utilité il pourroit être à ceux de leur parti, lorſqu'il ſeroit rétabli à la Cour dans toutes les prérogatives dûes à ſa naiſſance.

Condé partit d'Orléans & revint trouver la Reine : il eut avec cette Princeſſe une conférence qui fut ſuivie d'un traité qui portoit, qu'on accorderoit aux Huguenots un Prêche dans chaque Bailliage; que les Seigneurs Hauts-Juſticiers jouiroient du privilége de faire exercer publiquement leur Religion dans toute l'étendue de leurs Seigneuries, qu'il ne ſe feroit aucun exercice de la Religion

réformée, ni dans la ville de Paris;
1560. ni dans la Prévôté; & qu'enfin les Proteſtans auroient la liberté de tenir leurs aſſemblées dans toutes les Villes dont ils étoient les maîtres avant le 7 Mars. Voilà ce qui fut reglé par rapport à la Religion.

Les autres articles concernoient la priſe des armes de la part des Huguenots. On convint qu'il y auroit une amniſtie générale; que les priſonniers ſeroient rendus de part & d'autre, & que le Prince de Condé ne ſeroit point tenu de rendre compte des deniers du Roi qu'il avoit employés pour les frais de la guerre; qu'il ſeroit déclaré fidéle au Roi & bien affectionné pour le Royaume; & que les Seigneurs, Gentilshommes, Officiers, & en général tous ceux qui avoient pris les armes par des motifs de Religion n'avoient rien fait qu'avec de bonnes intentions & pour le ſervice de Sa Majeſté.

Condé eſt is en liber- Dès que ce traité eut été ſigné, le Prince de Condé & le Connétable furent mis en liberté. Quelques jours après, c'eſt-à-dire le 19 Mars, la Edit de pa- Cour étant à Amboiſe, le Roi y donſication. na un Edit en conformité des articles

dont on étoit convenu, on l'appella l'*Edit de pacification*. 1563.

L'Amiral de Coligni qui étoit allé en Normandie pour les affaires de la Religion, revint à Orléans quatre jours après la ſignature du traité. Il ne put s'empêcher de faire au Prince de vifs reproches ſur un accommodement auſſi précipité; mais ſes plaintes furent inutiles. On ne parloit plus alors que de paix & de tranquillité. Chacun s'intéreſſant également pour l'exécution de l'Edit qui venoit d'être donné, il fut enregiſtré au Parlement, à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides, & peu après dans toutes les Cours Souveraines du Royaume.

Il eſt enregiſtré dans toutes les Cours Souveraines.

Pendant que cet Edit ſe publioit ainſi dans les principales Villes du Royaume, le Prince de Condé avoit donné ſes ordres pour faire mettre les armes bas à ſes troupes, & pour faire rentrer ſous l'obéiſſance du Roi les différentes Places dont les Huguenots s'étoient emparés; toutes les troupes étrangeres furent congédiées; les Allemands firent quelque difficulté pour obéir, mais enfin ils ſe retirerent.

On eut plus de peine avec les An-

1563. glois; ceux ci s'étoient emparés du Havre, ſous prétexte de le garder au Roi, comme l'avoit publié la Reine d'Angleterre dans ſes Manifeſtes : mais ce prétexte ne pouvant plus avoir lieu, lorſque la paix fut rétablie dans le Royaume, cette Princeſſe en imagina un autre; elle allégua pour ſe diſpenſer de reſtituer cette Place, l'inobſervation du traité de Cateau-Cambreſis, dont un des articles portoit qu'on lui rendroit Calais, & qu'en cas qu'on ne la lui rendît pas, on lui donneroit d'autres places en dédommagement. Eliſabeth déclara donc qu'elle garderoit le Havre juſqu'à ce qu'on l'eût entierement ſatisfaite à ce ſujet. Le Prince de Condé fit agir vivement auprès d'elle par Briquement ſon Envoyé; mais il ne put rien obtenir, il fallut en venir à une guerre ouverte.

Les Anglois refuſent de ſortir du Havre.

Le coup d'œil de cette guerre ne cauſa nulle inquiétude à la Reine Catherine. Flattée d'avoir calmé les agitations qui déſoloient l'intérieur de la France, elle jouiſſoit de l'autorité qu'elle ambitionnoit depuis ſi longtems; ſa ſituation étoit alors d'autant plus tranquille, qu'elle n'avoit plus

de compétiteurs assez hardis pour entreprendre de partager avec elle l'administration des affaires. Le Triumvirat venoit d'être détruit par la mort du Duc de Guise & du Maréchal de S. André; le Connétable à la vérité vivoit encore, mais son grand âge le rendoit peu redoutable. 1563.

Condé seul lui faisoit quelque ombrage, mais elle espéroit pouvoir réussir à se l'attacher; & quoique jusqu'alors ses soins eussent eu peu de succès, elle ne se rebutoit point. Cette Princesse habile comptoit toujours sur l'ascendant que son manége lui donnoit sur tous les esprits. Condé reçut de sa part toutes les marques possibles de confiance & d'amitié. Elle ne manquoit aucune occasion de s'entretenir avec lui, & affectoit de lui rendre un compte exact de tout ce qui se faisoit; elle voulut aussi l'amuser par l'appas flatteur de la Couronne de Sardaigne, dont le Roi de Navarre son frere s'étoit laissé séduire. Mais Condé qui étoit au fait des artifices de Cour, sçavoit à quoi s'en tenir sur les caresses de la Reine, & sur les idées chimériques dont on prétendoit le leurrer.

Conduite de la Reine à l'égard du Prince de Condé.

1560. Cependant les conférences habituelles que ce Prince avoit avec la Reine, le mirent dans une haute conſidération à la Cour. Le rang qu'il y avoit par ſa naiſſance prenant un nouveau luſtre du crédit dont il paroiſſoit jouir alors, il fut bientôt en état de le ſoutenir par les bienfaits dont on le combla, & il ſe vit enfin pourvu du Gouvernement de Picardie, dont le refus avoit été le premier ſujet de ſon mécontentement.

Condé devient amoureux d'une fille d'honneur de la Reine.

Mais ce qui le rendit plus aſſidu à faire ſa cour à la Reine, fut une vive paſſion qu'il conçut alors pour une des filles d'honneur de cette Princeſſe. La Reine s'en apperçut, & réſolut de profiter de cette conjoncture pour captiver ce Prince, & en même tems pour découvrir les intrigues ſecrettes de ſon parti. Elle conſeilla à cette Demoiſelle d'écouter le Prince, de répondre à ſon amour, & de ne rien omettre pour augmenter ſa paſſion.

La belle Limeuil (*a*), c'eſt ainſi que s'appelloit cette fille d'honneur, ne s'acquitta que trop bien de cette dangereuſe commiſſion; mais en vou-

(*a*) Iſabelle de la Tour de Turenne, Demoiſelle de Limeuil.

lant

lant inſpirer de l'amour au Prince, elle en prit elle-même tout de bon, & ce commerce de galanterie fut bientôt ſçu de toute la Cour. La Princeſſe de Condé avoit trop de vertu & de beauté, pour n'être pas ſenſible à l'infidélité de ſon mari; mais ce fut en vain qu'elle voulut lui en faire des reproches, il fallut céder au torrent & dévorer ſon chagrin. 156.

La paſſion de ce Prince le rendit plus aſſidu à la Cour, il étoit toujours chez la Reine, & cette Princeſſe artificieuſe ajoutoit aux plaiſirs qui l'y captivoient les agrémens d'une confiance ſans réſerve. Ce fut alors que de concert avec lui elle forma le deſſein de chaſſer les Anglois du Havre; il ſembloit même qu'elle ne comptoit que ſur ce Prince pour cette expédition: & lorſqu'elle lui en fit la propoſition, elle lui dit en riant que puiſque c'étoit lui qui les avoit fait venir, c'étoit auſſi à lui à les obliger de ſortir; mais pour l'y engager d'une façon encore plus ſéduiſante, elle réſolut de mener le Roi & toute ſa Cour au Siége du Havre: par cette adroite manœuvre elle fourniſſoit au Prince l'occaſion de ſervir en même

Prince & de la Princeſſe de Condé.

1563. Cependant la tranquillité dont on jouiſſoit depuis quelque tems dans le Royaume, ne fut pas de longue durée; les différents partis eurent des priſes l'un avec l'autre, & on reçut à la Cour des plaintes très-vives des deux côtés. La Reine ſouhaitant connoître par elle-même les forces des Hugnenots, & les diverſes diſpoſitions des eſprits, réſolut de mener le Roi & ſa Cour dans les différentes Villes du Royaume. Condé ne fut pas du voyage, comme il venoit de perdre la Princeſſe ſa femme, il alla avec ſes amis paſſer les premiers tems de ſon veuvage dans la Terre que lui avoit donnée ſa nouvelle maîtreſſe.

Le Roi viſite les Villes de ſon Royaume.

Condé ſe retire à Valery.

Le Roi & la Reine ſa mere partirent de Fontainebleau, & paſſerent par les Villes de Sens & de Troyes : ils allerent enſuite à Nanci, & de-là ils prirent leur route par Dijon, Châlons, Mâcon, & ſe rendirent à Lyon; la peſte dont cette Ville fut affligée, obligea la Cour de ſe retirer, elle alla ſéjourner quelque tems à Rouſſillon. Ce fut-là que les Huguenots vinrent ſe plaindre au Roi de l'inobſervation de l'Edit de pacification, & des mau-

vais traitemens qu'ils recevoient des Gouverneurs dans toutes les Villes de France. 1563.

Le Roi donna à cette occaſion un nouvel Edit en interprétation de celui dont il s'agiſſoit : entr'autres articles, il y en avoit un qui défendoit aux Huguenots de tenir leurs Prêches à dix lieues à la ronde de l'endroit où la Cour ſe trouveroit, & même dans les Villes où il étoit permis d'en avoir par l'Edit de pacification; on leur ordonnoit auſſi d'appeller les Officiers du Roi à leur Synodes toutes les fois qu'ils les aſſembleroient. Edit de Rouſſillon.

Les Huguenots conſternés de cet Edit, s'en plaignirent au Prince de Condé, qui écrivit auſſi-tôt à la Reine en leur faveur, ſa lettre eſt datée du 31 Août 1564. Il n'en reçut d'autre réponſe ſinon, que le Roi avoit eu ſes raiſons pour donner le dernier Edit; & que lui-même les approuveroit lorſqu'on les lui auroit communiquées; qu'au reſte il ne devoit pas s'attendre à être conſulté ſur tout ce qu'on feroit pour le gouvernement du Royaume. Condé fut vivement piqué de cette réponſe; il 1564.

n'en fit cependant rien paroître pour-
1564. lors, il crut devoir attendre des conjonctures plus favorables.

La Cour après avoir ſéjourné aſſez long-tems dans le Lyonnois & le Dauphiné, ſe préparoit à partir pour viſiter les autres Villes du Royaume, lorſqu'il arriva une ſcène qui fit beaucoup de ſcandale. La belle Limeuil, qui étoit depuis quelque tems dans une ſituation qui auroit demandé une vie moins agitée, s'étoit néanmoins témérairement engagée à ſuivre la Reine dans ce voyage, ſon incommodité augmenta alors conſidérablement, & elle ſe trouva enfin ſi preſſée, qu'elle accoucha dans la garderobe de la Reine.

Mlle. de Limeuil eſt chaſſée de la Cour.

On peut juger du bruit que fit à la Cour une avanture auſſi ſinguliere; la Reine en fureur chaſſa Mademoiſelle de Limeuil, & la fit enfermer dans le Couvent des Cordeliéres de la ville d'Auſſone. Le Prince de Condé ayant été informé de cet accident, ne s'employa point pour y rémédier, il étoit trop occupé de ſes nouvelles amours; d'ailleurs il avoit peut-être lieu de ſoupçonner la fidélité de Mlle. de Limeuil. C'eſt ce qu'on peut au-

gurer par un écrit (a) ſatirique qui parut à cette occaſion. 1564.

(a) Voici cette Satire telle qu'elle eſt rapportée par le Labouteur dans ſes additions aux Mémoires de Caſtelnau.

Puella illa nobilis
Quæ erat tam amabilis,
Commiſit adulterium
Et nuper fecit filium.
Sed dicunt matrem Reginam
Illi fuiſſe Matronam,
Et quòd hoc patiebatur
Ut Principem lucraretur.
At multi dicunt quod pater
Non eſt Princeps, ſed eſt alter,
Qui Regi eſt à ſecretis,
Omnibus eſt notus ſatis.
Contra hanc tamen Regina
Se oſtendit tantum plena
Cholerâ, ac ſi neſciſſet
Hoc quod Puella feciſſet.
Et dedit illi cuſtodes,
Superbos nimìs & rudes,
Mittens in Maſtarinam
Quærere refrigerium.
Sed certè pro tam lexivo
Sic non debebat tractare,
At excuſare medicum
Tempus, perſonam & locum.
Aliis non ſit taliter
Qua faciunt ſimiliter.
Pridiè venit nuncium
Puellum eſſe mortuum
Et fuit magna jactura.

De

1565. Un événement de cet éclat, joint à la nouvelle intrigue avec la Maréchale de S. André, fit quelque tort à Condé dans l'esprit de ceux de son parti; l'Amiral entr'autres qui avoit des mœurs, en fut extrêmement scandalisé : il vint trouver le Prince, l'exhorta à renoncer à la galanterie, & le pressa même sérieusement de se remarier.

Le Cardinal de Lorraine avoit déjà fait la même proposition au Prince de Condé. Ce Prélat revenant en France après le Concile de Trente, passa par Soissons, où le Prince étoit alors, & lui proposa en mariage Anne d'Este, veuve de son frere, femme très-belle & d'un excellent esprit. Cette démarche du Cardinal, qui parut le reconcilier avec le Prince, donna d'un autre côté beaucoup d'inquiétude aux Montmorenci & aux Coligni; ils parlerent si vivement à Condé à ce sujet, qu'ils rompirent aisément les projets du Cardinal; peu après ils l'engagerent à épouser Françoise d'Or-

Condé épouse Mlle. de Longueville.

De tam pulchrâ creaturâ,
Qua nunc est cum calitibus
Rogans Deum pro patribus
Et ut Patri sit melius.

léans, ſœur de Leonor Duc de Longueville ; ce mariage fut célébré le 8 de Novembre 1565. 1565

Le Roi, la Reine ſa mere, & toute la Cour étoient encore occupés alors à viſiter les Villes du Royaume. Après avoir parcouru la Provence, le Languedoc & la Guyenne, la Cour arriva à Bayonne, où la Reine d'Eſpagne, ſœur de Charles IX, ſe rendit peu après avec un brillant cortége pour voir la Reine ſa mere. Il y eut à cette occaſion des fêtes magnifiques qui durerent pluſieurs jours, pendant leſquels la Reine mere eut de fréquentes conférences avec le fameux Duc d'Albe, & l'on prétend que ce fut alors que l'on conclut une alliance ſecrette entre la France & l'Eſpagne, pour extirper entierement le Proteſtantiſme. Ce qui arriva peu après fait voir que cette conjecture étoit aſſez bien fondée. Le Roi à Bayonne

La Cour au ſortir de Bayonne pourſuivit ſa route par l'Agenois, le Périgord, le Poitou & l'Anjou, & après avoir traverſé le Bleſois, elle vint ſe rendre à Moulins, où le Roi tint une aſſemblée ſolemnelle, à laquelle les Députés des Parlemens & des au- La C vient à M lins.

1566. tres Cours ſupérieures, eurent ordre de ſe trouver; le Roi y manda auſſi l'Amiral, le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Montmorenci. Ce fut dans cette aſſemblée que le Roi donna le célébre Edit de Moulins contenu en 86 articles, dont une partie eut pour objet de confirmer l'Edit de pacification qui avoit été donné à Paris deux ans auparavant, & celui de Rouſſillon qui l'interprétoit d'une façon peu avantageuſe aux Huguenots.

Edit de Moulins.

Dans ce même tems l'on apprit que le Duc d'Albe avoit fait des levées conſidérables des troupes, & qu'il ſe préparoit à marcher vers les Pays-Bas, ſous prétexte d'y calmer les troubles qui y étoient arrivés; mais en effet, pour y exterminer les Sectateurs des nouvelles opinions, on ne douta plus que ce ne fût une ſuite des Conférences tenues à Bayonne, & que les Rois de France & d'Eſpagne ne ſe réuniſſent bientôt pour détruire de concert le Proteſtantiſme.

Inquiétude des Proteſtans.

Le Prince de Condé & l'Amiral commencerent alors à renouer leurs anciennes liaiſons avec les Princes d'Allemagne & la Reine d'Angleterre; ils négocierent auſſi auprès du

Condé & l'Amiral négocient avec les Princes étrangers.

S'étant trouvés l'un & l'autre un soir au souper de la Reine à S. Germain-des-Prés, le Duc d'Anjou tira le Prince à quartier, lui parla longtems avec hauteur, le laissa même découvert pendant toute la conversation, dans laquelle il lui dit entr'autres choses qu'il le trouvoit bien hardi de prétendre à un emploi qui lui étoit dû à lui-même, & que personne ne pouvoit lui disputer ; on remarqua que ce Prince soutenoit la vivacité de sa conversation par des gestes très-insultans pour Condé ; le jeune Prince de tems à autre relevoit & enfonçoit son bonet d'un air fier & altier ; on le vit porter plusieurs fois la main sur la garde de son épée ; & ce fut dans cette attitude qu'il dit à Condé en finissant, que s'il lui arrivoit jamais de penser à la charge qu'il avoit sollicitée, il l'en feroit repentir, *& le rendroit aussi petit compagnon, comme il vouloit faire du grand.*

1566. Le D'Anjou suite le Prince.

Il est aisé de concevoir quelle étoit la situation de Condé dans une pareille conjoncture : ce Prince qui étoit naturellement fier & brave, n'étoit pas fait pour se voir menacer en face. Il sçut cependant se contenir,

& le reſpect l'empêchant de répondre
1566. comme il auroit ſouhaité, il prit le parti de s'excuſer doucement; ce qu'il ne put faire ſans paroître extrêmement déconcerté. Il fit quelque plainte à la Reine au ſujet du Duc d'Anjou; mais la Princeſſe y ayant eu peu d'égard, Condé en conçut un ſi vif chagrin, qu'il ne penſa plus dès cet inſtant qu'à profiter de la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de ſe venger.

Cependant la Reine en conſéquence du Conſeil que Condé & l'Amiral avoient donné, d'armer inceſſamment pour faire tête à l'armée Eſpagnole qui approchoit, fit expédier des ordres pour lever des troupes dans le Lyonnois, & dans les différentes Provinces voiſines des Alpes: elle s'aſſura auſſi d'un corps de ſix mille Suiſſes, & elle eut ſoin de faire courir le bruit, que ces troupes étoient deſtinées à entrer dans le Marquiſat de Saluces pour le défendre en cas que le Duc d'Albe voulût inſulter cet Etat.

Il auroit été difficile alors de ſoupçonner la Reine d'être d'intelligence avec les Eſpagnols. Cette Princeſſe,

toujours habile à diſſimuler, feignit adroitement d'être dans les mêmes idées que Condé & l'Amiral au ſujet des deſſeins du Duc d'Albe. Elle fit même tenir un Conſeil extraordinaire où elle appella pluſieurs Seigneurs du parti Huguenot, & il y fut décidé qu'on déclareroit la guerre aux Eſpagnols, ſi l'on découvroit que leur armement eût pour objet de faire quelque entrepriſe contre le Royaume. On chargea même publiquement le Sécrétaire d'Etat l'Aubeſpine de faire à ce ſujet un voyage en Eſpagne: mais en particulier on lui donna des inſtructions différentes : il eut ordre de travailler plus fortement que jamais à l'union des deux Couronnes. 1566.

Le manége de la Reine dans cette conjoncture fut ſi adroit, que Condé ne s'en apperçut point. Mais l'Amiral, qui étoit moins vif & plus défiant, lui communiqua ſes ſoupçons, & d'Andelot les appuya tellement, que Condé reprit feu : la colere qu'il avoit reſſentie du refus qu'il avoit eſſuyé, & du procédé du Duc d'Anjou à ſon égard, ſe ralluma alors, il ſe diſpoſa à la révolte. Condé diſpoſe à prendre les armes.

Les ſoupçons des Chefs Proteſtans

1567. furent bien confirmés, lorſqu'ils apprirent que le corps de ſix mille Suiſſes qu'on avoit levé ſous prétexte de la guerre avec l'Eſpagne, s'avançoit vers l'Iſle de France, au lieu de reſter ſur la frontiere pour la garder. On fut informé en même tems que le deſſein de la Cour étoit de ſe ſaiſir de Condé & de l'Amiral; de révoquer auſſitôt les Edits qui étoient favorables aux Proteſtans; d'en publier de contraires, & d'achever enfin la ruine entiere de leur parti.

D'Andelot fut d'avis qu'on reprît les armes à l'inſtant, non-ſeulement pour ſe défendre, mais pour attaquer à force ouverte. Tout le monde embraſſa ſon ſentiment, & l'on fit tous les préparatifs néceſſaires pour cette entrepriſe. On réſolut d'aller ſurprendre le Roi à Monceaux, maiſon royale en Brie, & de ſe rendre maître de ſa perſonne, comme le Duc de Guiſe avoit fait à Fontainebleau.

Condé veut enlever le Roi.

Il y en a qui prétendent que les Proteſtans avoient formé alors l'exécrable projet de ſe défaire du Roi & de mettre la Couronne ſur la tête du Prince de Condé. Brantome raconte un trait qui peut ſervir à autoriſer ce

ſoupçon, il dit que Condé fit battre alors une monnoye d'argent avec cette inſcription, *Louis XIII Roi de France.* Et que le Connétable la fit voir en plein Conſeil le 7 Octobre 1567. 1567.

Un Auteur de nos jours nous a fourni une preuve qui paroît appuyer ce fait : c'eſt M. le Blanc, Auteur du Traité hiſtorique des Monnoyes de France, qui aſſure dans ſon Ouvrage avoir vu à Londres entre les mains d'un Orfévre en écu d'or qui d'un côté repréſentoit le Prince de Condé, & de l'autre les armes de France avec cette inſcription, *Ludovicus XIII. Dei gratiâ Francorum Rex primus Chriſtianus.* Ce Prince vouloit apparemment faire entendre par ce titre de *premier Roi Chrétien*, qu'il étoit le premier Roi de France qui eut abandonné l'Egliſe Romaine pour faire profeſſion du pur Evangile. La conduite que la Cour tint alors pourroit cependant faire douter la vérité de ce fait ; car dans tout ce qui fut publié de la part du Roi contre les Proteſtans, il n'y eut aucun écrit qui fît mention d'un excès auſſi horrible.

Monnoye frappée au coin du Prince.

Quoi qu'il en ſoit, dès que les ſentimens des Chefs Huguenots ſe furent

réunis sur l'enlevement du Roi, Con-
1567. dé indiqua pour la fin du mois de Septembre une assemblée à Rozai en Brie, à laquelle la plus grande partie de la Noblesse vint se rendre; mais il observerent de n'arriver qu'un à un pour mieux cacher leurs desseins. Le Prince qui étoit allé à Valeri, y fut joint par l'Amiral, d'Andelot son frere, & François Comte de la Rochefoucault, ils en partirent ensemble au tems marqué; ils passerent la Marne à Trillebardou, prirent leur route par Lagni, & arriverent à Rozai, dont ils se rendirent facilement les maîtres: ils étoient déjà au nombre de quatre cens hommes de Cavalerie, lorsque la Reine fut avertie qu'il se tramoit quelque chose en secret contre la Cour.

Condé se met en marche pour surprendre le Roi.

Cette Princesse quitta Monceaux sur le champ, & se retira à Meaux avec le Roi: & pour donner le tems au détachement Suisse de venir s'y rendre, elle chargea le Maréchal de Montmorenci d'aller trouver le Prince de Condé pour lui demander de sa part ce que signifioit un concours de gens de guerre que l'on avoit apperçu dans la campagne. La Reine ne cher-

choit qu'à amuſer le Prince, elle ſçavoit bien alors quel étoit ſon deſſein; car on étoit venu l'avertir que les Chefs des Huguenots avec leurs troupes devoient venir envélopper la Cour le jour de S. Michel, dans le tems que le Roi tiendroit le Chapitre de ſon Ordre. 1567.

Le Maréchal de Montmorenci trouva la petite armée des Confédérés rangée en bataille à Torcy près de Lagni, il entra en conférence avec eux; & tira ſi adroitement les choſes en longueur, que les Suiſſes arriverent à Meaux. Montmorenci revint à la Cour avec une requête que les Huguenots avoient dreſſée pour la préſenter au Roi.

On tint conſeil à l'inſtant pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire dans des conjonctures ſi preſſantes. Le Connétable, dans la maiſon duquel on s'étoit aſſemblé pour le Conſeil, fut d'avis que le Roi ne partît point de Meaux, il repréſenta qu'on ne pouvoit ſe mettre en marche ſans courir les riſques d'un combat, dans lequel il ſeroit honteux d'être vaincu, & fort triſte d'être vainqueur. Le Conſeil étoit ſage, on l'applaudit;

mais on ne le ſuivit pas. Le Cardinal
1567. de Lorraine trouva qu'il y avoit plus de ſûreté à ſe renfermer dans Paris, & il opina pour qu'on s'y tranſportât au plutôt; comme il avoit dans le Conſeil des créatures de ſa faction, la pluralité fut pour ſon avis, & il fut décidé que le Roi ſortiroit de Meaux la nuit ſuivante, & ſe mettroit en marche pour regagner Paris.

La nuit du 27 au 28 de Septembre fut occupée à faire les préparatifs du voyage. Les Suiſſes ſe rangerent en bataille à un quart de lieue de la Ville, & le Roi alla les joindre avant la pointe du jour. Ce Prince étoit accompagné de la Reine, des Dames de la Cour, des Ambaſſadeurs & de tous ceux qui n'étoient point deſtinés à combattre. Les Suiſſes reçurent le Roi & ſa ſuite au milieu de leurs bataillons, & ils ſe mirent en marche enſeignes déployées.

Le Roi ſe retire à Paris.

Le Roi avoit fait environ quatre lieues, lorſqu'on vit paroître quelques pelotons de la Cavalerie Huguenote; il y eut d'abord quelques légeres eſcarmouches qui ſembloient annoncer une action prochaine; mais les Suiſſes firent ſi bonne contenance, que Con-

Les Huguenots attaquent l'eſcorte du Roi.

dé vit bien qu'il ne ſeroit pas facile de les enfoncer. 1567.

Cependant le Connétable qui appréhendoit qu'à la fin on ne s'échauffât de part & d'autre, & qu'on n'en vînt à une bataille, conſeilla au Roi & à la Reine de prendre une autre route avec un détachement de Cavalerie, pendant qu'il continueroit de marcher en bon ordre avec les Suiſſes & le reſte de la Nobleſſe. Ce conſeil fut ſuivi, & le Roi avec ſa Cour ſe rendit à Paris ſans aucun accident.

Condé avec ſa Cavalerie continua de harceler les Suiſſes juſqu'au Bourget, où il les quitta pour prendre le chemin de Claye. Tous les Chefs s'y raſſemblerent, & y reſterent cinq jours à délibérer ſur ce qu'ils avoient à faire. Ils envoyerent cependant dans les différentes Provinces du Royaume pour preſſer le départ des troupes que leurs Emiſſaires y avoient levées, & en attendant qu'elles arrivaſſent, ils réſolurent de bloquer Paris, de façon que les entrées en fuſſent fermées, & qu'il n'y entrât point de vivres.

Condé raſſemble des troupes pour attaquer Paris.

Ils s'emparerent d'abord ſans beaucoup de peine de Montereau, Lagni, S. Denis, & la nuit du 5 Octobre ils

vinrent brûler tous les moulins qui
1567. étoient entre la porte du Temple &
Ils ravagent les environs. celle de S. Honoré.

Dans cette extrêmité la Reine crut devoir recourir à la voye de la négociation, elle envoya S. Sulpice au
La Reine lui fait proposer un accommodement. Prince de Condé pour le porter à accepter une conférence; Condé y consentit, & on lui députa à cet effet trois perſonnes de poids & de mérite, le Chancelier de l'Hôpital, la Vieilleville, & Morvilliers.

La premiere conférence eut peu de ſuccès, on fit beaucoup de plaintes des deux côtés, & on ſe ſépara, ſans même entrer en matiere: le Prince remit ſeulement une requête entre les mains du Chancelier, & le pria de la préſenter au Roi. Cette piéce étoit moins une requête qu'une invective continuelle contre la Maiſon de Guiſe. Ainſi de part & d'autre on ne tira aucun fruit de cette conférence.

Seconde conférence. Il y en eut une ſeconde à S. Denis le troiſieme d'Octobre, qui fut preſque auſſi inutile que la premiere. Le Chancelier voulut exhorter Condé à mettre bas les armes, il l'aſſura qu'auſſi-tôt qu'il paroîtroit ſoumis, le Roi accorderoit des Lettres d'abolition

pour lui & pour ceux de ſon parti. Le Prince piqué du terme d'abolition, dit au Chancelier qu'on ne parloit ainſi qu'à des criminels, & que ni lui ni ſes Confédérés ne devoient point être regardés comme tels. Il ne voulût pas s'étendre davantage ſur cet article, & il demanda ſeulement quelle étoit la réponſe que le Roi avoit ordonné que l'on fît à ſa requête. 1567.

Le Chancelier répliqua qu'on avoit trouvé ſa requête conçue en termes ſi vagues, qu'on n'avoit pas cru devoir y répondre en particulier : qu'au reſte s'il vouloit une réponſe du Roi, il falloit qu'il expoſât, en peu de mots & par écrit, les articles ſur leſquels il ſouhaitoit qu'on lui donnât des éclairciſſemens.

Condé ſe rendit à la propoſition du Chancelier & mit ſes demandes par écrit. Il les réduiſit à cinq ou ſix chefs. Il prétendoit d'abord que la Maiſon de Guiſe lui fît ſatisfaction, auſſi-bien qu'à ceux de ſon parti, au ſujet des bruits injurieux qu'elle avoit ſemés contre eux. Il vouloit enſuite qu'on s'en tînt à l'Edit de pacification, & qu'on ſupprimât les modifications qu'on y avoit miſes par Mémoire des Confédérés.

l'Edit de Rouſſillon. Il demandoit en
1567. troiſieme lieu que les Calviniſtes fuſſent regardés comme parties capables de poſſéder les charges de la Cour & différens autres emplois dans le Royaume. Il parloit enſuite de la néceſſité qu'il y avoit de retrancher quantité d'impôts que quelques Italiens, qui jouiſſoient d'un trop grand crédit à la Cour, avoient imaginés pour s'enrichir aux dépens de la nobleſſe & du peuple. Par le cinquieme article il demandoit que les troupes étrangeres fuſſent congédiées, & que l'on ſurſît aux levées extraordinaires que l'on faiſoit dans tout le Royaume, afin que les Seigneurs puſſent ſe préſenter librement à la Cour & expoſer eux-mêmes leurs juſtes ſujets de plaintes. Le Prince terminoit ſon mémoire par demander au Roi qu'il convoquât l'aſſemblée générale des Etats, pour arrêter le cours des déſordres qui menaçoient le Royaume de ſa ruine prochaine.

La cour en eſt indignée,

Toute la Cour fut indignée à la lecture de ce mémoire. On trouva qu'il étoit odieux à des ſujets de faire la loi à leur Souverain ſur la levée de ſes troupes. La Reine fut encore plus piquée

piquée de l'article où l'on ſe plaignoit ouvertement des Italiens; elle voyoit bien que c'étoit à elle qu'on en vouloit perſonnellement, & à ſes favoris, dont la plupart étoient comme elle originaires d'Italie. Cette Princeſſe imagina que les Proteſtans ne demandoient l'aſſemblée des Etats que pour tenter de lui ôter l'adminiſtration des affaires, & mettre des bornes à ſon autorité. 1567.

Ce ne fut pas ſeulement dans le mémoire de Condé que la Reine ſe crut inſultée dans la perſonne des Italiens. Il y eut alors des placards affichés à Montereau au nom de ce Prince, par leſquels on déclaroit que les Confédérés n'avoient pris les armes que pour ſoulager le peuple, en demandant à la Cour la diminution des impôts nouvellement inventés par des Italiens qui abuſoient de leur crédit: on les qualifioit de Sangſues qui ne cherchoient qu'à ſe raſſaſier du ſang des peuples. Les Proteſtans alléguoient encore pour motif de la priſe des armes, les atteintes qu'on avoit données à l'ancienne liberté, & à la paix accordée par les Edits du Roi.

1567. La Reine en fureur ſe ſervit habilement des invectives des Huguenots pour indiſpoſer contre eux toute la Cour. On réſolut de laiſſer là les conférences & les négociations, & de faire un coup d'autorité.

Sommation ſignifiée au Prince de Condé. On envoya à S. Denis le 17 d'Octobre un Hérault avec des ordres du Roi, ſignées de l'Aubeſpine & de Robertet, Secretaires d'Etat, par leſquelles on ſommoit le Prince de Condé & ſes adhérans de mettre bas les armes, & de ſe préſenter inceſſamment devant Sa Majeſté.

Le Hérault arriva à S. Denis revêtu de ſa cotte d'armes, & tenant à la main un papier. Dès que le Prince l'apperçut, il ſe douta bien de ce dont il s'agiſſoit; il lui parla avec hauteur, & lui dit qu'il prît bien garde à s'acquitter décemment de la commiſſion dont il étoit chargé, & que s'il s'aviſoit de dire la moindre choſe qui pût bleſſer ſon honneur, il le feroit pendre ſur le champ.

Celui-ci, qui étoit homme de réſolution, s'étonna peu des menaces du Prince, & il lui dit avec un ton ferme : *Monſieur, celui qui m'envoie eſt votre Roi & le mien ; perſonne ne*

m'empêchera d'exécuter ſes ordres. Après ce peu de paroles, il lui ſignifia la ſommation dont il étoit chargé : le Prince y étoit nommé comme Chef des Rébelles, & après lui l'Amiral, d'Andelot, le Cardinal de Châtillon, la Rochefoucault, & nombre d'autres tous déſignés par leurs noms & leurs qualités. 1567.

Condé ayant lu cet écrit, dit qu'il y feroit réponſe dans trois jours. *Non pas, Monſieur, s'il vous plaît*, répliqua le Hérault, *il me la faut dans vingt-quatre heures.* Le Prince la lui promit, & le Hérault ſe retira.

Cette ſommation déconcerta un peu les Chefs du parti Huguenot. Ils voyoient que la Cour ne vouloit plus les ménager, & qu'ils alloient avoir bien des affaires ſur les bras. Ils appréhendoient d'ailleurs que leur premier mémoire ne fût parvenu à la connoiſſance des Princes étrangers, leſquels voyant qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement de la Religion dans cette guerre, mais qu'on y attaquoit l'autorité royale & le gouvernement civil, ſe rallentiroient à leur égard, & perdroient beaucoup du zele & de l'ardeur

qu'ils avoient témoigné juſqu'alors
1567. pour les ſecourir.

Les Confédérés réſolurent de changer de ton, & de ſubſtituer à leur premier mémoire une nouvelle requête plus modérée & plus ſoumiſe, On la dreſſa à l'inſtant; & le Hérault étant revenu le lendemain, on la lui donna.

Nouvelle requête des Confédérés.

Cet écrit fit un grand changement dans les eſprits; en effet on ne trouvoit point dans cette derniere requête l'arrogance & la fierté de ces Sujets rébelles, qui peu de jours auparavant prétendoient faire la loi à leur Souverain. Ils ſe reſtraignoient à ſupplier très-humblement Sa Majeſté d'accorder la liberté de conſcience, ſans diſtinction de lieux ni de perſonnes, & de vouloir bien ſupprimer les interprétations qu'on avoit ajoutées aux Edits. Ils s'excuſoient enſuite d'avoir parlé des impôts, du ſoulagement des peuples, & de l'aſſemblée des Etats; & ils proteſtoient qu'ils n'en avoient fait mention dans leur requête que par maniere de remontrance, & qu'ils n'avoient jamais eu l'intention de donner la moindre atteinte à l'autorité royale. Ils finiſſoient par prier inſtamment Sa

Majeſté de regarder quelquefois un peuple malheureux & déſolé avec cette bonté qui lui étoit naturelle, & d'arrêter le cours des calamités publiques par tous les moyens que ſa prudence lui inſpireroit. 1567.

Une ſi grande modération donnoit lieu d'eſpérer qu'on en viendroit enfin à un accommodement. On en parloit dans les deux partis comme d'un événement certain, & l'on convint à cet effet de renouer les négociations. La Reine s'y oppoſa d'abord : cette Princeſſe irritée à l'occaſion de la premiere requête, n'avoit point été ſenſible aux expreſſions reſpectueuſes de la ſeconde. Elle ſe rendit cependant aux inſtances qu'on lui fit, & elle conſentit, mais comme malgré elle, que le Connétable fût chargé de conférer avec les Huguenots.

On renoue les négociations.

On ſe rendit de part & d'autre à un village nommé la Chapelle, entre Paris & S. Denis. Le Connétable y vint avec François de Montmorenci ſon fils, Gonnor, Gontault de Biron, & quelques autres Seigneurs. Condé amena avec lui l'Amiral, d'Andelot, le Cardinal de Châtillon, le Vidame de Chartres, & la Rochefoucault. Il parut

alors par la façon dont on ſe comporta
1567. dans cette conférence, que perſonne ne ſouhaitoit ſincerement la paix, & que des deux côtés on ne cherchoit qu'à gagner du tems pour attendre les renforts de troupes que les uns & les autres faiſoient venir des différentes Provinces.

Condé y fit les mêmes demandes qu'il avoit toujours faites, dont la principale étoit de ſupprimer les interprétations qu'on avoit données à l'Edit de pacification. Le Connétable ſe tint conſtamment ſur la négative; &, loin de chercher à ramener les eſprits par quelque adouciſſement, il ne fit que les irriter plus que jamais, en leur diſant que le deſſein du Roi n'étoit pas de tolérer deux Religions dans le Royaume; que l'Edit qu'on avoit donné en faveur des Huguenots n'étoit que proviſionnel, & que bientôt on employeroit tous les moyens poſſibles pour détruire les nouveautés, & pour conſerver & affermir l'ancienne Religion.

Comme c'étoit la premiere fois qu'on entendoit parler de la ſuppreſſion prochaine de l'Edit de pacification, le Connetable ne ſe fut pas plu-

tôt ouvert ſur cet article, que le Cardinal de Châtillon prit feu, & parla avec beaucoup de vivacité. Montmorenci, qui étoit haut répliqua avec aigreur, & l'on ſe ſépara ſans rien conclure. Ainſi finit cette conférence, qui ne contribua qu'à rendre les eſprits plus animés que jamais les uns contre les autres. 1567.

Rupture de négociation.

On perdit donc toute eſpérance de paix, & l'on ne penſa plus des deux côtés qu'à pouſſer la guerre avec toute la violence poſſible. Condé reçut alors quelques renforts de troupes, qui lui formerent une armée de deux mille hommes de Cavalerie, & de quatre mille d'Infanterie, avec leſquels il entrepit de fermer tous les paſſages par où les vivres pouvoient venir à Paris.

Condé bloque Paris.

Une partie de ſon armée demeura à S. Denis où il avoit pris ſon logement; une autre s'avança à S. Ouen ſous les ordres de l'Amiral; & Genlis avec un détachement alla ſe loger à Aubervilliers. Montgommeri occupa le Bourget, & Clermont d'Amboiſe Charenton. Dans le même tems d'Andelot partit avec cinq cens chevaux & un détachement d'In-

fanterie, pour s'emparer de Poiſſy ;
567. mais il manqua ſon coup, par la réſiſtance qu'il éprouva de la part d'un détachement du Régiment de Picardie, que Strozzi, fils du Maréchal de ce nom y avoit laiſſé. L'entrepriſe de d'Andelot fut préjudiciable à l'armée du Prince de Condé, car les troupes du Roi lui fermerent le paſſage pour le retour ; & quelques meſures qu'il imaginât, il ne put arriver aſſez-tôt pour ſe trouver à la bataille qui fut donnée peu après. Au reſte, ſa poſition fut toujours très-nuiſible à la Ville de Paris, parce qu'il arrêtoit de ce côté-là les ſecours qui pouvoient y arriver.

Plaintes es Pariſiens ontre le onnétable.

Enfin Condé ſçut partager ſi habilement le peu de troupes qui compoſoient ſon armée, qu'il réuſſit à empêcher que rien ne pût entrer dans la Ville. Dès que les proviſions commencerent à manquer, on n'entendit par-tout que des plaintes contre le Connétable, de ce qu'avec des troupes nombreuſes il n'oſoit tenir tête à une poignée de ſoldats ramaſſés au haſard, & preſque ſans armes : en effet, la plupart n'avoient pour lances que des perches de la Foire de Saint

Denis, qu'ils avoient fait ferrer par le bout. 1567.

Pour appaiſer le peuple, on réſolut de travailler à reprendre les poſtes dont les Huguenots s'étoient emparés. On commença d'abord par rompre tous les pontons que Condé avoit fait conſtruire, pour entretenir la communication dans différens endroits dont il s'étoit rendu maître. On reprit enſuite quelques petites places, & on réuſſit enfin à rouvrir quelques paſſages pour les vivres.

Ce ſoulagement n'empêcha pas le peuple de murmurer, parce que l'ennemi faiſoit tous les jours des courſes juſqu'aux portes de Paris, & enlevoit tout ce qu'il trouvoit. Pour le ſatisfaire, le Connétable réſolut d'aller attaquer l'armée Huguenote. Ce n'eſt pas qu'il eût deſſein d'engager une action générale, il ne croyoit pas que Condé fût aſſez téméraire pour la riſquer; mais ſon projet étoit de chaſſer ſes troupes de S. Ouen & d'Aubervilliers, & de le contraindre enſuite lui-même à ſortir de S. Denis.

Il prend le parti d'attaquer les Huguenots.

Le Connétable, avant d'exécuter ſon projet, envoya harceler les troupes Huguenotes par un détachement

de Cavalerie qui leur cauſa beaucoup d'inquiétude. Le deſſein de ce Général étoit de reconnoître les forces des ennemis, & de les fatiguer, afin d'en avoir meilleur marché le lendemain. Il réuſſit à cet égard ; & les Confédérés ſe voyant menacés de ſi près, furent contraints de demeurer ſous les armes pendant cette journée & toute la nuit ſuivante.

1567.

Conſeil des Confédérés au ſujet de la bataille.

Le Prince de Condé tint alors conſeil pour ſçavoir le parti qu'on prendroit dans cette conjoncture. Pluſieurs opinerent à abandonner S. Ouen & Aubervilliers, pour ſe renfermer dans Saint Denis avec toutes les troupes. D'autres furent d'avis de partir promptement pour marcher du côté de Poiſſi, afin de ſe joindre à d'Andelot, & de revenir avec ce renfort faire face à l'ennemi. D'autres enfin croyoient que le parti le plus prudent étoit de ne point ſe retirer d'abord de devant l'ennemi, & qu'il falloit que les troupes qui occupoient les deux Villages ſe miſſent en bataille, ſe fiſſent voir en diſpoſition de combattre, & qu'enſuite elles ſe retiraſſent peu-à-peu pour ſe réunir les unes aux autres.

Condé ouvrit un avis contraire à ces différentes opinions. Il fit voir qu'il étoit important de n'abandonner en aucune façon Saint Ouen ni Aubervilliers, qu'en se retirant à Saint Denis, les ennemis enflés de ce succès, deviendroient plus entreprenans, & ne manqueroient pas d'investir bientôt toute leur armée : que cette situation pourroit alors engager les troupes Allemandes qu'ils attendoient à ne point les secourir. *On abandonne volontiers le parti des malheureux*, leur dit-il, *& les hommes se tournent toujours du côté que la fortune paroît favoriser.* 1567.

A l'égard du dernier avis qui paroissoit tenir le milieu entre les deux autres, il représenta qu'il y auroit beaucoup de risque à le suivre ; & que de se retirer à la vue de l'ennemi, après avoir une fois paru en bataille, c'étoit s'exposer à une perte irréparable ; *car*, ajouta-t'il, *c'est un principe reçu de toutes les personnes habiles & expérimentées dans le métier de la guerre, que quand deux armées sont en présence, celle qui se retire la premiere cede toujours la victoire à l'autre.*

La retraite qu'on proposoit étant

mit une bonne garniſon. De-là il mar-
1567. cha du côté de la Villette, & étendit vers ce Village la droite de ſon armée; il y plaça les Suiſſes, & mit à côté d'eux un bon nombre d'arquebuſiers pour garder quatorze piéces de canon qu'il fit braquer ſur Aubervilliers. Il ſe mit à la gauche des Suiſſes avec un corps de cavalerie, qu'il fit couvrir par un grand nombre de cavaliers commandés par François de Montmorenci ſon fils aîné, & à la gauche de ce Seigneur étoient différens eſcadrons de cavalerie avec quelques compagnies d'arquebuſiers.

Le Connétable range ſes troupes en bataille.

Au-deſſous du côté de la Chapelle étoit un corps d'infanterie, qui formoit un point de vue très-brillant, tant par l'extérieur avantageux des ſoldats, que par la richeſſe & le poli de leurs armes. On l'appelloit le bataillon Pariſien, parce qu'il étoit compoſé en partie de Bourgeois, & des plus beaux hommes qu'on pût trouver dans la Ville, tous gens plus propres à décorer une fête ou un ſpectacle, qu'à payer de leurs perſonnes dans une affaire ſérieuſe.

A la droite des Suiſſes, mais au-deſſus d'eux, c'eſt-à-dire en tirant

vers Aubervilliers, étoient quelques eſcadrons de cavalerie. On en avoit placé deux autres au-deſſous de la Villette, pour venir en cas de beſoin au ſecours des Suiſſes & de l'infanterie Françoiſe. L'aîle gauche s'étendoit vers la Seine, & étoit compoſée de pluſieurs compagnies de gendarmerie, devant leſquelles le Connétable fit placer quelques bataillons d'arquebuſiers. Voilà à peu près quelle étoit la diſpoſition de l'armée Catholique, qui occupoit dans ſon étendue la plaine de Saint Denis depuis la Seine juſqu'à la Villette, & même au-delà. 1562

Les Généraux de l'armée du Roi, qui avoient imaginé que le ſeul appareil de l'ordonnance des troupes feroit impreſſion ſur le Prince de Condé, & l'engageroit à quitter ſes poſtes, furent bien ſurpris lorſqu'ils le virent demeurer ferme & ſe préparer de ſon côté à répondre à ſes ennemis.

Diſpo des tr Hugue

Il partagea ſa petite armée en trois corps. Le premier comnandé par l'Amiral, étoit au-deſſous de S. Ouen, avec ſix compagnies de cavalerie & quatre cens arquebuſiers. Le ſecond,

qui formoit l'aîle gauche, étoit vers
1567. Aubervilliers; il étoit compoſé de même que le premier de ſix compagnies de cavalerie & du même nombre d'arquebuſiers. Comme il paroiſſoit que le fort du combat devoit être de cé côté-là, ils firent un retranchement depuis Aubervilliers juſqu'à un moulin qui étoit entre ce Village & celui de la Villette, & ils placerent dans ce moulin leurs plus braves arquebuſiers pour arrêter les efforts de l'ennemi.

Le Prince de Condé étoit au milieu dans le corps de bataille avec ſix compagnies de cavalerie & quatre cens arquebuſiers. Il étoit accompagné d'une partie de la Nobleſſe Huguenote, parmi leſquels ſe trouvoient Odet Cardinal de Châtillon, Ferrieres Vidame de Chartres, & pluſieurs autres.

Bataille de S. Denis. Le Connétable commença l'action par faire faire pluſieurs décharges de ſon artillerie, auſquelles Co dé n'eut rien à répondre, parce qu'il n'avoit pas une ſeule piéce de canon. Genlis & Vardes qui commandoient à Aubervilliers, ne pouvant plus ſupporter les volées de canon qui les incom-

modoient conſidérablement, partirent à la quatrieme décharge, & fondirent ſur les troupes Catholiques, qui de leur côté s'avançoient auſſi vers eux. L'action fut très-meurtriere en cet endroit, par l'acharnement que les deux partis témoignerent l'un contre l'autre. Les troupes du Roi étant ſans ceſſe ſecourues par de nouveaux détachemens qui ſe ſuccédoient les uns aux autres, Genlis & Vardes furent obligés de ſe retirer, ce qu'ils firent toujours en bon ordre & en combattant. Ils reculerent ainſi juſqu'au retranchement. Les Catholiques, qui les ſuivoient de près, comptoient de les forcer dans cette retraite; mais ils ſe virent arrêtés par un feu terrible que les arquebuſiers couverts de ce retranchement firent ſur eux. Les Royaliſtes perdirent en cet endroit un grand nombre des leurs. 1567.

L'Amiral voyant l'affaire engagée vers Aubervilliers, envoya avertir le Prince qu'il alloit charger de ſon côté: il fit d'abord avancer tout ce qu'il avoit d'arquebuſiers, qui firent une décharge ſi à propos, qu'ils abattirent bien du monde: ils ſe retirérent auſſi-tôt & ſe rangerent en bon

ordre derriere la cavalerie. Celle des
1567. Catholiques déja ébranlée par le feu
Déroute de l'aîle gauche des Catholiques. des arquebuſiers Huguenots, fut encore plus maltraitée, lorſque l'Amiral vint tomber ſur elle à la tête de ſes cavaliers: il l'attaqua ſi vivement, qu'il culbuta les premiers rangs ſur ceux qui étoient derriere. Le bataillon Pariſien qui étoit au-deſſous vers la Chapelle voyant ce déſordre, ne crut pas devoir attendre l'ennemi, les ſoldats ſe débanderent, & s'enfuirent à toutes jambes du côté de Paris.

Dans le tems que l'Amiral pourſuivoit la déroute de l'aîle gauche de l'armée Catholique, le Prince de Condé vint à la tête de ſa cavalerie pour prendre en flanc le corps de bataille qui étoit découvert par cet endroit: ſes arquebuſiers voulurent le ſuivre; mais Condé courut avec tant d'ardeur, qu'ils ne purent l'atteindre aſſez tôt. Le Maréchal de Montmorenci pénétrant ſon deſſein, tourna auſſi-tôt de ce côté-là pour prendre le Prince lui-même en flanc. Condé qui ne ſongeoit qu'à attaquer le Connétable, fit d'abord tous ſes efforts pour éviter le Maréchal; mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'y réuſſir, il détacha une

partie de ſa troupe pour lui faire tête, & alla avec le reſte tomber ſur le corps de bataille. 1567.

Ce corps de troupes dans lequel le déſordre de l'aîle gauche avoit déja répandu la terreur, fit cependant d'abord quelques efforts pour tenir contre Condé; mais ce Prince acompagné du Cardinal de Ghâtillon & du Vidame de Chartres, echauffa tellement le courage du peu de troupes qu'il avoit avec lui, que les Catholiques, quoiqu'en nombre ſupérieur, prirent honteuſement la fuite, & abandonnerent le Connétable. Condé enfonce le corps de bataille.

Cet illuſtre vieillard déja tout en ſang par pluſieurs bleſſures qu'il avoit reçu au viſage & à la tête, fit alors des efforts incroyables pour ramener les fuyards, & pour ſe défendre lui-même contre les ennemis qui tâchoient de l'envelopper; mais dans le tems qu'il ſe battoit avec le plus d'ardeur, il reçut un coup de piſtolet dans les reins qui le mit hors de combat: il ne tomba pas ſur le coup, & il eut le tems de donner à celui qui l'avoit tiré, un ſi furieux revers avec la garde de ſon épée, qu'il lui fit ſauter trois dents, & le renverſa de Le Connétable eſt bleſſé.

cheval : le Connétable tomba auſſi
1567. de deſſus le ſien dans le même moment.

Cet événement augmenta le déſordre dans les troupes du Roi : les Suiſſes même ſe voyant abandonnés de la cavalerie de l'aîle gauche & de la bataille, étoient prêts à ſe débander, lorſque le Duc d'Aumale & le Maréchal de Damville vinrent les ranimer, en leur apprenant les ſuccès de l'aîle droite de l'armée Catholique. En effet, le Maréchal de Montmorenci avoit taillé en piéces une partie de la cavalerie du Prince, & il auroit pouſſé plus loin ſes avantages ; mais la bleſſure du Connétable ſuſpendit ſon ardeur, & le rappella auprès de ſon pere, dans le tems qu'il étoit ſur le point d'envelopper le Prince de Condé.

Ce Prince avoit perdu une grande partie de ſes plus braves cavaliers, & ſon cheval venoit d'être tué d'un coup de pique : tout ſembloit alors conſpirer à ſa perte ; mais le Maréchal ayant tourné vers l'endroit où le Connétable étoit tombé, il fut aiſé de faire face au peu de troupes à qui il avoit laiſſé le ſoin d'achever la défaite de

Condé ; & les Confédérés s'étant raſſemblés autour du Prince, le tirerent heureuſement d'affaire. Il remonta ſur un autre cheval, remit même ſa petite armée en bataille, & la nuit qui ſurvint ayant rallenti l'ardeur des combattans, il ſe retira en bon ordre à S. Denis. 1567. Condé ſe retire en ordre.

Il en fut de cette bataille comme de celle de Dreux, chacun s'efforça de s'attribuer l'honneur de la victoire. Les Huguenots firent beaucoup valoir la déroute de l'aîle gauche & du corps de bataille de l'armée Catholique, la bleſſure du Connétable, & la fierté de leur retraite avec une poignée de monde ſans armes, ſans artillerie vis-à-vis une armée nombreuſe à laquelle rien ne manquoit. Les Catholiques alléguoient en leur faveur, qu'ils étoient reſtés maîtres du champ de bataille ; foible avantage, quand on n'en eſt redevable qu'à une retraite prudente & volontaire de la part de l'ennemi. Cette action ſe paſſa le 19 de Novembre 1567.

D'Andelot arriva la nuit de ce même jour. Les obſtacles qu'il avoit été obligé de ſurmonter, l'avoient empêché de faire autant de diligence qu'il

auroit ſouhaité. Les Catholiques qui
1567. le redoutoient, avoient eu ſoin de faire enfoncer dans la Seine les pontons qui étoient à S. Ouen : de ſorte que ce Seigneur, après s'être ouvert un chemin, malgré les troupes qu'on avoit envoyées afin de le barrer, ſe trouva dans un nouvel embarras pour paſſer la Seine ; mais un de ſes Officiers ayant trouvé le moyen de retirer les pontons & de les raccommoder, il paſſa heureuſement avec toute ſa ſuite : ce nouveau retardement fut cauſe qu'il n'arriva que très-tard.

Condé tint conſeil dès que d'Andelot fut arrivé. Ils réſolurent de diſputer à l'armée Royale l'honneur de la victoire, & de ſe préſenter le lendemain à l'ennemi. En effet d'Andelot ſortit de S. Denis dès le matin, mit ſes troupes en bataille, & ſe fit voir dans la plaine en diſpoſition de livrer un ſecond combat ; mais les Catholiques, après avoir gardé le champ de bataille juſqu'à minuit, s'étoient retirés. Perſonne ne paroiſſant, les Huguenots vinrent brûler la Chapelle ; ils s'avancerent même juſqu'aux barrieres des Fauxbourgs

Les Huguenots ſe préſentent pour une ſeconde bataille.

de Paris, & brûlerent quelques moulins. 1567.

Ce dégât dura quelques jours, & auroit continué plus long tems; mais Condé ayant fait reflexion qu'il commençoit à manquer de vivres & de fourages, il rappella ſes troupes & réſolut de décamper. Ce ne fut cependant pas la diſette de vivres qui l'obligea abſolument à donner des ordres pour faire finir le ravage; un motif encore plus preſſant le détermina à prendre ce parti. Il apprit que le lendemain de la bataille, François de Balſac d'Entragues avoit été chargé par le Roi d'aller avec un détachement de chevaux légers enlever la Marquiſe de Rothelin & les trois jeunes Princes fils de Condé, qui étoient au Château de Blandis en Brie. L'ordre fut exécuté, & les enfans du Prince furent amenés au Château du Louvre le 13 de Novembre.

La Cour fait enlever les enfans de Condé.

Condé partit de S. Denis le 15 du même mois. Il chargea François de la Noue, un des braves Capitaines de ce tems-là, de conduire des troupes à Orléans: pour lui il prit la route de Lorraine, pour aller joindre un

Condé va au-devant d'un renfort de troupes Allemandes qu'on lui avoit promis.

corps d'Allemands qui venoient à ſon
1567. ſecours. Il ſejourna quelque tems à Montereau, où il reçut la nouvelle que l'armée Catholique venoit à grandes journées pour le joindre, afin de lui livrer bataille avant qu'il eût reçu le renfort de troupes qu'il attendoit.

Il eſt ſuivi par l'armée Royale.

Les Catholiques avoient à leur tête le Duc d'Anjou, frere du Roi, qui venoit d'être nommé Lieutenant Général du Royaume. Il étoit accompagné d'une nombreuſe Nobleſſe, & des Capitaines les plus expérimentés. Ses troupes étoient en bon état & amplement fournies de tout ce qui étoit néceſſaire. Il s'en falloit bien que les troupes de Condé fuſſent de même; la plus grande partie des chevaux étoient ſans fers, & les ſoldats ſans ſouliers & ſans habits, & d'ailleurs preſque rendus de fatigue, à cauſe des marches précipitées qu'ils étoient obligés de faire.

Il étoit à préſumer que des troupes dans cet état ne tiendroient pas long-tems en préſence d'un ennemi ſupérieur en force, & que l'armée Huguenote ſeroit ruinée preſqu'auſſi-

tôt

tôt qu'on pourroit l'atteindre. Condé cependant fut aſſez heureux pour ſe tirer de ce mauvais pas : ſa petite armée fut jointe par les Catholiques le 22 Décembre à Notre-Dame de l'Epine près Châlons. Le Comte de Briſſac, qui commandoit les troupes du Roi, chargea les Huguenots, & défit ſept compagnies de cavalerie. On lui repréſenta que la défaite de l'armée entière ſuivroit de près, s'il vouloit envoyer des troupes, mais il n'en voulut rien faire ; & le Duc d'Anjou, qui avoit ordre de ſuivre les avis de Briſſac, n'oſa point faire valoir alors ſon autorité de Lieutenant Général du Royaume. 1567.

Ses troupes reçoivent un échec.

Cette inaction de la part des Catholiques, donna le tems aux Huguenots de gagner S. Michel, & d'y paſſer la Meuſe. Lorſqu'ils furent arrivés ſur les terres de Lorraine, ils furent très-étonnés de ne voir point paroître les troupes auxiliaires qu'ils comptoient y trouver. Ils reſterent dans cette inquiétude pendant pluſieurs jours, & enfin on vint leur apprendre que Caſimir, Comte Palatin du Rhin, approchoit avec des troupes.

Il arrive en Lorraine, & joint le renfort Allemand.

1567. La joye que cauſa au Prince de Condé l'arrivée de ces troupes, fut un peu alterée par la propoſition qu'elles firent en arrivant. Elles demanderent avant toutes choſes qu'on leur donnât cent mille écus, que le Prince avoit promis de leur faire payer à l'inſtant de la jonction. Rien n'étoit plus embarraſſant qu'une demande de cette nature dans la poſition où ſe trouvoit Condé, auſſi-bien que les autres Chefs des Huguenots; à peine avoient-ils alors de quoi ſuffire à la dépenſe journaliere de leurs maiſons. Condé & l'Amiral employerent en vain toute leur éloquence pour différer le payement, les Allemands ne voulurent point entendre parler de remiſe, & ils proteſterent qu'ils ne marcheroient point que l'argent ne fût compté.

Embarras de Condé pour le payement des troupes.

Dans cette extrêmité il fallut donc néceſſairement s'exécuter ſoi-même: Condé commença par ſe défaire de ſa vaiſſelle d'argent, de ſes bijoux, & autres meubles; les Seigneurs qui étoient avec lui en firent de même; leur exemple anima les autres Officiers, & même les ſoldats & juſqu'aux valets d'armée, chacun ſe cottiſa, & l'on par-

vint à faire une ſomme de trente mille écus. Les Allemands devinrent à la fin plus traitables, & ils ſe rendirent aux promeſſes qu'on leur fit de leur payer au plutôt le reſtant de la ſomme dont on étoit convenu avec eux. 1567.

Le Prince de Condé ſe vit alors en état de faire des entrepriſes d'une certaine importance : le renfort que Caſimir lui avoit amené étoit de neuf mille cinq cens hommes, dont il y en avoit ſix mille cinq cens de cavalerie, & trois mille d'infanterie, avec quatre moyennes piéces de canon. Condé réſolut d'aller encore une fois attaquer Paris, afin de fatiguer l'armée du Roi, & déterminer la Cour à faire promptement la paix. Condé reprend le deſſein de venir attaquer Paris.

La difficulté étoit de faire faire une marche auſſi longue à des troupes qui n'avoient ni bagage ni argent, ni proviſions, & point de chariots pour le tranſport des vivres. La néceſſité le rendit induſtrieux, & l'Amiral qui étoit un des Généraux de ſon ſiécle le plus intelligent, imagina des expédiens ſi bien entendus, que l'armée fit toute la route aſſez commodément. Nous pourrons faire le détail des meſures qu'il prit en cette occaſion, lorſ-

que nous écrirons la vie de ce grand
1567. homme.

Les Confédérés étant donc rentrés en France, forcerent les garniſons de Joinville & de Chaumont : ils paſſerent la Marne près de Langres, & prenant leur chemin par la Bourgogne, ils vinrent juſqu'à la ſource de la Seine. Ils furent attaqués dans cet endroit par des troupes Italiennes, que Louis de Gonzague, Duc de Nevers, y avoit poſtées pour empêcher, ou du moins pour arrêter la marche des Proteſtans.

Le Prince de Condé, qui avoit pris ſon logement à Ancy-le-franc, envoya contre eux Theodoric de Schomberg avec un détachement : Schomberg les attaqua, tailla en piéces une partie, mit le reſte en fuite, & rapporta deux drapeaux à Condé. Ce Prince continuant ſa route par la Bourgogne, paſſa à Auxerre, dont il donna le gouvernement à Antoine de Marraſin de Guerchi, qu'il mit à la place de des Bordes, dont les habitans étoient mécontens. Enſuite après avoir paſſé l'Yonne & la Cure à quelque diſtance d'Iranci, il marcha à Bléneau, à Châtillon & à Montargis.

où il fit passer à son armée la rivière de Loin, d'où ils s'étendirent dans toute la Beauce & vinrent mettre le siége devant la Ville de Chartres, dont le Prince promit le pillage à ses troupes. 1568. Condé entreprend le siége de Chartres.

Condé, pendant ce voyage, avoit presque toujours été coroyé par l'armée Royale, qui étoit alors considérablement augmentée par de nouveaux renforts qu'on avoit tirés des Provinces ; quoique supérieure en force, elle n'entreprit cependant rien sur les troupes Huguenotes ; & il paroissoit que les deux armées n'avoient point envie d'en venir aux mains. Cette espèce d'inaction de la part des Catholiques étoit une suite des desseins de la Reine. Cette Princesse ne vouloit que temporiser ; elle espéroit ruiner à la longue les troupes du Prince, & le mettre dans l'impossibilité de conserver ses Allemands par la difficulté qu'il auroit à les soudoyer.

Dès que l'on sçut Condé dans la disposition d'assiéger Chartres, on vit bien que son dessein étoit de revenir bientôt aux environs de Paris. La Reine fit aussitôt ordonner à l'armée Royale de se rapprocher au plu-

tôt pour couvrir cette Capitale: & 1568. elle envoya en même-tems Caſtelnau en Allemagne pour prendre les troupes que Henri-Guillaume de Saxe s'étoit chargé de lever pour le Roi.

Le Prince de Condé parut à la vûe de Chartres avec ſes troupes ſur la fin de Février. Il s'étoit flaté de réduire promptement cette Place, mais il trouva l'entrepriſe plus difficile qu'il ne l'avoit imaginé. Antoine de Lignieres, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de cinquante hommes d'armes d'Ordonnance, Officier de grande réputation, s'étoit rendu à Chartres avec une garniſon de quatre mille hommes, & avoit pris toutes les meſures néceſſaires pour ſe bien défendre.

Le Prince de Condé, après avoir tenté différentes attaques, que la ſage conduite du Gouverneur, & la bravoure de la garniſon rendirent également inutiles, forma le deſſein d'entreprendre un travail dont l'exécution étoit extrêmement pénible. Ce fut d'arrêter le cours de la rivière d'Eure, qui paſſe dans les foſſés d'un côté de la Ville. Les aſſiégeans s'employerent à ce grand ouvrage avec

tant d'ardeur ; qu'ils réuſſirent en fort peu de temps à détourner cette rivière dans un ancien canal où elle couloit autrefois. Les aſſiégés ſe trouverent alors dans une cruelle ſituation, parce que les moulins qui n'alloient qu'avec le ſecours de cette rivière, furent bientôt arrêtés, & l'on ſe vit à la veille de manquer de pain. 1568.

La Cour fit alors réflexion ſur l'importance dont il étoit de ne pas laiſſer prendre une Ville ſi voiſine de Paris, & qui alloit immanquablement devenir la Place d'armes des Huguenots, d'où ils auroient été en état de faire des courſes, & d'arrêter les proviſions que la Capitale tire de la Beauce. La Reine voyoit mieux que tout autre les conſéquences de la priſe de cette Place ; elle communiqua ſes réflexions au Conſeil, & l'on y conclut qu'il ne falloit rien omettre pour en venir à un accommodement. Nouvelles propoſitions de paix.

Les conférences furent indiquées à Longjumeau. La Reine y envoya Gontaut de Biron & Henri de Meſme, Seigneur de Malaſſiſe pour traiter de la paix. Le Prince de Condé qui ne laiſſoit pas d'être inquiet ſur le ſuccès de la guerre qu'il avoit entrepriſe, &

qui d'ailleurs étoit fort embarraſſé
1568. avec les Allemans qu'il ne pouvoit aiſément contenter, écouta avec plaiſir les propoſitions de paix. Il n'en fut pas de même des autres Chefs Proteſtans, ils rédoutoient toujours les artifices de la Reine, & ils imaginoient que l'accommodement qu'elle propoſoit ne tendoit qu'à les ſurprendre chacun en particulier, pour les défunir entre eux & les perdre enfin entierement.

Le commun de la Nobleſſe Huguenote commençoit à ſouhaiter la paix: leur abſence ayant mis le déſordre dans leurs Terres & leurs Châteaux, ils n'en pouvoient tirer aucun ſecours, & ils étoient pour la plûpart auſſi mal équipés que les ſimples ſoldats, de ſorte que la néceſſité où ils étoient depuis quelques mois de ne vivre que de pillage, les dégoûtoit abſolument de faire plus long-tems la guerre. Ils firent donc de ſi vives repréſentations ſur les avantages de la paix, que ceux qui y paroiſſoient les plus oppoſés, furent contraints d'y donner les mains.

Elle fut conclue & publiée dans le camp le 23 Mars 1568. Le Traité

contenoit trois articles principaux. 1°. La reſtitution des Places dont les Huguenots s'étoient emparés. 2°. La ſortie des Etrangers hors du Royaume. 3°. La confirmation de l'Edit de pacification de l'an 1562, avec la ſuppreſſion de toutes les modifications qu'on y avoit voulu faire par l'Edit de Rouſſillon. 1568.

Ceux des Proteſtans qui n'avoient point été d'avis de cet accommodement, en penſerent encore plus mal, lorſqu'ils virent qu'on ne leur donnoit point de garantie, & qu'ils n'avoient pour toute ſureté que les promeſſes d'une femme Italienne, qui ſe faiſoit un jeu de manquer de parole. Les plus clairvoyans jugerent que cette paix n'étoit qu'apparente, & qu'elle cachoit quelque piége, où l'on ne manqueroit pas de les prendre, ſitôt qu'on les verroit écartés les uns des autres : auſſi cette paix fut appellée *boiteuſe & malaſſiſe*, en faiſant alluſion à Gontaut qui étoit boiteux, & à de Meſme qui étoit Seigneur de Malaſſiſe.

En conſéquence du Traité les Huguenots leverent le ſiége de Chartres, & rendirent les Villes & Places qu'ils

avoient priſes pendant la guerre, ainſi
1568. Soiſſons, Auxerre, Orléans, Blois & la Charité-ſur-Loire, rentrerent ſous l'obéiſſance du Roi. La Rochelle néanmoins refuſa conſtamment de ſe ſoumettre, & il y eut quelques Villes qui à ſon exemple perſiſterent dans la rébellion.

On eut quelques difficultés à exécuter l'article qui ordonnoit la ſortie des étrangers : les troupes Allemandes conſentirent bien de s'éloigner, mais préalablement elles vouloient de l'argent ; Condé qui n'en avoit point, n'étoit pas en état de les ſatisfaire : de ſorte que pour débarraſſer le Royaume de ces étrangers, il fallut que le Roi payât de ſes propres deniers des troupes qu'on avoit levées contre ſa perſonne ; & les finances ſe trouvant alors dans un extrême dérangement, on fut obligé d'avoir recours au Duc de Florence & à la République de Veniſe, qui prêterent les ſommes dont on avoit beſoin alors.

La paix ne fut pas plutôt publiée, que les deux partis ſe plaignirent également de l'inobſervation du traité, & ils avoient l'un & l'autre de juſtes ſujets de plaintes. La Cour accuſoit

les Huguenots de vouloir recommencer la guerre ; on leur reprochoit, & avec raiſon, l'obſtination de leurs Confédérés, qui ne vouloient point reſtituer les places ſelon les termes du traité. En effet la plupart des villes du Languedoc, du Querci, du Rouergue & du Dauphiné étoient occupées par les Huguenots, qui loin de penſer à ſe ſoumettre, n'étoient appliqués qu'à s'y fortifier. On ſçavoit auſſi qu'ils entretenoient ſecretement des intelligences avec la Reine Eliſabeth, le Prince d'Orange & les Princes Proteſtans d'Allemagne. 1568

D'un autre côté les Huguenots ſe plaignoient qu'on ne leur laiſſoit point la liberté de conſcience, comme on en étoit convenu, & qu'on ne reſtituoit pas les biens qu'on avoit ſaiſis ſur eux pour cauſe de Religion. Ils repréſentoient que conformément au dernier traité de paix Condé avoit congédié les Allemands, pendant que la Cour, au lieu de renvoyer les Suiſſes & les Italiens, penſoit encore à faire de nouvelles levées. Et qu'enfin il y avoit lieu de croire que les meſures qu'on prenoit tendoient à tomber ſur eux de nouveau, & à les détruire

entierement Ils rapportoient les vio-
1568. lences qu'on commettoit journellement à leur égard, ſans que la Cour ſe mît en devoir d'arrêter ces déſordres. Il y eut en effet dans ce tems là plus de deux mille Religionnaires qui furent maſſacrés en différens endroits. Un Huguenot entre autres, de Ligni en Barois, ayant refuſé de tendre devant ſa porte le jour de la Fête-Dieu, fut arraché de chez lui par la populace, le Magiſtrat préſent, & on le conduiſit dans la place publique, où il fut brûlé ſur une pile de bois qu'on alla enlever chez lui.

Les différentes plaintes des deux partis furent bientôt répandues dans tout le Royaume, par des Manifeſtes que chacun publia en faveur de ſa cauſe, & l'aigreur qui y régnoit de part & d'autre, annonçoit que bientôt on reparoîtroit les armes à la main. Pendant qu'on s'occupoit à répandre des Ecrits, on publia des Lettres du Roi, qui ordonnoient de lever inceſſamment ſur les Huguenots une ſomme de trois cent mille écus d'or que le Roi avoit avancés pour payer les Allemands qui avoient été au ſervice de Condé. Il étoit néanmoins ſpécifié

que cette ſomme ne ſeroit pas levée
ſur tous les Huguenots indiſtinc- 1568.
tement, mais ſeulement ſur ceux qui avoient porté les armes pour ce Prince.

La rigueur avec laquelle on preſſoit le payement de cette ſomme, faiſoit aſſez connoître que le deſſein de la Cour étoit de dégoûter du ſervice du Prince ceux qui s'y étoient attachés, & d'éloigner ceux qui paroîtroient diſpoſés à le ſervir.

Condé étoit alors à Noyers en Bourgogne, petite Place forte qu'il avoit de la Princeſſe ſa femme, il s'y étoit retiré immédiatement après la concluſion de la paix. Ce fut de-là qu'il écrivit au Roi pour ſe plaindre de la conduite qu'on tenoit à l'égard des Proteſtans, & pour ſupplier ce Monarque d'avoir pitié de ſon Royaume, que les Guerres civiles avoient épuiſé, & d'ordonner que l'on ſurſît quelque temps aux levées qu'on exigeoit en conſéquence de ſes dernieres Lettres.

La Lettre de Condé toucha le jeune Roi, & ce Prince conjura avec inſtance la Reine ſa mere de prendre toutes les meſures poſſibles, afin que,

les Edits fuſſent obſervés, de peur
1568. que le feu de la Guerre civile ne ſe rallumât de nouveau. La Reine n'imaginant pas que la Lettre de Condé eût ſeule fait tant d'impreſſion ſur l'eſprit du Roi, crut que les ſentimens dans leſquels elle voyoit ce Prince lui avoient été ſuggérés par quelqu'un; elle jetta ſes ſoupçons ſur le Chancelier de l'Hôpital, qui avoit beaucoup de crédit ſur l'eſprit du Roi.

La Reine, dès cet inſtant, réſolut d'éloigner le Chancelier, &, comme il n'y avoit point de reproches à faire ouvertement à ce Magiſtrat, il fallut avoir recours à l'artifice & au manége. Cette Princeſſe employa les délations ſecretes pour ruiner ſon crédit, & elle en vint à bout. Le Roi ſe refroidit, le Chancelier s'en apperçut, & ſongea à la retraite; il s'en alla à Vignai, maiſon qu'il avoit fait bâtir auprès d'Etampes; & ſur les repréſentations qu'on vint lui faire que le Roi ſouhaitoit qu'il ſe repoſât, il remit les ſceaux ſur le champ.

Le grief le plus fort que la Reine pût mettre ſur le compte du Chancelier, étoit la protection qu'il accordoit aux Huguenots, & la liaiſon

dans laquelle elle le croyoit avec le Prince de Condé : on l'accuſoit d'indiſcrétion, & on prétendoit que c'étoit lui qui avoit inſtruit le Prince du danger qu'il couroit d'être arrêté. 1568.

Il y avoit déjà quelque temps que Condé ſçavoit qu'on tramoit quelque choſe à la Cour contre ſa perſonne ; car, dès le commencement de ſon ſéjour à Noyers, on prit un ſoldat qui meſuroit la profondeur des foſſés du Château, à deſſein de ſurprendre la place, & de ſe rendre maître du Prince & de toute ſa famille qui y étoit alors. On veut ſurprendre le Prince.

Peu après on l'inſtruiſit clairement des deſſeins qu'on formoit contre lui & contre ſes amis ; & on lui manda qu'on faiſoit paſſer en Bourgogne quatorze Compagnies de Cavalerie & autant d'Infanterie, qu'on diſoit auparavant avoir été deſtinées pour le ſiége de la Rochelle. Condé écrivit auſſi-tôt à l'Amiral, qui étoit alors chez Andelot ſon frere, à Tanlai, Château peu éloigné de Noyers. Ce Seigneur en partit auſſi-tôt avec ſa famille, & vint ſe réfugier auprès du Prince. L'Amiral vient le trouver à Noyers

Condé, quoique bien averti, étoit

cependant fort embarraſſé ſur le parti
1568. qu'il devoit prendre. Il pria Jeanne de Rohan, Marquiſe de Rothelin, ſa belle-mere, d'aller à la Cour pour ſupplier la Reine d'entretenir la paix, & de ne pas permettre qu'on donnât atteinte aux paroles que le Roi avoit données ſi ſolemnellement de faire exécuter les Edits.

A peine la Marquiſe de Rothelin étoit-elle à la Cour, que le Prince reçut courier ſur courier, pour l'engager de ſe mettre au plutôt en ſûreté. On l'avertiſſoit que, s'il tardoit un moment, il auroit bientôt lieu de s'en repentir, parce qu'il venoit des troupes de tous côtés, & que les environs de Noyers étoient déjà preſque inveſtis. Le Prince ayant pris l'avis de Coligni, ſe décida enfin à une prompte retraite.

Condé ſonge à ſe mettre en ſûreté.

Cependant avant de partir, il écrivit au Roi au ſujet de cette nouvelle perſécution, dont il rejettoit tout l'odieux ſur le Cardinal de Lorraine. Il repréſentoit cet eſprit inquiet & remuant, jettant le trouble dans tout le Royaume, & contraignant par ſes menées une infinité de gens à abandonner leurs biens & leurs mai-

Il écrit au Roi.

sons pour mettre leur vie à couvert : *On les voit*, dit-il, *errer çà & là, & fuir avec leurs femmes de maison en maison, portans leurs enfans entre leurs bras, &c.* Cette Lettre est datée du 23 Août. 1568.

Le Prince de Condé y joignit une longue Requête, dans laquelle, après avoir dit qu'il ne doutoit point de la bienveillance du Roi, ni de la fidélité à tenir les paroles qu'il avoit bien voulu donner aux Huguenots, il expose ensuite en détail les différens griefs des Protestans contre les auteurs des troubles, à commencer aux conférences tenues à Bayonne pour ruiner les Religionnaires tant en France que dans les Pays-Bas. Ce détail se termine par une sortie vigoureuse sur les Princes Lorrains, & particuliérement sur le Cardinal de Lorraine. Requête de Condé au Roi.

Condé, vers la fin de sa Requête, représente au Roi que l'Empereur Maximilien avoit déjà fait observer à Sa Majesté que les Cardinaux de Lorraine & de Granvelle étoient cause de toutes les divisions & des guerres sanglantes qui déchiroient la Chrétienté. Le Prince s'attache à caractériser le

premier; &, comme ſa ſituation ne lui
1568. permettoit pas alors d'uſer de ménagement dans les termes, & qu'au contraire elle ajoutoit encore à ſon caractère bouillant & emporté, il finit par proteſter en ſon nom & au nom de toute la Nobleſſe proteſtante, qu'ils ont réſolu de faire la guerre au ſeul Cardinal de Lorraine; ils le qualifient de Prêtre infâme, de Tygre & de Tyran, & ils déclarent qu'ils pourſuivront par-tout ſes Miniſtres & ſes Partiſans comme des parjures, des brigands, des violateurs de la foi publique, ennemis déclarés de la paix & de la tranquillité de l'Etat.

Telle étoit la requête que Condé envoya au Roi avec ſa lettre. Ce Prince fit courir le bruit qu'il attendroit à Noyers la réponſe de la Cour; mais ce n'étoit nullement ſon deſſein. Il partit ſur le champ pour gagner la Rochelle.

Retraite de Condé.

La retraite de ce Prince formoit le ſpectacle le plus digne de compaſſion. Il étoit accompagné de ſa femme & de ſes enfans, dont il y en avoit trois qui étoient encore au berceau. Coligni étoit auſſi de ce voyage avec toute ſa famille, compoſée d'une fille

déjà grande, & d'enfans encore en bas âge, dont quelques-uns étoient portés par leurs nourrices. La femme de d'Andelot les ſuivoit avec un enfant âgé de deux ans. Cette troupe fugitive n'étoit eſcortée que de cent cinquante ſoldats; c'étoit bien peu de monde pour faire face aux détachemens que la Reine avoit envoyés en Bourgogne: mais, comme le Prince avoit gardé un profond ſecret ſur ſon départ, & que d'ailleurs on ne penſoit pas qu'il fût aſſez hardi pour s'évader ſans être bien accompagné, ſes ennemis ne penſerent point à le pourſuivre. 1568.

Il eſt pour ſuivi.

Condé marcha ainſi ſans accident juſqu'aux bords de la Loire qu'il paſſa à gué du côté de Sancerre. Mais à peine étoit-il de l'autre côté de la riviere, que les troupes du Roi parurent ſur le rivage qu'il venoit de quitter. Elles ſe préparoient déjà à franchir ce paſſage, lorſque la Loire, qui eſt extrêmement fantaſque, s'enfla tout-à-coup ſi prodigieuſement, qu'on ne pouvoit même ſans danger, haſarder de la paſſer en bateau. Cet événement donna le moyen au Prince & à ſa ſuite de ſe tirer heureuſement d'affaire.

Il échapp heureuſement.

Dès que la nouvelle de l'évaſion du

Prince ſe fut répandue, la Reine en
1568. fureur ne ſçut plus ſur qui faire tomber ſa colere, elle renouvella les plaintes qu'elle avoit déjà faites contre le Chancelier de l'Hôpital, qu'elle ſoupçonnoit avoir révélé le ſecret du Conſeil. On accuſa auſſi Tavanes, Commandant en Bourgogne, d'avoir favoriſé la fuite de Condé. La Reine avoit compté ſur ce Seigneur pour le ſuccès de cette importante entrepriſe; & en effet, comme il étoit dans le voiſinage de Noyers, & qu'il avoit des troupes ſuffiſantes ſous ſes ordres, perſonne n'étoit plus en état de ſervir la paſſion de la Reine dans une conjoncture ſi intéreſſante pour elle. Je donnerai, en écrivant la vie de ce Seigneur, un détail de la conduite qu'il tint dans cette occaſion.

Auſſi-tôt que Condé fut au-delà de la Loire, un grand nombre de Gentilshommes vinrent le trouver avec des troupes, & le mirent à portée de traverſer ſans crainte le Poitou & l'Angoumois, d'où il ſe rendit en peu de temps à la Rochelle. Alors on vit venir de toutes parts des Capitaines Huguenots qui venoient ſe ranger auprès du Prince pour ſoutenir la cauſe

Il ſe rend à la Rochelle.

commune. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, y vint auſſi, & amena avec elle près de quatre mille hommes. D'Andelot, qui en avoit raſſemblé preſqu'autant dans la Normandie, le Maine & l'Anjou, arriva peu après avec Montgommeri, la Nouë & quelques autres. 1568.

Condé ſe voyant en ſûreté & à la tête de troupes nombreuſes, voulut, avant de ſe ſervir de ſes armes, leur donner quelque couleur de juſtice. Il dreſſa d'abord une formule de ſerment, par lequel ceux de ſon parti s'engageoient de le ſuivre, & d'obéir à ſes ordres pour la défenſe de la Religion, & promettoient de pourſuivre par-tout le Cardinal de Lorraine & ſes partiſans. Ce Prince publia en même-temps un manifeſte, dans lequel il expoſa plus au long le motif qui lui faiſoit prendre les armes, afin qu'on ne pût l'accuſer d'être armé contre ſon Roi & ſa Patrie.

La Reine de ſon côté, pour eſſayer de ramener les Huguenots, engagea le Roi à donner un Edit, par lequel ce Monarque les prenoit ſous ſa protection, de même que ſes autres Sujets, & leur promettoit toute juſtice

Conduite de la Cour à l'égard des Huguenots.

contre leurs ennemis, pourvu qu'ils
1568. quittaſſent les armes, & qu'ils demeuraſſent tranquilles dans leurs maiſons. Mais, lorſqu'on ſe fut apperçu que cet Edit ne produiſoit aucun effet, & que les Huguenots s'empreſſoient de plus en plus à ſe joindre au Prince de Condé, on en donna un totalement contraire. Le Roi défendit l'exercice d'aucune autre Religion que de la Catholique, & il fut enjoint aux Miniſtres de ſortir du Royaume dans l'eſpace de quinze jours. Ce ſecond Edit fut bientôt ſuivi d'un troiſième, qui enjoignoit aux Religionnaires qui avoient des Charges, de les remettre inceſſamment entre les mains du Roi; tout cela ſe paſſa dans la fin du mois de Septembre.

Pendant qu'on s'amuſoit à donner des Edits, on négligeoit le point eſſentiel, qui étoit de faire marcher des troupes au-delà de la Loire; la lenteur de la Cour à ce ſujet donna le temps aux Huguenots de faire des courſes, & de prendre des Villes. Le Prince & ſes Confédérés s'emparerent de preſque toutes les Places du Pays d'Aunis, de Xaintonge, d'Angoumois & du Poitou. Ils auroient

Conquêtes des Huguenots.

pouſſé plus loin leurs entrepriſes, ſi d'Acier qui avoit trouvé moyen de ramaſſer douze mille hommes dans le Dauphiné, le Languedoc & la Guienne, n'eût pas reçu un échec en ſortant du Périgord. Quelque querelle qui s'étoit émue entre les premiers Officiers, avoit obligé d'Acier à les ſéparer, & à leur donner différens corps de troupes à commander. Cette divi[illegible] penſa ruiner toute cette armée. Le Duc de Montpenſier qui s'étoit mis en marche pour empêcher d'Acier de joindre le Prince de Condé, ayant eu avis de la méſintelligence qui y regnoit, donna ordre à Briſſac d'attaquer un de ces détachemens, tandis qu'il occuperoit d'Acier de façon à l'empêcher de le ſecourir. 1568.

Un détachement de l'Armée Huguenote eſt battu.

Ce projet réuſſit, & par la faute de Mouvans, Capitaine auſſi préſomptueux que vaillant, les Troupes Huguenotes tomberent dans une embuſcade, où la plus grande partie fut taillée en piéces, ſans qu'il fût poſſible à d'Acier de leur donner du ſecours: il ne fut même informé de ce déſaſtre que par les fuyards qui échapperent au nombre de mille. D'Acier les reçut dans ſon armée, & décampa

la nuit du 26 d'Octobre, & se retira
1568. au plus vîte à Aubeterre, dont les Huguenots étoient les maîtres.

Condé dans ce même temps venoit de faire le Siége de Pons, & s'étoit
Condé vient au secours. emparé de cette Ville. Il y étoit encore, lorsqu'il apprit la nouvelle de l'échec que ses Confédérés avoient reçu. Il partit aussi-tôt pour aller à leur secours avec un gros détachement de sa Cavalerie, & passa à Aubeterre le premier du mois de Novembre, il y trouva d'Acier qui y étoit heureusement arrivé, malgré la vive poursuite de Montpensier, qui l'avoit toujours harcelé pendant la route.

Dès que Condé fut arrivé à Aubeterre, les choses changerent de face. La jonction de ses troupes à celles de d'Acier le rendant alors le plus fort, Montpensier fut obligé de se retirer, les Confédérés le poursuivirent à leur tour de si près, que Condé campoit ordinairement le soir dans l'endroit d'où le Duc étoit décampé le matin: on le fit ainsi reculer jusqu'à Chatellerault, où il se posta dans de bons retranchemens sous le canon de la Ville. Les Huguenots se retirerent alors vers le bas Poitou, après avoir brûlé le Château

Château de Chauvigni, qui empêchoit en cet endroit le passage de la riviere de Vienne. 1568.

Ce fut-là qu'ils apprirent la nouvelle que la Cour avoit enfin pris le parti d'envoyer contr'eux une armée en regle, commandée par le Duc d'Anjou frere du Roi. Elle étoit composée de douze mille hommes d'Infanterie, & de quatre mille chevaux, sans compter les Suisses qui menoient avec eux un train considérable d'artillerie. Toutes ces troupes réunies pouvoient monter environ à vingt-quatre mille hommes, tous bien équipés. Ce Prince arriva au camp du Duc de Montpensier, vers le milieu du mois de Novembre.

Le Duc marche contre les Huguenots.

L'armée du Prince de Condé n'étoit pas tout-à-fait si forte ni si bien équipée que l'armée du Roi, mais ceux qui la composoient trouvoient dans leur courage de quoi suppléer à ce qui leur manquoit d'ailleurs; c'étoient tous gens déterminés qui ne demandoient qu'à se battre.

Ces deux armées ne furent pas longtems sans s'approcher, & Condé partit à la tête de ses troupes pour aller chercher le Duc d'Anjou. Ce Prince

s'étant mis auſſi en marche de ſon côté, il arriva que les avantgardes des deux armées, précédées des Maréchaux de camp, ſe rencontrerent du côté de Luſignan, les détachemens de l'armée du Roi pouſſerent juſqu'à Pamprou, à quelques lieues de Poitiers, & ſe préparerent à y établir leur camp; ceux de l'armée Huguenote étant arrivés preſqu'en même tems, prétendirent auſſi occuper ce poſte. Il y eut alors quelques eſcarmouches; mais l'Amiral & d'Andelot ſon frere étant arrivés ſur ces entrefaites, Martigues qui commandoit l'avantgarde des Catholiques ſe retira dans la plaine, où il ſe mit en bataille; il laiſſa ſeulement des Arquebuſiers dans un bois voiſin de l'endroit qu'il venoit de quitter, pour prendre l'ennemi en flanc, & faire feu ſi-tôt qu'il paroîtroit.

1568.

Les Confédérés, pour les chaſſer de ce poſte, envoyerent contr'eux quatre cens volontaires du Régiment de Montgommeri. L'action fut vive, & les troupes du Roi y eurent du déſavantage; elles ne perdirent cependant que cinquante hommes, mais il y eut un nombre conſidérable de bleſ-

ſés. La nuit qui ſurvint empêcha que le combat n'allât plus loin. 1568.

Ce qu'il y eût de ſingulier dans cette conjoncture, c'eſt que l'affaire n'avoit été engagée que par l'étourderie de quelques Cavaliers Huguenots, qui, ſans aucun ordre de leur Commandant, s'étoient détachés pour eſcarmoucher : car aucun des deux partis ne vouloit donner ; parce que chacun d'eux croyoit ſon ennemi ſupérieur en force : c'étoit ce qui avoit engagé l'Amiral à envoyer avertir le Prince de Condé de venir au plutôt, parce que l'armée du Roi ſe préſentoit pour les combattre.

Martigues de ſon côté qui imaginoit avoir ſur les bras l'armée entiere des Huguenots, n'étoit occupé qu'à ſe tirer d'embarras par une honnête retraite. Il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir de ſa mépriſe ; car Condé, qu'il croyoit très-près de lui, étoit campé à une lieue de-là, & ce Prince n'arriva avec le reſte de l'armée que long-tems après le combat. Martigues au déſeſpoir d'avoir manqué l'occaſion de battre le détachement Huguenot, & peut-être même de ſe rendre maître des deux Coligni, fut obli-

gé alors de penſer ſérieuſement à ſe
1568. retirer.

Pour le faire avec quelque ſûreté, il eut recours au ſtratagême : il fit d'abord allumer des feux dans une grande étendue de terrain, & il ordonna à tous les Tambours de battre la marche des Suiſſes, afin de tromper l'ennemi, en lui donnant lieu de croire que les ſoldats de cette nation qui étoient avec le Duc d'Anjou, venoient d'arriver ; toutes choſes ainſi diſpoſées, Martigues décampa à petit bruit, & ſe rendit ſans perte à Jaſeneuil où étoit le Duc d'Anjou.

Condé, qui ignoroit la retraite de Martigues, fut à ſon tour très-inquiet, & tint ſon monde alerte pendant toute la nuit. Il ne ſçut qu'à la pointe du jour que l'ennemi étoit décampé ; auſſi-tôt il réſolut de le ſuivre & de haſarder un combat. Sa pourſuite fut inutile, les troupes du Roi ayant de l'avance ſur le Prince, il lui fut impoſſible de les joindre. Condé fit faire halte pendant quelque tems, & reprit enſuite ſa marche dans le deſſein d'aller en droiture attaquer l'armée du Roi.

Condé va à la rencontre du Duc d'Anjou.

Selon le plan du Prince de Condé,

on devoit d'abord aller à Sanſai où étoit une partie de l'armée ennemie, & de-là tomber ſur le camp de Jaſeneuil. Ce projet étoit bien imaginé; & les plus habiles Capitaines de ce tems convinrent que ſi Condé fût venu avec ſes forces raſſemblées, attaquer l'armée Royale, elle auroit été ſûrement battue, à cauſe du déſavantage des poſtes qu'elle occupoit, mais un heureux haſard la ſauva de cet accident. 1568.

Coligni ayant été chargé de marcher vers Sanſai avec un corps d'élite qui formoit l'avantgarde, partit d'abord; Condé ſe mit à la ſuite avec le corps d'armée. Il s'éleva ſur ces entrefaites un brouillard ſi épais, qu'à peine voyoit-on à ſe conduire: malheureuſement le chemin ſe trouvant partagé par deux routes, dont l'une conduiſoit à Jaſeneuil, & l'autre à Sanſai, Condé prit la premiere, & ne s'apperçut de ſon erreur que lorſqu'il ſe trouva à la tête du camp ennemi.

Le parti que prit alors le Prince, fut de faire bonne contenance, il rangea ſon armée en bataille & ſe prépara au combat. Il eût ſoin cependant d'envoyer avertir Coligni de le venir

joindre au plutôt. Le Duc d'Anjou de
1568. ſon côté diſpoſa tout pour une action, mais il ne ſe mit point en devoir d'attaquer, il n'y eut de part & d'autre que de vigoureuſes eſcarmouches, dans leſquelles les Huguenots perdirent bien du monde, parce que l'artillerie du Duc d'Anjou étoit placée de façon qu'elle plongeoit dans les troupes de Condé, & les incommodoit extrêmement; mais il n'y eut point d'autre combat en regle que de quelques Compagnies d'infanterie, où il y eut beaucoup de perte des deux côtés.

Cependant Coligni s'étant rendu à Sanſai, étoit tombé ſur les troupes Royales qui s'y étoient logées, les avoit miſes en fuite, & s'étoit emparé de beaucoup de bagages: comme il n'avoit point vû le courier que Condé lui avoit dépêché, il attendoit toujours ce Prince avec le gros de l'armée pour paſſer outre, lorſque le bruit des canonades réitérées lui apprit ce qui ſe paſſoit à Jaſeneuil: il partit auſſi-tôt pour le joindre; mais tout étoit fini quand il y arriva, parce que la nuit qui s'approchoit mit fin aux eſcarmouches. Au reſte

la perte fut à peu près égale, & aucun parti n'eût lieu de s'attribuer la victoire. 1568.

Chacun s'étant retiré dans ſes retranchemens, on eut une alarme qui fut commune aux deux camps, & qui tint alerte pendant preſque toute la nuit; voici quelle en fut l'occaſion : A meſure que l'armée Huguenote s'étoit avancée vers l'ennemi, les bagages avoient ſuivi la marche; & pendant que les troupes cherchoient à entamer une affaire, les valets & les goujats s'étoient arrêtés dans les bois, & s'y amuſoient de façon que les eſcarmouches finies, ils y étoient encore ſans s'embarraſſer de leurs maîtres, qui furent obligés de ſe paſſer de leurs bagages. Condé inquiet détacha vers le milieu de la nuit quatre eſcadrons pour en ſçavoir des nouvelles. Ces troupes après avoir marché quelque tems, virent des feux allumés dans le bois, & crurent d'abord que c'étoit le Duc d'Anjou qui décampoit; ce Prince d'un autre côté qui appercevoit ces mêmes feux, imagina que c'étoit le Prince de Condé qui étoit venu camper auprès de lui, & il tint en conſéquence ſes troupes ſous les

Fauſſe alarme dans les deux camps.

armes pendant toute la nuit. Cependant les Officiers qui commandoient le détachement Huguenot ayant prêté l'oreille, découvrirent aiſément aux diſcours & au bruit qu'ils entendoient que ce n'étoient que les valets d'armée, qui s'étoient poſtés en cet endroit, & qui y paſſerent la nuit à boire; ils pouſſoient vers eux: mais ceux-ci ne les connoiſſant point les reçurent à coups d'arquebuſe. On réuſſit cependant à les tirer d'erreur, & lorſqu'ils ſçurent le danger qu'ils couroient d'être poſtés ſi près de l'ennemi, ils pliérent bagage au plus vîte, & ſe rendirent au camp.

1568.

Décampement des deux armées.

Le lendemain les deux armées décamperent. Le Duc d'Anjou partit le premier & prit ſon chemin par Poitiers. Condé alla du côté de la Loire, dans le deſſein de ſe ſaiſir de quelque poſte ſur cette rivière, pour avoir la liberté de paſſer quand il le jugeroit à propos. Il vint attaquer Champigni, Château qui appartenoit au Duc de Montpenſier, la garniſon qui y étoit ſe défendit vivement ſur les exhortations que leur fit un Cordelier nommé Babelot (*a*), qui étoit atta-

(*a*) Babelot, Aumônier du Duc de Mont-

ché au Duc; mais Condé ayant redoublé les attaques, força le Château, s'en rendit maître, & fit pendre le Cordelier. Cet acte de rigueur offença tellement Montpenſier, qu'il vengea cette mort en faiſant périr peu après un grand nombre de Proteſtans qui tomberent entre ſes mains. 1568.

Ce fut-là le commencement des horreurs qui furent exercées de part & d'autre pendant quelques ſemaines. La guerre qu'on ſe fit alors fut appellée la *mauvaiſe guerre*, parce que ſans avoir égard aux capitulations, ni aux autres loix militaires, les Catholiques & les Huguenots ne ſe firent aucun quartier. C'eſt ainſi que les Généraux de l'armée du Roi ayant re- Cruautés exercées de la part des deux partis.

penſier, étoit un Cordelier qui avoit quitté le Cloître, afin de ſuivre les armées par la haine qu'il avoit contre les Calviniſtes. Loin de chercher à ſauver la vie à ceux que le ſort des armes faiſoit tomber entre les mains de ſon Maître, il le ſollicitoit au contraire pour les faire punir du dernier ſupplice. Les ſoldats de Condé ayant été informés que ce Moine avoit eu l'imprudence de ſe renfermer dans Champigni, livrerent un aſſaut ſi furieux, qu'ils emporterent la Place. Ils pardonnerent à la Bourgeoiſie, & déchargérent toute leur colere ſur Babelot. On le rendit à un gibet extrêmement haut.

pris Mirabeau, Place assez foible;
1568. dont Condé s'étoit emparé, & dans laquelle il avoit laissé une garnison de quatre cens hommes, ils ordonnerent, malgré la capitulation, qu'on fît main-basse sur tous les Protestans.

Condé se vengea de cette perfidie par un manque de foi à peu près semblable: s'étant rendu maître dans ce même tems de l'Abbaye de S. Florent vers Saumur, il fit égorger le Commandant, & la garnison qui y étoit, quoiqu'ils se fussent rendus à discrétion.

Ce Prince ayant appris alors que le Duc d'Anjou marchoit vers Loudun, se mit en devoir d'aller à sa rencontre, autant pour sauver cette Place, que dans l'espérance de livrer bataille. A l'approche de l'armée Catholique, d'Acier se jetta dans la Place avec son Régiment, & Condé peu après vint se poster vers les Fauxbourgs avec toutes ses troupes.

Les deux armées en présence.

Les deux armées se trouverent ainsi en présence sans qu'il y eût entr'elles ni ruisseaux, ni fossés, ni autres bornes qui les séparassent. On ne doutoit point qu'elles n'en vinssent bientôt aux mains; cependant elles demeu-

rerent quatre jours entiers en bataille à la portée du canon, & il n'y eût d'autre action que des eſcarmouches aſſez vives, dans leſquelles il y eut moins de monde de bleſſé, par les coups qu'on ſe tiroit, que par les chutes fréquentes que faiſoient les troupes. 1568

On étoit alors au mois de Décembre, & la ſaiſon étoit extrêmement rigoureuſe : la terre étoit couverte d'un verglas épais, qui permettoit à peine à l'infanterie, & encore moins à la cavalerie, de ſe tenir ſur pied. Le froid fit périr une infinité de ſoldats, ſur-tout parmi les Catholiques ; parce que le Duc d'Anjou étoit obligé d'eſſuyer dans ſon camp la rigueur de l'air ; au lieu que Condé ſe trouvant près des Fauxbourgs, ſes troupes étoient un peu plus à couvert des injures du tems.

Cependant comme il n'y avoit pas d'apparence que le mauvais tems dût finir ſi-tôt, les ſoldats des deux armées commencerent à murmurer hautement de ce qu'on leur faiſoit faire la guerre, non contre des hommes, mais contre le ciel même & les élémens. Les Généraux ne croyant pas

devoir différer d'avoir égard à leurs
1568. plaintes, penſerent alors à les mettre en quartier d'hyver.

Ils prennent l'une & l'autre leur quartier d'hiver.

Le Duc d'Anjou décampa encore le premier, & conduiſit ſon armée à Chinon ſur la Vienne, & lui fit prendre ſes quartiers aux environs de cette Ville. Condé quitta ſon camp peu après, & répandit ſes troupes à Loudun, à Thouars, à Niort, & dans les autres Villes du Poitou. Les deux armées avoient tellement ſouffert dans les derniers tems qu'elles avoient tenu la campagne, qu'il mourut de part & d'autre plus de huit mille hommes, les uns de langueur; & les autres de maladies violentes.

Dès que le Prince eût pris ſes quartiers, il fallut imaginer des expédiens pour faire ſubſiſter les troupes juſqu'au Printems : l'argent étoit devenu fort rare dans ce parti, & les ſommes que fourniſſoient les particuliers qui étoient reſtés dans leurs maiſons, étoient alors peu conſidérables. On avoit eu recours au pillage pendant quelque tems, mais outre que cette reſſource étoit odieuſe en elle-même, elle étoit auſſi extrêmement dangereuſe; car il ne ſe paſſoit

guère de courſes qu'il n'y eût quelques ſoldats d'aſſommés par les Païſans. 156

Condé tint à ce ſujet un conſeil à Niort, Jeanne d'Albret Reine de Navarre, zélé Proteſtante, y aſſiſta. Cette Princeſſe avoit déjà tâché de pourvoir aux beſoins du parti, & en particulier du Prince de Condé ſon beau-frere, en écrivant des lettres très-preſſantes à la Reine d'Angleterre, pour l'engager à ſecourir des troupes qui ſe ſacrifioient pour une cauſe qui intéreſſoit tout le corps des Proteſtans.

Condé vendre les biens d'Eſe.

Ces lettres eurent leur effet peu après; mais en attendant on prit le parti dans le conſeil de Niort de vendre les biens Eccléſiaſtiques de tous les pays dont on s'étoit emparé. La publication en fut faite, & la Reine de Navarre, le Prince de Condé, l'Amiral, d'Andelot & le Comte de la Rochefoucault engagerent tous leurs revenus pour donner des aſſurances à ceux qui voudroient acheter les biens de l'Egliſe. Cette vente produiſit de très-groſſes ſommes qui furent employées à la ſubſiſtance des troupes.

Les Huguenots trouverent encore

de grandes reſſources dans la pirate-
1568. rie, qu'ils exercerent pendant quelque tems. Condé ayant parlé à quelques riches Bourgeois de la Rochelle de l'avantage que retireroit le parti, ſi l'on mettoit en mer une flotte capable de faire des entrepriſes ſur mer: le zele de la Religion nouvelle, un certain honneur, & encore plus l'intérêt les animerent au point qu'ils équiperent une petite flotte compoſée de neuf vaiſſeaux bien armés & de quelques bâtimens légers, ſur leſquels ils firent embarquer mille hommes d'équipage, tant ſoldats que matelots, & quantité de munitions de guerre. Cette eſpèce d'armée navale ne fut pas plutôt en mer, qu'elle fit des priſes conſidérables; elle s'empara de pluſieurs navires de Flandre, de Bretagne & de Normandie chargés de marchandiſes, & remporta un riche butin.

Il équipe une flotte.

On eut quelque alarme en Angleterre, lorſque le bruit s'y répandit qu'il y avoit en mer une flotte de corſaires, mais le Commandant ayant relâché à Plimouth, ſur la côte d'Angleterre, prit la poſte & alla trouver la Reine à Hamptoncour, pour lui

sire part des entrepriſes du Prince,
r lui demander retraite dans ſes 1568.
orts.

Le Cardinal de Chatillon qui s'é-
oit retiré auprès d'Elizabeth, dès
inſtant que Condé & ſon frere l'A-
iral avoient couru riſque d'être at-
tés à Noyers, étoit en grand crédit
la Cour d'Angleterre, il parla ſi ef-
cacement à la Reine en faveur du
arti, qu'elle accorda aux Huguenots
permiſſion d'uſer des droits de la
uerre ſur les Flamans & ſur les Fran-
ois ſes ennemis; & elle fit même pu-
lier que les vaiſſeaux & les hommes
ui ſeroient pris de l'aveu du Cardi-
al, ſeroient déclarés de bonne priſe,
que le produit ſeroit employé pour
s intérêts de la Religion.

Condé eut lieu de s'applaudir d'a-
oir imaginé cette reſſource, la Rei-
e d'Angleterre pour ſeconder ſon Il reçoit de ſommes conſidérables.
le lui envoya cent mille piéces d'or
ſix piéces de canon. Les Rochelois
reſque dans le même tems lui firent
nir vingt mille écus d'or: par ce
oyen il ſe trouva en état d'appaiſer
s murmures de ſes troupes qui ſouf-
oient depuis long-tems. Outre ces
cours, ce Prince reçut des nouvelles

d'Allemagne, par leſquelles on l'aſſu-
1568. roit qu'on lui meneroit inceſſamment un renfort conſidérables de troupes : ce fut Volfang de Paviere, Duc des deux Ponts, qui ſe chargea d'en faire la levée, & de marcher lui-même à la tête contre les troupes du Roi.

Pendant qu'on faiſoit tous ces préparatifs de la part des Huguenots, les Catholiques de leur côté ne reſtoient pas tranquilles. La Cour envoya en Allemagne pour demander du ſecours, & elle en reçut un renfort de cinq mille cinq cens hommes de Cavalerie : Cependant la Reine, au milieu de ces mouvemens, voulut encore tenter la voye de la négociation.

Nouvelles négociations

Elle envoya ſecretement au Prince de Condé un Financier nommé Portail, homme d'eſprit & fort attaché à la nouvelle Religion, pour laquelle il avoit même été empriſonné pendant quelque tems à la Conciergerie de Paris. Cette Princeſſe imagina qu'en envoyant à Condé un homme de ſa Religion, il écouteroit plus volontiers les propoſitions qu'on lui feroit. Portail vint donc trouver le Prince, & lui fit entendre que le Roi & la Reine ne demandoient que la

paix, mais qu'il étoit convenable que ce fût lui qui fît les premieres démarches : & il l'assura que la Reine étoit si mécontente d'avoir suivi les conseils que certaines gens lui avoient donnés jusqu'alors, qu'elle se prêteroit sans peine à toutes les ouvertures ne paix qu'il voudroit proposer, pourvû que ses demandes ne fussent pas exhorbitantes. 1569

Condé lui répondit en présence de tous les Seigneurs de sa suite, que si l'on vouloit prendre des mesures convenables pour assurer la liberté de conscience & la permission d'avoir des prêches dans tout le Royaume, il étoit prêt, aussi bien que tous ceux de son parti à accepter toutes les conditions qu'il plairoit au Roi de leur imposer. Il renouvella ensuite les protestations qu'il avoit faites si souvent, que ce n'étoit point contre le Roi qu'il avoit pris les armes, mais contre ses ennemis, & en particulier contre le Cardinal de Lorraine. Condé appréhendant peut-être que Portail ne rendît pas avec assez de force les sentimens de haine qu'il avoit contre ce Cardinal, il le chargea de remettre au Roi une Lettre qui étoit pleine

d'invectives contre les Guiſe.

569. Cette négociation n'alla pas plus loin ; les deux partis continuerent à ſe préparer à rentrer en campagne dès que la ſaiſon le permettroit. Il y eut néanmoins pendant cet intervalle différens actes d'hoſtilités, on tâcha de part & d'autre de ſe rendre maîtres des poſtes qui pouvoient ſervir à incommoder l'ennemi, & chacun s'appliqua auſſi de ſon côté à mettre à couvert les places les plus importantes.

Les hoſtilités recommencent.

Les Catholiques attaquerent la Ville de Sancerre avec trois mille hommes d'infanterie & quelques compagnies de cavalerie, ils avoient auſſi cinq piéces de canon, à la vue deſquels ils comptoient que cette petite place ſe rendroit auſſi-tôt ; mais les choſes tournerent autrement. Les habitans, ſans avoir d'Officiers ni de Gentilshommes pour mettre à leur tête, ſe défendirent vigoureuſement, ils choiſirent pour chef un Avocat nommé Joanneau, homme de réſolution, qui avec deux autres Bourgeois qui commandoient ſous lui, vinrent à bout avec trois cens hommes ſeulement, très-mal armés, de repouſſer

l'ennemi. Ils ſoutinrent deux aſſauts, & tuerent cinq cens hommes aux aſſiégeans. 1569.

Les Huguenots de leur côté voulurent ſurprendre Luſignan, mais ils manquerent leur coup, ils furent plus heureux du côté de S. Michel en l'Herme, ſitué ſur le bord de la mer en Poitou: cette place fut priſe d'aſſaut, après une réſiſtance des plus vigoureuſes, & la belle Abbaye qui étoit en cet endroit fut ruinée de fond en comble.

Ces différentes expéditions occuperent une partie des troupes des deux armées pendant l'hiver; mais dès que les plus grands froids furent paſſés, on ſe prépara à des entrepriſes plus conſidérables.

Les armée ſe remette en campag

Les Chefs des partis commencerent dès le mois de Février à preſſer vivement l'arrivée des renforts qu'ils attendoient: & auſſi-tôt que l'hyver commença à être ſupportable, les armées ſe mirent en campagne. Le Duc d'Anjou prit ſa marche par le Poitou, le Limoſin & l'Angoumois, & cotoya la Charante: il ſe ſaiſit en chemin faiſant de Sivray, de Verteuil, de la Rochefoucault & d'autres peti-

1569. tes places, & il ſe rendit devant Châteauneuf, qui eſt ſitué ſur cette rivière. Ce Prince envoya ſommer la place de ſe rendre ; le Commandant qui n'avoit au plus que ſoixante hommes de garniſon, ne crut pas devoir tenir contre une armée entiere, il ſe rendit à condition qu'il auroit la vie ſauve, ce qui lui fut accordé.

Deſſeins des Généraux des deux partis.

Le projet du Duc d'Anjou étoit de barrer la marche des Confédérés, dont il ſçut que le deſſein étoit d'aller d'abord du côté de Coignac pour y paſſer la Charante & y recevoir un renfort qu'ils devoient y trouver, avec lequel ils comptoient enſuite marcher vers la Loire pour y attendre le Duc des deux Ponts avec ſes Allemans. On crut en effet d'abord que les Huguenots prenoient le parti d'aller vers la Loire, parce qu'on leur vit faire un détachement conſidérable de leur armée, qui s'avança derriere une montagne qui eſt entre Jarnac & Châteauneuf, au delà de la rivière ; mais le Prince de Condé qui ne croyoit pas pouvoir le ſuivre aſſez promptement, & appréhendant d'ailleurs d'être coupé par l'armée ennemie, le fit revenir à Coignac où étoit ſon quartier général.

Le Duc d'Anjou qui avoit deſſein d'attirer Condé à une bataille, fit marcher ſon armée vers cette place, il vouloit auſſi lui faire croire par cette démarche qu'il ne penſoit plus à paſſer la Charante à Châteauneuf. Cependant il revint ſur ſes pas preſque auſſi-tôt. Condé qui s'étoit montré en bataille de l'autre côté de la Charante, cotoya cette rivière à la vue des ennemis, & alla ainſi juſqu'à Jarnac, où il s'arrêta. 1569

Pendant que le Duc d'Anjou avoit été à Coignac, Tavanes & Biron qui étoient reſtés à Châteauneuf avoient fait travailler avec toute la diligence poſſible à rétablir une arche du pont que les Proteſtans avoient rompue. Et comme ce pont n'auroit pas pû ſuffire pour le paſſage d'une armée, ils avoient penſé à en faire une autre. Ils firent à cet effet tirer de l'eau pluſieurs bateaux qui y avoient été enfoncés; mais n'en trouvant pas aſſez pour la largeur de la rivière, ils firent planter d'eſpace en eſpace entre ces bateaux pluſieurs pilotis, ſur leſquels ils mirent des planches pour faciliter le paſſage de l'un à l'autre.

Le Prince de Condé & l'Amiral ne

1569. furent point informés du deſſein d ennemis par rapport à ce pont, par qu'on prit toutes les meſures poſſibl pour qu'ils ne s'en apperçuſſent poin On ne pouſſa ce travail qu'à la faveu des ténébres, on amaſſa ſeuleme pendant le jour tout le bois néceſſai pour le conſtruire, mais on ne mit main à l'œuvre que pendant la nui Les Chefs des Confédérés croya donc qu'il n'y avoit que le ſeul po de pierre, & jugeant qu'il étoit im poſſible que l'armée Royale pût y d filer en une nuit, reſterent aſſez tra quilles ſur le paſſage des ennemis.

Imprudence des Chefs des Huguenots.

Ils mirent cependant deux Rég mens d'Infanterie & huit cens ch vaux à un quart de lieue du pont, chargerent ceux qui commandoie ce détachement d'envoyer de tems tems à la découverte, pour être in truits des mouvemens de l'arm Royale. Condé ſe retira enſuite à Ja nac, & l'Amiral à Baſſac, c'eſt-à-di à une lieue ou environ du pont Châteauneuf.

On regarda comme une grande i prudence de la part des Chefs de s' être rapportés à d'autres qu'à eux-m mes dans une circonſtance auſſi i

portante. Leurs ordres furent mal exécutés. La cavalerie & l'infanterie qui étoient pour obſerver les ennemis, murmurerent contre les Fouriers de l'armée, qui les avoient placés, diſoient ils, dans un poſte qu'ils trouvoient très-incommode. Ils l'abandonnerent de leur propre autorité, & ſe placerent à un autre endroit. Il n'en demeura que très peu, qui ſe logerent dans des maiſons à une demie lieue de la riviere. 1569

Les Chefs des Huguenots ne pouvoient cependant pas prendre trop de précautions contre le Duc d'Anjou. Ce jeune Prince, vif, ardent, amateur de la gloire, étoit dans une action continuelle & ne négligeoit rien de ce qui pouvoit lui donner quelque avantage ſur ſes ennemis. Il avoit d'ailleurs auprès de lui un Capitaine très-expérimenté, & tellement délié en fait de ruſes militaires, qu'on l'appelloit communément le *vieux Renard*. C'étoit le Seigneur de Tavanes, à qui la Reine avoit recommandé d'être toujours auprès de ſon fils, & de l'aider de ſes conſeils dans toutes les opérations de cette campagne.

Pour mieux tromper l'ennemi &

lui faire croire que l'armée Royale ne
1569. penſoit point à ſortir de ſon Camp, Tavanes conſeilla au Duc d'Anjou de faire placer tout le bagage au haut de la montagne derriere Châteauneuf, d'en former un front un peu étendu, & d'y mettre quelques Enſeignes d'infanterie. A l'entrée de la nuit on y fit allumer partout de grands feux, de façon qu'il paroiſſoit que l'armée étoit tranquille dans ſon camp. Cependant on mit en œuvre les bois qu'on avoit amaſſés pour conſtruire le pont de bateaux, & ce travail fut pouſſé avec tant de diligence, que tout fut prêt deux heures avant le jour pour le paſſage des troupes.

Ce fut la nuit du douzième au treizième du mois de Mars que l'armée Royale ſe mit en marche, la Cavalerie défila ſur le pont de pierre, & l'Infanterie ſur celui de bateaux. Ce paſſage ſe fit ſans aucun embarras, parce que le bagage ne ſuivoit point. Le pont de bois s'étant rompu dans un endroit, l'Infanterie fut un peu retardée, mais il n'arriva point d'accident, & tout fut bientôt remis en état.

L'armée Catholique marche à la rencontre des Huguenots.

Les détachemens à qui les Chefs Huguenots

Huguenots avoient confié la garde du pont n'étant point restés dans les pos- 1569.
tes qu'on leur avoit assignés, ils ne sçurent rien de ce qui venoit d'arriver, & l'Amiral n'en fut informé que par des coureurs qu'il envoya de grand matin pour sçavoir la disposition des ennemis : il fut bien étonné lorsqu'on vint lui apprendre que toute l'armée étoit passée. Aussi tôt il donna ordre à tous les corps de troupes, qui étoient en différens endroits assez loin les uns des autres, de le venir trouver à Bassac, afin de pouvoir du moins faire une retraite honorable à la vûe de l'armée du Roi.

L'Amiral auroit pû exécuter son dessein, si ses ordres eussent été suivis assez promptement, mais les Commandans furent plus de trois heures à rassembler leurs gens, & pendant ce tems-là l'armée du Roi s'approcha de Bassac, de sorte que l'Amiral, au lieu de penser à la retraite, vit bien qu'il falloit nécessairement se préparer à une bataille.

Il envoya un détachement pour s'emparer du haut d'une montagne qui est entre Jarnac & Châteauneuf, mais ses troupes furent repoussées par

les Catholiques qui s'en étoient déj
1569. rendus maîtres. Se voyant donc rédui à tirer le plus d'avantage qu'il lui ſe roit poſſible du terrain qu'il occupoit il rangea ſes troupes en bataille près du village de Baſſac à un quart d lieue de la montagne.

Cependant Condé étoit parti d Jarnac à la tête du corps de bataille & penſoit à faire ſa retraite, ſur l'avi que l'Amiral lui avoit donné d'abord & il ſuppoſoit que ce Seigneur le ſui voit de près : mais des Cavaliers qu'i avoit envoyés à la découverte lu ayant rapporté que Coligni étoit reſt à Baſſac, ce Prince fit faire halte à ſe troupes : peu après il reçut des nou velles de l'Amiral, qui le preſſoit d venir le joindre au plutôt pour le ſou tenir contre les efforts de l'armée en nemie.

Bataille de Jarnac. Les troupes du Roi ayant forcé l paſſage d'un ruiſſeau qui étoit entr l'armée Huguenote & celle des Ca tholiques, l'Amiral s'avança avec u gros de Cavalerie ſur Briſſac qui avoi été commandé pour ce paſſage : c n'eſt pas que l'Amiral eut alors deſſei de combattre, il vouloit ſeulemen donner le tems à ſes Arquebuſiers d

faire retraite & de gagner un autre ruiſſeau & le bord d'un étang, où étoit le reſte de l'avantgarde qu'il commandoit : il réuſſit dans ce deſſein, mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine. 1565

Tavanes chargea auſſi tôt Laſſé & la Vauguyon d'aller reconnoître ce ruiſſeau, & ſur le rapport qu'ils firent que cet endroit étoit peu garni, & qu'on le paſſeroit aiſément en prenant le parti d'eſſuyer quelques décharges de mouſqueterie, il envoya dire au Duc d'Anjou de faire avancer le Duc de Montpenſier avec l'avantgarde, & de faire marcher en même tems quelques piéces d'artillerie. L'Amiral ſe préſenta alors pour empêcher le paſſage ; d'Andelot & la Noue s'étant joints à lui, l'action devint très-vive, & il y eut beaucoup de monde de tué de part & d'autre.

Condé qui venoit d'arriver, ſachant la criſe où ſe trouvoit l'Amiral, accourut à ſon ſecours avec toute ſa Cavalerie, & vint à la charge avec tant de fureur, qu'après avoir renverſé d'abord les premiers qui s'étoient préſentés, il arrêta tout court l'avantgarde de l'armée Catholique. Ce Prince

fut malheureuſement bleſſé dans ce
1569. choc, il reçut d'abord un coup vio-
Condé eſt bleſſé. lent ſur un bras, & preſqu'à l'inſtant il eut une jambe caſſée d'une ruade du cheval de la Rochefoucault qui étoit auprès de lui.

Les Officiers de ſa ſuite paroiſſant effrayés de cet accident, Condé les raſſura ; *Nobleſſe Françoiſe*, leur dit-il d'un air intrépide, *apprenez que le Prince de Condé, avec un bras en écharpe & une jambe caſſée, a encore aſſez de courage pour donner une bataille.* En effet ſans paroître faire la moindre attention à ſes bleſſures, il vint tomber avec furie ſur quelques eſcadrons qu'il culbuta, & fondit enſuite ſur le Duc de Montpenſier. Celui-ci ayant ſoutenu cette attaque avec fermeté, donna le tems au Duc d'Anjou d'arriver. Ce jeune Prince vint prendre les Huguenots en flanc, & les chargea ſi vivement, que le déſordre s'étant mis parmi eux, pluſieurs prirent la fuite. L'Amiral & d'Andelot ſoutinrent toujours, ſelon Caſtelnau, les efforts de l'ennemi avec beaucoup de bravoure. Tavanes au contraire dit dans ſes Mémoires qu'ils

ſe conduiſirent très-mollement, & qu'ils laiſſerent tomber tout le choc ſur le Prince de Condé (a). 1569.

Condé au déſeſpoir fit des efforts incroyables pour raſſurer ceux qui plioient, & rallier les fuyards. On le vit alors faire en même tems le devoir de Soldat & celui de Capitaine, il couroit de rang en rang pour ranimer ſes troupes par ſes diſcours & par ſon exemple; mais le plus grand nombre l'abandonna enfin, & ce Prince malheureux environné de tous côtés par les ennemis, ſe battoit encore avec toute la bravoure poſſible, lorſque ſon cheval qui étoit déjà percé de pluſieurs coups, tomba enfin & ſe renverſa ſur lui.

Un Gentilhomme de la Vauguyon, nommé Roſier, s'avança d'abord pour le faire ſon priſonnier; mais ce Prince Condé eſt fait priſonnier.

(a) Ce ſentiment eſt conforme à ce qui eſt rapporté à ce ſujet dans un Journal de ce tems-là. *Le 13 de Mars 1569*, dit l'Auteur, *entre Jarnac & Château neuf en Poitou, le Prince de Condé fut défait par l'armée du Roi, & fut tué ſur la place. L'Amiral s'enfuit comme de coutume.* Mémoires de Condé, Tom. I. pag. 203 & 204.

ayant apperçu parmi ceux qui l'entouroient un Officier nommé d'Argence, il l'appella : l'Officier s'étant approché, Condé leva la viſiere de ſon caſque, ſe fit connoître & ſe rendit à lui. D'Argence flatté d'avoir en ſa puiſſance un priſonnier de cette conſidération, traita le Prince avec tout l'égard & tout le reſpect qui lui étoient dûs; il le débarraſſa de deſſous ſon cheval, & le fit porter au pied d'un buiſſon, pour le remettre un peu de ſes fatigues. 1569.

Pluſieurs Officiers s'étant attroupés autour du Prince, Condé cauſoit tranquillement avec eux, lorſque Monteſquiou, Capitaine des Gardes Suiſſes du Duc d'Anjou, voyant de loin bien du monde raſſemblé, vint au galop s'informer de ce que c'étoit. On lui dit que c'étoit le Prince de Condé qui venoit d'être fait Priſonnier. *Tue, tue, mor.....*, s'écria-t'il en fureur, & à l'inſtant il lui caſſa lui-même la tête d'un coup de piſtolet.

Il eſt tué par Monteſquiou.

On ajouta l'inſulte à cette horrible brutalité, & le Duc d'Anjou ſouffrit que le corps de ce Prince fut porté en travers ſur une âneſſe vers le Châ-

teau de Jarnac (a). *Nous le trouvâmes chargé ſur un âne*, dit l'Auteur de la 1756
vie de Louis de Montpenſier, qui étoit alors à l'armée avec ce Prince, *& le Baron de Magnac me demanda ſi je le reconnoiſſois ; mais parce qu'il avoit un œil hors de la tête & étoit fort défiguré, je n'en ſçus que dire. Depuis, le corps fut apporté devant tous les Princes & Seigneurs, qui lui firent laver le viſage, & le reconnurent aiſément. Il fut pris un linceuil, dont il fut enveloppé & mis devant un homme à cheval, qui le porta juſqu'au Château de Jarnac, où Monſeigneur Frere du Roi alla loger.*

On mit le corps de ce Prince dans une ſalle baſſe au deſſous de l'appartement qu'il avoit occupé la veille, & dans lequel le Duc d'Anjou prit alors ſon logement. La nouvelle de l'aſſaſſinat de Condé s'étant répandue parmi les Officiers de ſes troupes qui avoient été faits priſonniers avant lui,

(a) On fit à cette occaſion le quatrain ſuivant.

L'an mil cinq cent ſoixante-neuf,
Entre Jarnac & Château-neuf,
Fut porté ſur une âneſſe
Cil qui vouloit ôter la Meſſe.

regarderent cette action comme un
1569. attentat si exécrable, qu'ils ne pouvoient croire ce qu'on leur en disoit. Brantome rapporte que Clermont d'Amboise entr'autres & Corbozon qui étoient des plus incrédules, ne furent convaincus de la vérité de cet évenement odieux, qu'après que le Duc d'Anjou lui-même leur eut fait voir le corps de Condé. Les regrets qu'ils firent paroître à la vûe d'un si triste spectacle, auroient été capables d'attendrir tout autre qu'un Prince aussi vindicatif que le Duc d'Anjou, qui jouissoit alors en jeune homme du cruel plaisir de voir sa passion satisfaite.

Après que le corps du Prince eût été long-tems ainsi exposé en spectacle à tous ceux qui avoient la curiosité de le voir, le Duc d'Anjou le fit donner au Duc de Longueville, beau-frere de Condé, qui étoit venu le demander pour lui rendre les derniers devoirs. Ce Prince le fit transporter à Vendôme, où il fut inhumé dans l'Eglise de S. George.

Telle fut la fin malheureuse de Louis de Bourbon-Condé, Prince du

Sang, plus illuſtre encore par les rares qualités qui forment les Héros, que par la ſplendeur de ſa naiſſance : Prince, dont le triſte ſort eſt d'autant plus à plaindre, qu'après s'être glorieuſement ſignalé dès ſa tendre jeuneſſe pour le ſervir de l'Etat, il eut enfin le malheur de mourir les armes à la main contre ſon Roi & la Religion de ſes Peres. 1569.

ANDRÉ DE MONTALEMBERT,

Seigneur d'Eſſé & d'Epauvilliers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & premier Gentilhomme de la Chambre des Rois François I, & Henri II. Sous Charles VIII, Louis XII, François I & Henri II.

ANDRÉ DE MONTALEMBERT, plus connu dans l'Hiſtoire ſous le nom d'Eſſé, a été un des plus braves Capitaines de ſon tems : il naquit en Poitou vers l'an 1483. La Maiſon de Montalembert jouiſſoit déjà d'une haute conſidération dans cette Province & dans celle d'Angoumois, à cauſe de l'ancienneté de ſa Nobleſſe ; mais il s'en falloit beaucoup que la fortune répondît à la condition.

1483. Naiſſance d'Eſſé.

Le pere de d'Eſſé ayant peu de biens & une nombreuſe famille, employa pour l'éducation de ſes enfans

les reſſources ordinaires auxquelles la Nobleſſe indigente a coutume d'avoir recours. Il plaça entre autres le jeune d'Eſſé en qualité de Page auprès du Seigneur de Vivone, Sénéchal de Poitou. Les heureuſes diſpoſitions de d'Eſſé lui acquirent bientôt l'amitié de ſon Maître, & il en fut conſidéré non comme un ſimple Gentilhomme qu'il avoit à ſon ſervice, mais comme un fils qu'il aimoit tendrement. 1483.

Il eſt Page de M. de Vivone.

Vivone n'épargna ni ſoins ni dépenſe pour ſon éducation, & lorſque ce Seigneur alla avec Charles VIII au Royaume de Naples, il y mena avec lûi ſon Page favori. D'Eſſé qui n'avoit encore que 12 à 13 ans, ſoutint heureuſement les fatigues de ce voyage, & il fit même bonne contenance dans quelques conjonctures qui paroiſſoient demander du courage & de la réſolution.

Il eſt vrai que l'expédition de Naples ne fournit pas aux gens de guerre de fréquentes occaſions de ſe ſignaler. En quatre mois & demi, dit Mezerai, le Roi traverſa toute l'Italie, fut reçu partout comme Souverain, ſans employer que des Fouriers pour lui marquer les logis, & conquit ainſi le 1495.

Ce Seigneur le mene à l'expédition de Naples.

Royaume de Naples en quinze jours.
1495. Mais les affaires changerent de face, lorſque Charles voulut revenir en France : les Princes d'Italie qui s'étoient ligués entre eux, entreprirent de lui fermer les paſſages, & il fallut ſe les faire ouvrir par la force.

L'entrepriſe étoit d'autant plus difficile, qu'il s'en falloit beaucoup que les forces fuſſent égales. Les Confédérés avoient, au rapport de Comine, trente-cinq à quarante mille combattans, le Roi au contraire n'avoit tout au plus que neuf mille hommes, en y comprenant deux mille, tant valets qu'autres gens capables de ſervir, à qui on avoit fait prendre les armes.

Les Confédérés n'oſerent cependant attaquer la petite armée du Roi dans les montagnes, mais ils l'attendirent à la deſcente auprès de Fornouë, dans un vallon aſſez peu large, où il falloit néceſſairement qu'elle paſsât. Ce fut-là qu'on en vint aux mains le 6 Juillet 1495. Les Confédérés furent enfoncés, on leur tua trois mille hommes, le reſte fut mis en déroute, & le Roi demeura maître du champ de bataille.

Le jeune d'Eſſé paya fort bien de

sa personne dans cette action, il combattit avec valeur sous les yeux de Vivone, qui dès-lors s'intéressa plus particulierement à sa fortune. Aussitôt après le retour de Naples, ce Seigneur le fit entrer au service, & pour le mettre en situation de paroître avec honneur, il lui fit présent d'un équipage de guerre beaucoup plus riche que ceux qu'il avoit coutume de donner aux autres pages qu'il vouloit récompenser : & comme la naissance & le mérite du jeune d'Essé répondoient d'avance du succès des démarches qu'on faisoit en sa faveur, Vivone ne fit pas difficulté de le faire entrer auprès du jeune Comte d'Angoulême, qui occupa le Trône peu d'années après, sous le nom de François I. 1495.

D'Essé s'attacha au jeune Prince, & eut le bonheur de lui plaire. Les leçons qu'il avoit reçues dans la maison de Vivone l'aiderent à profiter plus promptement de celles qu'il prit à la Cour du Comte d'Angoulême, il fit avec lui tous ses exercices, & la grace avec laquelle il s'en acquittoit le mit bientôt en faveur. Sa bonne mine, son esprit & la douceur de ses mœurs le firent considérer de tous les Cour-

D'Essé à la Cour du Comte d'Angoulême.

tifans du Comte, & il contracta en
1495. particulier une liaiſon aſſez intime avec Anne de Montmorenci qui fut depuis Maréchal de France & enſuite Connétable. Ce Seigneur le prit en affection & contribua beaucoup à ſon avancement.

Après la mort de Charles VIII. d'Eſſé continua de ſervir dans les guerres de Louis XII, où il s'acquit une grande réputation. Le Comte d'Angoulême fit alors ſes premiers faits d'armes, & prit un tel goût pour le métier de la guerre, qu'il cherchoit à s'en retracer l'image, lorſqu'il ne pouvoit pas jouir de la réalité : il rétablit à ſa Cour les anciens jeux militaires appellés Tournois & Courſes de bagues, & il s'y exerçoit fréquemment avec la jeune nobleſſe qui lui étoit attachée. D'Eſſé accompagna toujours le jeune Prince dans ſes campagnes, & ſe diſtingua auſſi par ſon adreſſe & ſon courage dans les Fêtes militaires qu'il donnoit à ſa Cour. Il ſe ſignala tellement dans ces exercices, & devint un ſi brave Chevalier, que le Comte d'Angoulême devenu Roi, le choiſit avec deux autres Gentilshommes pour ſoutenir avec lui dans

Son adreſſe dans les Tournois.

un Tournoi l'effort des quatre plus fortes lances qui ſe préſentoient. 1520.
Ce Tournoi fut exécuté entre Ardres & Guines, & fit une partie des Fêtes que ſe donnerent les Rois de France & d'Angleterre dans une entrevue qu'ils eurent en cet endroit. François I fut ſi content des Chevaliers qu'il avoit pris pour combattre avec lui dans cette occurrence, qu'il les regardoit plutôt comme ſes compagnons, que comme ſes ſujets. Il affectoit même, en parlant des faits d'armes qui leur étoient communs, de ne prendre comme eux que la qualité de Gentilhomme. *Nous ſommes quatre Gentilshommes de la Guienne*, diſoit ſouvent ce Prince, au rapport de Brantome, *qui combattons en lice, & courons la bague contre tous allans & venans de la France, moi, Sanſac, d'Eſſé & Châtaigneraye.*

Depuis ce tems juſqu'à la guerre de Piémont, l'Hiſtoire ne nous apprend aucun détail ſur d'Eſſé. Il eſt vraiſemblable que flatté de ſe voir en faveur, il n'ambitionna aucun commandement, & qu'il ſe contenta de ſervir auprès de ſon Prince & de partager avec lui les ſuccès & les revers que

le ſort des armes lui fit éprouver.

1520. François I ayant réſolu de ſe vanger de l'attentat commis par le Duc de Milan ſur un de ſes Ambaſſadeurs, (a) fit une levée conſidérable de troupes, & diſpoſa tout pour aller châtier ce Prince : mais comme il falloit

1535. avant toutes choſes obtenir le paſſage à travers la Savoye, le Roi l'envoya demander au Souverain de cet Etat. Le Duc de Savoye l'ayant refuſé, François I profita de cette occaſion pour ſommer ce Prince de lui faire raiſon touchant ſes prétentions ſur une partie de la ſucceſſion de Savoye, & ſur d'autres articles. Le Duc voyant alors que ce différend alloit devenir ſérieux, ſe jetta entre les bras de l'Empereur, qui lui promit de le ſecourir ; mais ces promeſſes ne pouvoient pas être ſi-tôt effectuées, l'Empereur étoit dans ce tems-là trop occupé à ſon ex-

(a) Un Gentilhomme nommé Merveille, qui demeuroit à Milan en qualité d'Ambaſſadeur de France, ayant eu une querelle dans laquelle il avoit tué un Seigneur Milanois qui l'avoit inſulté, fut arrêté par ordre du Magiſtrat de Milan & jugé en peu de jours. On lui fit couper la tête dans la priſon, & ſon corps fut expoſé le lendemain dans la place publique.

pédition d'Affrique, où il étoit beſoin de toutes ſes troupes. 1535.

Le Roi profita de cette conjoncture pour attaquer avec avantage le Duc de Savoye : il fit d'abord filer ſon armée à Lyon, où il ſe rendit lui-même au commencement de 1535 ; ce fut de-là qu'il envoya déclarer la guerre à ce Prince : peu après il fit partir ſes troupes ſous la conduite de l'Amiral Chabot. D'Eſſé fut chargé alors du commandement de mille Chevaux-légers à la ſuite de l'Amiral.

D'Eſſé fait la campagne de Piémont.

L'armée de France étant entrée dans la Breſſe & dans le Bugey, toutes les Villes ouvrirent leurs portes, parce qu'elles étoient preſque toutes dépourvues de garniſon. Delà le Général François entra en Savoye, prit Chamberi, Montmelian, & tout ce qui eſt en de-çà du mont Cenis. La mort du Duc de Milan qui arriva dans cette circonſtance, auroit pu terminer une guerre qu'on n'avoit entrepriſe que pour châtier ce Prince ; mais elle n'occaſionna que des négociations, & l'on trouva bientôt en France de nouveaux prétextes pour reſter ſous les armes.

Comme le Duc de Milan étoit mort

ſans enfans ; & que le Roi par le traité de Cambrai n'avoit fait la ceſſion du Milanez qu'à lui & à ſa poſtérité, il rentroit alors dans tous ſes droits ſur ce Duché. Les Miniſtres de France & de l'Empire eurent à ce ſujet de longues conférences qui n'aboutirent à rien, & le Roi ſe mit en état de continuer ſes conquêtes en Savoye. Ses troupes ſe ſaiſirent du Pas de Suze, d'où elles allerent droit à Turin, qui ouvrit ſes portes le 3 d'Avril.

1535.

1536.

De nouvelles négociations ayant fait quelque changement dans la face des affaires, l'Amiral Chabot fut rappellé en France avec la plus grande partie de ſes troupes, & il ne laiſſa que ce qu'il falloit à peu près pour garder les places conquiſes. D'Eſſé fut du nombre des Officiers qui reſterent, & il eut occaſion de ſe ſignaler en pluſieurs circonſtances. Le bruit s'étant répandu que l'Empereur recommençoit les hoſtilités, & qu'il menaçoit de venir au plutôt mettre le Siége devant Turin, d'Eſſé s'y jetta avec ſa Compagnie, & il n'en ſortit que pour aller ſurprendre Ciria, qu'il emporta par eſcalade.

D'Eſſé ſe jette dans Turin.

François I ayant été promptement

informé des entrepriſes de l'Empereur en Piémont, envoya auſſi-tôt un renfort conſidérable de troupes, ſous la conduite du Capitaine Langey. Son arrivée ranima le courage de la garniſon de Turin, & les François ſe virent bientôt en état de tenir tête aux troupes Impériales. 1536.

Négociations pour la paix.

Cependant les dépenſes exceſſives que la guerre occaſionnoit, commençoient à dégouter de la guerre ; le Roi de France & l'Empereur, quoique vivement animés l'un contre l'autre, écouterent volontiers les articles qui furent propoſés pour concilier leurs différens intérêts ; & comme il n'étoit pas facile de prendre promptement des arrangemens à ce ſujet, on conclut de part & d'autre de faire une treve de quelques mois. Cette négociation fut l'ouvrage de la Reine de France & de la Reine douairiere de Hongrie. Ces deux Princeſſes qui s'étoient déjà entremiſes avec ſuccès pour éteindre, ou du moins pour ſuſpendre la guerre dans les Pays-Bas, avoient auſſi entrepris de faire la même choſe du côté de l'Italie, & elles ſe virent ſecondées dans leurs deſſeins par les Ambaſſadeurs du Pa- 1537.

pe & de la République de Veniſe.

1537. On profita du tems de cette treve pour travailler à la paix ; mais c'étoit un ouvrage d'autant plus difficile à terminer, que l'Empereur prétendoit donner la loi, & que le Roi ne paroiſſoit pas diſpoſé à la recevoir de ce Prince. Le Pape ſouhaitoit la paix plus que perſonne, parce qu'elle étoit abſolument néceſſaire pour l'aſſemblée d'un Concile général qu'il avoit convoqué, & pour la ligue des Princes Chrétiens qu'il méditoit depuis longtems. Il réſolut donc d'y travailler par lui-même, & propoſa aux deux Princes de ſe trouver tous trois enſemble ſur les frontieres de Provence. L'entrevue ſe fit à Nice le 18 Juin, le Pape fut le médiateur, il y eut alors différentes propoſitions tant du côté du Roi de France que de la part de l'Empereur ; mais on ne put rien conclure : & l'on ſe borna à négocier une longue treve, qui fut enfin prolongée pour dix ans.

Le Pape ſe porte pour médiateur.

1538.

On conclut une treve de dix ans.

Les artifices de Charles V, ſon manque de foi à l'égard de François I, l'aſſaſſinat de deux Ambaſſadeurs de France, dont on le ſoupçonnoit d'être l'auteur, tous ces griefs rompirent

bientôt la treve : & le Roi déclara le premier la guerre à l'Empereur au mois de Mai 1542. Les François firent d'abord de rapides conquêtes dans le Luxembourg & le Brabant ; mais ils ne purent les conſerver, & les Impériaux reprirent en peu de temps preſque toutes les places dont leurs ennemis s'étoient emparés. Les armes du Roi ne furent pas plus heureuſes en Rouſſillon. On avoit tout lieu d'appréhender que les affaires n'allaſſent de même en Piémont, où les Impériaux étoient beaucoup plus forts que les François ; mais l'activité & la prudence des Officiers qui y commandoient ſuppléa ſi bien au défaut des troupes, que l'armée de l'Empereur ne put faire aucun progrès ; elle eut même du déſavantage dans pluſieurs rencontres. Au reſte de part & d'autre les ſuccès furent peu conſidérables dans la guerre de 1542.

1542. Rupture de la treve.

La campagne ſuivante fut plus ſérieuſe, le Roi la commença par ſe ſaiſir de Landreci, & comme cette petite Ville étoit la clé du Hainaut, & qu'il y avoit toute apparence que l'Empereur tourneroit ſes forces de ce côté-là, on s'attacha à la faire for-

1543.

tifier. D'Eſſé qui étoit alors Lieute-
1543. nant de la Compagnie de cinquante
D'Eſſé eſt nommé pour commander dans Landre ci. hommes d'armes du Duc de Montpenſier, fut nommé Lieutenant de Roi de cette Place, & chargé de la mettre au plutôt en état de défenſe.

Les travaux n'étoient pas encore tout-à-fait achevés, lorſque l'Empereur parut à la vue de Landreci à la tête de cinquante mille hommes. Il en forma donc le ſiége, & fit battre la place ſi vivement, qu'il y eût bientôt une breche conſidérable. Il falloit avoir autant de réſolution que d'Eſſé pour entreprendre de faire face à une armée ſi nombre, avec auſſi peu de troupes qu'il en avoit, & dans une Place dont les fortifications, encore toutes nouvelles, étoient faciles à détruire.

Il défend cette place contre toutes les forces de l'Empire. D'Eſſé fit alors des prodiges de valeur, & fut bien ſecondé par la bravoure de ſa garniſon. Quoiqu'il eût peu de monde, il fit cependant de fréquentes & vigoureuſes ſorties, dans leſquelles il remporta toujours l'avantage. Il y en eût une entre autre où il pénétra juſqu'à une batterie, & il réuſſit à enlever une piéce qu'il fit rouler dans le foſſé. L'Empereur

lui-même fut ſi frappé de la réſiſtance de la garniſon, qu'il n'oſa jamais expoſer ſes troupes à un aſſaut. D'Eſſé eut la gloire de tenir ainſi en échec, pendant trois mois & demi, une armée formidable, compoſée de toutes les forces d'Eſpagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre & de Flandres. 1543.

Cependant ſa garniſon, accablée de miſere & denuée de vivres, ſe trouvoit près d'être réduite à la derniere extrémité; & les Impériaux qui en furent informés ſe flattoient d'avoir bientôt par famine ce qu'ils n'avoient pû obtenir à force ouverte: ils rallentirent beaucoup la vivacité de leurs attaques, & ne penſerent plus qu'à affamer la Place. D'Eſſé ayant pénétré leur deſſein, fit ſortir de la Place le 19 d'Octobre le Capitaine d'Yville, Gentilhomme Normand, pour aller au plus vîte informer le Roi de l'extrêmité où il ſe trouvoit. D'Yville paſſa heureuſement au travers du camp ennemi, & vint trouver le Roi qu'il rencontra à la Fere où ſon armée s'aſſembloit. Il expoſa à ce Prince la ſituation de Landreci & la néceſſité qu'il y avoit de ſe hâter à lui donner du ſecours. Le Roi charmé de la géné-

Il envoye demander du ſecours au Roi.

reuſe réſiſtance de d'Eſſé, le combla
1544. d'éloges auſſi bien que la garniſon, & lui renvoya d'Yville, pour l'aſſurer que dans peu il iroit en perſonne à ſon ſecours, & qu'il haſarderoit tout plutôt que de laiſſer périr de ſi braves gens.

Le Roi vient au ſecours de d'Eſſé.

Ce Prince en effet ſe mit en marche auſſi-tôt après le départ d'Yville, & lorſqu'il fut arrivé au village de Souplex, à quelques diſtances de Landreci, il fit donner à la Ville le ſignal de ſon arrivée par une décharge de toute ſon artillerie. Le Roi tint enſuite Conſeil de guerre, pour délibérer ſi l'on ne s'appliqueroit qu'à jetter du ſecours dans la Ville, ou ſi l'on chercheroit à engager l'Empereur à une bataille. On fut d'avis d'exécuter en même tems l'un & l'autre projet, c'eſt-à-dire qu'on réſolut d'attaquer l'ennemi, mais cependant de façon que le combat qu'on lui livreroit facilitât l'entrée des ſecours dans la Place. Pour remplir ce deſſein, on décida qu'on ſe poſteroit vers Cateau Cambreſis, à la gauche de la Sambre ſur laquelle eſt Landreci, & où étoit alors la meilleure partie de l'armée Impériale : & comme la riviere ſéparoit ce

corps

corps du reſte des troupes de l'Empereur, il fut réſolu qu'on l'attaqueroit, à moins que le détachement qui étoit de l'autre côté de la Sambre ne vînt ſe rejoindre au corps principal : dans ce cas, ce côté ſe trouvant dégarni, ce ſeroit préciſément par-là qu'on feroit entrer le ſecours. 1543

Ce projet réuſſit. L'armée de France s'étant préſentée en ordre de bataille, on ne douta point que le deſſein du Roi ne fût d'en venir à une action. Les Généraux des troupes Impériales firent repaſſer la Sambre aux troupes qui étoient de l'autre côté de la rivière, & ils affoiblirent tellement ces quartiers-là, que deux jours après l'Amiral d'Annebaut & le Comte de S. Pol entrerent dans la place ſans aucune difficulté : ils y laiſſerent des troupes ſous les ordres du ſieur de Vervin, & ramenerent au camp du Roi la garniſon avec les Officiers qui la commandoient. D'Eſſé de Lan avec la niſon.

On fut bien convaincu, lorqu'ils arriverent, de l'importance dont il étoit de rafraîchir au plutôt la place de nouvelles troupes ; les ſoldats étoient dans un état pitoyable, leur

1543. seul courage les avoit fait ſubſiſter ; car ils avoient été pluſieurs jours preſque ſans pain : d'ailleurs la plûpart étoient eſtropiés ; d'Eſſé lui-même avoit été conſidérablement bleſſé à un bras dans une des attaques, & la vigilance continuelle qu'il avoit fallu apporter pour la défenſe de la place ne lui avoit pas donné le tems de ſe faire panſer à propos.

Réception que le Roi fit à d'Eſſé.

Le Roi fut ſi ſatisfait du courage que les Officiers & les Soldats avoient montré dans la défenſe de Landreci, qu'il les récompenſa tous. Dès que d'Eſſé parut, ce Prince l'embraſſa & le nomma à l'inſtant Gentilhomme de ſa Chambre ; il donna aux ſoldats les privileges de la nobleſſe pendant leur vie, & il fit des graces d'une autre eſpèce à pluſieurs jeunes Gentilshommes qui avoient ſervi en qualité de Volontaires.

Il eſt nommé Gentilhomme de la Chambre.

La bleſſure que d'Eſſé avoit au bras lui ayant cauſé quelque embarras la premiere fois qu'il fit les fonctions de ſa Charge de Gentilhomme de la Chambre, lui attira, de la part des Courtiſans, une eſpèce de raillerie très-flatteuſe pour un Militaire : Ils

dirent *qu'il étoit plus propre à donner une camiſade* (a) *à l'ennemi, qu'à préſenter la chemiſe au Roi.*

L'Empereur ayant manqué ſon coup ſur Landreci, s'en dédommagea peu après par la priſe de Cambrai, dont il ſe ſaiſit par la trahiſon de l'Evêque. Il fit en même tems une ligue avec le Roi d'Angleterre, & ils convinrent de venir enſemble attaquer la France. Ces deux Princes en avoient déjà fait le partage entr'eux, & ils avoient projetté de joindre leurs armées devant Paris, de ſaccager cette grande Ville, & de ravager enſuite tout le pays juſqu'à la Loire. L'Empereur ſe mit le premier en marche, & conquit d'abord quelques places : il envoya enſuite avertir le Roi d'Angleterre, & le ſomma de s'approcher vers Paris, ſuivant leurs conventions : mais ce Prince qui vouloit auſſi conquérir à ſon tour, lui fit dire qu'il ne s'avanceroit dans la France qu'après la priſe 154.

(a) La camiſade étoit une attaque qu'on faiſoit de nuit pour ſurprendre l'ennemi. On l'appelloit ainſi, parce que les ſoldats commandés pour l'attaque mettoient une chemiſe par-deſſus leurs habits, afin de pouvoir ſe reconnoître dans les ténébres.

de Boulogne ſur mer & de Montreuil.

1545. L'Empereur ſur ces entrefaites ayant écouté les propoſitions de paix qui lui furent propoſées par la France, il y eut une ſuſpenſion d'armes, & peu après la paix fut conclue à Crépi en Laonnois le 18 Septembre.

Le Roi d'Angleterre en ayant été informé par l'Empereur, refuſa d'y accéder, & il voulut faire voir que de ſon chef il étoit capable de faire des conquêtes en France. En effet il s'empara d'abord de Boulogne par la lâcheté de Jacques de Couci-Vervin, qui voulut capituler contre l'avis même des Bourgeois, qui lui propoſerent de ſe retirer avec ſa garniſon, en l'aſſurant qu'ils ſe ſentoient aſſez forts pour ſe défendre eux-mêmes.

On fit bien des efforts pour reprendre Boulogne, mais on ne put y parvenir.

1546. Le Roi ayant réſolu d'incommoder les Anglois & de les affamer dans cette place, fit conſtruire un fort vis-à-vis de la baſſe ville, on l'appella le fort d'Outreau. D'Eſſé ayant été nommé pour y commander, ſoutint avec toute la bravoure poſſible les efforts des Anglois, qui tenterent à diverſes repriſes de s'en emparer; & il

D'Eſſé eſt chargé de la défenſe du fort d'Outreau près Boulogne.

conſerva ce poſte avec d'autant plus de gloire, que la peſte qui s'y étoit miſe avoit cauſé bien du ravage dans la garniſon. 1546

Cependant le Roi d'Angleterre ſe voyant dans l'impoſſibilité de ſoutenir les énormes dépenſes que la guerre lui-cauſoit, & informé d'ailleurs qu'on faiſoit en France de grands préparatifs pour venir aſſiéger Boulogne, ſe détermina enfin à penſer à la paix, qui fut conclue entre Ardres & Guines. Ce Prince mourut peu de mois après, & cette mort fut ſuivie de celle de François I, qui arriva le dernier jour de Mai 1547. 1547 Mort François

D'Eſſé fut très ſenſible à la perte de ce Prince, qui lui avoit donné en toute occaſion des marques ſenſibles de ſa confiance, de ſon amitié & de ſon eſtime. Henri II, en ſuccédant à la Couronne, hérita auſſi des ſentimens que le Roi ſon pere avoit eus pour d'Eſſé.

Lorſqu'on eut réſolu en France d'envoyer des troupes en Ecoſſe pour empêcher que ce Royaume ne fût réuni à celui d'Angleterre, & pour procurer d'ailleurs une Couronne au Dauphin, par le mariage qu'on projettoi

de faire entre ce Prince & Marie
1547. Stuart, Reine Douairiere d'Ecoſſe, le
D'Eſſé commande l'armée de France en Ecoſſe. Roi chargea d'Eſſé de cette expédition ; ce Monarque ne crut pas pouvoir confier le commandement de ſes troupes à un Capitaine plus expérimenté & plus capable de le bien ſervir. Toute la jeune Nobleſſe du Roïaume ſe mit à ſa ſuite, & voulut être de cette entrepriſe.
1548.

D'Eſſé s'embarqua à Breſt le premier jour de Juin, & il aborda heureuſement à Dumbar où il prit terre. Le Viceroi Hamilton, étant venu au-devant de ce Général, le fit conduire avec ſes troupes vers Edimbourg, pour les rafraîchir & les délaſſer des fatigues de la mer. Ce fut là qu'on prît des arrangemens pour commencer les opérations de la guerre. On réſolut d'abord d'aſſieger Hadington, & d'en chaſſer les Anglois, parce que de cette place ils pouvoient incommoder conſidérablement la campagne voiſine, & ſur-tout Edimbourg, Capitale de tout le Royaume. On commença par de vigoureuſes eſcarmouches, qui furent également ſoutenues de part & d'autre.

Parmi les troupes Ecoſſoiſes qui

combattoient avec les François, il y avoit des ſoldats des Iſles d'Orcades qui ſe diſtinguerent par leur bravoure & leur intrépidité : ils affrontoient tous les haſards, excepté cependant l'artillerie, car dès que le canon ſe faiſoit entendre, ils ſe jettoient ventre à terre & ſe bouchoient même les oreilles ; mais pour ce qu'on appelle l'arme blanche perſonne ne les ſurpaſſoit en valeur. 1548

D'Eſſé qui prenoit un plaiſir ſingulier à les examiner dans une action, vit un jour un de ces ſoldats ſe jetter dans le fort du combat & ſaiſir un Anglois, qu'il chargea ſur ſes épaules ; il ſe tira enſuite de la mêlée avec autant de force que de légereté, & apporta ainſi le priſonnier, ſans paroître ſeulement prendre garde aux morſures profondes que l'Anglois, comme enragé, lui imprimoit ſur le dos. Il faut obſerver que ces peuples étoient toujours à demi-nuds, excepté cependant quelques-uns qui portoient des cottes de maille, mais celui-ci n'en avoit point. D'Eſſé en reconnoiſſance d'une action ſi courageuſe fit préſent à ce ſoldat de vingt écus d'or & d'une cotte de maille.

D'Eſſé compenſe bravoure d'un ſold

1548. Cependant, comme tous ces petits combats ne faiſoient rien pour l'avancement du ſiege, d'Eſſé fit ſervir ſon artillerie, mais ce fut avec peu de ſuccès. Les remparts d'Hadington qui étoient de gazon & d'argile amortiſſoient les coups de canon, & ils n'en furent que légerement endommagés. Le Général fut donc contraint de faire ceſſer les batteries & d'imaginer d'autres moyens pour forcer la place.

Les Anglois jettent du ſecours dans Hadington.

Pendant que d'Eſſé étoit occupé à reconnoître les endroits par leſquels il pourroit former une attaque, le Duc de Sommerſet Général Anglois trouva moyen de jetter un ſecours de deux cens hommes; cela s'exécuta durant la nuit, par la trahiſon d'un Eſpion de d'Eſſé, qui le conduiſit par une route oppoſée à celle que tenoit l'ennemi.

Les troupes Ecoſſoiſes ſe retirent de devant Hadington.

Les Ecoſſois qui juſques-là s'étoient bien comportés, ſe dégoûterent enfin de la guerre. Le nouveau ſecours que les Anglois venoient de recevoir leur faiſant appréhender que le ſiege ne tirât en longueur, & laſſés d'ailleurs de faire la guerre à leurs dépens, ils ſe retirerent inſenſiblement de l'armée, de ſorte qu'à peine reſta-t-il

six cens hommes avec le Viceroi.

Le Duc de Sommerset ayant été informé de cette défection, crut que l'occasion étoit favorable pour forcer le camp des François. Il donna ses ordres aussi-tôt pour exécuter cette entreprise. Heureusement d'Essé fut instruit assez-tôt des desseins du Duc, pour se précautionner contre toute surprise : il résolut même de le prévenir & de l'attaquer le premier ; mais comme il avoit besoin de quelque renfort pour suppléer aux Ecossois qui lui manquoient, il envoya au plus vîte à la Reine Douairiere d'Ecosse, qui étoit alors à Edimbourg, pour la supplier de lui envoyer promptement du secours. 1548 Les Anviennentaquerd'

Cette Princesse donna des ordres si précis, & parla avec tant de force & de dignité à la Noblesse Ecossoise, sur l'intérêt qu'on avoit de défendre la patrie, que tous ceux qui étoient en état de porter les armes vinrent à l'envi se ranger sous ses étendards. Edimbourg étant peu éloigné du camp des François, ce secours y fut bien-tôt arrivé. D'Essé aussi-tôt envoya un détachement pour reconnoître les ennemis, & il fit sortir ses troupes de

grand matin, les rangea en bataille;
1548. & leur dit qu'il falloit marcher avec confiance contre un ennemi lâche & timide, plus propre à tendre des embuches dans l'obſcurité, qu'à combattre courageuſement au grand jour.

Le Duc de Sommerſet s'étant préſenté en bataille à la tête de ſes troupes, l'action fut bientôt engagée & preſque auſſi-tôt finie. D'Eſſé tomba
Ils ſont défaits. ſur les Anglois avec tant de fureur qu'il les enfonça; il en tailla une partie en pieces, & mit le reſte en fuite. Ce Général mit le comble à ſa victoire en pourſuivant les fuyards, il fit deux mille priſonniers, parmi leſquels ſe trouva le Général de la Cavalerie Angloiſe.

Ce ſuccès rabatit un peu de la fierté des Anglois, & fit beaucoup d'impreſſion ſur les aſſiégés; cependant loin de perdre courage, ils firent de nouveaux efforts pour ſe bien défendre. D'Eſſé qui comptoit toujours de prendre Hadington par famine, poſta des corps de garde ſur toutes les avenues par leſquelles il pouvoit arriver du ſecours à la place, & il s'en éloigna enſuite à quelque diſtance, pour établir ſon camp dans un endroit plus

commode que celui qu'il occupoit alors. 1548

Cependant les Anglois ayant entrepris de ravitailler Hadington, ſe mirent en campagne au nombre de vingt mille hommes. D'Eſſé qui n'avoit pas à beaucoup près tant de troupes, crut devoir lever le ſiége; il rappella à ſon camp les détachemens qui environnoient Hadington. D'Eſſé l le ſiége.

Le Général Anglois fit alors entrer des vivres dans la place, il en changea la garniſon, & y mit quatre mille hommes de troupes fraîches. Il vint enſuite chercher d'Eſſé, dans le deſſein, à ce qu'il paroiſſoit, de lui livrer bataille; mais le voyant campé fort avantageuſement & prêt à le bien recevoir, il ſe retira.

Les Anglois qui étoient à Hadington, encouragés par le renfort qu'ils avoient reçu, firent quelques jours après une ſortie, & vinrent inſulter les François. Il y eut une très-rude eſcarmouche, dans laquelle cinq cens Cavaliers Anglois furent taillés en piéces & les autres repouſſés juſques ſous les ramparts d'Hadington où la plûpart furent culbutés dans les foſſés de la place. Les An ſont dé dans une tie.

1548. Cependant les François & les Ecoſſois qui juſqu'alors avoient vécu en aſſez bonne intelligence, eurent enſemble une querelle très-vive à Edimbourg. Elle fut excitée à l'occaſion du refus que le Gouverneur fit aux François de les laiſſer entrer dans la ville : l'appréhenſion qu'il avoit que les ſoldats ne ſe livraſſent au pillage lui fit prendre le parti de leur en interdire l'entrée ; les François ſe prirent de parole avec la garde, il y eut émeute, & le Gouverneur étant venu avec ſon fils pour l'appaiſer, ils furent maſſacrés l'un & l'autre : l'affaire auroit été encore portée plus loin, mais d'Eſſé ayant été promptement averti vint faire ceſſer le tumulte.

Tumulte excité à Edimbourg par les François.

On maſſacre le Gouverneur & ſon fils.

D'Eſſé qui étoit rigide obſervateur de la diſcipline, fut au déſeſpoir de l'avoir vû enfraindre par ſes troupes, ſurtout parmi des étrangers, dont il vouloit ſe conſerver l'eſtime : pour effacer en quelque façon le ſouvenir odieux de la mutinerie de ſes ſoldats, il réſolut de leur faire faire quelque exploit qui pût réparer le ſcandale, & il entreprit de ſurprendre Hadington.

Dans ce deſſein il fit avancer pen-

dant la nuit des troupes d'élite qui se trouverent au point du jour ſous les murs de la ville. On commença par égorger les ſentinelles, & on ſe ſaiſit d'un fort qui étoit vis-à-vis de la porte : à l'inſtant les ſoldats ſe mirent en devoir de briſer la porte, & d'autres ſe jetterent dans les magaſins qui étoient proche. Les François crioient déjà victoire, & le fracas qu'ils faiſoient avoit à peine réveillé les Anglois, lorſqu'un ſeul homme les tira du péril qui les menaçoit. 1546.

D'Eſſé veut ſurprendre Hadington.

Un François déſerteur qui s'étoit jetté dans leur parti, & qui preſſentoit le ſort qui l'attendoit, ſi les troupes de France s'emparoient de la ville, courut au plus vîte à une groſſe piéce de canon qui étoit braquée vis-à-vis la porte de la ville, il y mit le feu, & le boulet faiſant éclater la porte en mille piéces, & paſſant à travers les rangs des François qui étoient fort ſerrés, y fit un ſi grand déſordre, que ceux qui n'y périrent pas prirent auſſitôt la fuite.

Un François déſerteur fait échouer ce projet.

D'Eſſé renonça à ſon entrepriſe & s'attacha à fortifier une place appellée le petit Lyth, qui par ſa ſituation mettoit Edimbourg à couvert de toute

insulte. Ce fut pendant ce tems qu'il
1548. reçut un renfort de quatre compa-
D'Essé reçoit de France un renfort de troupes. gnies d'Infanterie que le Connétable lui envoya de Bordeaux. D'Essé se vit alors en état de faire quelque entreprise ; il voulut d'abord aller attaquer le fort de Brochty-Crag, dans lequel étoit détenu prisonnier un Officier de considération nommé d'Estange, qui avoit été pris en allant reconnoître la place. Mais il fut obligé de suspendre l'exécution de ce projet, pour se rendre aux ordres de la Reine d'Ecosse, qui l'appelloit dans la Province de Tewedale, qui étoit alors cruellement ravagée par les Anglois.

Exploits de d'Essé en Ecosse. Aussi-tôt que d'Essé fut arrivé dans cette Province, son premier soin fut de marcher à l'Ennemi : il chassa d'abord les Anglois de Jedburgh ; peu après il alla mettre le siége devant le Château de Ferniherit, & le prit d'assaut. Ce Général avoit donné des ordres pour tâcher de diminuer le carnage qui arrive ordinairement dans ces occasions, mais ses précautions furent inutiles : les Ecossois qui servoient dans son armée n'étoient pas susceptibles d'une discipline aussi exacte que les François. Il voulut du moins sauver

le Gouverneur ; mais cet Officier qui s'étoit rendu depuis long-tems odieux par ſa brutalité & le déréglement de ſa conduite, fut égorgé par les Ecoſſois ſous les yeux mêmes de d'Eſſé. 1548.

La difficulté que l'on trouvoit à avoir des vivres, contraignit ce Général de quitter la Province de Tewedale : ſes troupes commençoient à murmurer, & l'appréhenſion qu'il eut que le Soldat révolté par la miſere ne commît quelques déſordres, lui fit prendre le parti de décamper. D'ailleurs ſon deſſein étoit de pourſuivre avec chaleur les Anglois dans les autres Provinces de l'Ecoſſe, & de les chaſſer abſolument de ce Royaume.

Il conduiſit ſes troupes vers la frontiere d'Angleterre & dans la Province de Northumberland, où il prit les Châteaux de Cornouaille & de Tif : les Anglois en avoient fait leurs magaſins, de ſorte que d'Eſſé y trouva beaucoup de richeſſes & quantité de munitions de bouche, qu'il abandonna aux troupes. Quelque tems après il fit encore un riche butin dans le Château de Fuird, dont il ſe rendit maître en peu de jours.

Les Anglois voyant leurs ennemis

s'avancer juſques dans leur Iſle, firent
1548. de nouvelles levées de troupes, & formerent enfin un corps d'armée ſi conſidérable, que d'Eſſé ne ſe crut pas en état de pouvoir pouſſer plus loin ſes avantages. Il prit le parti de ſe retirer dans l'intérieur de l'Ecoſſe, où les Anglois, quoique ſupérieurs en forces, n'oſerent cependant pas le pourſuivre. Ils ſe contenterent de conduire leur flotte dans le Golfe de Forth, où ils firent des tentatives ſur différentes Iſles d'Ecoſſe, mais ſans aucun ſuccès.

Ils n'eurent quelque avantage que ſur l'Iſle appellée Inche Keith, ou l'Iſle aux Chevaux : après s'en être emparés ils y firent bâtir un Fort, dans lequel ils mirent une garniſon de huit cens hommes, & ſe retirerent enſuite en Angleterre. Ils ne furent pas plutôt partis, que d'Eſſé, à la ſollicitation de la Reine Douairiere, forma le deſſein de reprendre cette Iſle. Il eut des peines infinies à y aborder, à cauſe de la vigoureuſe réſiſtance des Anglois; cependant l'armée Françoiſe ayant réuſſi à prendre terre, les Anglois furent repouſſés, mais ce fut avec beaucoup de perte de part & d'autre, &

ils ne ſe rendirent enfin que lorſque leur Gouverneur eut été tué. Cette action leur couta quatre cens hommes. Ils laiſſerent dans la place un butin conſidérable, que d'Eſſé, ſelon ſon uſage, fit diſtribuer aux ſoldats. 1548.

Ce fut par-là qu'il termina ſes exploits en Ecoſſe; il avoit d'ailleurs heureuſement réuſſi dans le point capital pour lequel il avoit été ſpécialement envoyé, qui étoit de faire paſſer en France la jeune Reine d'Ecoſſe. D'Eſſé ſe comporta avec tant d'habileté, qu'il donna le change aux Anglois qui vouloient s'y oppoſer, & il fit conduire cette Princeſſe par Villegagnon, & de Broſſe à la Cour de France, où elle fut élevée juſqu'à ſon mariage avec le Dauphin, qui regna enſuite ſous le nom de François II.

Le Roi qui prévoyoit que la guerre qu'il faiſoit en Ecoſſe, lui en attireroit bientôt une en France de la part des Anglois, crut devoir prendre toutes les meſures néceſſaires pour ſe mettre en état de défenſe, il reſolut d'abord de les chaſſer des places de ce Royaume dont ils s'étoient emparés; & comme la réputation que d'Eſſé s'é-

toit acquiſe en Ecoſſe aux dépens des
1548. Anglois, ſembloit devoir le rendre redoutable à cette Nation, le Roi le rappella, & voulut l'avoir auprès de lui dans cette expédition, M. de Termes fut envoyé en Ecoſſe pour le remplacer.

D'Eſſé eſt rappellé en France.

Il y en a qui diſent que ce Général fut rappellé à la priere de la Reine & du Viceroi, qui s'étoient plaints à la Cour de France des dépenſes exhorbitantes qu'il faiſoit pour des entrepriſes aſſez légeres. Quoi qu'il en ſoit, on ne lui a jamais du moins reproché d'avoir rien détourné à ſon profit des ſommes qu'on lui faiſoit tenir : il les répandoit avec profuſion pour la gloire de l'Etat & pour le ſoulagement des troupes ; il donnoit même du ſien, lorſque les fonds qu'on lui envoyoit n'étoient pas ſuffiſans : ſon zele pour le ſervice du Roi, & ſa tendreſſe pour les ſoldats qu'il regardoit comme ſes enfans, le porterent à vendre dans cette campagne toute ſa vaiſſelle d'argent pour faire ſubſiſter ſon armée.

Au reſte, d'Eſſé connoiſſoit trop bien la Cour, pour ſe croire à l'abri des brigues & des menées que l'envie

& l'ambition y forment ordinairement contre le vrai mérite; & il auroit été plutôt fâché que ſurpris de voir ſon Prince indiſpoſé contre lui, après l'avoir ſervi ſi glorieuſement: d'ailleurs, il ſçavoit que les exploits qui ſe font loin de la vue du Souverain, ne lui parviennent communément que par des rapports infidéles, qui augmentent ou qui diminuent ſelon les diſpoſitions de ceux qui approchent du Trône. *Meſſieurs*, diſoit-il ſouvent à la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi en Ecoſſe, *ce n'eſt rien ce que nous faiſons ici, ſi le Roi ne nous voit ainſi bien faire: car mieux vaut rompre à propos une lance contre ſon ennemi devant ſon Roi & à ſa vue, que de gagner une bataille ou prendre une ville, hors de ſa vue & en ſon abſence; car la renommée ni la reconnoiſſance n'en ſont ſi grandes.* 1548.

D'Eſſé eut lieu d'être extrêmement ſatisfait de la réception qu'on lui fit à la Cour: le Roi lui donna publiquement des marques d'eſtime & d'amitié qui firent aſſez connoître combien il étoit content de ſes ſervices. Il l'honora du Colier de l'Ordre & lui fit quantité de préſens conſidérables. 1549. Le Roi le fait Chevalier de l'Ordre.

le Prince faiſoit alors armer puiſſam-
nent par terre & par mer pour mar-
cher contre les Anglois: lorſque tout
fut prêt, il vint ſe mettre à la tête de
ſon armée qui s'étoit raſſemblée ſur
la frontiere. D'Eſſé l'accompagna dans
cette campagne, & ce Prince alla
droit à Boulogne. Il s'empara d'abord
ſans beaucoup de peine de quatre ou
cinq Forts que les Anglois avoient
fait conſtruire pour couvrir cette
ville. Il ne lui fut pas ſi aiſé de
rendre maître d'Ambleteuſe, la gar-
niſon Angloiſe qui défendoit la p
ce fit une rigoureuſe réſiſtance pe
dant pluſieurs jours. Le Roi que
difficulté ſembloit animer, fit augr
ter les batteries, & il y eut dans
de tems une breche conſidérable
François ſe porterent vers cet en
avec tant de vigueur, que les
gés ne purent ſoutenir leurs e
la place fut emportée, & le cor
dement en fut donné à d'Eſſé.

eſt nom-
Gouver-
d'Am-
euſe.

Le ſoldat en fureur comm
déja à ſe livrer au maſſacre &
lage, mais d'Eſſé eut aſſez d
pour le faire ceſſer; les Dames
ſes qui étoient dans la place
ſant la généralité de ce

avoient eu recours à ſa protection dans cette circonſtance, & il donna des ordres ſi à propos qu'elles furent à couvert du pillage & de l'inſulte. 1549.

Il ne reſtoit plus pour approcher de Boulogne, que de s'emparer d'un Fort appellé la Tour d'Ordre, mais l'attaque en étoit très-difficile : & la difficulté augmenta encore par les pluies continuelles qui ruinoient les travaux. Comme on étoit alors en automne, le Roi ne crut pas devoir fatiguer plus long-temps ſes troupes, il ſe contenta de faire bloquer la place, & d'empêcher par divers poſtes qu'il fit occuper que rien n'entrât dans la ville pendant l'hiver. Ce Prince remit au printems à mettre la derniere main à ſon entrepriſe.

La flote que le Roi avoit envoyée contre les Anglois, ſous la conduite de Leon Strozzi, ayant défait entiérement celle des Anglois, cette perte jointe aux déſavantages qu'ils avoient éprouvés ſur terre, inſpira au Conſeil d'Angleterre de terminer leurs différens avec la France par un traité de paix. Les Députés des deux Couronnes s'aſſemblerent entre Boulogne & le Fort d'Outreau, & après bien 1550. Paix entre la France & l'Angleterre.

des conférences, l'affaire fut conclue
1550. le 25 de Mars.

D'Eſſé ſe retire en Poitou.

Dès que la paix fut ſignée, d'Eſſé qui ſe ſentoit incommodé depuis quelques années, ſe retira dans ſa Terre d'Epanvilliers en Poitou, pour rétablir ſa ſanté. Il avoit été atteint dans ſon voyage d'Ecoſſe d'une jauniſſe, dont il avoit d'abord eſperé de guérir facilement en changeant d'air; mais cette maladie, loin de diminuer, augmenta de beaucoup, lorſqu'il fut en France, & elle devint encore plus conſidérable dans ſa retraite en Poitou. Brantome rapporte que cette jauniſſe étoit d'une eſpece ſi extraordinaire, qu'elle teignoit même le linge.

Maladie de d'Eſſé.

Comme on ne put jamais découvrir la cauſe de cette maladie, il fut impoſſible d'y apporter aucun remede. On avoit cru d'abord qu'une vie moins agitée que celle qu'il avoit menée juſqu'alors, pourroit lui apporter
1551. quelque ſoulagement, & que le ſéjour tranquille qu'il feroit dans ſes Terres au milieu de ſa famille & de ſes amis, emporteroit enfin une maladie qui ne pouvoit venir que des fatigues qu'il avoit eſſuyées à la guerre; mais ſes eſpérances furent trom-

pées, & pendant les trois années qu'il paſſa en Poitou, ſa ſituation fut toujours la même. 1551

S'il n'avoit ſallu pour la guériſon de d'Eſſé que de reſpirer un air ſain dans une campagne délicieuſe, il auroit trouvé dans ſa Terre d'Epanvilliers tout ce qui étoit néceſſaire pour recouvrer ſa ſanté : rien n'y manquoit de ce qui pouvoit contribuer aux agrémens de la ſociété. Madame de d'Eſſé, de la Maiſon des Adrets, qui avoit été élevée auprès de Madame la Ducheſſe de Vendôme en qualité de ſa Fille d'honneur, y faiſoit ſon ſéjour ordinaire, depuis que ſon mari étoit parti pour l'Ecoſſe. L'eſprit, le mérite & la vertu de cette Dame lui avoit formé une eſpece de Cour de ce qu'il y avoit de plus conſidérable dans la Province. 1552

Lorſque d'Eſſé s'y fut retiré, la compagnie y augmenta, ſa réputation & ſes manieres affables y attirerent un concours habituel de la meilleure nobleſſe du pays. Cependant le bon air qu'il reſpiroit, ni les agrémens de la ſociété dans laquelle il vivoit, ne purent ſoulager ſon mal, ni le diſtraire du chagrin qu'il en reſſen-

toit : il regrettoit cent fois le jour, 1552. dit Brantome, d'avoir échappé à tant d'actions périlleuſes où il s'étoit trouvé, & de ſe voir alors traîner une vie languiſſante, & réduit à mourir dans un lit *comme un cagnardier le plus pauvre qui fut jamais.*

Le tems ne fut point capable d'adoucir l'amertume de ſa douleur, elle le pénétroit ſi vivement, qu'après avoir paſſé ainſi trois ans entiers, il 1553. en parloit encore, en verſant des larmes, lorſqu'il arriva un Exprès de la Cour qui lui apportoit des ordres du Roi, par leſquels ce Prince le mandoit auprès de lui, pour conférer enſemble ſur la défenſe de la ville de Terouane, dont ce Monarque lui donnoit en même temps le commandement.

Le Roi mande d'Eſſé.

On ne peut exprimer la joie que d'Eſſé reſſentit à cette heureuſe nouvelle ; il ne fut plus queſtion de parler de ſa maladie. Il donna des ordres ſi preſſans pour ſon voyage, que le jour même de l'arrivée des ordres du Roi fut celui de ſon départ. *Mes amis*, dit-il à la Nobleſſe qui ſe trouvoit alors chez lui ; *voilà le comble de mes ſouhaits arrivé,*

car

car je ne souhaitois rien tant que d'aller mourir en un honorable lieu, & ne craignois rien tant que de mourir en ma maison & dans mon lit. Or je m'en vais & vous jure bien que Madame la Jauniſſe n'aura point cet honneur de me faire mourir, car réſolument je veux mourir en guerre, & ne retournerai jamais que je n'y meure : Adieu donc, Meſſieurs & Amis, je m'en vais, fort heureux & content, chercher ce que j'ai tant deſiré. 1552.

D'Eſſé ſe rendit à la Cour en diligence, & fut reçu du Roi avec toute la diſtinction qu'il méritoit. Ce Prince lui ordonna de s'aller jetter dans Terouane, d'y prendre le commandement, & de faire tous ſes efforts pour empêcher les troupes de l'Empereur de s'en emparer. *Je m'y en vais de bon & loyal cœur*, dit d'Eſſé en prenant congé du Roi ; *mais j'ai oui dire que la place eſt très-mal envitaillée. . . . Cependant lorſque vous entendrez dire que Terouane eſt priſe, dites hardiment que d'Eſſé eſt mort & guéri de ſa jauniſſe.* Il partit enſuite pour Terouane. Le Roi charge d'Eſſé défendre Terouane.

Il y entra avec cinquante hommes d'armes, deux cens hommes de Cavalerie légere, & deux compagnies d'Infanterie. Il avoit avec lui une nom-

breuſe Nobleſſe, & entr'autre Fran-
1553. çois de Montmorenci, fils aîné du Connétable : La place étoit forte par elle-même, mais mal pourvue de garniſon & de munitions de guerre, cependant d'Eſſé entreprit de la défendre contre une armée formidable, à laquelle rien ne manquoit. Il eſt vrai que l'exemple du ſiege de Metz que cette même armée avoit été contrainte de lever, & les autres ſuccès des troupes Françoiſes animoient la Garniſon de Terouane à ſoutenir la gloire de la Nation; on croyoit même alors que les plus méchantes places, ſoutenues de la bravoure Françoiſe, pouvoient réſiſter aux armées les plus puiſſantes.

Térouane fut attaquée avec une vigueur incroyable; une batterie furieuſe foudroya les remparts pendant dix jours, & cinquante mille coups de canon ayant fait enfin une breche de ſoixante pas, les troupes Impériales furent à l'inſtant commandées pour l'aſſaut.

D'Eſſé ſe préſenta à la tête de ſes troupes, & ſoutint trois aſſauts, dans leſquels les ennemis perdirent plus de mille des leurs. Cette attaque fut

ſoutenue avec la plus vive chaleur de
part & d'autre, pendant plus de dix 155
heures : au troiſième aſſaut, d'Eſſé
étant toujours ſur la breche, un Offi-
cier Eſpagnol s'avança bien au-delà
de ſa troupe ; d'Eſſé lui cria à l'inſtant,
A moi, Officier, je ſuis le Général.
L'Eſpagnol, homme brave & de ré-
ſolution, lui répondit que c'étoit ce
qu'il cherchoit pour acquérir de la
gloire, & en même-temps il ſe mit en
devoir d'attaquer d'Eſſé, mais un Ar-
quebuſier François qui étoit près de
ce Général tira un coup d'arquebuſe
ſur l'Eſpagnol & le jetta de l'autre
côté ; dans le même inſtant un ſoldat
Eſpagnol en fit de même, & voyant
tomber ſon Officier, il tira d'Eſſé & Mort d'Eſſé.
le tua ſur le champ.

La mort de ce Général fut la perte de Terouane : Montmorenci, jeune Capitaine, qui avoit beaucoup plus de bravoure que d'expérience, s'empara du commandement & voulut défendre la place, mais ce fut inutilement, elle fut priſe & détruite de fond en comble

D'Eſſé ne laiſſa point d'enfans à qui la Cour pût témoigner la reconnoiſſance qu'elle avoit des ſervices du

biens de la fortune. Il éprouva dès ſa
1527. plus tendre jeuneſſe de cruels revers, qui lui ſervirent ſans doute de leçon pour parvenir à ce dégré éminent de ſageſſe, qui l'a toujours caractériſé dans la ſuite de ſa vie.

Thermes vint très-jeune à la Cour.
1528. Sa naiſſance jointe à beaucoup d'eſprit & à cette aimable vivacité qui eſt particuliere à ceux de ſa Province, pouvoit lui faire concevoir l'eſpérance de s'avancer, lorſqu'une avanture malheureuſe détruiſit en un moment tous ſes projets. Il eut une querelle avec un Courtiſan fort aimé du Roi; ils ſe battirent, Thermes tua ſon homme, & fut obligé de ſe ſauver au plus vîte hors du Royaume.

Thermes va au ſiege de Naples.

Il paſſa en Italie auprès du Maréchal de Lautrec, qui étoit alors occupé à faire le ſiege de Naples. Ce fut là que Thermes fit ſes premieres armes, ſous les yeux d'un Général dont la réputation attiroit auprès de lui tous ceux qui vouloient ſe former au métier de la guerre.

Ce ſiege fut très-long & très-pénible; la nombreuſe Garniſon qui défendoit la Place faiſoit de fréquentes & vigoureuſes ſorties, & détruiſoit

PAULE DE LA BARTHE,

Seigneur de Thermes, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi. Sous François I, Henri II, François II, & Charles IX.

PAULE (*a*) de la Barthe, Seigneur de Thermes, a été un des plus fameux & des plus ſages Capitaines de ſon ſiecle. Il s'étoit tellement rendu redoutable par ſa prudence & ſa conduite dans les opérations militaires, que les ennemis diſoient communement : *Dieu nous garde de la ſageſſe de Thermes.* 1527.

Il nâquit à Conſerans d'une famille très-noble, mais peu avantagée des

(*a*) Le P. Daniel obſerve que M. de Thermes ne s'appelloit point *Paul*, comme les Hiſtoriens l'appellent ordinairement, mais *Paule*. Cela ſe voit, dit il, par les Lettres originales de ce Seigneur, qui ſont dans les recueils de M. le Préſident de Lamoignon; c'étoit apparemment à l'honneur de S. François de Paule qu'on lui avoit donné ce nom au Batême. *Daniel Hiſt de Fr.*

d'un éclat de pierre qui lui caſſa le
1528. genou. Les François déjà abattus par la maladie & par l'impoſſibilité où ils ſe trouvoient d'échapper à l'ennemi, perdirent totalement courage, & demanderent à capituler. Les conditions du traité furent très-honteuſes pour la France : cependant il fallut néceſſairement les accepter ou ſe réſoudre à périr.

Antoine de la Rochefoucault de Barbeſieux, nommé Amiral des mers du Levant, vint à propos avec ſa flotte pour recueillir les troupes qui devoient repaſſer au plutôt en France, ſelon les articles de la capitulation. Thermes s'embarqua ſur cette flotte pour regagner ſa Patrie, où il lui étoit permis alors de rentrer, parce que l'affaire malheureuſe qu'il y avoit eue, avoit été accommodée : mais de nouveaux malheurs l'en éloignerent encore pour quelque temps.

Barbeſieux s'étant joint à la flotte des Venitiens avoit formé le deſſein, de concert avec eux, d'aller attaquer André Doria qui venoit d'abandonner le parti de la France, & dont la déſertion avoit été cauſe de la levée
1529. du ſiege de Naples, par les ſecours

qu'il y avoit introduits. Doria informé des deſſeins de ſes ennemis, ſe refugia au plus vîte dans l'Iſle d'Iſchia, & ſe mit ſi bien à couvert ſous le canon du Château, qu'on ne crut pas devoir riſquer de l'attaquer. Les Venitiens ne voulurent pas reſter plus long-temps en mer, & ils ſe retirerent dans leurs ports. 1529.

Dès que Doria ſçut que les Venitiens s'étoient retirés, il mit à la voile, & vint à ſon tour chercher les François ; Barbeſieux pour l'éviter voulut gagner Savone, mais il ne put le faire aſſez heureuſement pour ſauver tout ſon monde : une de ſes Galeres qui n'étoit pas ſi bonne voiliere que les autres, fut inveſtie par celles de Doria, qui s'en emparerent. Pendant que cela ſe paſſoit, la Galere où étoient Thermes & d'autres Officiers François, n'ayant pu ſuivre la flotte de Barbeſieux, prit ſa route vers la Calabre, pour éviter de tomber entre les mains de Doria ; malheureuſement des Galeres Turques qui croiſoient dans cette mer, vinrent fondre ſur celle de Thermes, la prirent & firent eſclaves tous ceux qui y étoient. Thermes eſt pris par des Corſaires.

Thermes eut beaucoup à ſouffrir

1530. dans ſa captivité, elle dura quelque temps, & le Patron, auquel il étoit échu, n'ayant pour lui aucun ménagement, ſa ſanté en fut tellement altérée qu'il s'en reſſentit le reſte de ſa vie. Il fut enfin racheté, & revint dans ſa Patrie, où il ne fut pas longtemps ſans avoir du ſervice. Le Roi lui donna une Compagnie de cent Chevaux légers, & il partit pour la guerre de Piémont, dans laquelle l'Amiral Chabot commandoit l'armée de France. Thermes ſe diſtingua dans cette campagne, qui fut des plus heureuſes. En peu de temps les François ſe rendirent maîtres de la Savoye & de la meilleure partie du Piémont. Carignan, Moncalier, Quiets, Quiéras, Saluces & pluſieurs autres Places furent emportées aſſez rapidement, preſque tout le Pays fut ſoumis au Roi, & il ne reſta plus au Duc de Savoye de ce côté-là que le val d'Aoſt, où la rigueur de la ſaiſon ne permit pas de pénétrer.

Il eſt racheté.

Il va à la guerre de Piémont.

Les François eſpéroient continuer leurs Conquêtes au Printemps, & ils ſe préparoient à entrer dans le Duché de Milan, lorſque l'Empereur fit ſi bien par ſes artifices, que la guerre

fut ſuſpendue de ce côté-là. Jean Cardinal de Lorraine entra en négociation avec ce Prince, & les affaires furent avancées au point que le Roi envoya ordre à l'Amiral Chabot de ne rien entreprendre ſur les terres de l'Empereur, & même de paſſer outre contre le Duc de Savoye. 1530

L'Amiral obéit malgré lui; il s'éloigna de Verceil où il étoit alors; & cependant, comme il ſe méfioit de l'Empereur, il vint ſe camper à Saint Germain d'où il étoit à portée, non-ſeulement de ſecourir Turin, en cas d'attaque, mais auſſi de s'aſſurer d'Yvrée du Val d'Aoſt, pour faciliter par cet endroit le paſſage des Suiſſes, ſuppoſé que l'Empereur recommençât les hoſtilités, comme on n'en doutoit pas.

En effet ce Prince, après avoir amuſé long-temps les Ambaſſadeurs de France & le Pape lui-même, par ſon manege ordinaire, donna bientôt à connoître qu'il ne vouloit point la paix, & on fut informé que toutes les négociations, auxquelles il avoit paru ſe prêter, ne tendoient qu'à gagner du temps pour lever une armée & venir porter la guerre dans le cœur

de la France. Effectivement il avoit
1537. déjà des troupes sur les frontieres de Picardie, qui s'étoient emparées de quelques Places, & il les fit seconder par un renfort considérable, dont il donna le commandement à Floris d'Egmont, Comte de Bure.

Le Roi envoya des troupes d'élite sur cette frontiere, & il mit à leur tête plusieurs des meilleurs Officiers qu'il rappella de son armée de Piémont. Thermes qui étoit resté à Turin avec sa Compagnie de Chevaux-légers, reçut des ordres de la Cour pour se rendre au plutôt en Picardie.

Il s'agissoit alors de secourir Terouane que les Impériaux venoient d'assiéger; la place étoit forte d'elle-même, & assez bien garnie de troupes pour pouvoir se défendre; mais par la négligence des Munitionnaires il n'y avoit que très-peu de poudre. Ce défaut de munitions donna de vives inquiétudes au Dauphin, qui étoit chargé des opérations de cette campagne. Ce Prince étoit alors à Amiens, où il rassembloit ses troupes; il résolut, de l'avis du Maréchal de Montmorenc, de jetter au plus vîte du secours dans Terouane.

Annebault qui fut chargé de cette commiſſion, partit en diligence à la tête d'un corps de Gendarmerie : Thermes fut auſſi commandé avec ſa Cavalerie légere, & ils prirent ſi bien leurs meſures, qu'ils firent entrer le convoi pendant la nuit. Les deux cens Chevaux-légers de la Compagnie de Thermes & quatre cens Arquebuſiers ſe jetterent dans la place, portant chacun en croupe un ſac de poudre. 1537. Thermes ſecourt Terouane aſſiegé par les Impériaux.

L'entrée du ſecours n'empêcha pas le Comte de Bure de pouſſer vivement le ſiege : ſur ces entrefaites le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci s'avancerent vers Terouane à la tête de vingt-cinq mille hommes d'Infanterie, de deux mille hommes de Cavalerie légere, & de quinze à ſeize cens hommes d'armes. Le deſſein des Généraux François étoit de livrer bataille, ſi les Impériaux les attendoient. On les trouva en effet, & les deux armées ſe préparoient à en venir aux mains, lorſque la ſœur de l'Empereur, Gouvernante des Pays-Bas, envoya un Trompette à Monſieur le Dauphin, pour lui donner avis qu'elle avoit conſenti à la tenue des Conférences, dans leſquelles on devoit

1537. propoſer une ſuſpenſion d'armes ſur cette frontiere.

Les Conférences commencerent peu après, & l'on y conclut une treve pour dix mois. En conſéquence les Impériaux leverent le ſiege, & l'armée de France ſe retira en Picardie. Ce traité fut ſigné le trentième de Juillet 1537.

Ce fut ainſi que la campagne ſe termina du côté de la Picardie, mais la guerre ſe ralluma plus que jamais en Piémont, où le fameux Marquis du Guaſt commandoit les troupes Impériales. Thermes reçut des ordres pour ſe tranſporter en Piémont avec ſa Compagnie, & il alla s'y rendre au plutôt. M. d'Humieres avoit le commandement général des troupes, & le Capitaine Langey, qui joignit à une grande connoiſſance de l'Art militaire un talent particulier pour les négociations, étoit chargé par le Roi de travailler à un accommodement, mais il ne put y réuſſir, & la guerre continua vivement. Le Roi vint ſe mettre à la tête de ſes troupes, força le Pas de Suze & obligea le Marquis du Guaſt de repaſſer le Pô pour ſe mettre à couvert.

Thermes retourne en Piémont.

Il y eut alors une Treve de trois mois, pendant laquelle on devoit travailler à faire la paix. Le Roi revint en France, il nomma Montejan son Lieutenant Général au delà des Monts, & il chargea Langey du Gouvernement de la Ville de Turin; Thermes eut ordre de rester auprès de lui avec sa Compagnie. La fin de cette année & la suivante furent employées en négociations; on ne put cependant rien conclure pour la paix, on convint seulement que la treve seroit continuée pour dix ans: mais les mauvais procédés de l'Empereur obligerent bientôt la France à reprendre les armes. 1537.

L'Empereur avoit fait répandre sous main par ses Ministres de mauvais bruits, qui ne tendoient qu'à brouiller le Roi avec les Venitiens & l'Empire Ottoman, avec lesquels il étoit très-important à ce Prince de n'avoir aucun démêlé, dans les conjonctures où il se trouvoit.

Pour détruire tous ces bruits, le Roi chargea deux Ambassadeurs d'aller d'abord à Venise, & de se rendre ensuite auprès du Grand Seigneur: mais le Marquis du Guast ayant été 1541.

instruit du sujet de leur ambassade,
1541. & prevoyant le tort que feroit à l'Empereur les éclaircissemens que le Roi vouloit donner aux Puissances auprès desquelles on avoit tâché de le désservir, résolut d'enlever les Ambassadeurs à leur passage. Ils furent en effet arrêtés comme ils descendoient le Pô, & sans aucun égard pour le droit des gens, qu'on violoit si ouvertement, ils furent assassinés l'un & l'autre.

Thermes est chargé de demander raison de l'assassinat des Ambassadeurs de France.

Dès que le Roi eut été informé de cet attentat, il donna des ordres pour en avoir justice. Thermes fut chargé d'aller trouver le Marquis du Guast pour lui faire des plaintes. Ce Seigneur protesta hautement qu'il n'avoit nulle part à cet assassinat, il promit même d'en faire faire des informations & de punir les coupables ; mais ce fut en vain qu'il prétendit s'excuser, on eut des preuves évidentes du fait, on sçut même que l'Empereur ne le désapprouvoit point.

Le Roi, après avoir tenté inutilement divers moyens pour avoir satis-
1542. faction de l'outrage qu'on lui avoit fait dans la personne de ses Ambassadeurs, résolut enfin d'en avoir raison par les armes. Il mit deux armées en

campagne, dont l'une étoit deſtinée pour le Luxembourg & le Brabant; l'autre devoit porter la guerre dans le Rouſſillon. 1542.

M. le Dauphin fut chargé par le Roi de commander cette derniere armée, & on eut ſoin de le faire accompagner par les Capitaines les plus expérimentés. Thermes fut du nombre, & il eut alors le commandement de ſeize cens Chevaux légers. Cette campagne fut malheureuſe, on mit le ſiege devant Perpignan, & le Roi qui en fut informé, ne doutoit point que cette Place ne fût emportée un peu de jours, parce qu'on ſçavoit que la garniſon étoit très-foible : cependant il en arriva tout autrement.

Thermes commande ſeize cens Chevaux-gers en Rouſſillon.

Comme il étoit important pour réuſſir à s'emparer de cette Place, d'empêcher les ennemis d'y jetter du ſecours, le Dauphin fit d'abord couper toutes les communications du côté de la mer : enſuite il chargea Thermes de ſe rendre maître des cols des montagnes, & de barrer tous les paſſages de ce côté-là ; mais ces ordres furent donnés trop tard. La diligence du Duc d'Albe avoit prévenu les précautions que les François vouloient prendre alors.

1543. Ce Duc entra dans la Place avec les vieilles Bandes Eſpagnoles & y fit une longue & vigoureuſe réſiſtance, qui rendit inutiles tous les efforts de l'armée de France. On battit cette Place pendant trois mois, ſans que le ſiege en fût plus avancé, & on fut enfin contraint de le lever, à cauſe des inondations fréquentes que la proximité de l'hyver alloit occaſionner. L'armée s'en retourna ainſi ſans rien faire, & Montpezat, Lieutenant du Roi au bas Languedoc, qui avoit été le principal auteur de cette entrepriſe, fut diſgracié.

Le Roi, ayant repris le deſſein de pouſſer ſes conquêtes en Piémont, ordonna à l'Amiral d'Annebaut de s'y tranſporter avec une partie des troupes qui avoient inutilement ſervi en Rouſſillon. Ce Général emmena avec lui les Lanſquenets, les vieilles Bandes Françoiſes & quatre cens hommes d'armes. Thermes l'accompagna avec la Cavalerie légere. D'Annebaut remit d'abord ſous l'obéiſſance du Roi Villeneuve, d'Aſt, Poiring, Cambiau & la rive de Quiers. Il attaqua Coni, mais il ne le prit point, il congédia enſuite les troupes & revint

en France, après avoir distribué aux Officiers qui s'étoient distingués les Gouvernemens des Places dont on s'étoit emparé ; Thermes fut nommé Gouverneur de Savillan ; & Boutieres fut chargé par la Cour de la Lieutenance du Roi dans tout le Piémont. 1543. Thermes est Gouverneur de Savillan.

Le Duc de Savoye & le Marquis du Guast, après avoir réussi à défendre la Ville de Nice contre les François & les Turcs qui l'avoient attaquée conjointement, rentrerent en Piémont, & se rendirent maîtres de la campagne. Ils assiégerent Mondevis, qui fut bientôt obligé de capituler, faute de secours. Ils se préparoient à venir attaquer Bene & Savillan, mais Thermes sçut prendre si bien ses mesures, que les ennemis n'oserent rien entreprendre sur ces deux Places : il en vint même aux mains avec eux plusieurs fois, non en bataille reglée, parce qu'il n'étoit pas assez fort, mais dans différentes escamourches & autres rencontres, dans lesquelles il eut toujours l'avantage. Thermes reçut alors pour récompense le Gouvernement du Château de Lans, près de Turin, dont le revenu se montoit à deux mille écus. Thermes est nommé Gouverneur de Lans.

La guerre auroit été pouſſée en
1543. Piémont avec encore plus de vigueur & de ſuccès, ſans la méſintelligence qui ſe mit entre les Chefs. Boutieres qui avoit le commandement des troupes, ne ſçavoit point ſe faire obéir : plus Soldat que Général, il n'appréhendoit jamais pour lui, mais il craignoit trop d'expoſer les troupes. Cette conduite fit avorter quelques entrepriſes, pour l'exécution deſquelles il auroit néceſſairement fallu de la tête & de la réſolution. Thermes ne put s'empêcher de lui faire quelques repréſentations à ce ſujet, elles furent mal reçues, & il n'en réſulta que beaucoup de froid entr'eux.

Au reſte le ſervice du Roi n'en ſouffrit pas, du moins dans les conjonctures d'une certaine importance, & Boutieres ayant réſolu de rompre le Pont de Carignan, pour ôter aux ennemis la communication qu'ils avoient avec le Pays ſitué au-delà de la riviere. Thermes ſe tranſporta avec lui pour cette expédition, qui étoit d'autant plus difficile que les ennemis gardoient ce Pont avec beaucoup de ſoin. En effet ils firent un feu ſi violent ſur les travailleurs, que la

Il rompt le Pont de Carignan.

plûpart des Soldats & des Officiers ſe retirerent en déſordre. Thermes eut 1543.
aſſez d'autorité pour arrêter ſes Chevaux-légers, qui commençoient auſſi à s'ébranler ; il fut bientôt joint par Montluc & Salcede, & tous de concert avec le ſecours des Soldats & des Payſans vinrent à bout de couper le Pont. Boutieres, ſur qui la terreur panique de ſes troupes avoit fait impreſſion, eut beau envoyer coup ſur coup pour ordonner qu'on renonçât à l'entrepriſe, on n'en fit rien, & l'on en vint à bout ſans lui.

La Cour ayant été informée des démêlés que les Officiers de Piémont avoient continuellement avec leur Général, le Roi vit bien que cette méſintelligence ne pourroit à la fin que porter un préjudice conſidérable à ſes affaires, ce Prince réſolut de rappeller Boutieres & de donner le commandement de ſes troupes à un Général qui par ſa naiſſance, ſon eſprit & ſon courage, ſçut faire reſpecter ſes ordres. Il envoya en Piémont François de Bourbon, Comte d'Enguien, Prince du Sang, jeune encore, & cependant un des plus grands Généraux du Royaume.

1543. Il va au ſiege d'Yvrée.

Dans le temps qu'on faiſoit ce changement, Boutieres venoit d'aſſiéger Yvrée, où Thermes ſe diſtingua à la tête de ſes gens. Le ſiege fut pouſſé avec vigueur, & l'on étoit ſur le point de prendre la Place, lorſque Boutieres reçut la nouvelle de l'arrivée du Comte d'Enguien, en même-temps que celle de ſon rappel. Ce Général piqué au vif ne voulut pas laiſſer à un autre la gloire de la conquête, il aima mieux manquer la Place, que de la laiſſer prendre au Comte d'Enguien; & ſous prétexte que ce Prince lui avoit fait demander une eſcorte, il leva le ſiege, & alla au-devant du Comte avec toute ſon armée. Il partit enſuite, & ſe retira chez lui en Dauphiné.

1544. Le Comte d'Enguien vient commander en Piémont.

L'arrivée du Prince changea la face des affaires : il ſuivit cependant d'abord les deſſeins de Boutieres, qui étoient d'éloigner les ennemis de Turin, & de s'emparer de quelques Places ſur le Pô; mais il ſçut mieux prendre ſes meſures que ſon prédéceſſeur, & d'un autre côté les ſoldats lui obéiſſoient avec plus de plaiſir.

Le Comte d'Enguien aſſiégea d'abord Carignan, que Boutieres avoit

laiſſé prendre par les Impériaux. Mais la rigueur de la ſaiſon l'empêcha de pourſuivre ce ſiege, il fut obligé de ſe convertir en blocus, pour réduire la place par famine. Le Marquis du Guaſt qui commandoit les Impériaux, connoiſſant l'importance de cette place, réſolut de tout tenter pour empêcher les François de s'en rendre maîtres, il voulut d'abord s'emparer de Carmagnole, mais le Prince ſe porta de façon, qu'il n'y avoit plus moyen d'en approcher, qu'en hazardant une bataille. Enguien ſe trouva alors aſſez embarraſſé : l'ardeur qu'on lui connoiſſoit & le peu de ſuccès des campagnes précédentes avoient rendu la Cour entiérement réſervée, & le Roi avoit recommandé à ce Prince de ne point engager d'action ſans une permiſſion ſpéciale de ſa part.

1544. Il fait le blocus de Carignan.

Le Comte d'Enguien ſe trouvant dans la néceſſité de combattre, & voyant d'ailleurs que ſes troupes ſouhaiteroient une action, il envoya à la Cour Blaiſe de Montluc ; pour ſolliciter la permiſſion de livrer bataille. On a vu dans la vie de ce Capitaine la peine qu'il eut à déterminer le Conſeil à une bataille, & avec quelle

confiance il répondit du ſuccès, prin-
1544. cipalement ſur la connoiſſance qu'il avoit du courage des troupes Gaſcon-nes, qui ſervoient dans l'armée du Roi. Thermes fut cité pour exemple, & quelques autres Capitaines Gaſcons, ſur la conduite deſquels il aſſura qu'aucunes troupes n'avoient encore plié. La harangue de Montluc fit ſon effet, il obtint ce qu'il demandoit, & il revint annoncer cette nouvelle au Comte d'Enguien.

Ce Prince au comble de ſes vœux ne s'occupa plus que du ſoin de bien prendre ſes meſures; & il apporta d'autant plus d'attention que l'armée du Marquis du Guaſt lui étoit ſupérieure de dix mille hommes d'infanterie. Dans le temps qu'il faiſoit tous les préparatifs néceſſaires pour l'attaque qu'il méditoit, on vint l'avertir que du Guaſt étoit en marche pour paſſer le Pô. Il le prévint & paſſa le premier pour aller à lui. Le Prince tint alors Conſeil de Guerre, où il fut réſolu que le lendemain, qui étoit le lundi de Pâques, 11 d'Avril, on iroit dès le matin attaquer le Marquis du Guaſt vers Ceriſoles.

On

On ſe mit en marche ce jour-là dès une heure après minuit, & on s'avança en ordre de bataille, ſelon la diſpoſition que le Comte d'Enguien avoit ordonnée; Thermes fut chargé du Commandement de la Cavalerie Françoiſe de l'aîle droite. L'action s'engagea avec beaucoup de fureur de part & d'autre, la victoire fut long-temps douteuſe, elle parut même d'abord favoriſer les Impériaux, & le Comte d'Enguien ſe vit enfin réduit à une telle extrêmité, qu'il fut prêt de ſe paſſer lui-même ſon épée au travers du corps, pour ne pas ſurvivre à ſa défaite : mais les Gendarmes & la Cavalerie légère, firent des prodiges ſi étonnans, qu'ils reprirent bientôt l'avantage. 1544. Bataille de Ceriſoles. Thermes conduit la Cavalerie de l'aîle droite.

La Gendarmerie Florentine, qui étoit à l'aîle gauche ſous les ordres de Baglioné, ſe diſpoſant à venir prendre en flanc les François qui combattoient contre les Lanſquenets Allemands, alloit tout mettre en déſordre, & décider du ſort de la bataille, lorſque Thermes qui s'apperçut du mouvement de Baglioné, vint avec tous ſes Eſcadrons au-devant des Florentins, & les chargea avec tant Il défait la Cavalerie Florentine.

de furie, qu'il les rompit, & les renverſa ſur l'Infanterie que commandoit le Prince de Salerne.

1544.

Thermes emporté par ſon ardeur, ne fut pas content d'avoir culbuté la Gendarmerie Florentine, il pouſſe toujours en avant, dans le deſſein d'enfoncer les Bataillons du Prince de Salerne : il y en eut un qui plia d'abord ; ce ſuccès l'anima, il ſuivit ſa pointe, mais malheureuſement ſon cheval fut tué, & renverſé ſur lui ; la chûte de Thermes releva le courage des ennemis, ils ſoutinrent avec valeur les efforts des Cavaliers qui vouloient débarraſſer leur Commandant, & ils réuſſirent enfin à le faire priſonnier (*a*).

Son cheval tué ſous lui.

Il eſt fait priſonnier.

Au reſte, dans cette journée la victoire demeura toute entiere aux François, & tous les Hiſtoriens rapportent, d'après les grands Capitaines qui furent préſens à cette ac-

(*a*) Brantome dit qu'il a vu dans le Cabinet du Roi d'Angleterre, un tableau qui repréſente la bataille de Ceriſoles ; & que, dans un endroit qui eſt près d'un Bois, il y a en écrit : *Ici étoit le Sieur de Thermes qui rendant un grand combat avec ſa Cavalerie légère, eſt porté par terre & fait priſonnier.*

tion, qu'on fut redevable du ſuccès de la bataille à la bravoure de la Cavalerie légère, & au courage & à l'intelligence de Thermes, qui ſçut rompre à propos une manœuvre par le moyen de laquelle les ennemis ſupérieurs en forces, auroient enfin réuſſi à envelopper les François. 1544.

Thermes fut traité par les Impériaux avec toute la conſidération poſſible, le Marquis du Guaſt lui fit beaucoup d'accueil, & parut prendre un plaiſir particulier à s'entretenir ſouvent de la guerre avec un Capitaine auſſi expérimenté.

La priſon de Thermes ne fut pas de longue durée, le Comte d'Enguien, qui avoit beſoin de ſes conſeils, l'envoya redemander au Marquis du Guaſt; on peut juger de l'eſtime qu'on faiſoit de Thermes par le nombre & la qualité des priſonniers que l'on rendit pour le ravoir. Il fut échangé avec Raimond de Cardonne, Seigneur Eſpagnol, Céſar de Gonſague, d'une des premieres Maiſons d'Italie, & Aliſprand de Madruce, Allemand, qui avoit eu le commandement du corps de bataille, ſous les ordres du Marquis du Guaſt. Ce Il eſt échangé.

dernier qui avoit été bleſſé conſidérablement, & laiſſé entre les morts
1544. ſur le champ de bataille, en avoit été retiré par un des Chevaux-Légers de Thermes, dans le deſſein de le faire ſervir à la rançon de ſon Général.

Après la victoire de Ceriſoles, Enguien fit de nouvelles conquêtes, il s'empara de Carignan, & peu après de la Ville d'Albe; il convint enſuite d'une Trêve de trois mois avec le
aix de Cre Marquis du Guaſt, du conſentement de l'Empereur & du Roi; pendant cet intervalle, la paix fut conclue à Crepy entre ces deux Puiſſances. Il s'agit alors, conformément aux articles du Traité, de ſe rendre mutuellement les places qui avoient été conquiſes de part & d'autre. Thermes fut chargé par le Comte d'Enguien, de remettre à l'Empereur ce qu'on avoit pris ſur lui.

1547. De nouveaux troubles s'étant élevés en Piémont peu d'années après, le Roi conçut une juſte défiance contre le Marquis de Saluces, qui paroiſſoit vouloir embraſſer le parti des ennemis de la France; le Prince de Melphe, qui commandoit alors en Piémont, fut redevable à la ſage

conduite de Thermes des ſuccès qu'il eut dans cette conjoncture : le Marquis de Saluces & ſa Souveraineté, furent réduits ſous l'obéiſſance du Roi ; & le Château de Ravel qui paſſoit pour une des plus fortes places du Piémont, ſubit le même ſort, après une vigoureuſe réſiſtance. 1547.

Thermes s'empare du Marquiſat de Saluces.

La prudence de Thermes, & ſon zéle pour les intérêts de ſa Patrie, lui acquirent une telle conſidération à la Cour, qu'on le regarda comme le ſeul capable de remplacer utilement Montalembert d'Eſſé, que le Roi avoit envoyé en Ecoſſe au ſecours de Marie de Lorraine, Reine Douairiere & Régente de ce Royaume. Cette Princeſſe ayant beſoin d'un nouveau renfort, Thermes fut chargé de le conduire en Ecoſſe, où il arriva à la tête de cent hommes d'armes, deux cens Chevaux-Légers, & mille Fantaſſins de troupes d'élite. Il débarqua ſur les côtes de ce Royaume, dans le temps même que d'Eſſé venoit de chaſſer les Anglois de l'Iſle d'Inche-Heith ou l'Iſle aux Chevaux, comme on l'a rapporté dans la vie de ce grand Capitaine. D'Eſſé partit enſuite pour revenir auprès du Roi, & laiſſa

Thermes va en Ecoſſe. 1548.

à Thermes le commandement des
1549. troupes dans ce Royaume. Le nouveau Général y ſoutint avec avantage la gloire que ſon Prédéceſſeur avoit acquiſe au nom François.

Ses ſuccès n Ecoſſe. Thermes envoya d'abord devant lui une partie de ſon armée vers les Côtes Septentrionales d'Ecoſſe, il ſe mit en marche bientôt après, & s'empara du Château de Brochtai, & d'un Fort voiſin qui étoit occupé par les Anglois. Il revint enſuite ſur ſes pas, & entra dans la Louthiane pour s'oppoſer au ſecours que les Anglois vouloient jetter dans Hadington; mais ayant rencontré leur armée rangée en bataille dans un endroit où elle avoit tout l'avantage du terrein, il prit le parti de tourner d'un autre côté, où il comptoit réuſſir également à empêcher l'entrée du ſecours.

Ce projet manqua par la faute des Ecoſſois. Leur Cavalerie s'étant apperçue que le bagage des troupes ennemies n'étoit point gardé, elle courut en déſordre pour le piller. Ce contre-temps arrêta la marche de l'armée, & les Anglois eurent le temps de jetter des vivres dans Hadington. La garniſon encouragée par le ſe-

cours, reprit une nouvelle vigueur; cependant Thermes la fit ſerrer de ſi près, & livra des attaques ſi vigoureuſes, que les aſſiégés demanderent enfin à ſe rendre : Thermes y entra le premier d'Octobre. 1549. Thermes s'empare de Hadington.

La difficulté de faire obſerver une exacte diſcipline aux Troupes Ecoſſoiſes, étoit ce qui l'inquiétoit le plus; d'Eſſé y avoit donné tous ſes ſoins, mais il n'y avoit réuſſi que foiblement : Thermes fut plus heureux, la faute que la Cavalerie Ecoſſoiſe venoit de commettre, lui faiſant appréhender que les Anglois n'en priſſent avantage, il s'appliqua à perfectionner ce qui avoit été commencé par ſon prédéceſſeur; il en vint à bout, mais ce ne fut pas ſans peine, il fut même obligé d'en venir à des extrêmités, & de faire des exemples terribles. Il accoutume les Ecoſſois à la diſcipline militaire.

Etant au ſiége d'un Fort, pour l'attaque duquel il avoit donné les ordres les plus précis, un ſoldat quitta ſon rang, malgré la défenſe, monta le premier à l'aſſaut, & cette action de vigueur détermina même la priſe de la place, Thermes récompenſa ſa valeur, mais il punit ſa dé- Sa ſévérité au ſujet de ſa diſcipline militaire.

ſobéiſſance, & le fit pendre peu de
1549. tems après.

Cet acte de ſévérité le rendit redoutable, on reſpecta ſes ordres dans la ſuite, & cet habile Général réuſſit enfin à établir la plus exacte diſcipline, dans une armée compoſée de ſoldats dont les mœurs, la Patrie & le langage, étoient abſolument oppoſés. Les pertes des Anglois devinrent plus conſidérables, lorſque de Thermes eut accoutumé ſes troupes à obſerver la regle; & les affaires d'Ecoſſe prirent une telle faveur, que les Anglois, vivement preſſés d'ailleurs du côté de la France, ré-
1550. ſolurent de faire la paix. Elle fut conclue en France au mois de Mars, & publiée en Ecoſſe le premier d'Avril ſuivant; Thermes en partit au mois de Mai, & revint en France avec ſon armée.

Il revient en France.

Il eſt nommé Ambaſſadeur à Rome.

Il ne fut pas ſitôt de retour que le Roi le chargea de l'Ambaſſade de Rome. Les conjonctures demandoient alors que cette place fût remplie par un homme également ſage & délié, qui eût de la tête & de la réſolution. Les différens témoignages qu'on avoit eus de la ſageſſe & de

l'habileté de Thermes, déterminerent la Cour à l'envoyer réſider à Rome en qualité d'Ambaſſadeur; il partit avec des diſtinctions honorables, & le Roi lui donna des commiſſions beaucoup plue relevées, & une autorité plus abſolue qu'il n'avoit coutume de donner aux autres Miniſtres, qui avoient rempli cette même place. 1550.

Le Siége de Rome étoit occupé par Jules III, Succeſſeur de Paul III. qui venoit de mourir de chagrin, du refus que lui avoit fait Octave Farneſe, ſon petit-fils, de ſe prêter à un arrangement qu'il avoit imaginé pour empêcher l'Empereur de ſe rendre maître de Parme & de Plaiſance. Comme la ſuite de cette affaire étoit l'objet de l'Ambaſſade de Thermes, & qu'elle fut auſſi la cauſe de la guerre dans laquelle il ſervit peu après, j'ai cru qu'il étoit à propos d'en donner une idée. 1551.

Le Pape Paul III. ayant réſolu de profiter de ſon Pontificat pour élever ſa famille, donna à Pierre-Louis, Farneſe ſon fils, le Duché de Camerin. Cet établiſſement lui paroiſſant peu conſidérable pour le fils

d'un Pape, Paul échangea ce Duché
551. pour Parme & Plaiſance. Il demanda à ce ſujet l'approbation de l'Empereur, mais ce Prince ne voulut approuver ni la donation, ni l'échange.

Peu d'années après, Pierre Farneſe fut aſſaſſiné, & l'on ſoupçonna l'Empereur d'avoir autoriſé ce meurtre: peut-être n'étoit-ce pas ſans raiſon; Farneſe avoit toujours témoigné de l'inclination pour la France, c'en étoit aſſez pour encourir la haine de l'Empereur. Mais ce qui augmenta le ſoupçon, fut qu'immédiatement après cet aſſaſſinat, Ferdinand de Gonzague, Gouverneur de Milan, s'empara de Plaiſance, & voulut auſſi ſe ſaiſir de Parme, ſous prétexte que ces deux Villes étoient des Fiefs de l'Empire, & un démembrement du Milanès. Paul III. indigné du procédé de l'Empereur, propoſa au Roi de France de s'unir avec lui contre ce Prince, mais en même-temps il négocioit toujours avec l'Empereur pour la reſtitution de Plaiſance. Il mourut ſans voir la déciſion de cette affaire, & Jules III. ſon Succeſſeur, qui parvint à la Thiare par la fac-

tion des Farneſe, parut d'abord vouloir s'employer à terminer ce différend à l'avantage de la Maiſon à laquelle il devoit ſon élévation; il rendit d'abord à Octave, fils de Pierre Farneſe la Ville de Parme, dont Paul III. s'étoit ſaiſi au nom de l'Egliſe. Octave ne ſe ſentant pas en état de ſe ſoutenir par ſes propres forces, pria le Pape de le ſecourir, ou du moins de lui permettre de rechercher la protection de quelqu'autre Prince, qui fût en état de le défendre contre l'Empereur. Le Pape ſans beaucoup de réflexion, lui répondit qu'il ne lui ſçauroit point mauvais gré, s'il prenoit le parti qui lui paroîtroit le plus avantageux dans les conjonctures préſentes. 155.

Octave traita auſſi-tôt avec le Roi de France. Cette affaire fut négociée, & promptement terminée par Horace Farneſe, frere d'Octave, qui étoit alors à la Cour de France, où il venoit d'épouſer Diane, fille naturelle du Roi. Le Traité fut ſigné à Amboiſe le vingt-huitième de Mai, & peu après Octave reçut Garniſon Françoiſe dans ſa Ville.

551. L'Empereur, beau-pere d'Octave Farneſe, qui avoit épouſé Marguerite d'Autriche, fille naturelle de ce Prince, fut vivement piqué contre ſon gendre. Il s'en plaignit amérement au Pape, qui ſe trouva alors dans un cruel embarras : Jules ne vouloit rompre ni avec l'Empereur, ni avec la France; cependant le Cardinal de Ferrare, chargé des affaires de France, & Don Diegue, Ambaſſadeur de l'Empereur, l'aſſiégeoient ſans ceſſe, & le preſſoient de ſe déterminer, chacun ſuivant les intentions de ſon Maître.

Sur ces entrefaites Thermes fut envoyé à Rome : ſa grande réputation l'y avoit déjà fait connoître; & lorſque le Pape fut informé de ſa nomination à l'Ambaſſade, on rapporte qu'il dit publiquement : *Comment donc, le Roi de France ne m'a pas envoyé un Ambaſſadeur, c'eſt vraiment un de ſes meilleurs Capitaines; il faut prendre garde à moi, car il a plutôt la mine de me déclarer la guerre, que de me faire une Ambaſſade.*

jet de baſſade hermes. C'étoit bien le deſſein de la Cour de France, non de déclarer d'abord la guerre au Pape, mais d avoir quel-

qu'un auprès de lui, qui fût en état de ſoutenir les intérêts de la Couronne, avec plus de force qu'un Eccléſiaſtique n'auroit oſé faire, & de paſſer, en cas de beſoin, du Cabinet à la tête des troupes. Les Cardinaux de Ferrare & de Tournon, avoient déjà négocié avec le Pape à ce ſujet, mais ç'avoit été inutilement, & lorſque de Thermes arriva, il trouva les eſprits fort échauffés : le Pape avoit lancé les foudres de l'Egliſe contre Octave, il l'avoit même cité à Rome, & déclaré rebelle, s'il refuſoit d'y comparoître ; & en même-temps il s'étoit déterminé à demander la protection de l'Empereur contre le Duc de Parme, & contre le Roi de France qui le protégeoit : de plus, il avoit envoyé un Nonce chez les Suiſſes, pour les engager à ne point fournir de troupes au Roi, & afin d'en obtenir lui-même pour l'affaire de Parme. 1551.

Dans la première Audience que le Pape donna à Thermes, il ſe plaignit fortement de la protection que la France accordoit aux Farneſe ; il repréſenta que c'étoit le moyen de rallumer la guerre en Italie, où la paix

1551. étoit cependant plus néceſſaire que jamais, à cauſe du Concile * qui s'y tenoit alors. Il le pria d'engager le Roi à abandonner les intérêts de la Maiſon de Farneſe, & il ajouta en finiſſant, que cette Maiſon lui étoit chere, & qu'il prendroit ſoin de ſes intérêts, comme des ſiens propres.

* *Le Concile de Trente.*

Thermes répondit avec dignité, que le Roi ſon Maître trouvoit fort étrange qu'on l'empêchât de prendre ſous ſa protection un Prince à qui il avoit jugé à propos de l'accorder: Que Parme étant une Ville Eccléſiaſtique, le Pape devoit lui ſçavoir gré de ce qu'il vouloit bien la défendre contre les injuſtes prétentions de l'Empereur. Qu'il étoit de l'intérêt du Saint Siége & de toute l'Italie, de s'oppoſer à l'aggrandiſſement de la puiſſance de la Maiſon d'Autriche, qui n'étoit déjà que trop formidable à toute l'Europe; & qu'il n'y avoit que la France qui fût capable d'en arrêter les progrès.

Conférences de Thermes avec le Pape.

Le Pape qui ne vouloit point la guerre, fit différentes propoſitions à de Thermes, & offrit même de faire tout pour le Roi, excepté cependant ce qu'on lui demandoit par rapport

à la Ville de Parme. Il eut à ce ſujet
pluſieurs entretiens avec l'Ambaſſa- 1551.
deur, mais pendant le même temps, il conféroit auſſi avec les Miniſtres de l'Empereur; il leur marqua beaucoup d'indignation contre le Duc de Parme & contre le Roi de France, & il les aſſura même que, déſeſpérant de les ramener par la voie de la douceur, il étoit déterminé à s'en rapporter à la prudence de Sa Majeſté Impériale; & que, ſi ce Prince prenoit le parti de la guerre, il joindroit volontiers ſes armes aux ſiennes. L'Empereur qui redoutoit le voiſinage des François dans ſes Etats d'Italie, avoit déjà pris des meſures, & Ferdinand de Gonzague avoit reçu des ordres de faire paſſer le Pô à ſes troupes. Thermes informé de ces mouvemens, revint trouver le Pape, & lui parla plus fortement encore qu'il n'avoit fait, il lui déclara que, ſi Sa Sainteté, au lieu de demeurer neutre, ſe rendoit Miniſtre des volontés de l'Empereur, par qui le Roi ſçavoit qu'il ſe laiſſoit conduire, Sa Majeſté ſeroit obligée de ſe ſervir des voies de droit & de fait, que ſes Ancêtres avoient employées con-

1551. tre les Papes qui avoient montré trop de partialité.

Le Pape outré de colere, ne garda plus de meſures, il répondit à de Thermes que, ſi le Roi le dépouilloit de Parme, il lui ôteroit la France, & le priveroit du commerce de toute la Chretienté. Et, comme de Thermes avoit menacé le Pape, de la part du Roi, d'empêcher la continuation du Concile, ou même de le rompre abſolument, en défendant aux Evêques François de s'y rendre, Jules lui dit à ce ſujet, que, ſi le Roi prétendoit uſer de violence, il feroit auſſi de ſon côté du pis qu'il pourroit; &, que ſi la Cour de France employoit contre lui les défenſes, les Edits, ou d'autres choſes pareilles, il ſçauroit trouver aſſez d'encre, de papier & de plumes, pour ne céder en rien au Roi.

Rupture des conférences.

Le Pape ſe lia dès-lors plus intimement avec l'Empereur. Le Roi voyant qu'il n'y avoit aucun moyen de le faire revenir, chargea ſon Ambaſſadeur de lui ſignifier une proteſtation contre le Concile. Thermes ſortit de Rome auſſi-tôt, & ſe retira à la Mirandole où les troupes de

Thermes ſe retire à la Mirandole.

France s'aſſembloient, & le Pape vint y mettre le ſiége peu après. 1551.

Il y eſt aſſiégé par le Pape.

Comme les troupes de part & d'autre n'étoient pas encore fort nombreuſes, il ne ſe paſſa d'abord rien de fort mémorable, mais le Pape ayant reçu quelque renfort de troupes & d'artillerie, il ſe diſpoſa à battre la Mirandole de plus près.

Horace Farneſe & de Thermes firent alors une ſortie pour s'y oppoſer, & s'étant laiſſés emporter l'un & l'autre par l'ardeur du combat, au-delà d'un Bois taillis, qui n'étoit pas fort éloigné, ils donnerent dans une embuſcade où ils coururent de très-grands riſques, mais leur courage les ſauva, & ils réuſſirent à ſe faire jour au travers des ennemis.

Le chemin étant ainſi ouvert, Thermes & Horace Farneſe franchirent le paſſage, & laiſſant derriere eux la Mirandole, & l'endroit où les ennemis les attendoient à leur retour, ils marcherent droit à Parme, & éviterent ainſi les embuches qu'on leur avoit tendues. Les troupes du Pape vinrent les aſſiéger, & elles furent ſoutenues par des détachemens de l'Armée Impériale.

Thermes ſe retire à Parme.

Il y eſt aſſiégé.

1551. On ſçavoit bien que le Pape n'agiſſoit pas ſeul dans cette affaire, & qu'il n'auroit jamais oſé rien entreprendre avec ſes propres forces : cependant on étoit cenſé ne faire la guerre que contre le Pontife, parce que l'Empereur n'avoit pas pris parti ouvertement ; mais Thermes ayant remarqué des gens de ce Prince parmi les troupes du Pape, il ſaiſit cette occaſion pour le faire déclarer. Il écrivit à Gonzague, & lui manda qu'il avoit appris avec chagrin, qu'il y avoit de la Cavalerie Impériale au ſervice du Pape, & le pria de lui donner au plutôt des éclairciſſemens à ce ſujet.

Gonzague lui répondit que l'Empereur, en prêtant du ſecours au Pape, ne faiſoit que remplir ſes engagemens ; qu'ayant promis de défendre le Saint Siége contre ceux qui l'attaqueroient, il croyoit devoir s'oppoſer aux entrepriſes des François, qui vouloient envahir le domaine de l'Egliſe : que ce deſſein ſe manifeſtoit aſſez par la façon dont ils s'étoient emparés de la Mirandole, que Thermes lui-même ſçavoit être un Fief du Saint Siége, ſur lequel le Roi n'avoit

jamais eu d'autres droits que ceux qu'il avoit uſurpés par la force des armes. 1551.

Thermes n'en demandoit pas davantage, il ne vouloit qu'une occaſion qui lui fournît une juſte raiſon, pour regarder comme ennemi tout ce qui pouvoit appartenir à l'Empereur de ce côté-là. La réponſe de Gonzague le ſatisfit à cet égard, & dès-lors la guerre pour la défenſe de Parme, qui n'avoit été excitée qu'entre le Pape & le Roi, s'alluma enſuite entre le Roi & l'Empereur. Gonzague ne gardant plus aucun ménagement, ravagea les environs de Parme, & exerça par-tout mille cruautés. Thermes, pour faire ceſſer ce déſordre, imagina de faire une diverſion, afin du moins de diviſer les troupes ennemies, & d'être par ce moyen plus en état de les attaquer avec avantage.

Il envoya Horace Farneſe & Pierre Strozzi dans le Boulonois, pour ravager les terres du Pape. Cette manœuvre fit l'effet que Thermes en attendoit. Le Pape fit marcher au plutôt ſes troupes pour défendre ce Pays; Gonzague reſté ſeul du côté de Par-

Thermes fait ravager les terres du Pape.

me, ne fut plus si redoutable, &
1551. Thermes fit alors de fréquentes sorties, qui furent extrêmement meurtrieres pour les Troupes Impériales.

Cependant Gonzague ayant reçu un renfort, exécuta d'abord heureusement différentes entreprises. Il réussit à se rendre maître de quelques Places aux environs de Parme, par le moyen desquelles il comptoit fermer les passages de la Ville, & empêcher qu'il n'y entrât ni vivres, ni munitions : mais ses desseins échouerent par la vigilance & la bravoure de Thermes, qui sçut trouver moyen de faire entrer un nombre assez considérable de convois; ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'ils venoient pour la plûpart du Mantouan, & le Duc de Mantoue, quoique neveu de Gonzague, ne s'y opposoit point, à cause du profit considérable qu'il en retiroit.

Il réussit à faire entrer les convois dans Parme.

La garnison de Parme, encouragée par les secours qu'elle recevoit abondamment, se comportoit avec toute la valeur possible dans les différentes expéditions de Thermes. Il sortit une nuit à la tête de cinq cens Cavaliers, & alla attaquer un poste qui

étoit gardé par une Compagnie de Chevaux-Légers Eſpagnols : le Capitaine voulut tenir ferme avec ſa troupe, mais les Cavaliers François fondirent ſur eux avec tant de fureur, que la réſiſtance ne fut pas longue, les Eſpagnols furent forcés de ſe retirer avec beaucoup de perte. 1551.

Quelques jours après Thermes fut informé que quelques-uns de ſes convois avoient été arrêtés du côté de Torchiara, petite Place peu forte, mais très-importante alors, parce qu'elle pouvoit nuire à tout ce qui arrivoit à Parme par les montagnes de l'Appennin. Il alla forcer la Place pendant la nuit, l'emporta d'aſſaut, & rétablit la liberté des paſſages.

Pendant qu'on agiſſoit ainſi à force ouverte de part & d'autre, Thermes, en conſéquence des inſtructions qu'il avoit reçues de la Cour de France, tramoit ſecrétement une autre affaire, dont le ſuccès devoit donner bientôt de nouveaux déplaiſirs à l'Empereur.

La République de Sienne, aſſujettie depuis quelque temps au Gouvernement Eſpagnol, le ſupportoit avec

peine, & n'attendoit qu'une occaſion
1551. pour ſecouer le joug. Les Siennois
Il négocie pour la liberté de Sienne. crurent l'avoir trouvé dans les troubles dont l'Empire étoit agité alors, & ils eurent à ce ſujet de fréquentes conférences à Veniſe avec le Cardinal de Tournon, & à Parme avec de Thermes. Le Roi écouta les propoſitions des Siennois avec d'autant plus de plaiſir, qu'en leur accordant ſa protection, il comptoit faire de la Ville de Sienne ſa Place d'armes, d'où il pourroit facilement exécuter les différens projets qu'il avoit ſur l'Italie, & en particulier ſur le Royaume de Naples. Le Cardinal de Tournon & de Thermes, négocierent cette affaire avec tant de dextérité, qu'elle eut peu après ſon entiere exécution.

Ces négociations ne tarderent en aucune façon les progrès de Thermes dans le Parmeſan; cependant le Pape ennuyé d'une guerre qui mettoit ſes Etats en combuſtion, ſoupiroit après un accommodement. Les Miniſtres de France le prévinrent, & pour l'amener plus facilement à ce qu'on ſouhaitoit, on lui fit entendre que la Cour de France n'exigeoit pas de lui,

Le Pape demande un accommodement.

qu'il ſe déſiſtât abſolument de retirer le Parmeſan des mains des Farneſe, mais qu'elle accepteroit volontiers une ſuſpenſion d'armes, pendant laquelle on travailleroit à terminer cette querelle à l'amiable. 1551.

Le Pape ſaiſit cette ouverture, & il étoit près de conſentir à une Trêve, lorſque les Miniſtres Impériaux firent tous leurs efforts pour rompre ce coup. Jean-Baptiſte del Monté, neveu du Pape, jeune homme plein de courage, & qui comptoit ſe ſignaler dans une guerre où il avoit le commandement, ſe montra auſſi oppoſé à la paix que les Miniſtres de l'Empire. Il en parla vivement à ſon oncle, & le menaça même de paſſer au ſervice de l'Empereur, & de pouſſer la guerre à toute outrance contre les François, s'il faiſoit le moindre accommodement avec eux. Il n'eut pas le temps de mettre ſes menaces en exécution, il fut tué dans une rencontre, auprès de la Mirandole.

Les Impériaux veulent l'en détourner.

Cette mort leva tous les obſtacles, le Pape qui aimoit tendrement ſon neveu, avoit toujours plus appréhendé de lui déplaire que de déſobliger les Miniſtres Impériaux: l'accom-

Suſpenſion d'armes dans le Parmeſan.

modement ſe fit, l'Empereur en fut
1551. outré; cependant lorſqu'il vit qu'il n'y avoit plus moyen de détourner le coup, il voulut auſſi être compris dans le Traité de Pacification, & il accepta la ſuſpenſion d'armes pour le Parmeſan, la Principauté de la Mirandole, le Plaiſantin & les environs.

1552. Pendant que les affaires paroiſſoient ſe pacifier en Italie, il s'éleva en Allemagne contre l'Empereur une puiſſante ligue, à laquelle le Roi de France crut devoir ſe joindre : ce Prince expoſa les motifs de ſa conduite dans un Manifeſte qui fut répandu dans toutes les Cours de l'Europe. L'Empereur leva une armée formidable, mais la fortune qui l'avoit ſecondé juſqu'alors dans ſes deſſeins, parut enfin l'abandonner. Au milieu des revers que ce Prince éprouva dans le cours de l'année 1552, les Siennois jaloux de leur liberté, ſecouerent enfin le joug le 5 d'Août, & chaſſerent de chez eux tous les Eſpagnols. Ils publierent en même-temps qu'ils ſe mettoient ſous la protection de la France.

Les Siennois ſecouent le joug des Eſpagnols.

Thermes, qui avoit déjà été nommé pour être Lieutenant Général de l'armée

l'armée de France dans la Toſcane, fut chargé ſpécialement de commander dans la ville de Sienne, & de défendre cette République contre les efforts de ſes ennemis. Ce fut dans ces circonſtances que ce Général fit éclater ſa prudence & ſa ſageſſe; il prit toutes les meſures les plus capables de mettre les Siennois à couvert des inſultes de leurs ennemis déclarés, & des deſſeins pernicieux que tramoient ſourdement contre la République de mauvais Citoyens, qui étoient en intelligence ſecrette avec le Duc de Florence & les Miniſtres de l'Empire.

1552. Thermes nommé Lieutenant Général dans Siennois.

L'année 1553 fut un peu plus heureuſe pour l'Empereur; il força Therouane, & s'empara de Heſdin: ces avantages le firent penſer alors à raccommoder ſes affaires en Italie; & comme la perte de la Ville de Sienne lui tenoit fort au cœur, il ordonna à Dom Pedre de Tolede, ſon Viceroi à Naples, de marcher à Sienne avec ſes troupes, & de faire tous ſes efforts pour en chaſſer les François. Le Duc de Florence joignit ſes troupes avec celles du Viceroi, & ils entreprirent enſemble de réduire les Siennois.

1553.

L'Empereur entreprend de réduire les Siennois.

Thermes avoit mis par tout un ordre

& une diſcipline ſi exacte, que la
1553. République ſe vit en état de ſe défendre contre les Impériaux & les Florentins. Il fut ſecondé par les Seigneurs de la Maiſon des Urſins, qui lui amenerent un nombre conſidérable de troupes, leſquelles jointes à celles que le Roi lui avoit déjà envoyées, formerent une armée de douze mille hommes d'Infanterie & de cinq cens de Cavalerie.

Comme le principal deſſein de Thermes étoit de conſerver la Ville de Sienne, il abandonna pluſieurs petites Villes & Châteaux, & en retira les garniſons pour fortifier ſon armée. Il étoit d'autant plus néceſſaire de prendre ce parti, que l'armée des Impériaux groſſiſſoit tous les jours. Dom Garcie, qui avoit ſuccédé au Viceroi Dom Pedre de Tolede, mort depuis peu à Florence, ſe trouvoit à la tête de vingt-cinq mille hommes, & en état par conſéquent d'entreprendre contre l'armée de Thermes.

Les Impériaux s'emparent des environs de Sienne.

Dom Garcie commença par s'emparer de tous les poſtes que les François avoient quittés : il réſolut enſuite de faire le ſiége de Montalein ; mais pour y procéder avec quelque ſûreté,

il voulut s'emparer de Monticello, qui auroit pu lui nuire considérablement dans le cours du siége qu'il projettoit. Ce Général croyoit qu'étant en force, il emporteroit la place en moins d'un jour; mais l'Officier qui y commandoit, se défendit près d'un mois, & ce ne fut qu'après avoir soutenu deux assauts des plus rigoureux, qu'il demanda à capituler. 1553

Montalcin fut attaqué par Dom Garcie avec autant de vigueur, mais avec moins de succès, parce que les nouvelles qu'il reçut de Naples dans ce même-temps, le déterminerent à y faire passer au plutôt les troupes Impériales. La flotte Turque étoit en mer, sous les ordres du fameux Dragut, Général des Corsaires de Barbarie. Les François s'y étoient joints, & ils venoient du côté de Naples avec le Prince de Salerne, qui étoit d'autant plus redoutable, qu'on sçavoit qu'il entretenoit dans la Ville une faction puissante. Les Impériaux ne crurent pas devoir insister plus long-temps devant Montalcin, ils leverent le siége. Ils levent le siege devant Montalcin.

Rien ne pouvoit être plus heureux pour de Thermes que cet incident, qui en lui donnant le temps de respirer,

le mettoit en état de prendre de nou-
1553. velles meſures pour fortifier la Ville de Sienne. Il devoit enſuite, ſelon les inſtructions qu'il avoit reçues de la Cour, paſſer vers l'Iſle de Corſe, s'en emparer, & ouvrir ainſi un chemin qui facilitât la défenſe des Côtes de Gênes, & le paſſage des troupes qui viendroient de Marſeille en Toſcane.

Le Cardinal de Ferrare, dans les ſervices duquel la Cour avoit toute confiance, alloit ainſi reſter ſeul à Sienne, où tout étoit en état de ſoutenir avec avantage les efforts des ennemis. La garniſon étoit forte, & les Bourgeois faiſoient eux-mêmes avec plaiſir les fonctions de ſoldats: mais ce que de Thermes trouva de plus extraordinaire, fut la généreuſe réſolution que prirent alors les Dames Siennoiſes.

Action généreuſe des Dames Siennoiſes.

Trois mille femmes partagées en trois bandes, commandées chacune par une Dame de la premiere diſtinction, voulurent avoir quelque part à la défenſe de la Ville. Celles qui commandoient cette milice, s'habillerent d'une façon galante, mais cependant militaire, & vinrent à la tête de leurs troupes dans la Place publique, por-

tant des étendards où étoient leurs deviſes, en criant, *France, Liberté.* 1553
Les autres étoient munies de pelles, de pioches, & d'autres inſtrumens propres à remuer la terre : elles parcoururent ainſi toute la Ville, & allerent au Palais de l'Archevêque, où après avoir ſalué une image de N. D. qui étoit devant la porte, elles reçurent la bénédiction du Cardinal de Ferrare ; puis elles défilerent en préſence de Thermes, à qui elles donnerent le ſalut comme à leur Général, & enſuite elles allerent enſemble travailler avec ardeur aux fortifications de la Ville. Les trois Dames qui avoient imaginé ce deſſein, & qui préſidoient à l'exécution, s'appelloient *Forteguerra*, *Picolominia*, & *Livia Fauſta.*

Cette diſpoſition des Siennois, le crédit du Cardinal de Ferrare, & l'intelligence que ce Prélat avoit pour le gouvernement, raſſurerent de Thermes ſur le ſort de la Ville : d'ailleurs, la flotte qui avoit paru en mer, ayant obligé les Impériaux d'abandonner le territoire de Sienne, il étoit à préſumer qu'on les occuperoit aſſez ailleurs, pour qu'ils ne revinſſent pas

si tôt à la charge contre cette Ville.

1553. La flotte Ottomane ne fit pourtant alors aucune entrepriſe du côté de Naples ; Thermes s'en ſervit pour l'expédition qu'il méditoit : il s'embarqua avec Dragut & le Prince de Salerne, & alla faire une deſcente dans l'Iſle de Corſe. Le prétexte étoit, que le Roi y avoit droit comme Seigneur ſouverain de Gênes, dont la Corſe eſt une dépendance ; & que d'ailleurs les Génois avoient favoriſé l'Empereur, & commis pluſieurs actes d'hoſtilité contre la France.

Thermes va en Corſe.

Ses conquêtes dans cette Iſle.

Thermes s'empara d'abord de la Baſtie, Ville ſituée ſur la Côte de Toſcane : la conquête en fut facile, parce que les habitans avoient abandonné la Place pour ſe réfugier dans la Citadelle : on les y aſſiégea, & ils ſe rendirent après quelques canonades. Thermes ſe ſaiſit encore plus facilement de San-Fiorenzo & de San-Pietro ; ces deux Places étoient l'une & l'autre ſans défenſe. Leur ſituation lui parut ſi avantageuſe, qu'il réſolut de les faire fortifier ; il y fit travailler avec une ardeur incroyable, & y mit une bonne garniſon. Il chargea enſuite Dragut de faire le ſiége de Bonifacio, qui étoit en état de ſe défendre

long-temps. Un Officier de confiance qui avoit quelques intelligences dans la Place, & que Thermes avoit mis auprès de Dragut, ayant fait entendre aux Aſſiégés qu'ils n'avoient point de quartier à attendre, s'ils ſe laiſſoient prendre d'aſſaut par un homme du caractere de Dragut, & qu'au contraire ils avoient tout à eſpérer en implorant la clémence du Roi, ils demanderent à capituler, & Thermes leur fit accorder bonne compoſition. 1553.

Dragut ayant été informé de cette négociation, fut très-fâché contre de Thermes, de ſe voir privé par cette capitulation du butin immenſe qu'il comptoit faire dans cette Ville; il ſe retira peu après avec ſa flotte, ſous prétexte que la ſaiſon étoit déjà trop avancée, & qu'il étoit dangereux de reſter plus long-temps en mer. Dragut la donne à Thermes.

La retraite de Dragut fit bien du tort aux projets de Thermes: cependant il inveſtit Calvi, l'unique Place qui fût capable de réſiſtance: peu après il en fit faire le ſiége; mais André Doria ayant appris que les Turcs s'étoient retirés, vint au ſecours de la Place; & l'Empereur lui ayant donné un renfort de troupes & de Gale-

res, les François ſe virent obligés de
553. lever le ſiége, & de Thermes ſe retira avec ſon armée dans un endroit qu'il avoit fait fortifier au milieu des montagnes. La Baſtie fut repriſe par les ennemis, qui vinrent enſuite attaquer San-Fiorenzo ; mais la garniſon que Thermes y avoit laiſſée, s'y ſoutint avec vigueur, & elle ne ſe rendit qu'après trois mois de ſiége.

ennemis
nnent
eursPla-

Le Duc de Florence, qui juſques-là s'étoit contenté d'agir ſous main contre la France, leva le maſque alors, & ſe déclara hautement. Le Cardinal de
554. Ferrare qui veilloit avec attention ſur la conduite de ce Prince, avoit déjà informé la Cour de ſes menées, & l'on y avoit pris des meſures pour en arrêter l'effet. De Thermes ayant aſſez d'affaires en Corſe, on envoya le fameux Pierre Strozzi pour commander ſes troupes en ſa place dans le Siennois : deux raiſons déterminerent ce choix. Strozzi avoit ſollicité lui-même ce commandement, & l'on n'avoit pu le refuſer, parce qu'il étoit proche parent de la Reine ; d'ailleurs il étoit ennemi mortel du Duc de Florence, & on s'attendoit bien qu'il ne le ménageroit pas.

Cependant les ennemis faiſoient toujours en Corſe de nouvelles conquêtes ; ils s'emparerent alors du Château de la Corte, dont Thermes s'étoit rendu maître en arrivant dans l'Isle, & où il avoit laiſſé une garniſon ſous les ordres du Capitaine la Chambre. Ce Château qui étoit preſque imprenable par ſa ſituation, tomba entre les mains des ennemis par la trahiſon du Capitaine, qui livra la Place pour très-peu de choſe. 1554

De Thermes fut extrêmement affligé de la perte de ce Château, qui étoit ſitué préciſément au milieu de l'Iſle, & par lequel il falloit abſolument paſſer pour aller de quelque côté que ce fût. Il réſolut de le reprendre, & vint avec ſon armée y mettre le ſiége. Les Aſſiégés s'y défendirent pendant près de trois mois, pendant leſquels ils firent différentes ſorties, où ils perdirent bien du monde. Se trouvant enfin réduits à l'extrêmité, ils trouverent moyen de faire ſçavoir leur ſituation aux garniſons de la Baſtie & de Calvi, qui leur promirent du ſecours : en effet ils firent partir un renfort de quinze Eſcadrons. Thermes prend le Château de la Corte.

Les Eſpions que Thermes avoit tou-

jours en campagne, l'ayant informé
554. auſſi-tôt de ce qui ſe paſſoit, il fit un détachement de mille Fantaſſins; les Inſulaires y joignirent un même nombre des leurs, qui prirent volontiers les armes, à cauſe de la haine qu'ils portoient aux Gênois. Thermes partit avec d'autres troupes & quelques Cavaliers. Il fut averti alors que les ennemis inſtruits de ſa marche avoient pris l'épouvante, & faiſoient retraite. Il envoya au plutôt après eux pour les battre en queue, & en même temps il ordonna à un Officier de prendre un autre chemin, & de les attendre au pied d'une montagne, où ils ne pouvoient paſſer qu'un à un.

hermes dé. : un déta- :ment de upes Ge- ſes.

Les ennemis ſe trouvant ainſi enveloppés, voulurent cependant tenir ferme; on en vint aux mains, & on leur tua d'abord ſoixante hommes; le reſte demanda quartier, & on le leur accorda. Thermes les fit paſſer à la vue des Aſſiégés, afin que ſe voyant privés de toute eſpérance de ſecours ils ne fiſſent plus difficulté de ſe rendre: effectivement ils demanderent bientôt à capituler. Peu après cette expédition, Thermes fit prendre à ſes troupes leurs quartiers d'hyver.

Ce Général ſe préparoit à pouſſer ſes conquêtes, & à mettre le reſte de la Corſe ſous l'obéiſſance du Roi, lorſqu'il reçut ordre de la Cour de paſſer à l'armée de Piémont. Le Maréchal de Briſſac y commandoit depuis long-temps avec ſuccès, & s'y étoit acquis une haute réputation; mais ſe ſentant cruellement tourmenté de la goutte, il s'étoit retiré à Turin, d'où il avoit informé la Cour de ſa ſituation, & avoit prié le Roi d'envoyer au plutôt en Piémont un autre Général. 1555 Thermes nommé pour commander en Piémont

Le Roi ſe décida au plutôt pour de Thermes, & lui fit ſçavoir ſes ordres. Il y eut au ſujet de cette nomination quelques difficultés qui firent d'abord beaucoup de bruit. Elles étoient fondées ſur ce que le nouveau Général n'étoit point encore Maréchal de France : on prenoit déjà le parti de refuſer de lui obéir, & de quitter plutôt la campagne, que de ſervir ſous ſes ordres : ceux qui formoient ces plaintes avoient à leur tête des perſonnes de la plus haute diſtinction, aux remontrances deſquelles on ne pouvoit s'empêcher d'avoir beaucoup d'égards : tels étoient le Duc d'Enguien, Difficu à ce ſujet

le Prince de Condé ſon frere, les Ducs d'Aumale, de Nemours & autres, qui ſe plaignirent du Maréchal de Briſſac, comme s'il eût été l'auteur de cette innovation; ils repréſentèrent qu'ils étoient venus pour apprendre la guerre ſous ſon commandement, mais non pour ſervir ſous des Thermes; & enfin ils demandoient qu'on leur permît de quitter le ſervice & de retourner en France, ſi la Cour vouloit perſiſter dans le parti qu'elle venoit de prendre.

Le Maréchal de Briſſac fut très-flatté de l'opinion avantageuſe que la jeune Nobleſſe avoit de ſa perſonne; mais cependant il eut quelque inquiétude ſur les ſuites que pourroit avoir cette affaire, ſi on ne l'appaiſoit au plutôt.

Il commença par ſe juſtifier ſur le reproche qu'on lui faiſoit d'avoir propoſé de Thermes pour le remplacer dans le commandement: il avoua que ſa ſituation l'avoit obligé de demander à la Cour qu'elle nommât un autre Général en ſa place; mais qu'à l'égard du choix qu'on avoit fait, il n'avoit cooperé en aucune façon, que le Roi s'étoit décidé de lui-mê-

lles ſont ées par le réchal de iſſac.

Thermes : au reſte, il les ex-
fléchir mûrement ſur le parti 1555.
uloient prendre, & ſur les in-
ens qui pourroient en réſul-
e fut la réponſe que fit Briſſac
ces & aux Seigneurs de l'ar-
'iémont. Il la leur envoya par
Boyvin, Baron de Villars,
ſon homme de confiance, &
porté ce fait dans une relation
onnée de la campagne de Briſ-
iémont.

onduite que de Thermes tint à
vée, calma les eſprits, & diſſipa
et de plainte ; le Duc d'Au-
-même rechercha ſon amitié,
il fût le plus intéreſſé à ce que
e ne remplaçât le Maréchal de
pendant la maladie duquel il
ujours eu le commandement,
lement en qualité de Colonel
l de Cavalerie, mais encore
le plus âgé des Princes & des
rs qui étoient dans cette ar-
a préſence de Briſſac qui ſe fit
er au camp, quoique malade,
de retablir la tranquillité.
es ſe fit aimer ; il ſçut auſſi ſe
béir, & il continua d'exercer
mandement avec ſuccés dans le

temps que la maladie de Briſſac le tenoit au lit, & pendant le voyage que ce Maréchal fit auprès du Roi en 1556. (a).

1555.

Pendant le ſéjour que Briſſac fit à la Cour, le Roi qui s'étoit lié particulierement d'amitié avec le Pape Paul IV. de la Maiſon des Caraffes, réſolut de lui envoyer du ſecours contre les Eſpagnols qui l'inquiétoient depuis quelque temps. Le S. Pere ſe plaignoit en particulier du Duc d'Albe leur Général, qui venoit de faire un dégât aſſez conſidérable ſur les terres de l'Egliſe. Le Roi envoya une armée en Italie ſous les ordres du Duc de Guiſe; & ſçachant par expérience que Thermes étoit parfaitement inſtruit des affaires d'Italie, il lui manda d'y paſſer, afin de concerter avec le Duc de Guiſe ſur les moyens de réduire les Eſpagnols.

1556.

Thermes eſt commandé pour l'Italie.

Thermes, qui juſqu'alors n'avoit rien demandé à la Cour, profita de cette occaſion pour faire obſerver qu'il n'en avoit rien reçu. Il pria d'abord

(a) Je ſuis ici les Mémoires du Baron de Villars, qui ſervoit alors en Piémont. La plûpart des autres Hiſtoriens ne font venir Briſſac à la Cour qu'en 1558.

lajeſté de le diſpenſer de paſſer
alie ; il prétexta ſon âge, ſes in- 1556.
tés & la modicité de ſa fortune, Il demande
s raiſons qui ne lui permettoient à ne point faire cette
le faire avec une certaine décence campagne.
oyage qu'on lui propoſoit ; & en-
repréſenta qu'il avoit l'honneur
rvir depuis long-temps, & que
ndant les graces de la Cour n'é-
it point parvenues juſqu'à lui.
ifficulté que les Seigneurs avoient
ée lorſque le Roi l'avoit nommé
remplacer Briſſac, lui tenoit ſans
te au cœur : il l'avoit juſques-là
lemment diſſimulée ; mais il crut
oir obſerver moins de ménage-
t en parlant à ſon Souverain,
pouvoit aiſément lever tous les
acles.

es ſervices devroient parler aſſez
eux-mêmes en faveur de ceux qui
endent ; cependant ils ne ſuffiſent
pour l'ordinaire, il faut être heu-
& avoir de la protection. La re-
mandation de Briſſac fit alors un
effet : comme il connoiſſoit plus
iculierement le mérite de Ther-
, il s'intéreſſa à ſa fortune, & par-
ivement en ſa faveur. Ses ſollici- Le Roi a
ons réuſſirent ; Thermes fut dif- égard à ſa de-
mande.

penſé de paſſer en Italie, & le Roi
1556. lui promit de le faire Maréchal de France à la premiere place qui viendroit à vaquer.

Peu après Thermes reçut ordre de Sa Majeſté de ſe ſaiſir adroitement & ſans bruit des Châteaux & Places fortes du Marquis de Maſeran. On avoit appris que ce Seigneur, qui s'étoit attaché au parti de la France ſous des conditions très-avantageuſes, étoit néanmoins depuis quelque temps en intelligence avec les ennemis, & qu'il machinoit journellement contre les intérêts du Roi. Voici comme Thermes s'y prit pour exécuter les ordres qu'il venoit de recevoir.

Thermes ſe ſaiſit des Châteaux du Marquis de Maſeran.

Il ſe rendit à Galani, où étoit alors le Marquis de Maſeran, & il ne mena avec lui que ſes gens & ſa garde ordinaire; mais avant de partir, il avoit ordonné à une vingtaine de Gentilshommes, ſur leſquels il pouvoit compter, de prendre leurs cuiraſſes ſous leurs habits, & de venir le trouver chez le Marquis dans le temps qu'ils ſe mettroient à table. Ils devoient prétexter que c'étoit pour informer leur Général de quelque choſe qui concernoit le ſervice. Après lui avoir parlé,

ſix d'entr'eux avoient ordre de reſter
à la porte de la ſalle en dehors, & les 1556
autres devoient ſe diſtribuer le long de l'eſcalier. Le Capitaine de ſa garde étoit chargé de prendre avec lui trente ſoldats d'élite bien armés, de ſe tenir dans la cour, & de faire accroire qu'ils y attendoient leur Général, qui devoit monter à cheval auſſi-tôt qu'il auroit dîné.

Cette troupe devoit être ſoutenue par trois cens Arquebuſiers, que Birague & Montbaſſin avoient ordre de tenir prêts à deux cens pas du Château, pour accourir au premier mouvement dont ils s'appercevroient, afin de ſe ſaiſir des armes du Corps de garde du Marquis, & s'emparer de la Place.

Ces ordres ainſi donnés, Thermes ſe mit à table avec le Marquis de Maſeran & ſon fils. Tout fut exécuté ponctuellement, ſelon la diſpoſition du Général; & à la fin du dîner le bruit des chevaux ayant attiré à la fenêtre le Marquis & ſon fils, les Gentilshommes entrerent dans l'appartement, & les envelopperent l'un & l'autre. Thermes ſignifia alors les ordres

du Roi, & dit au Marquis que pour
1556. des raiſons d'une extrême conſéquence, Sa Majeſté avoit jugé à propos de s'emparer de ſon Château; mais qu'au reſte on ne lui nuiroit en aucune façon, que ſa perſonne & ſes biens étoient en ſûreté, & qu'auſſi-tôt qu'il lui auroit fait remettre une autre Place, appellée Jumaglia, il lui ſeroit libre de ſe retirer où bon lui ſembleroit. Il fallut néceſſairement obéir; le Marquis rendit ſes Places, & la Cour n'eut plus rien à craindre de ce côté-là.

Le Maréchal de Briſſac arriva en Piémont peu de temps après cette expédition, & il fut bien content du procédé de Thermes, qui avoit ſçu, ſans faire beaucoup d'éclat, ſe débarraſſer d'un voiſin incommode, qui par ſon manége & ſes intrigues ſecrettes, pouvoit être plus redoutable qu'un ennemi déclaré. Briſſac tranquille de ce côté-là, ne penſa plus qu'à faire de nouvelles conquêtes: après s'être emparé de différens petits Forts, il forma le deſſein d'attaquer Valfeniere dans le territoire d'Aoſt, entre Villeneuve & Carmagnole,

Place fortifiée par une infinité de travaux, & outre cela munie d'une bonne garniſon. 1557.

Tout étoit préparé pour aſſiéger cette Ville, lorſque Briſſac qui étoit, comme on a dit, fort ſujet à la goutte, fut attaqué de cette maladie. Cependant comme il avoit fait tous les préparatifs néceſſaires pour cette entrepriſe, il ne voulut pas les laiſſer inutiles; il chargea de Thermes de la conduite du ſiége. Ce Général vint attaquer la Place avec huit mille hommes d'Infanterie, ſix cens hommes de Cavalerie, un grand nombre de pionniers & ſeize pieces de canon. Il pouſſa d'abord la tranchée juſqu'au foſſé, & fit enſuite tirer contre la Place toutes ſes batteries. L'aſſaut fut ordonné à l'inſtant; mais les Aſſiégés ſe défendirent avec valeur, & ils firent même un feu ſi violent, qu'il fallut néceſſairement penſer à ſe mettre à couvert. Thermes revint à la charge, & fit d'ailleurs avancer les travaux avec tant de vivacité, que les Aſſiégés prirent l'épouvante : d'ailleurs, les troupes Allemandes qui étoient dans la Place, s'étant mutinées faute de paiement, contraignirent les Eſpa-

Thermes aſſiege & prend Valfeniere.

gnols à capituler : ils sortirent sans
1557. armes, & abandonnerent canons, drapeaux & munitions.

Il va au siége de Quieras.

Après cette expédition, Brissac se trouvant soulagé de sa goutte, fit avec de Thermes le siége de Quieras, qui fut emporté d'assaut au quatrième jour, & ils vinrent ensuite devant Coni. Les François y dressèrent leurs batteries, & firent un feu continuel pendant quelques jours, mais ce fut sans aucun succès. On fit ensuite jouer des mines, qui firent sauter une partie des murailles & des bastions ; tout cela fut inutile, la garnison se défendit avec une bravoure surprenante, on fut contraint de lever le siége.

Brissac tourna ses armes contre Fossan, où il y eut une action très-vive à la vue de cette Place, avec le Marquis de Pescaire, qui à la fin se battit en retraite. On fit bien des efforts pour surprendre la Ville, mais on ne put y réussir ; tout se passa en fréquentes escarmouches avec la Cavalerie Espagnole, dans lesquelles de Thermes, le Vidame de Chartres & autres Officiers de distinction eurent occasion de signaler leur valeur.

Il fallut donc se réduire à fermer

tous les paſſages pour empêcher les convois d'arriver dans Foſſan, & à ravager tous les environs, afin que les Aſſiégés n'en puſſent tirer aucun ſecours : mais dans le temps qu'on étoit occupé à faire le dégât dans toute cette contrée, Lambres Vallet de Chambre du Roi, vint apporter les nouvelles les plus triſtes. Les François venoient de perdre une grande bataille à Saint Quentin; la Ville avoit été forcée & abandonnée au pillage, le Connétable étoit priſonnier, & avec lui la meilleure partie de la Nobleſſe. 1557.

Le Roi rappelle Thermes.

Le Roi avoit dépêché à l'inſtant de toutes parts couriers ſur couriers, pour raſſembler ſes troupes ; & celui qui venoit d'arriver en Piémont, apportoit à Briſſac un ordre très-preſſant de faire partir de Thermes avec cinq mille Suiſſes, quatre Compagnies de Gendarmerie, & autant de Cavalerie légere. Thermes partit ſur le champ, & le Maréchal le fit ſuivre auſſi-tôt par une partie des troupes qu'on lui demandoit.

Il y eut dans ce temps-là quelques perſonnes qui attribuerent le rappel précipité de Thermes, à toute autre choſe qu'au beſoin qu'on avoit de ſes

ſervices. On ſuppoſa qu'il avoit formé le deſſein de ſe faire une Souveraineté du côté de Piémont, & que le mariage qu'il avoit contracté avec une Demoiſelle de la Maiſon de Saluces, joint à ſon mérite perſonnel & à ſa valeur, lui avoit fait concevoir ces projets ambitieux. Ces mauvais bruits ne prirent point couleur, & les ſervices que Thermes rendit dans la ſuite, & les honneurs qu'il reçut de la part de la Cour, firent bien voir que ces ſoupçons étoient mal fondés.

1557.

La bataille de S. Quentin répand l'alarme dans Paris.

Thermes en arrivant à Paris trouva tout en alarme, le Pariſien effrayé croyoit déjà voir l'ennemi à ſa porte. Cette terreur au reſte étoit aſſez bien fondée; car ſi l'armée ennemie ne ſe fût pas amuſée à faire le ſiége de Saint Quentin, & qu'auſſi tôt après la bataille elle eût ſuivi ſa pointe, elle auroit facilement pénétré juſqu'à Paris, parce qu'il n'y avoit ſur le chemin aucune Ville capable de l'arrêter. Charles-Quint en étoit ſi convaincu, que lorſqu'on vint lui apporter le détail de la bataille que ſon fils avoit gagnée, il demanda au courier ſi ce Prince étoit à Paris.

La préſence du Roi qui accourut au

plus vîte dans la Capitale, & la fermeté qu'il fit paroître, raſſurerent un peu les Pariſiens: mais les précautions que l'on prit & les travaux que le Prince ordonna, leur firent voir qu'ils avoient toujours à craindre: le Roi fit travailler au plutôt à rétablir les remparts, à en l'élever de nouveaux, & à faire de longues tranchées du côté de Montmartre. Spectacle effrayant pour un peuple qui n'eſt pas fait pour voir l'ennemi de ſi près. 1557.

Le Roi veut faire fortifier la Ville.

Thermes dès l'inſtant de ſon arrivée fit ceſſer tous ces travaux; il repréſenta au Roi, que dans la poſition où l'on étoit, il ne falloit abſolument point penſer à s'enfermer derriere des remparts, & encore moins dans une Ville comme Paris: ſon avis fut de ramaſſer des forces au plutôt, & d'aller en plaine au-devant de l'ennemi. Heureuſement on apprit bientôt qu'il n'y avoit rien à craindre pour Paris. Le Roi d'Eſpagne, au lieu de pouſſer ſa victoire, s'arrêta quelques jours aux environs de Sainr Quentin, où il occupa ſes troupes à combler des travaux & à réparer des bréches, pour remettre cette Place en état de défenſe. Enſuite il força le Catelet, prit la

Thermes s'y oppoſe.

Ville de Ham & celle de Noyon.
1557. Pendant ce temps-là, le Roi eut tout le loiſir de former une armée, & de penſer aux moyens de réparer ſes pertes.

Le Duc de Guiſe arriva ſur ces entrefaites avec l'armée qu'il avoit menée en Italie au ſecours du Pape: d'autres troupes venoient auſſi de toutes parts, & on les raſſembla toutes aux environs de Compiegne ; ce fut le rendez-vous général où l'on vit arriver toutes les troupes Françoiſes, les bans & arriere-bans, les Suiſſes au nombre de quatorze mille, & quantité de troupes Allemandes. Lorſque tout fut prêt, on prit le parti, malgré la ſaiſon de ne pas laiſſer inutile une armée ſi nombreuſe. On ne crut pas devoir s'attacher d'abord à reprendre les Places qu'on avoit perdues ; elles étoient alors trop bien fortifiées ; & l'ennemi avoit eu ſoin d'y mettre de nombreuſes garniſons, & tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir un ſiége ; d'ailleurs, on appréhendoit que les marques récentes de notre défaite n'effrayaſſent le ſoldat & n'éteigniſſent ſon courage.

1558. Le deſſein fut pris d'aſſiéger Calais ; le

le Maréchal Strozzi qui avoit été reconnoître la place, étoit venu retrouver le Roi, & l'avoit assuré que la conquête en seroit facile, si l'on y apportoit beaucoup de soin & d'activité. Le Duc de Guise s'y rendit avec son armée, & parut à la vûe de Calais le premier de Janvier. Il s'empara d'abord du Fort Sainte Agathe; trois mille Arquebusiers qu'on y envoya le prirent d'emblée, & en chasserent les Anglois qui se retirerent dans le Fort de Nieulai. Le Duc de Guise accompagné seulement de Thermes, alla aussi-tôt reconnoître cet endroit, & en conséquence ils y firent avancer les troupes qui s'y retrancherent. On fit approcher le canon, & on battit en même temps Nieulai & un autre Fort appellé le Risban: il étoit important de s'emparer de ces deux Places, pour empêcher les secours que les Assiégés auroient pû recevoir tant par mer que par terre. 1558 Siége Calais.

Ces Forts se rendirent à peu de temps l'un de l'autre: on commanda ensuite des troupes pour garder les passages. Thermes fut posté du côté de la mer sur le chemin de Guines avec les Suisses & plusieurs Com-

1558. pagnies de Cavalerie. Le Duc de Guiſe ſe trouvant alors en ſûreté de ce côté-là, fit approcher les troupes. L'artillerie commença à tonner avec une ſi grande impétuoſité, & les attaques que l'on fit d'un autre côté furent pouſſées avec tant de vigueur, qu'au bout de quelques jours le Gouverneur demanda à capituler; & enfin Calais, Ville forte, & munie d'une bonne garniſon, fut emportée en huit jours au plus tort de l'hiver.

Priſe de Calais.

Cette conquête fut bientôt ſuivie de celle de Guines, qui fut attaqué le 13 de Janvier. La Ville fut emportée d'aſſaut. Le Gouverneur s'étant réfugié avec ſa garniſon dans le vieux Château, propoſa une capitulation; on leur permit de ſortir avec leurs armes, mais ſans drapeaux ni canons. On vouloit enſuite faire le ſiége de Ham, mais les ennemis nous épargnerent cette peine; la garniſon n'eut pas plutôt eu vent de la marche des François, qu'elle ſe ſauva auſſi-tôt. Ainſi en moins d'un mois les Anglois furent entierement chaſſés de la France.

Priſe de Guines.

Peu après le Roi partit de Paris avec M. le Dauphin, pour aller voir ſes nouvelles conquêtes: Il entra dans

Calais comme en triomphe, & il en donna le Gouvernement à de Thermes. Le nouveau Gouverneur ayant enſuite repréſenté au Conſeil de guerre l'importance dont il étoit de fortifier cette Place, il fut décidé qu'on y travailleroit au plutôt. Le Roi congédia alors une partie de ſon armée, mit le reſte en quartier d'hiver, & revint dans l'intérieur de ſon Royaume. 1558

Thermes nommé Gouverneur Calais.

La priſe de Calais, quoique très-importante par elle même, ne raſſuroit point encore entierement les côtes de Picardie : les Anglois ſecondés par les Eſpagnols qui leur donnoient retraite dans différentes Places qu'ils occupoient ſur les frontieres, faiſoient des irruptions fréquentes & ravageoient tous les environs.

Pour remédier à ces déſordres auſquels on s'étoit attendu, on avoit décidé dans le Conſeil du Roi, que de Thermes, à qui on avoit donné exprès le Gouvernement de Calais, feroit des courſes dans le Comté de S. Pol, pour répandre la terreur dans tout le pays, & que dans le même temps le Duc de Guiſe marcheroit de ce côté-là avec les troupes qu'il devoit lever dans le pays Meſſin. Mais

les choſes tournerent autrement; le
1558. Duc de Guiſe marcha vers le Luxem-
Thermes part de Calais. bourg, & entreprit le ſiége de Thionville.

Thermes ſe vit donc obligé d'entreprendre de réprimer les ennemis avec le peu de troupes qu'il avoit. Il partit de Calais au commencement du mois de Juin, avec une armée compoſée de cinq mille hommes d'Infanterie, & d'environ quinze cens chevaux. Comme on l'avoit informé que la plûpart des Places ennemies ſituées le long de la mer, étoient aſſez mal pourvues de garniſon, il ſe raſſura ſur le petit nombre qui formoit ſon armée, & fit des entrepriſes auſſi hardiment que s'il eût été en forces.

Après avoir paſſé la Foſſe neuve, qu'on appelle ordinairement Bolaie, il rencontra un grand nombre de Païſans en armes, qui voulurent d'abord s'oppoſer au paſſage des troupes; mais
Il prend Dunkerque. on en vint aiſément à bout, & après quelques décharges, cette multitude mal en ordre fut bientôt miſe en fuite. Thermes laiſſant enſuite derriere lui Gravelines & Bourbourg, alla droit à Dunkerque, fameux Port de mer, où il arriva le 2 de Juillet. Le ſiége ne fut

pas long ; au quatriéme jour on prit la Ville d'aſſaut : Thermes l'abandonna au pillage & y mit une garniſon. 1558.

Ce fut à peu près dans ce temps-là qu'il reçut un Courier qui lui apportoit la nouvelle de la priſe de Thionville, & en même temps celle de ſa promotion à la dignité de Maréchal de France, à la place du fameux Strozzi, qui avoit été tué à côté du Duc de Guiſe dès le commencement du ſiége.

Il eſt fait Maréchal de France.

Thermes quitta Dunkerque, & s'avançant plus avant dans le pays, il ſe rendit maître de Bergue-S. Winock, Ville fort riche, dans laquelle le ſoldat fit un butin immenſe. Ce Général alloit continuer ſa courſe, lorſqu'il ſe ſentit attaqué de violentes atteintes de goutte, qui l'obligerent de s'arrêter : il donna ſes ordres à d'Eltouteville, & lui remit le commandement de l'armée. Ce Capitaine qui avoit un goût particulier pour le pillage, donna trop de liberté au ſoldat : il ſe commit alors des cruautés inouies, & tout ce pays fut ravagé juſqu'à Nieuport : les Habitans ne tarderent pas à s'en venger cruellement.

Il s'empare de Bergue-Winock.

Le Comte d'Egmond, Capitaine renommé, à qui les Eſpagnols étoient

Les Eſpagnols viennent l'attaquer.

redevables en partie de la victoire de
1558. S. Quentin, accourut au plutôt de Flandre où il étoit alors, à la tête d'une armée de douze mille hommes d'Infanterie & de trois mille chevaux, outre un grand nombre de païſans & même de femmes qui ſe rendirent de tous côtés à ſon camp, pour chercher à ſe venger des outrages qu'ils venoient de recevoir. D'Egmond prit ſon poſte vers Gravelines entre Dunkerque & Calais.

Thermes qui étoit malade à Dunkerque, ne fut pas plutôt informé de ces mouvemens, qu'il rappella au plus vîte ſes troupes qui étoient *diſperſées* de tous côtés. Il monta à cheval, quoiqu'incommodé, & vint camper près de Gravelines. La connoiſſance qu'il eut des forces du Comte d'Egmond, qui étoient bien ſupérieures aux ſiennes, lui fit prendre le parti de ſe retirer ; mais il étoit un peu tard pour y penſer, car les ennemis étoient déja à la portée de l'arquebuſe.

Il y eut pendant la nuit un Conſeil de guerre, où il fut réſolu unanimement qu'il falloit penſer à la retraite, & qu'on ne pouvoit rien faire de mieux pour y réuſſir, que de paſſer la riviere

d'Aa à ſon embouchure, dans le tems que le reflux de la mer la rendroit plus baſſe. Les ordres furent donnés en conſéquence, & dès que la mer fut deſcendue, Thermes paſſa la riviere à la vûe des ennemis. 1558.

Le Comte d'Egmond s'étant mis auſſi en marche de ſon côté, traverſa l'Aa au-deſſus de Gravelines avec ſes troupes, & ſe préſenta de front à l'armée Françoiſe. Thermes ne vit plus alors de reſſource que dans ſon courage & ſon habileté : enfermé entre Gravelines, la mer & l'armée des Eſpagnols, il étoit bien moins dangereux d'accepter la bataille, que d'entreprendre de faire une retraite, ayant toujours l'ennemi à ſa ſuite. Bataille de Gravelines.

Thermes donna à la diſpoſition de ſes troupes tout l'avantage qui lui fut poſſible. Comme il avoit ſa droite en ſûreté au bord de la riviere d'Aa, il couvrit ſa gauche des chariots & des bagages de l'armée, & plaça à la tête de ſes troupes ſon artillerie, qui conſiſtoit en quatre coulevrines & trois fauconneaux. Il laiſſa un grand eſpace à ſa Cavalerie, qu'il fit ſoutenir des deux côtés par les Gaſcons, & il poſta

qu'on avoit faits dans leurs terres, les
1557. rendoient ſi furieux, que les femmes mêmes ſe faiſoient un plaiſir cruel de maſſacrer ces malheureux : il faut avouer auſſi que les François les avoient traités d'une façon odieuſe, & Thermes fut blâmé d'avoir été trop facile à permettre le pillage : d'Eſtouteville qui avoit eu le commandement pendant la maladie du Général, avoit encore encheri ſur lui, & cette conduite fut cauſe que les Habitans des campagnes en égorgeant les fuyards François, croyoient n'uſer que du droit de repréſailles.

Son Gouvernement eſt donné au Vidame de Chartres.

Le Gouvernement de Calais vacant alors par la priſon de Thermes, fut donné à François de Vendôme, Vidame de Chartres, & le Maréchal reſta priſonnier chez les Eſpagnols juſqu'à la paix générale, qui fut ſignée à Cateau-Cambreſis le deuxiéme de Juillet 1559 ; paix malheureuſe, qui
1559. fit perdre à la France cent quatre-vingt-dix-huit Places fortes, pour avoir ſeulement le Catelet, Ham & Saint Quentin ; plus malheureuſe encore, par le terrible fléau des guerres civiles qu'elle occaſionna dans le Royaume.

Il ſemble que tout ce qui a été une ſuite de cette paix, ou qui y a eu quelque rapport, ait été marqué au coin de l'infortune. Je ne prendrai pour exemple que l'alliance que la France prit alors avec l'Eſpagne. On avoit réſolu de marier Eliſabeth de France avec Dom Carlos qu'elle ſouhaitoit; on changea d'avis, elle fut mariée à Philippe II. qu'elle n'aimoit pas. Tout le monde ſçait quel fut le ſuccès de ce malheureux mariage. Il y eut à cette occaſion des réjouiſſances, des fêtes publiques, des tournois; le Roi voulut y paroître comme un ſimple Chevalier, il entra en lice, & y reçut le coup mortel qui le précipita au tombeau : il laiſſa le Royaume entre les mains d'un jeune Prince auſſi foible d'eſprit que de corps, ſous la conduite d'une Princeſſe étrangere, toujours prête à ſacrifier le bien de l'Etat à ſon intérêt & à ſon ambition. 1559.

Tel étoit l'état de la France lorſque Thermes y revint : il trouva le Royaume partagé en diverſes factions qui avoient chacune à leur tête des Chefs de réputation & de mérite, qu'une ambition démeſurée armoit les 1560 Therm revient France.

uns contre les autres. Le ſpécieux pré-
1560. texte de la Religion la coloroit ; c'étoit le moyen le plus ſûr pour ſe faire des partiſans & pour fomenter entr'eux une inimitié irréconciliable. Thermes dans des conjonctures ſi délicates embraſſa le parti le plus ſage ; & comme il avoit toujours fait profeſſion d'une fidélité à toute épreuve à l'égard de ſon Prince, il ſe rangea du côté de ceux qui lui parurent les plus dévoués à l'autorité royale.

La conſpiration d'Amboiſe qui éclata peu après, & qui fut heureuſement étouffée dans ſa naiſſance, lui donna encore plus d'éloignement pour le parti Huguenot, & il ſervit avec ardeur contre les rébelles dans toutes les circonſtances où la Cour lui fit ſçavoir ſes ordres.

Il prend parti contre les Huguenots.

Comme les dépoſitions de ceux qui avoit trempé dans le complot d'Amboiſe, donnoient un juſte ſujet de craindre que l'eſprit de révolte ne fît des progrès dans les principales Villes du Royaume, où les Religionnaires conſervoient des intelligences, le Roi y envoya des Officiers capables de leur en impoſer & de les tenir dans le devoir. Le Maréchal de Thermes reçut

des ordres pour ſe tranſporter à Blois, où par ſa ſageſſe & ſa prudence il ſçut contenir les eſprits, & ranimer dans le peuple la fidélité qu'il devoit à ſon Souverain. 1560.

Peu après la Cour l'envoya à Paris, pour y appaiſer par ſa préſence & par ſes ſoins les mouvemens ſéditieux des Religionnaires. Ce fut dans ce voyage qu'il prêta au Parlement ſerment de fidélité, comme Maréchal de France. Thermes y avoit été appellé en conſéquence d'une Lettre que le Roi avoit écrite à cette Cour, par laquelle il mandoit qu'ayant appris qu'il ſe tramoit quelque ſourde entrepriſe dans Paris, où l'on voyoit aborder depuis quelque temps un nombre conſidérable de perſonnes de toute eſpèce, il ordonnoit de prendre au plutôt les moyens les plus ſûrs pour ſe précautionner contre toute ſurpriſe. Le Parlement députa le 6 d'Août deux Conſeillers, pour inviter le Maréchal de ſe rendre au Palais dans l'après midi du même jour.

Il eſt chargé d'appaiſer les troubles de Paris.

Thermes y comparut: on lui fit d'abord la lecture de la Lettre du Roi; le Premier Préſident lui parla enſuite du ſerment qu'il devoit à la Cour,

1560. en qualité de Maréchal de France : obligation dont il avoit été juſqu'alors légitimement diſpenſé, à cauſe des abſences fréquentes que le ſervice du Roi avoit occaſionnées ; puis il lui dit que la Cour l'avoit mandé au ſujet du bruit qui couroit, que trois ou quatre mille ſoldats étoient entrés dans la Ville, ſans que l'on ſçût encore à quelle fin ils y étoient venus : il l'exhorta à raſſurer Paris ſur ce fait, & il ajouta qu'on attendoit de lui ce ſervice, & qu'une ſeule parole de ſa part feroit plus d'effet que toute la Juſtice.

Le Maréchal donna au Parlement tous les éclairciſſemens néceſſaires ſur les bruits qu'on avoit répandus, & il aſſura qu'il n'étoit entré que très-peu de troupes dans Paris, qu'elles n'y avoient pas ſéjourné long-tems, parce qu'il avoit eu ſoin de les diſtribuer dans différens départemens dont il donna le détail.

Dans ce même temps, le trouble continuant toujours dans les Provinces, le Maréchal en conſéquence des ordres du Roi, ſe tranſporta à Loches avec ſa Compagnie d'ordonnance, à laquelle on joignit encore d'autres

Thermes eſt envoyé à Loches.

troupes. Il s'agiſſoit alors de tenir tout en reſpect, en attendant les arrangemens qui devoient être pris dans l'Aſſemblée des Etats Généraux qui venoient d'être convoqués à Meaux, & qui peu après furent transférés à Orléans, pour les raiſons qu'on a rapportées dans la Vie du Prince de Condé. 1560.

Ce Prince & le Roi de Navarre ſon frere ayant conſenti de ſe rendre à Orléans pour la tenue des Etats, la Cour appréhendoit toujours qu'en chemin faiſant ils ne fiſſent quelques tentatives dans les Villes principales qu'ils trouveroient ſur leur paſſage. Pour ſe précautionner contre leurs mouvemens, Thermes eut ordre de ſe rendre à Poitiers avec deux cents Gendarmes : il y reçut les Princes à leur arrivée, leur fit rendre tous les honneurs qui leur étoient dûs, & lorſqu'ils partirent, il ſe mit à leur ſuite juſqu'à Loches, en obſervant toujours leur marche, mais cependant de loin, afin qu'ils ne cruſſent pas qu'on en voulût à leur liberté. On a décrit ci-devant tout ce qui ſe paſſa alors, & l'on a vû que le Prince de Condé auroit été perdu ſans reſſour-

Therm conduit l Princes au Etats d'O léans.

ce, ſi le Roi n'eût pas été attaqué
1560. alors d'une maladie mortelle qui l'emporta en peu de jours.

Le nouveau régne n'apporta d'autre changement dans les affaires, que de les mettre dans un état encore plus déplorable qu'elles n'étoient auparavant. Paris devint comme le centre des troubles : on crut pouvoir les appaiſer en uſant de rigueur, mais on ne fit qu'aigrir le mal. Thermes y fut appellé pour s'oppoſer aux déſordres ; cependant les différentes commiſſions dont la Cour le chargeoit, ne pouvoient guéres les calmer. Les exemples n'intimidoient plus, & la ſévérité qu'on exerçoit au ſujet de la prétendue réforme, ne ſervoit ordinairement qu'à leur procurer de zélés proſélites, ou à faire des rébelles furieux.

Il revient à Paris.

Le crédit des Guiſe ayant paru chancéler au commencement du ré-
1561. gne de Charles IX. leurs amis s'en alarmerent; ces Princes ſeuls reſterent tranquilles, & oubliant pour ainſi dire leur grandeur paſſée, on les vit ſe confondre avec les Seigneurs, & faire leur cour comme eux. La haine qu'on leur portoit occaſionna

beaucoup de Libelles, dans leſquels on ne ménageoit ni leurs perſonnes ni leurs amis. Thermes étoit trop lié avec eux pour être épargné. On publia comme une vérité conſtante, que ſous le régne précédent, les Guiſe ayant formé le deſſein de faire périr les Bourbons, & ſur-tout le Roi de Navarre, ils avoient engagé les Eſpagnols à entrer dans le Bearn, où de Thermes, que la Cour avoit envoyé alors ſur les frontieres, devoit ſe joindre à eux pour opprimer le Roi de Navarre. Il y avoit quantité d'autres traits de cette eſpéce contre les principaux Officiers; mais le zéle & l'attachement qu'on remarquoit en eux pour leur patrie, ne permit pas d'ajouter aucune créance à toutes ces calomnies. 1561

Le Roi lui-même & la Reine ſa mere étoient ſi perſuadés de la fidélité de Thermes, qu'ils eurent principalement recours à ſa ſageſſe & à ſa prudence dans toutes les conjonctures les plus épineuſes, telles qu'il s'en rencontroit ſouvent dans ces tems malheureux. Therm eſt chargé contenir Huguenot

Il y eut entr'autres une Aſſemblée de Huguenots, qui donna beaucoup

d'inquiétude à la Cour ; elle ſe tint le douze Octobre dans le Fauxbourg S. Antoine près de l'Abbaye. Les Huguenots y firent un prêche auquel aſſiſterent environ ſix mille perſonnes. Une multitude ſi nombreuſe ayant alarmé les Catholiques, ils fermerent les portes de la Ville. Les Huguenots ſe répandirent vers différentes portes, pour eſſayer de s'en rendre maîtres, & ils réuſſirent à forcer celle du Temple qui fut miſe en piéces : cet acte de violence occaſionna une ſédition, dans laquelle il y eut bien du monde de tué de part & d'autre.

La Cour chargea auſſi-tôt le Prince de la Roche-ſur-Yon, Lieutenant Général de Sa Majeſté en la Ville de Paris, de prendre avec les Maréchaux de Montmorenci & de Thermes toutes les meſures poſſibles pour arrêter les ſuites de cette émeute, & pour prévenir celles dont on pouvoit être menacé. On voit en détail dans les Mémoires de Condé les différens Réglemens qui furent faits à cette occaſion, & les ſoins aſſidus que prirent ces Seigneurs pour tâcher de maintenir la tranquillité : mais

comme ce n'étoit point l'eſprit de perſécution qui les animoit, & que l'amour de la paix & le bien des Citoyens étoient leur unique point de vûe, ils n'agiſſoient pas avec autant de vivacité que les zélateurs outrés de la Religion auroient ſouhaité. 1561.

On fit alors quelques changemens; on forma pour le Gouvernement de la Ville, un Conſeil compoſé de perſonnes moins ſuſceptibles de certains tempéramens que l'humanité inſpire : Thermes fut cependant conſervé, à cauſe de l'intelligence particuliere qu'on lui connoiſſoit pour le maintien du bon ordre; mais ne pouvant prendre ſur lui d'approuver les extrémités auſquelles on ſe portoit contre les Huguenots, il ne fut pas fâché de ſe voir bientôt remplacé par un autre.

Les Huguenots dans leurs Libelles rendoient juſtice à la modération de ſa conduite à leur égard; & quoique ſous ſon gouvernement les perſécutions fuſſent aſſez vives, ils en rejettoient l'odieux ſur ceux qui partageoient l'autorité avec lui; c'eſt ce qu'on voit dans une longue Lettre écrite par un Huguenot à M. de Som-

merive Lieutenant de Roi en Pro-
1561. vence, où l'Auteur s'exprime ainſi : *L'air, le feu, l'eau & la terre rendront ſuffiſans témoignages des maſſacres inhumains & barbares qui ont été faits, & ce ſous deux Maréchaux de France, ſçavoir, de Thermes & Briſſac, Gouverneurs dudit Paris & Iſle de France, le premier deſquels ne put demeurer long-tems audit Gouvernement, à cauſe qu'il étoit trop doux & moins carnacier.*

En effet, de Thermes, à qui on avoit reproché, & peut-être avec raiſon, de permettre un peu trop facilement le pillage des terres ennemies dans le temps qu'il commandoit les armées, ne pouvoit ſouffrir les violences que les Citoyens exerçoient les uns ſur les autres. Il prévit avec douleur les ſuites funeſtes que les quérelles de Religion alloient avoir dans le Royaume, & il fut aſſez heu-
Sa mort. reux pour n'être point témoin de toutes ces horreurs. Il mourut à Paris le 6 du mois de Mai 1562, & fut inhumé aux Céleſtins dans la Chapelle des dix mille Martirs.

Moins curieux de richeſſes que d'honneur, de vertu & de réputation, le Maréchal de Thermes ne fit pas

beaucoup d'acquiſition ; & comme il n'avoit point d'enfans de Marguerite de Saluces Cardé ſon épouſe, il inſtitua ſon héritier Roger de Saint-Lari, Seigneur de Bellegarde, ſon neveu, qui fut depuis Maréchal de France. 1561

PIERRE D'AUSSUN,

Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp, Gouverneur de Turin. Sous François I. Henri II. François II. & Charles IX.

PIERRE d'Auſſun s'étoit acquis une réputation de bravoure ſi bien établie, qu'elle avoit paſſé en proverbe; on la comparoit à la prudence du Maréchal de Thermes: en France on diſoit, *ſageſſe de Thermes, hardieſſe d'Auſſun*; & chez les Eſpagnols, *Dieu nous garde de la ſageſſe de Thermes & de la proueſſe d'Auſſun.*

La plûpart de nos Hiſtoriens ſont d'accord ſur ce point; mais ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que ces mêmes Auteurs ne nous donnent preſque point d'éclairciſſemens ſur les faits particuliers qui ont pû mériter à d'Auſſun ce titre d'intrépidité, ſi flatteur pour un Militaire; & au contraire, ils s'étendent ſur une circonſtance

dans laquelle il a paru en manquer : circonſtance qui lui coûta la vie, par la douleur qu'il reſſentit d'avoir pû altérer en quelque façon la grande idée qu'on avoit de ſon courage. On verra que ce trait qui lui a cauſé la mort, n'étoit nullement capable de flétrir ſon honneur, ni l'empêcher d'être mis au rang des plus grands Capitaines.

Pierre d'Auſſun étoit un Gentilhomme de Gaſcogne, dont la Maiſon étoit des plus illuſtres du Comté de Bigorre. Dès qu'il fut en âge de ſentir & de concevoir, le goût des armes, ſi naturel à ceux de ſa Province, le ſaiſit d'abord, & il fit ſa premiere campagne en 1517, lorſque le fameux Lautrec, Gouverneur de Milan, & Lieutenant Général en Italie, fit attaquer le Duché d'Urbin, à la priere du Pape, pour en chaſſer François-Marie de la Rovere. Parmi les différens Chefs qui conduiſirent du ſecours pour cette expédition, les Mémoires de Langey rapportent que le jeune d'Auſſun commandoit une Compagnie d'Infanterie Gaſconne. Les François ſe rendirent bientôt maîtres de tout le Duché d'Urbin : la Rovere

1517.

D'Auſſ ſert en Ita ſous M. Lautrec.

en fut chaſſé, & Laurent de Médicis,
1528. neveu du Pape, fut mis en poſſeſſion de cet Etat.

Depuis ce tems, on ne trouve rien dans les Auteurs concernant d'Auſſun juſqu'en 1528, que François I. envoya le Vicomte de Lautrec à Naples pour faire la conquête de ce Royaume. Montluc & d'Auſſun tous deux du même pays & du même caractere, ſe trouvant alors en Lombardie, réſolurent d'aller trouver Lautrec; ils formerent chacun une Compagnie d'Infanterie, & la conduiſirent à ce Général. Les commencemens de cette expédition furent aſſez heureux: on fit des conquêtes: on prit des places; mais la vigoureuſe réſiſtance des Napolitains ayant tenu l'armée de France trop long-temps dans ce pays la maladie ſe mit dans les troupes, elle fut bientôt ſuivie de la peſte, & il fallut ſe retirer après avoir perdu un nombre infini de ſoldats.

Il ſe trouve à l'expédition de Naples.

1536. Au retour de Naples, d'Auſſun quitta le ſervice de l'Infanterie & paſſa dans la Cavalerie. Il eut en Piémond le commandement de cent Chevaux-légers, dans le temps que le Comte de Buſancez, Amiral de France, y vint

D'Auſſun commande cent Chevaux Légers en Piémont.

vint à la tête de l'Armée du Roi; & lorſque ce Seigneur retourna en France, d'Auſſun & ſa Compagnie eurent ordre de reſter à Turin avec pluſieurs autres Officiers de diſtinction pour faire face aux troupes Impériales, en cas qu'il y eût des mouvemens de ce côté-là. 1536.

L'Empereur fit en effet quelques entrepriſes, mais elles n'eurent aucun ſuccès : il fut encore plus malheureux dans les tentatives qu'il voulut faire en Provence, où il perdit ſes plus belles troupes, ſans qu'il y eût de combat. La maladie y fit un ravage affreux, & emporta ſes meilleurs Généraux : ſa ſeule retraite lui coûta plus de monde qu'une bataille, & reſſembloit tout-à-fait à une déroute. Langey, témoin oculaire, rapporte que depuis Aix juſqu'à Fréjus, les chemins & la campagne en général étoient couverts de morts, de mourans, d'armes, de harnois & de bagages abandonnés.

Ce Prince eut un peu plus de ſuccès du côté de la Picardie, où le Comte de Rœux commandoit ſes troupes : il fit attaquer Terouane, & ſerra la Place de ſi près, que faute de 1537. Il jette du ſecours dans Terouan.

vivres & de munitions, elle étoit à la
1537. veille de ſe rendre, lorſque d'Annebaut qui fut chargé d'y pourvoir, en vint heureuſement à bout. D'Auſſun qui avoit eu ordre de quitter l'armée de Piémont pour ſe rendre en Picardie, fut employé dans cette circonſtance avec de Thermes, & l'on a vu dans la Vie de ce dernier comment le ſecours fut introduit dans la Place.

Lorſque d'Annebaut ſe fût acquitté de ſa commiſſion, il fit ſa retraite vers Heſdin, d'où il étoit parti : ce Général comptoit regagner cette Place auſſi heureuſement qu'il en étoit ſorti ; mais la vivacité de quelques jeunes Officiers penſa cauſer la perte de tout ſon détachement. Charmés d'avoir réuſſi à introduire le ſecours pour lequel ils avoient été commandés, ils voulurent en s'en retournant braver l'ennemi, & ils en gagerent quelques Compagnies de Chevaux-légers que d'Annebaut avoit jettés ſur les aîles, à venir avec eux inſulter les Impériaux.

L'alarme ayant été donnée auſſitôt, l'ennemi fut à cheval dans un inſtant ; & tandis que quelques Compagnies Impériales eſcarmouchoient

avec les Chevaux-légers qui les harceloient, d'autres firent diligence & se trouverent au passage d'un pont, pour couper chemin à d'Annebaut qui attendoit un peu au-dessus, afin de favoriser la retraite de ceux qui étoient à l'escarmouche. Ce Général se vit tout d'un coup attaqué par un grand corps de Cavalerie, dont il soutint l'effort avec beaucoup de conduite & de valeur; mais les escadrons ennemis se répandant de toutes parts, il fut enveloppé; & dans le temps qu'il comptoit encore pouvoir se dégager, son cheval reçut un coup qui le renversa. D'Annebaut fut pris & avec lui plusieurs Officiers de distinction. 1537.

D'Aussun n'apprit cette défaite qu'à Hesdin, où il s'étoit retiré à petit bruit avec plusieurs autres Officiers, selon les ordres qui avoient été donnés. Aussi-tôt qu'il fut informé de ce qui venoit de se passer, il fit prendre des chevaux frais à ses Cavaliers, & revint à la tête à l'endroit où s'étoit donné le combat. Les Impériaux qui croyoient n'avoir plus d'ennemis à combattre, étant dans une espéce de désordre, d'Aussun en profita pour les défaire entiérement : il y en eut

un grand nombre de tués, on fit beau-
1537. coup de prisonniers, & on délivra même plusieurs des nôtres qui avoient été pris dans le premier combat.

L'entrée du secours dans Terouane, & la vivacité avec laquelle les troupes qui l'avoient escorté s'étoient battues contre les Impériaux, sembloient annoncer qu'on en viendroit bientôt à une action sérieuse, & qui devoit être d'autant plus sanglante, qu'on venoit d'apprendre que le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci s'avançoient avec une armée de plus de vingt-cinq mille hommes; mais il y eut alors des propositions d'accommodement, on conclut une tréve pour dix mois, & les armées se retirerent.

Les affaires n'alloient pas de même en Piemont, la guerre y continuoit avec chaleur, & l'armée de France s'y affoiblissoit de jour en jour, tandis que les troupes Impériales recevoient continuellement de nouveaux renforts. Le Roi y fit passer les Officiers qui s'étoient le plus distingués en Picardie. Peu après il résolut de s'y transporter en personne; mais ayant été arrêté à Lyon par une attaque de

D'Auffun tourne en émoi.

fiévre, il donna ordre au Dauphin & au Maréchal de Montmorenci de prendre les devants avec les troupes : ils forcerent d'abord le Pas de Suze, & reprirent en peu de temps les Places dont les Impériaux s'étoient emparés. L'arrivée de ce puiſſant ſecours avoit été précédée par quelques eſcarmouches, dans leſquelles les troupes de l'Empereur, quoique ſupérieures en forces, avoient toujours eu quelques déſavantages. D'Auſſun, qui s'étoit rendu en Piémont dès que l'ordre lui en avoit été donné, ſe ſignala en pluſieurs rencontres. 1537.

Auſſi-tôt que le Pas de Suze eut été forcé, les Impériaux qui aſſiégeoient Pignerol, ſe retirerent, paſſerent le Pô, & allerent ſe camper à Montcallier : le Dauphin les pourſuivit vivement dans le deſſein de les attirer à une bataille. Les Chevaux-légers & d'Auſſun à la tête avoient déjà commencés quelques eſcarmouches, dans leſquelles les ennemis avoient perdu beaucoup de monde. Il y eut peu de ſoldats de tués du côté de d'Auſſun ; mais il y en eut un grand nombre de bleſſés, & lui-même le fut d'un violent coup de lance, qui heureuſement

Il eſt bleſſé dans une eſcarmouche

[illegible] Les Généraux [illegible] Mont[illegible] [illegible] d'A[illegible].

Le Roi [illegible] à [illegible] [illegible] de B[illegible] [illegible] [illegible] de César [illegible] [illegible] Place [illegible] de Suze.

Les ordres du Roi furent exécutés promptement : on envoya des détachemens de Cavalerie, qui battirent heureusement à Rivoli, dans le temps qu'un parti ennemi enlevoit cinq ou six mulets chargés d'argent pour l'armée de France. D'Aussun & Francisque Bernardin de Vimercat, Italien, se distinguerent dans cette rencontre ; les ennemis furent repoussés avec perte, & on reprit les mulets avec l'argent qu'on n'avoit pas encore eu le temps de piller. Le Roi s'étant rendu sans[illegible] ent à Carignan, le Dauphin & [illegible]morenci allerent l'y trouver, &

l'on y réſolut de faire le ſiége de Quiers ; mais cette entrepriſe fut ſuſ- 1542.
pendue par différentes négociations de paix, dont le réſultat fut une tréve de dix ans, qui fut conclue entre l'Empereur & le Roi.

Cette tréve, quoique jurée ſolemnellement, fut aſſez mal obſervée : on reprit les armes. Le Roi envoya des troupes en Rouſſillon, & la guerre recommença auſſi en Piémont. D'Auſſun qui y étoit reſté, ſervit ſous les ordres de Langey. Ce Général, quoiqu'avec peu de troupes, entreprit cependant d'attaquer Coni, Queras & Albe, Places que le Marquis du Guaſt, Général des Impériaux, avoit aſſez mal pourvues de garniſons, parce qu'il ne croyoit pas avoir beaucoup à craindre des François, à cauſe de leur petit nombre.

L'entrepriſe ſur Coni & Albe ne réuſſit pas, parce que ceux qui furent commandés pour cette expédition s'égarerent pendant la nuit ; & le jour paroiſſant, ils ne crurent pas devoir tenter une ſurpriſe. D'Auſſun fut plus hardi ; n'ayant pu arriver pendant la nuit devant Queras, parce que cette Ville étoit fort éloignée de l'endroit

D'Auſſun s'empare de Queras.

d'où il étoit parti, il s'inquiéta peu
1542. d'être découvert, & ſoutenu par des ſoldats en petit nombre à la vérité, mais auſſi déterminés que leur Capitaine, il fit planter les échelles en trois endroits, monta le premier ſur la muraille avec un Officier nommé Cental; & malgré la réſiſtance des troupes qui étoient dans la Place, il vint à bout de s'en rendre maître.

La garniſon s'étant retirée dans le Château, d'Auſſun réſolut de l'y attaquer : il ſe ſervit à cet effet de deux piéces de canon qu'il trouva; & dès la premiere volée, il y en eut un qui fut hors de ſervice : il fut averti en même temps que le Marquis du Guaſt venoit au ſecours de la Place : tous ces contre-temps ne furent point capables de le faire renoncer à ſon entrepriſe; & il fit ſi bien, qu'il s'empara du Château avant l'arrivée d'aucun ſecours.

Il prend le Château de Berges.

Quelques jours après il alla avec Vaſſé attaquer le Château de Berges. Boutieres l'avoit battu quelque temps aſſez inutilement avec ſix piéces de canon, & il s'étoit retiré ſur le bruit qui s'étoit répandu de l'arrivée du Marquis du Guaſt. D'Auſſun entre-

prit de réduire cette Place : pour y réuſſir, il ne mit que quatre piéces de canon en batterie, & les fit ſervir avec tant de diligence, qu'en deux heures de temps une des tours fut percée à jour : le Gouverneur en fut alarmé, & demanda peu après à capituler. 1543

Dans ce même temps l'armée qui avoit été envoyée en Rouſſillon, n'ayant pu ſe procurer aucun avantage, le Roi prit le parti de s'occuper entiérement de la guerre du Piémont, & d'y pouſſer ſes conquêtes. Annebaut vint prendre le commandement, & il arriva à la tête d'un renfort aſſez conſidérable, lequel joint aux troupes des garniſons ordinaires, lui faiſoit concevoir l'eſpérance de reſſerrer le Marquis de Guaſt, qui depuis quelque temps incommodoit nos troupes par ſes fréquentes excurſions.

Cependant cette campagne ne fut pas brillante : on avoit mal commencé en Rouſſillon, on eut peu de ſuccès dans le Piémont ; il y eut cependant quelques actions d'éclat, mais elles furent peu avantageuſes par elles-mêmes ; elles ne ſervirent qu'à

signaler le courage & l'intrépidité de
542. ceux qui y eurent part.

D'Auſſun au ſiége Coni. D'Annebaut étoit occupé à reprendre ſur les ennemis pluſieurs petites Places peu importantes, lorſque d'Auſſun qui étoit alors à Saviilan, lui fit propoſer d'attaquer Coni. Il eſpéroit qu'on viendroit aiſément à bout de cette Place en uſant d'une extréme diligence, afin que les ennemis n'euſſent pas le temps d'y jetter aucun ſecours.

En effet, cette Place étoit abſolument dépourvue de garniſon, parce que les habitans qui avoient beaucoup ſouffert des gens de guerre qu'on avoit mis chez eux autrefois, ne vouloient plus en avoir, & s'étoient offerts de ſe garder eux-mêmes, ce qu'on leur avoit accordé. D'Auſſun s'attendoit bien qu'une garniſon Bourgeoiſe ne ſoutiendroit pas un aſſaut vis-à-vis des ſoldats aguerris.

D'Annebaut fut long-temps à pren-
543. dre ſes meſures : il fit dire à d'Auſſun qu'il attendoit quelques Compagnies de Lanſquenets, qui étoient employés alors à prendre des petits Forts aux environs de Turin, & qu'auſſi-tôt

qu'ils ſeroient arrivés, il marcheroit vers Coni. Il y vint effectivement dès qu'il eut reçu des troupes; mais l'ennemi avoit déjà pourvu à la défenſe de la Place. On perſiſta cependant dans le deſſein de l'attaquer, on battit la Place, on donna un aſſaut: tous les efforts furent inutiles, par la faute de celui qui avoit diſpoſé les attaques; & afin de finir auſſi mal qu'on avoit commencé, la garde fut ſi peu exacte, que deux cens chevaux & huit cens hommes d'Infanterie entrerent dans la Place ſans que d'Annebaut en fût informé. D'Auſſun outré de dépit de voir qu'on manquoit une Place pour n'avoir pas ſçu profiter du temps, fit cependant toutes les tentatives que ſon courage lui inſpiroit; mais enfin il fallut renoncer à l'entrepriſe, d'Annebaut leva le ſiége. 1543. On leve le ſiége de Co

Ce Général auſſi peu heureux en Piémont, qu'il l'avoit été dans la campagne de Rouſſillon, demanda ſon retour en France, & laiſſa le commandement à Boutieres. Les troupes & les Officiers furent diſtribués en différens quartiers; d'Auſſun ſe retira à Pignerol avec un corps de deux mille Suiſſes. Les François ſe tinrent alors ſeu-

1556. penſé de paſſer en Italie, & le R
lui promit de le faire Maréchal
France à la premiere place qui v
droit à vaquer.

Peu après Thermes reçut ord
Sa Majeſté de ſe ſaiſir adroitem
ſans bruit des Châteaux &
ſortes du Marquis de Maſer
avoit appris que ce Seigneur
toit attaché au parti de la Fr
des conditions très-avan
éloignemens depuis que
en intelligence avec les e
Cardinal tournelle
ſes ennemis du Roi. V
Thermes ſe prit pour
ordres qu'il venoit de re
le Comte à Gaiazz
le Marquis de Maſer
Thermes, Maſer

lement ſur la défenſive, & laiſſerent
1543. le Marquis du Guaſt maître de la campagne. Il y eut cependant quelques braves qui voulurent ſe diſtinguer pendant ce temps d'inaction; & le fameux Montluc rapporte dans ſes Mémoires, que d'Auſſun, Saint-Julien & lui, eurent une priſe avec deux Compagnies de troupes Allemandes qu'ils battirent, & dont ils firent priſonniers les Capitaines.

D'Auſſun défait deux Compagnies de troupes Allemandes.

D'Auſſun ne fut pas ſi heureux dans une occaſion qui ſe préſenta peu après. Il fut commandé avec d'autres Officiers & leurs Compagnies, pour faire travailler promptement à demanteler Carignan, & à en démolir les principales fortifications, parce qu'on ne croyoit pas pouvoir défendre cette Place contre la puiſſante armée du Marquis du Guaſt : en effet, il s'en approcha dans le temps qu'on étoit occupé à cette démolition. Thermes envoya deux Chevaux-légers, pour donner avis à Auſſun que les ennemis étoient en marche, & qui pourroient bien arriver le lendemain au matin.

Il eſt commandé pour démanteler Carignan.

A cette nouvelle, Vimercat, Officier de réputation, & qui ſe plaiſoit aux entrepriſes extraordinaires, auſſi-bien

e d'Auſſun, fut cependant le pre-
er à lui conſeiller de plier bagage; 1543.
le ne pas s'expoſer à un combat dé-
antageux avec un ennemi qui étoit
force; mais d'Auſſun qui ne con-
iſſoit point la peur, ne voulut pas
érer à ſon avis, & il prétendit qu'il
avoit de la honte à ſe retirer ainſi
'approche de l'ennemi. Il donna
urtant des ordres, & fit faire tous
préparatifs néceſſaires pour monter
heval, & faire retraite en cas que
ccaſion l'exigeât abſolument, & que
onneur le lui permît.

Au point du jour arriva le Marquis
Guaſt, avec une armée de quinze à
ze mille hommes d'Infanterie & de
is mille chevaux. Les François
nférent alors à la retraite, & ils la
ent dans le plus bel ordre & en vrais
ns de guerre. D'Auſſun partagea ſa
valerie en quatre troupes; la pre-
ere ſous les ordres de Vimercat, de-
it avancer juſqu'au Pont de Loges,
y faire halte pour garder le paſſage
la riviere, & en même-temps pour
ourir le Général en cas de beſoin;
e autre devoit ſuivre cette premiere
upe au petit pas, & s'arrêter ſou-
nt pour lui prêter du ſecours s'il

étoit néceſſaire ; le reſte fut placé à la
1543. tête de ſa retraite : il marchoit enſuite avec une troupe d'élite, & avoit derriere lui ſon Lieutenant avec le reſte de la Compagnie, pour recevoir ceux des ennemis qui ſeroient les plus ardens à les attaquer.

D'Auſſun avoit ſi bien diſpoſé toutes ſes petites troupes, qu'elles pouvoient combattre enſemble ou ſéparément ſans s'embarraſſer ; mais le nombre des Impériaux étoit trop conſidérable pour pouvoir eſpérer de ſe retirer de ce mauvais pas avec avantage. La queue de la retraite fut attaquée vivement ; le Lieutenant de d'Auſſun ſe défendit de même, & repoulſa les ennemis juſqu'au gros de leurs troupes où étoit le Marquis du Guaſt. Ceux-ci ſoutinrent cet effort, & repouſſerent à leur tour les François juſqu'à la troupe où étoit d'Auſſun. En même temps le Marquis fit déborder ſes troupes pour envelopper les François, & l'action devint alors des plus vives.

D'Auſſun eſt attaqué par les Impériaux

Tout ce qui accompagnoit le Commandant François, étoit à peu près de ſon même caractere, & la bravoure qu'ils firent paroître alors, couta cher

aux Impériaux, qui y perdirent bien du monde : cependant la multitude des ennemis l'emporta, & d'Auſſun ayant eu ſon cheval tué, fut renverſé & engagé deſſous, de façon qu'il fut aiſé de s'en rendre maître : il fut pris, dit Montluc, tenant à la main ſon épée toute ſanglante. Le carnage auroit été plus conſidérable ſans cet accident ; mais auſſi-tôt que d'Auſſun eut été pris, le reſte des troupes ſe re ira à Montcallier. 1543 Il eſt priſonnier

Pendant cette action, le Capitaine Vimercat qui voyoit du Pont de Loges où il s'étoit mis, tout ce qui ſe paſſoit, ne ſortit point de ſon poſte, & d'Auſſun lui en fit des reproches très-vifs, lorſqu'il eut recouvré ſa liberté. Le Roi fut obligé d'interpoſer ſon autorité pour empêcher les voies de fait. Ce Prince qui avoit une eſtime particuliere pour l'un & l'autre, s'employa dans la ſuite pour les raccommoder enſemble ; il y en eut même un acte en forme, qui fut inſeré dans un Manifeſte qui parut imprimé long tems après, à l'occaſion d'un procès que le fils de Vimercat eut avec Louis de Birague pour la défenſe de ſon pere. L'acte eſt énoncé en ces

termes : *Le douzième jour de Janvier* 1543. 1546, *le Roi François de glorieuſe mémoire, déclara en ſon Conſeil que les Sieurs d'Auſſun & Franciſque Bernardin de Vimercat étoient gens de bien. A quoi les deux Parties conſentirent.* Ceci eſt ſigné par l'Aubeſpine, Secrétaire d'Etat.

La victoire dont on vient de parler, rendit le Marquis du Guaſt, maître de Carignan. Ce Général en fit rétablir toutes les fortifications, & y mit une forte artillerie, & toutes ſortes de munitions, tant de bouche que de guerre. Le Roi ayant été informé que le ravitaillement de cette Place s'étoit fait pour ainſi dire à la vue de Boutieres, ſans que ce Général, quoique d'ailleurs grand Capitaine, ſe fût mis en devoir de s'y oppoſer; Sa Majeſté en fut ſi mécontente, que pour cette raiſon & pour d'autres que j'ai rapportées dans la Vie du Maréchal de Thermes, Boutieres fut privé du commandement, & l'on envoya en ſa place François de Bourbon, Comte d'Enguien, Prince du Sang.

Il y eut avant l'arrivée de ce Prince quelques expéditions dans leſquelles

d'Auſſun fut employé. Ce fut par ſon avis & par le conſeil de Thermes & des principaux Officiers, que Boutieres réſolut d'aller au Pont de Carignan, par le moyen duquel la garniſon de cette Place recevoit continuellement des ſecours du côté de Quiers. D'Auſſun, Thermes & d'autres s'y ſignalerent; & malgré le feu continuel des ennemis, & les ordres de Boutieres, qui avoit renoncé à l'entrepriſe, comme trop dangereuſe, ils vinrent à bout de la conduire à ſon entiere exécution. 1543. D'Auſſun rompt le Pont de Carignan à la vue des ennemis.

Boutieres fit enſuite le ſiége d'Yvrée, où d'Auſſun ne ſervit point, parce qu'on lui confia la garde de Pingues, Vinus, Vignon & autres Places voiſines de Carignan, pour empêcher que cette Ville en reçût aucun ſecours. On lui donna à cet effet douze Compagnies d'Infanterie Italienne & quatre Françoiſes, outre ſa Compagnie de Chevaux-légers, & quelqu'autre troupe de Cavalerie. Le ſiége d'Yvrée, comme on l'a dit ci-devant, fut interrompu par la nouvelle de l'arrivée du Comte d'Enguien. Boutieres ne voulant point travailler à l'avancement de la gloire d'un autre Général, quitta 1544.

son entrepriſe, & alla au-devant de ce
1544. Prince juſqu'à Chivas avec toute l'armée; & après lui en avoir remis le commandement, il ſe retira dans ſes terres, auſſi mécontent de la Cour qu'elle l'étoit de lui.

Le Comte d'Enguien, jeune, vaillant, plein d'ardeur, & qui ne cherchoit que les occaſions de combattre, s'empara d'abord de tous les poſtes aux environs de Carignan, & bloqua la Place au commencement de Février. Ayant enſuite été informé que le Marquis du Guaſt raſſembloit des troupes de tous côtés, il envoya au plutôt Montluc en Cour, pour demander la permiſſion de donner bataille lorſqu'il s'en préſenteroit une occaſion favorable.

Tome XII. On a vu les difficultés que Montluc eut à eſſuyer de la part du Conſeil, pour obtenir ce qu'il ſouhaitoit; & l'idée qu'il donna des Officiers Gaſcons qui ſervoient dans la troupe du Roi, d'Auſſun, Thermes & autres furent cités comme des Capitaines intrépides, ſous leſquels les ſoldats ne ſçavoient point reculer. Le conſeil ſe rendit, & on s'en remit entierement à la prudence & à la bravoure du Comte d'Enguien.

Ce Prince ayant reçu avis que les troupes Impériales venoient de Cerisoles à Sommerive, partit le jour de Pâques à la pointe du jour, dans le deſſein de les aller combattre avant qu'elles s'y fuſſent établies. Il s'avança juſqu'à l'endroit qu'il avoit déſigné pour le combat, & il y fit faire halte juſqu'à midi. Quelques Chevaux-légers vinrent alors l'avertir que l'armée ennemie étoit en marche, mais qu'on ne pouvoit pas encore décider de quel côté elle tourneroit, parce qu'elle avoit à choiſir entre Raconis & Sommerive. Cependant comme bien des conjectures donnerent lieu de croire que ce ſeroit à Sommerive que les ennemis avoient deſſein de ſe rendre, le Comte d'Enguien chargea d'Auſſun d'aller ſe poſter auprès d'un petit bois avec ſa Compagnie de Chevaux légers & environ quatre cens Arquebuſiers d'élite, pour amuſer & fatiguer l'ennemi, & tâcher par ce moyen de mettre quelque déſordre dans leurs eſcadrons, tandis que l'armée Françoiſe s'avanceroit toujours pour le joindre. 1544.

D'Auſſun s'acquitta de cette commiſſion avec ſa bravoure ordinaire : il tomba à diverſes repriſes ſur les eſca- D'Auſſ eſt chargé harceler l Impériaux.

drons Impériaux avec ſa Cavalerie
1544. légere, & les harcela vivement pendant leur marche. Les ennemis qui ſe défendoient avec valeur, le forcerent pluſieurs fois à ſe retirer, & c'étoit toujours avec une perte conſidérable de leur part, parce que d'Auſſun faiſant ſa retraite vers ſes Arquebuſiers, ceux-ci faiſoient un feu horrible qui arrêtoit l'impétuoſité de la Cavalerie Impériale, & leur emportoit bien du monde.

Pendant que toute l'armée du Comte d'Enguien croyoit marcher à une bataille aſſurée, quatre ou cinq Officiers Généraux vinrent trouver le Prince, & firent ſi bien auprès de lui, qu'ils le détournerent de combattre. Enguien ſe rendit à leurs raiſons, & ſe retira à Carmagnole très-mécontent. Il le fut bien davantage, lorſqu'il ſçut peu après que la conjoncture avoit été la plus favorable, parce qu'une partie des Arquebuſiers Impériaux n'étoient point alors au corps de l'armée. Ils avoient été contraints de s'arrêter pour dégager des piéces d'artillerie qui étoient embourbées loin de-là.

Le lendemain le Prince reprit le

deſſein de combattre, & de ne plus écouter les conſeils de ceux qui voudroient l'en détourner ; il parla même ſi hautement à ce ſujet, que perſonne n'oſa le contredire : il fit battre la générale dès une heure après minuit, & ſe mit en marche long-tems avant le jour. 1544

Les Impériaux qui avoient vû les François négliger la veille de donner bataille dans le tems qu'ils le pouvoient avec avantage, ne purent imaginer qu'ils euſſent envie d'en venir aux mains : ils crurent au contraire qu'ils décampoient de Carmagnole pour ſe retirer plus loin. Il fut décidé à l'inſtant qu'on ſe mettroit à leur ſuite, & qu'on les attaqueroit au paſſage du Pô.

Le Marquis du Guaſt fut fort étonné lorſqu'au point du jour il ſe trouva vis-à vis des troupes Françoiſes rangées en bataille. On ne fut pas long-tems ſans en venir à une action la plus vive qu'on eût vue depuis long-tems. La victoire long-tems douteuſe au commencement du combat, ſe décida en faveur des François, & la déroute des Impériaux fut complette. Ils commencerent d'abord par ſe retirer en Bataille Carmagnole.

son arrivée mit d'Autun avec sa Cavalerie égarée se prenant en flanc, tandis que [illegible] les chargeoit en queue, ils en firent un carnage affreux.

Après cette défaite Lingrien partit avec l'armée pour exécuter les ordres arrêtés qu'il avoit pris avec d'Alesme & le Montferrat, & il alla à d'Autun le soir de venir Campan bloquer. Le Capitaine fut d'avis de laisser entrer dans cette Place si vivres & munitions que les Assiégés, dont il connoissoit bien le temps dans la faim & la soif, furent assez obligés d'en venir à un accommodement.

Ils envoyerent un Trompette à d'Autun pour lui dire que s'il vouloit leur accorder des conditions dignes d'eux, ils se rendroient volontiers. La capitulation fut bientôt conclue & comme un des articles portoit que les Assiégés n'emporteroient avec eux ni artillerie, ni munitions, d'Autun & Langey entrerent dans la Ville avant que les Assiégés en fortissent, pour faire un état de ce qui y étoit. Le détail ne fut pas long par rapport aux vivres, car on ne trouva autre que deux pains de son. L'artillerie fut en régie, la garnison

ſortit, & d'Auſſun la fit conduire par ſes Chevaux-légers du côté de Quiers au-delà du Pô. 1544

Le Comte d'Enguien termina cette campagne par la priſe d'Albe, dont il s'empara preſque ſous les yeux du Marquis du Guaſt, qui étoit accouru pour la ſecourir. Ce Général arriva dans le temps que les François en prenoient poſſeſſion ſuivant les articles de ſa capitulation: ſon armée s'approcha de ſi près, que ſes coureurs en vinrent aux mains avec le corps de Cavalerie que commandoit d'Auſſun: l'action ne fut pas longue, parce qu'ils ſe retirerent auſſi-tôt qu'ils eurent appris que la Place, qu'ils ne croyoient qu'aſſiégée, etoit abſolument rendue. D'Auſſun les harcela à ſon tour dans leur retraite, leur tua bien du monde, & fit quelques priſonniers.

Ce fut-là la derniere conquête du Comte d'Enguien en Piémont. Ce Prince avoit propoſé à la Cour de le laiſſer marcher droit au Milanès, & promettoit de conquérir en peu de jours tout ce Duché, ſi on vouloit lui envoyer de l'argent & ſix mille hommes de plus. Le Roi parut d'abord goûter ce projet; cependant tout bien

considéré, son Conseil fut d'avis de
1544. pourvoir plutôt à la sûreté des frontieres, que de chercher à s'étendre au-delà des Alpes.

D'ailleurs, il y avoit déjà eu quelques propositions d'accommodement entre l'Empereur & le Roi, & ces deux Princes parurent alors la souhaiter. En effet, si l'un en avoit envie, on peut dire que l'autre en avoit grand besoin. Les premieres Conférences se tinrent à S. Jean des Vignes, au Fauxbourg de Soissons. Comme on avoit peine à convenir de certains articles avec les Ministres de l'Empereur, le Roi qui appréhendoit toujours la rupture des Conférences, envoya ordre de conclure la Paix à quelque prix que ce fût.

On fait la Paix.

Des ordres si pressans furent promptement exécutés, & on conclut enfin un Traité, par lequel, dit un Auteur presque contemporain, *un petit nombre d'hommes assis bien à leur aise, la plume à la main, rendirent plus de Places en une heure, qu'un nombre infini de bons Capitaines, suans sous le harnois, n'en avoient pu conquérir en plusieurs années, les armes à la main.*

Depuis cette paix jusqu'à la guerre qui

qui s'éleva en 1551, au ſujet de la protection que Henri II, Succeſſeur de François I, accorda aux Farneſes, les Hiſtoriens ni les Mémoires particuliers ne nous apprennent rien de d'Auſſun. Il eſt vraiſemblable que ſuivant le dernier Traité de paix, le Roi ayant conſervé en Piémont la plûpart des Places qu'il y avoit conquiſes ſur le Duc de Savoye, pour ne les rendre qu'après que l'Empereur ſe ſeroit déſaiſi de Milan & de Crémone, pour les remettre au Duc d'Orléans, d'Auſſun demeura à Turin, dont le Roi lui avoit donné le Gouvernement, & qu'il fut chargé de veiller ſur la conduite du Duc de Savoye dans le Piémont, pendant le tems que le Maréchal de Briſſac pourroit s'en abſenter. 1551

Lorſque le Roi eût pris parti pour les Farneſes contre le Pape, il déclara preſque en même tems la guerre à l'Empereur, & ce Prince envoya ordre au Maréchal de Briſſac de faire des entrepriſes en Piémont. Le Maréchal fit attaquer en même tems Queras & Saint Damien par des Officiers Généraux, & vint en perſonne avec Montluc & d'Auſſun faire le ſiége de Quier. Ce dernier étoit à Turin, lorſqu'il D'Auſſ fait le ſi de Quier

fut mandé par Briſſac ; il amena avec
1551. lui ſix cens Arquebuſiers, qui compoſerent la plus forte troupe de celles qui furent à ce ſiege : ils répondirent parfaitement au choix de leur Capitaine, & la Place fut emportée en peu de jours.

Le Maréchal qui connoiſſoit depuis long-tems le mérite de d'Auſſun, vouloit toujours l'avoir auprès de lui dans les expéditions qu'il entreprenoit, & même dans les Conſeils où l'on en formoit les projets. Il fut employé à la priſe de Lans & à la ſurpriſe de Verceil ; & Briſſac appuyé de l'intrépidité de d'Auſſun & de la bravoure des ſoldats qu'il avoit exercés, déconcerta tous les deſſeins de Ferdinand de Gonzague, Général des Impériaux, & lui fit perdre beaucoup de la réputation qu'il avoit acquiſe, & du crédit dont il jouiſſoit auprès de l'Empereur.

Il ſe rend maître d'Yvrée.

Ce fut en partie par les ſoins de d'Auſſun que Briſſac parvint heureuſement à la priſe d'Yvrée, qu'il tenoit aſſiégée depuis long-tems. Il s'étoit plus particuliérement attaché à cette conquête, parce qu'il s'ouvroit par ce moyen tout le Pays pour faire des

courſes dans le Milanès, & que d'ailleurs il pouvoit aiſément recevoir par-là les ſecours qui lui viendroient de la Suiſſe. 1554

Les ſervices de d'Auſſun augmenterent encore l'eſtime que le Maréchal avoit pour lui, & il le regarda comme un Capitaine ſi utile à l'Etat qu'en écrivant au Roi pour lui rendre compte de la priſe d'Yvrée & du Fort de Mazin, il ſupplia Sa Majeſté qu'en cas que ſon ſervice exigeât qu'il quittât le Piémont, elle voulût bien nommer pour le remplacer quelque Officier d'expérience & de réputation tel que d'Auſſun. Le Roi répondit favorablement au Maréchal : il donna dans la réponſe qu'il lui fit, beaucoup de louanges aux Officiers qui s'étoient diſtingués en Piémont, & ſpécialement à d'Auſſun, qu'il gratifia en même tems de la premiere Compagnie de Gendarmes qui viendroit à vaquer. Briſſac écrit au Roi en faveur d'Auſſun.

Le Maréchal de Briſſac ayant formé le deſſein d'approcher du Milanès & de ſurprendre Caſal, il fit réparer d'abord les fortifications de Santia dans le Verceillois, pour ſe ménager une retraite aſſurée en cas d'accident ;

& comme la ſurpriſe qu'il méditoit,
1555. étoit d'autant plus dangereuſe, que Caſal étoit ſitué bien avant ſur les frontieres d'un ennemi puiſſant, il réſolut d'y mener ſuffiſamment de forces pour faire réuſſir ſon projet. Il fit raſſembler toutes ſes troupes vers Livorno, & les diſtribua en trois bataillons dont le premier fut commandé par d'Auſſun.

D'Auſſun eſt employé au ſiége de Caſal.

La Ville fut emportée en peu de tems; le Château fit plus de réſiſtance, mais il ſe rendit quelques jours après. D'Auſſun qui s'étoit ſignalé dans l'une & l'autre expédition, fut employé peu après par Briſſac au ſiege d'Ulpian, place qui incommodoit extrêmement Turin. Le Duc d'Albe qui commandoit alors les troupes Impériales, y envoya auſſi-tôt un détachement conſidérable de Cavalerie pour tâcher d'y faire entrer du ſecours; mais d'Auſſun & la Rochepoſai en ayant été informés, allerent à ſa rencontre, & le défirent entiérement.

Il aſſiége Ulpian.

Il défait un détachement ennemi.

Cet échec ne découragea point le Duc d'Albe; il vint en perſonne avec ſon armée dans le deſſein d'attaquer le Maréchal. Briſſac qui lui étoit inférieur en forces, ne jugea pas à propos

de l'attendre; il leva le ſiege, ſe retira ſous Caſal pour conſerver cette importante conquête, & jetta une partie de ſes troupes dans les autres Places, en attendant un renfort qu'on lui envoyoit de France. Auſſi-tôt qu'il fut arrivé, on alla chercher les ennemis qui étoient alors occupés au ſiege de Santia. Ils ſe retirerent à leur tour après avoir perdu quinze cens hommes; & leur départ fut ſi précipité, qu'ils laiſſerent une grande partie de leurs bagages & de leurs tentes. 1555

On retourna enſuite aſſiéger Ulpian, qui fut emporté après une vigoureuſe défenſe, & la Place fut démolie à cauſe de ſa proximité de Turin: de là on paſſa le Pont de Sture, comme pour aller attaquer le Duc d'Albe qui s'y étoit retranché; mais tandis qu'on amuſoit ce Général par des fréquentes eſcarmouches, l'armée Françoiſe paſſa la riviere, & alla mettre le ſiege devant Montcalvo. Priſe Ulpian.

Les braves de l'armée ſe diſtinguerent dans ces occaſions: il y eut entr'autres un trait ſingulier, qui peut ſervir de leçon à ceux qui ſe piquant de bravoure, en font un tout autre uſage que celui qu'ils devroient en

faire. La Mothe Gondrin & d'Auſſun
1555. tous deux Capitaines de Chevaux-Legers en Piémont, avoient enſemble depuis long-tems une eſpéce d'émulation en fait de courage, qui occaſionnoit ſouvent entr'eux des diſputes ſi vives, qu'ils ſembloient toujours être dans une guerre continuelle.

Etant un jour l'un & l'autre en préſence de l'ennemi, & ayant comme de coutume pris querelle enſemble, la Mothe-Gondrin dit à d'Auſſun: *Eh! ne vaudroit-il pas mieux, puiſque nous nous piquons l'un & l'autre de courage & de bravoure, l'employer ici pour le ſervice du Roi notre Maître, que d'avoir tous les jours du bruit enſemble, au grand ſcandale des troupes qui en ſont témoins?* Il baiſſa auſſi-tôt la viſiere de ſon caſque, & alla ſe jetter à travers les ennemis; d'Auſſun le ſuivit à l'inſtant, & ils donnerent à l'envi l'un de l'autre des marques ſignalées de leur valeur: dès-lors toute diſſention ceſſa entr'eux, & ils n'eurent plus dans la ſuite aucune parole enſemble.

Le ſiege de Montcalvo eut le ſuccès le plus heureux. Briſſac après s'en être rendu maître, demeura quelque

tems aux environs de cette Place pour la faire réparer & augmenter les fortifications, puis il mit ſes troupes en quartier d'hiver. Il écrivit enſuite au Roi, & lui rendit un compte exact des ſervices que les principaux Officiers avoient rendus, & il demanda que les graces de la Cour ſe répandiſſent ſur eux : mais ce Maréchal n'étoit plus écouté comme auparavant, il n'y avoit plus entre le Connétable & lui la même intelligence ; & Montmorenci qui étoit alors tout puiſſant auprès du Roi, loin de répondre aux deſirs du Maréchal, ne cherchoit depuis quelque tems qu'à le traverſer. 1556.

Il y avoit long-tems que Briſſac ſollicitoit pour d'Auſſun & Vimercat le Collier de l'Ordre, que leur courage & leurs ſervices leur avoient mérité. Le Roi ne fit aucune réponſe au Maréchal ſur cet article : ils furent cependant créés Chevaliers l'un & l'autre ; mais cet Ordre leur fut conferé de façon qu'il parut que Briſſac n'avoit aucune part à cette faveur, & qu'ils en étoient entiérement redevables à la protection de Montmorenci. Le Cordon leur fut apporté par Dam- D'Auſſun eſt fait Chevalier de l'Ordre.

ville, fils du Connétable, & ce fut
1557. lui qui fit la cérémonie de les en revêtir de la part du Roi.

Cependant les mortifications que Briſſac reçut alors aſſez fréquemment de la part de la Cour, ne diminuerent rien de ſon ardeur pour le ſervice du Roi, & ne l'empêcherent point de tenter de nouvelles entrepriſes, & d'informer exactement le Prince du mérite des Officiers qui s'y diſtinguoient. Il aſſiégea Valfenieres, poſte important, & malgré des tems affreux & des pluyes continuelles qui incommodoient également les ſoldats & les batteries, il entreprit de forcer la Place.

D'Auſſun u ſiége de Valfenieres.

L'aſſaut fut ordonné pour le 22 d'Avril, & les troupes s'y préparoient avec tant d'ardeur, que les Aſſiégés ſurpris de voir une telle réſolution, malgré les obſtacles que les François avoient à vaincre continuellement, battirent la chamade & demanderent à capituler. On diſputa long-tems ſur les articles de la capitulation, & les François ennuyés de ces conférences qui ne finiſſoient point, forcerent la Place, la ſaccagerent, & tuerent un nombre infini de ſoldats, tant Alle-

mands, qu'Eſpagnols & Italiens.

D'Auſſun fut un de ceux qui eurent la meilleure part aux attaques qui ſe firent durant ce ſiége ; & le Baron du Villars, qui fut nommé par le Maréchal pour aller en porter la nouvelle au Roi, obſerve dans ſes Mémoires, qu'entre les articles de ſes inſtructions, il y en avoit un qui le chargeoit expreſſément de rendre un compte détaillé de la valeur avec laquelle d'Auſſun, la Mothe-Gondrid & autres, s'étoient comportés, tant dans l'aſſaut qui avoit été livré à la Place, que dans les combats au-dehors. Le reſte du Printems & l'Eté ſuivant furent employés à différentes expéditions, au milieu deſquelles on apprit la triſte nouvelle de la bataille de Saint Quentin. Briſſac reçut des ordres d'envoyer au plutôt la plus grande partie de ce qu'il avoit de troupes, & il fut obligé de ſe contenter d'être ſur la défenſive : les Gouverneurs des Places en firent de même chacun dans leurs départements, & d'Auſſun ſe retira à Turin. 1557

1557

La Paix ayant été conclue enſuite à Cateau-Cambreſis, il y fut reglé entre autres articles à l'égard du Piémont, Paix Château-Cambreſi

1558. que le Roi remettroit le Duc de Savoie dans toutes ſes terres, en ſe réſervant cependant les droits qu'il y avoit ; & en attendant qu'ils fuſſent examinés par des Commiſſaires de part & d'autre, (ce qui ſe devoit faire dans l'eſpace de trois ans) le Roi retint par forme de gages les Villes de Turin, Pignerol, Quiers, &c. de ſorte que les Gouverneurs de ces Places les occuperent toujours au nom du Roi, juſqu'à l'expiration du terme fixé par le Traité.

D'Auſſun ſe à Turin.

Il arriva bien des changemens dans le Royaume pendant cet intervalle. Les opinions nouvelles en matiere de Religion, profiterent de la Paix pour

1559. répandre par-tout leur venin. Henri II. réſolut de pourſuivre les Sectaires; mais un accident imprévu l'ayant mis au tombeau, François II. ſon fils lui

1560. ſuccéda, & mourut lui-même l'année ſuivante, laiſſant le Royaume en proie aux diviſions les plus cruelles. Les Catholiques & les Proteſtans ſe perſécutoient alors à force ouverte : ce n'étoit plus le zèle de religion qui animoit les partis ; la fureur, la paſſion & l'injuſtice en régloient également les démarches.

D'Auſſun qui ne s'intéreſſoit pas beaucoup à toutes ſes querelles, fut cependant obligé d'y prendre quelque part à l'occaſion d'une émeute qui arriva à Cahors en Querci. Les Huguenots qui y dominoient, tourmentoient les Catholiques par toutes ſortes de moyens : ceux-ci ſe défendoient aſſez vivement, & ne ſe tenoient pas toujours dans les bornes que la prudence preſcrit. Un Chanoine de cette Ville, parent de d'Auſſun, donna aſſez de priſe ſur lui pour qu'on pût le pourſuivre juridiquement comme ſéditieux. Les Huguenots qui étoient en grand nombre dans cette Ville, ſaiſirent cette occaſion avec toute l'avidité poſſible. Le Chanoine avoit été conſtitué priſonnier à la requête des Calviniſtes, & l'affaire tournoit aſſez mal, lorſque d'Auſſun arriva heureuſement à Cahors. Montluc s'y trouvant auſſi, ces deux Capitaines traiterent militairement cette affaire, & le différend fut appaiſé.

1560. Il vient à Cahors.

1561.

D'Auſſun revint à Paris, & ſe trouva à la Cour, lorſque Charles IX, pour faire plaiſir au Duc de Savoie, & reconnoître les ſervices que ce Prince

1562. D'Auſſun vient à la Cour.

1562. promettoit de lui rendre, en fournissant des troupes contre les Huguenots, lui fit restituer les Places qu'on avoit prises en Piémont. Les Officiers principaux formerent beaucoup de difficultés pour la remise de ces Places, dont la conquête leur avoit coûté tant de peine & de fatigue. D'Aussun & les autres Gouverneurs particuliers, ne consentirent enfin à les rendre, qu'à condition qu'on leur en donneroit des décharges suffisantes. Ils s'imaginoient, en retardant ainsi l'exécution des ordres du Roi, & en faisant des remontrances, que Sa Majesté feroit réflexion sur la perte immense qu'elle alloit faire, en se défaisant de ses conquêtes; mais toutes les représentations ne servirent de rien. Le Roi dans son Conseil donna solemnellement à d'Aussun une décharge pour la Ville de Turin, qu'il rendit au Duc de Savoye, & il fit la même chose pour les autres Gouverneurs.

Le Roi lui donne le gouvernement de Savillan.

Comme d'Aussun par ce moyen alloit se trouver sans Gouvernement, le Roi pour le dédommager de Turin, lui donna Savillan, que le Duc de Savoye cédoit à la France, en conséquence du Traité avec Pignerol & la

Pérouſe, D'Auſſun ayant deſſein de reſter auprès du Roi, pour le ſervir dans la guerre qu'il avoit avec les Huguenots de ſon Royaume, n'alla point à ſon nouveau Gouvernement. Tilladet fut commis pour y commander à ſa place. 156

Il eſt inutile de retracer ici les troubles qui déchirerent le Royaume pendant la minorité de Charles IX. On a vu dans la vie de Condé comment ce Prince eut le malheur de ſoutenir, par ſon crédit & ſa valeur, de téméraires factieux, qui ſous prétexte de Religion attentoient à chaque inſtant à l'autorité Royale. D'Auſſun reſta toujours fidele à ſon Roi dans ces tems de diviſion, & il le ſervit contre ſes ſujets rébelles avec la même ardeur & la même intrépidité qu'il avoit toujours montrée contre les ennemis de la France. D'Au prend p contre le Hugueno

Condé ayant réuſſi à lever une armée conſidérable, tant de François que d'étrangers de ſa Religion, vint avec ſes troupes porter l'effroi dans le cœur du Royaume. Après différentes entrepriſes qui n'eurent d'autres ſuccès que de ruiner les peuples & abîmer les campagnes, le Connétable à

la tête de l'armée du Roi, réſolut
562. d'aller chercher ce Prince & de lui livrer bataille; il le rencontra enfin auprès de Dreux, où l'action fut bientôt engagée: on a vu ailleurs un détail de ce qui ſe paſſa alors. Il n'y eut point d'eſcarmouches, ni de combats d'enfans perdus, comme il étoit d'uſage en ce tems-là, les deux armées en vinrent aux mains ſans aucun prélude.

taille de ux. Les Huguenots eurent d'abord l'avantage, ils défirent le corps de bataille des Catholiques, s'emparerent d'une partie du canon, & firent priſonnier le Connétable.

Le Duc de Guiſe voyoit tranquillement tout ce déſordre, & attendoit l'occaſion favorable pour y remédier; en effet, il rétablit le combat de façon que les Huguenots, juſques-là vainqueurs, furent battus à leur tour & mis en déroute, & le Prince de Condé fut enfin forcé de ſe rendre. La victoire demeura ainſi toute entiere au Duc de Guiſe; & la nouvelle qu'on en reçut à la Cour y fit d'autant plus d'impreſſion, que dans la déroute des Catholiques au commencement de la bataille, des fuyards, qui étoient accourus juſqu'à Paris, avoient publié

hautement que tout étoit perdu, & que le Prince de Condé avoit remporté une victoire complette. 1562

D'Auſſun, qui ſervoit dans cette armée en qualité de Marechal de Camp, échappa de cette bataille, & cependant elle lui coûta la vie. La plûpart des Hiſtoriens rapportent, d'après la Popliniere, que ce Capitaine ayant été témoin de la défaite des Catholiques & de la priſe du Connétable, fut un de ceux qui crurent qu'il n'y avoit plus de reſſource, & qu'il courut des premiers au grand galop juſqu'à Chartres, où il mourut d'un accès de fievre qui le ſurprit de regret: *Tant il eſt vrai*, ajoute le Pere Daniel, *que les plus courageux ne peuvent pas ſe répondre pour toujours à eux-mêmes de leur propre valeur.*

Mezerai d'après M. de Thou, dit que d'Auſſun lâcha pied avec les autres fuyards, & qu'il s'en punit lui-même en ſe laiſſant mourir de faim. *Il y eut*, dit Mezerai, *des fuyards qui piquerent juſqu'à Paris, publiant que tout étoit perdu. De ceux là fut d'Auſſun, qui avoit acquis le nom de brave aux guerres d'Italie. Auſſi de rage qu'il eût, que le trouble de ſon eſprit lui eût offuſqué le*

courage & termi toutes ſes belles actions,
1562. *il ſe condamna lui-même à la mort, & ſe la donna par une obſtinée réſolution de ne plus manger.*

Le Baron de Fourquevaulx dans les Vies qu'il a compoſées des grands Capitaines, raconte la choſe différemment. « Voici, dit-il, ce que j'en ai » appris d'un Seigneur des plus élevés » en charge & aux honneurs qui ſoit » aujourd'hui en ce Royaume, lequel » s'étant trouvé & fort ſignalé en cette » bataille, rend ce digne & véritable » témoignage de M. d'Auſſun : il aſ- » ſure que notre bataille étant défaite, » & le Connétable bleſſé & pris, & » pluſieurs des principaux morts ou » priſonniers, le reſte qui ſe trouvoit » à cheval, ſe voyant un tel échec ſur » eux, & un gros encore entier de » Reitres qui les chamailloient, pri- » rent parti & ſe retirerent épars çà & » là comme ils purent, & entr'eux M. » d'Auſſun, lequel plutôt emporté par » les fuyards, que chaſſé par les vain- » queurs, évita cette bouraſque en s'é- » loignant de quelques centaines de » pas; mais qu'étant revenu en lui- » même, après s'être mis au large & » avoir reconnu ceux qui le ſuivoient,

» il s'alla malgré eux ranger en l'arrie-
» re-garde près de M. de Guiſe, avec 1562.
» lequel il combattit, & eut ſa part à
» l'honneur de la victoire, avec un ſi
» mortel regret toutefois d'avoir une
» ſeule fois en ſa vie montré le dos aux
» ennemis en cinquante ans qu'il avoit
» porté les armes, qu'étant de retour
» à Paris, il en allita & en mourut. »

Les Officiers Généraux, ſes amis, & le Duc de Guiſe lui-même, vinrent le voir aſſidûment pendant ſa maladie; mais ils eurent beau le conſoler, leurs diſcours ne firent aucune impreſſion ſur ſon eſprit, & la douleur qu'il eut d'avoir paru un inſtant fuir devant l'ennemi, le conduiſit en peu de jours au tombeau.

PIERRE STROZZI,

Chevalier de l'Ordre du Roi & Maréchal de France, Sous François I, *& Henri II.*

PIERRE STROZZI étoit un homme d'un courage intrépide, qui par ſa préſence d'eſprit, ſon habileté, ſa valeur & ſon expérience, peut être comparé aux plus fameux Capitaines de ſon ſiécle. Il naquit à Florence au commencement du ſeiziéme ſiécle. Son pere s'appelloit Philippe Strozzi, & ſa mere Clarice, de l'illuſtre Maiſon de Médicis, très-puiſſante alors en Italie. Un Prince de cette Maiſon occupoit le trône de Saint Pierre ſous le nom de Léon X, & quelques années après, un autre Médicis fut décoré de la thiare Pontificale, & prit le nom de Clément VII.

Pierre Strozzi eſt deſtiné à l'Egliſe.

Philippe Strozzi crut devoir profiter de la protection de ces Papes, pour frayer à ſon fils un chemin aux pre-

mieres dignités de l'Egliſe. Il lui fit faire des études convenables, & le jeune Strozzi s'y porta avec une ardeur qui répondit bientôt des plus grands ſuccès. Le pere avide d'honneur, ſollicita pour ſon fils un Chapeau de Cardinal; mais Clément VII. qui régnoit alors à Rome, ne ſeconda point ſes intentions; & le jeune Strozzi qui ſentoit depuis long-tems beaucoup d'inclination pour les armes, profita de ce refus pour renoncer à l'état qu'on vouloit lui faire embraſſer: il ne quitta point les ſciences pour cela; on le vit même dans la ſuite au milieu du tumulte des armes, ſe ménager toujours des momens pour ſatisfaire le goût qu'il avoit pour l'étude; & quoique Noble & Soldat, il eut aſſez de courage pour ne jamais rougir d'être ſçavant, dans un ſiécle où la Nobleſſe qui ſe dévouoit aux armes, faiſoit encore moins de cas des ſciences qu'elle n'en fait aujourd'hui.

Il prend parti des armes.

L'amour de la patrie, plus fort encore dans les ames bien nées que dans les autres, expoſa la famille des Strozzi aux revers les plus cruels. Il y avoit déja long-tems que tout étoit en combuſtion à Florence, par les injuſtes

oubles à
nce.

prétentions de quelques-uns des Médecis, qui tendoient à s'emparer de l'autorité ſouveraine dans leurs pays. Les Florentins accoutumés au gouvernement républicain, ne pouvoient ſouffrir de voir la puiſſance abſolue entre les mains d'un ſeul. Il y eut des ſéditions & des révoltes; les uſurpateurs ſçurent cependant ſe ſoutenir par la force de leurs armes, & par le crédit que leur donnerent des Princes de leurs Maiſons, qui furent élevés au ſouverain Pontificat.

Alexandre de Médecis, premier Duc de Toſcane, établit tellement ſon autorité à Florence, que les naturels du Pays qui refuſerent de le reconnoître, furent honteuſement proſcrits & chaſſés de chez eux. Ce Prince devint le maître abſolu du Gouvernement, & s'y comporta de façon qu'il devint extrêmement odieux à ceux mêmes de ſa famille.

Dans le tems que Clément VII. étoit parvenu au ſouverain Pontificat, Alexandre qui en étoit protégé, avoit rendu ſa domination plus inſupportable aux Florentins: il dépouilla de leurs dignités ceux qui avoient encore quelque part à l'adminiſtration des affaires

publiques : il fit battre monnoye à ſon coin ; & afin de contenir ceux qui prétendoient s'oppoſer à ſes deſſeins, il fit conſtruire une Citadelle bien fortifiée, & marqua dans toutes ſes démarches un deſſein bien formé de ſoutenir ſa tyrannie.

Clément VII. étant mort, les Florentins qui étoient demeurés en paix pendant ſon Pontificat, commencerent à s'émouvoir, & agirent d'abord auprès de l'Empereur, pour le ſupplier de leur rendre la liberté qu'Alexandre leur avoit ravie. Ils députerent vers ce Prince les principaux d'entre eux, du nombre deſquels furent Philippe Strozzi & Pierre ſon fils. 1534. Strozzi eſt député de Florence auprès de l'Empereur.

Cette négociation n'eut aucun ſuccès. Les Députés joignirent l'Empereur à Barcelone, dans le tems qu'il étoit prêt à s'embarquer pour la conquête de Tunis en Barbarie : il remit à les entendre à ſon retour. Ils vinrent le trouver à Naples, où il s'étoit rendu après ſon expédition. Deux cens Florentins qui avoient été bannis, pour s'être oppoſés à la domination des Médecis, s'unirent aux Députés, & ſe préſenterent avec eux devant l'Empereur. 1535.

ordres de Gui, Comte de Rangon,
1558. qui étoit Lieutenant Général pour le Roi au delà des monts. Il s'agiſſoit alors de faire une diverſion de ce côté-là, pour obliger l'Empereur à retirer ſes troupes de Provence où il avoit fait une irruption. Rangon ayant reçu des ordres du Roi à ce ſujet, fit ſçavoir à tous les Capitaines étrangers, qui étoient penſionnaires de France, de raſſembler au plutôt leurs troupes, & il indiqua la Mirandole pour le rendez-vous général.

Il ſert en Piémont. En quinze jours de tems toutes les troupes furent réunies; Strozzi y amena mille hommes pour ſa part, & le tout ſe trouva monter à onze mille hommes de pied & ſix cens chevaux. Rangon partit auſſi tôt à la tête de ces troupes, dans le deſſein de ſe rendre à Genes à petit bruit: il comptoit pouvoir réuſſir à ſurprendre cette Ville, ou du moins à s'en rendre maître par les intelligences qu'il y avoit; mais un ſoldat Luquois qui ſervoit dans l'armée de France, s'étant dérobé pendant la nuit, courut avertir les Genois de ſe tenir ſur leurs gardes, ce qu'ils firent au plutôt, & l'entrepriſe n'eut d'autre ſuccès que

que la priſe de quelques petites Places qui étoient occupées par les Impériaux. 1537.

Rangon tourna enſuite ſes pas vers Turin, dont les Impériaux faiſoient le ſiége ſous les ordres du Marquis de Marignan & du Général Scalenghe : il les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les força de lever le ſiége, & de ſe battre en retraite. Strozzi qui s'étoit ſignalé dans cette conjoncture, ſe diſtingua encore davantage au ſiége de Barges que l'on fit peu après, & enſuite à celui de Raconis. Ce jeune Capitaine ſurprit cette derniere Place, & entra de nuit dans la Citadelle, où il tailla en piéces tous ceux qui la gardoient. Strozzi ſe prend Raconis.

Cependant, malgré ces avantages, les affaires du Roi prirent ſubitement une aſſez mauvaiſe tournure, à cauſe des différends qui ſurvinrent entre le Comte Rangon & les autres Généraux Italiens : leurs animoſités particulieres ne leur permettant plus d'agir de concert, le ſervice du Roi fut extrêmement négligé, & le Marquis du Guaſt, Général de l'Empereur, qui étoit à la tête d'une bonne

armée, ſçut habilement tirer parti de
1537. ces contre-temps.

Le Roi ne fut pas plutôt informé de ce déſordre, qu'il donna à d'Humieres le commandement général en Piémont, & il chargea en même-temps Langey de travailler à accommoder les querelles des Généraux. L'arrivée de d'Humieres qui amena avec lui un corps conſidérable de Lanſquenets du Duc de Wirtemberg, arrêta les progrès du Marquis du Guaſt : il s'empara, malgré tous ſes efforts, de la Ville d'Albe, & il chargea enſuite Strozzi de la défenſe de cette Place contre les Impériaux, qui paroiſſoient vouloir mettre tout en œuvre pour la reprendre.

Le zéle de Strozzi pour le ſervice de France n'avoit alteré en aucune façon celui qu'il reſſentoit pour ſa chere Patrie : ce Républicain gémiſſoit continuellement ſur le ſort de Florence, cruellement opprimée ſous la tyrannie d'Alexandre de Médicis ; mais quelque haîne qu'il eût contre ce Prince, il apprit avec horreur la voie infâme dont on vouloit ſe ſervir pour remettre Florence en liberté.

Laurent de Médicis qui, par ſon

attachement pour le Gouvernement Républicain, avoit mérité le surnom de Populaire, entreprit de rétablir Florence dans son premier état; & quoique parent & uni d'amitié avec Alexandre, il prit le parti de l'assassiner. Strozzi informé du projet odieux qu'on méditoit, eut assez de générosité pour tâcher de parer ce coup à son ennemi: il s'employa auprès de Laurent pour le détourner de ce crime; & ses remontrances étant inutiles, il fit avertir Alexandre du sort qui le menaçoit. 1537.

Révolutions à Florence.

Générosité de Strozzi.

Pandolphe Pucci, noble Florentin, fut chargé de cette commission, mais ce fut en vain qu'il conjura Alexandre de se tenir sur ses gardes; ce Prince absolument dévoué à ses plaisirs, ne daigna prendre aucunes mesures; peut être aussi que la confiance intime qu'il avoit en Laurent de Médicis, & les graces dont il l'avoit comblé, l'empêcherent de former sur lui aucun soupçon: quoi qu'il en soit, ce malheureux Prince fut assassiné le sixième de Janvier 1537, dans le temps qu'il attendoit une fille fort belle, que Laurent avoit promis de lui amener pendant la nuit.

1537. Laurent étonné lui-même de ſon crime, ſe repentit de la réſolution qu'il avoit priſe de délivrer Florence de la ſervitude; & il s'enfuit ſecrétement la même nuit, ſans prendre aucune précaution, pour que ſa Patrie tirât quelqu'avantage de l'indigne action qu'il venoit de commettre pour lui procurer la liberté; de ſorte que la mort d'Alexandre de Médicis, qui devoit occaſionner un grand changement dans l'Etat, & y rétablir le Gouvernement Républicain, ne ſervit qu'à y former une Souveraineté qui eſt devenue une des plus conſidérables de toute l'Italie.

L'abſence de Laurent & l'inaction des zélés Républicains, donnerent le tems aux Chefs de la faction de Médicis d'arranger toutes choſes ſelon leurs vues, avant de publier la mort d'Alexandre. L'aſſaſſin, comme ſon plus proche parent, avoit droit à cette riche ſucceſſion; mais il en fut exclus, & Côme de Médicis, âgé ſeulement de ſeize ans, fut déclaré Duc de Florence.

Strozzi ſe déclare contre le nouveau Duc de Florence. A l'avénement de ce Prince, ceux qui s'étoient ligués contre Alexandre, s'aſſemblerent à Boulogne, & reprirent leur premier deſſein de travailler

à rétablir la République. Strozzi au milieu de ces mouvemens, avoit obtenu permiſſion de la Cour de France de quitter ſon ſervice pour quelque tems, afin de ſe rendre où il ſe ſentoit appellé par l'amour de ſa Patrie. 1537

L'Aſſemblée de Boulogne conclut unanimement à prendre les armes contre le nouveau Duc; & Strozzi, d'une commune voix, fut chargé de la conduite de cette guerre. Philippe ſon pere, quoique zélé pour l'ancienne forme de Gouvernement, n'étoit pas d'avis d'aller ſi promptement: il ſembloit prévoir qu'il dût être la victime de cette entrepriſe; mais ſon fils le raſſura, & lui parla ſi pathétiquement de la gloire qu'il acquereroit en ſacrifiant ſes biens & ſa vie même pour la Patrie, qu'il ſe détermina enfin à tout riſquer pour elle.

Le jeune Strozzi partit de Boulogne accompagné de pluſieurs nobles Florentins, & ſuivi d'environ ſoixante chevaux & de ſix cens hommes de pied. Leur deſſein étoit de ſe ſaiſir d'abord de quelques petites Places, & de s'y établir pour y attendre les ſecours d'hommes & d'argent, que les Confédérés s'étoient engagés de leur

faire tenir. Ils firent en effet quelques
537. mouvemens ; mais le nouveau Duc avoit ſçu prendre des meſures ſi juſtes, qu'il déconcerta leurs projets. Ils s'en retournerent vers la Mirandole pour y prendre un renfort, afin de revenir enſuite faire de plus heureuſes tentatives.

Philippe Strozzi voulut être de cette expédition : il vint avec ſon fils & un corps de troupes ſe jetter dans Montemurio, petite Place ſituée près de Florence. Philippe croyoit qu'à ſon arrivée les Florentins, amateurs de la liberté, reprendroient courage, & s'uniroient à ceux qui entreprenoient de rétablir la liberté publique ; mais le contraire arriva. Côme, Prince auſſi adroit que vaillant, & encore plus heureux, avoit réuſſi à manier leurs eſprits de façon, qu'ils ſe déclarerent en ſa faveur : ces troupes jointes à la milice étrangere que le Duc Côme entretenoit, vinrent ſous la conduite d'Alexandre Vitelli, faire le ſiége de Montemurio.

trozzi eſt
ait par les
upes du
ic de Flo-
ce.

Pierre Strozzi étoit parti pendant la nuit, pour aller avec un petit détachement faire une courſe vers Prato, entre Florence & Piſtoie : au point du

jour il fut rencontré par les Troupes Florentines qui vinrent l'attaquer : il soutint d'abord le premier choc avec beaucoup de vigueur ; mais ses troupes épouvantées par le grand nombre à qui elles avoient affaire, perdirent bientôt courage, & se laisserent enfoncer : une partie fut taillée en piéces, & l'autre mise en déroute. 1537

Strozzi avec les plus braves de ses Officiers, rallia quelques fuyards, & voulut faire face aux Florentins ; mais ceux ci encouragés par leurs premiers avantages, continuerent de charger leurs ennemis avec tant de fureur, qu'ils vinrent à bout de les repousser. Strozzi fut renversé de cheval & enveloppé à l'instant : on le traitoit déjà en prisonnier, lorsque l'idée de la mort ignominieuse qui le menaçoit, s'il se laissoit prendre, se présenta si vivement à son esprit, qu'il fit les derniers efforts, & réussit à se tirer d'affaire.

Il alla rejoindre les débris de son détachement, & se rendit à Montale, où il sçavoit que quelques troupes des Confédérés, qui s'étoient réunies à la Mirandole, devoient se trouver. Les troupes du Duc de Florence n'ayant

1537. point reconnu Strozzi, ne ſe mirent pas en peine de le pourſuivre ; & d'ailleurs leur deſſein principal étoit d'aller aſſiéger Montemurio, où les Chefs des ennemis de la domination des Médicis s'étoient raſſemblés.

Cette Place fut bientôt forcée, parce que Philippe Strozzi & Bartholomé Valori, meilleurs Banquiers que bons Capitaines, dit un Auteur, firent une mauvaiſe défenſe. Le Général Florentin y entra comme dans une Ville rebelle ; tout fut mis au pillage, & les principaux Chefs furent faits priſonniers. Le jeune Strozzi pénétré du malheur qui menaçoit ſon pere & ſes amis, n'oublia rien pour engager ſes Conféderés à tomber ſur les gens du Duc de Florence, tandis qu'ils étoient occupés au pillage, & leur fit voir avec quelle facilité ils pourroient dans cette conjoncture, arracher des mains de leurs ennemis une victoire qu'ils regardoient comme aſſurée.

Philippe Strozzi eſt fait priſonnier.

Ses prieres, ni même ſes reproches ne les toucherent nullement ; & loin de penſer à ſecourir leurs amis, ils opinerent tous à la retraite. Strozzi outré de déſeſpoir, ſe vit obligé de ſe retirer avec eux.

Les choſes tournerent auſſi mal qu'il l'avoit prévu : les principaux des Conféderés ayant été arrêtés, furent livrés à Côme, qui les fit auſſi-tôt condamner à mort par les huit Juges Criminels de Florence. Philippe Strozzi ne fut point exécuté avec eux : comme il étoit un des plus conſidérables de Florence, & que d'ailleurs on le ſoupçonnoit d'avoir eu part à l'aſſaſſinat d'Alexandre de Médicis, on réſolut de le garder quelque temps pour en tirer les éclairciſſemens qu'on ſouhaitoit. 1537.

Il fut mis dans la Citadelle de Florence, ſous la garde d'Alexandre Vitelli, qui, eſpérant tirer beaucoup d'argent de ſon priſonnier, s'il pouvoit lui ſauver la vie, travailla en ſa faveur du mieux qu'il lui fut poſſible. Il arrêta même d'abord les pourſuites, ſous le prétexte que, gardant la Citadelle au nom de l'Empereur, il ne pouvoit permettre qu'on diſpoſât des priſonniers, ni même qu'on inſtruiſît leurs procès, ſans un ordre exprès de ce Prince.

Malheureuſement pour Philippe, Vitelli fut employé ailleurs pour le ſervice de l'Empereur ; & Dom Jean 1538.

de Luna, qui lui ſuccéda dans le Gou-
1538. vernement de la Forteresſe, ne fut pas ſi accommodant. Peu de jours après ce changement, il y eut un ordre de l'Empereur, qui portoit que le priſonnier ſeroit remis ſous la puiſſance du Duc Côme, pour le faire interroger juridiquement.

Philippe ſe voyant alors ſans reſſource, & prêt à ſubir de cruels tourmens, qui aboutiroient enfin à une mort ignominieuſe, ne penſa plus qu'à terminer ſes jours & ſes malheurs.

Philippe Strozzi ſe poignarde dans ſa priſon.

Un Garde Eſpagnol ayant par mégarde laiſſé ſon poignard dans ſa chambre, l'infortuné Philippe s'en ſaiſit, & ſe donna le coup de la mort: on le trouva nageant dans ſon ſang, & à côté de lui un Ecrit de ſa main, dans lequel, après avoir reproché au Cardinal Cibo, ami & confident du Duc, ſes violences & ſes cruautés, il l'invitoit à ſe raſſaſier du ſang dont il paroiſſoit ſi altéré. Le reſte de cet Ecrit contenoit ſon teſtament, & il étoit terminé par ces paroles que Virgile met dans la bouche de Didon:

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor.

Qu'un généreux vengeur renaiſſe de mes cendres.

Il y en a qui diſent que Philippe 153
grava ce vers ſur la cheminée de ſa chambre avec la pointe du poignard dont il ſe tua un inſtant après.

Pierre Strozzi auroit bien voulu être ce vengeur que Philippe ſouhaitoit; mais il ne trouva perſonne pour le ſeconder. Il prit le parti de ſe retirer à Rome, où il fut très-bien reçu par le Pape Paul III. & par toute la Maiſon Farneſe, qui haïſſoient ſouverainement le Duc de Florence. Strozzi tire à R

Quoique le déſaſtre de Philippe eût 154
cauſé un dommage conſidérable à la fortune de ſa maiſon, ſon fils trouva encore dans ce qui lui reſtoit une ſomme ſuffiſante pour traiter avec le Pape du Comté de Fano, qui étoit du territoire de l'Egliſe dans la Marche d'Ancone. C'étoit une Place maritime très-importante, par le moyen de laquelle il comptoit incommoder ſouvent le Duc de Florence. Strozzi avoit deſtiné à cette acquiſition quatre cens mille écus, qui étoient en dépôt dans les banques de Veniſe & de Lyon.

Ce marché n'eut pas lieu, parce
41. que la France ayant recommencé la guerre avec l'Empereur, Strozzi ſe détermina à reprendre le ſervice de
ozzi re- le ſer- cette Couronne. Le Roi ayant invité
e Fran tous ſes Alliés, & en particulier les Vénitiens à lui prêter des ſecours, pour tirer vengeance de l'aſſaſſinat commis en la perſonne de deux de ſes Ambaſſadeurs, quelques Capitaines Italiens commencerent par prendre ſur l'Empereur le Château de Marano, Forteresſe peu éloignée du territoire de Veniſe. Ils remirent cette Place entre les mains de Strozzi, qui fit alors aſſez bien ſa cour, en établiſſant dans ce Château au nom du Roi de France, une garniſon de deux cens hommes qu'il entretint à ſes dépens.

ait à ſes Ce fut un ſervice ſignalé qu'il ren-
es con- dit au Roi dans ces conjonctures : il
pour le raſſuroit ainſi de la crainte qu'il
i. pouvoit avoir de quelque changement de la part des Vénitiens, & d'ailleurs il ſe mettoit par ce moyen en ſituation de faire des conquêtes pour ce Prince. En effet, peu après s'être emparé de Marano, il alla ſurprendre Monopoli, Ville du Royaume de Naples, qui étoit occupée par les Eſpagnols. Il

les en chaſſa, & mit cette Place ſous l'obéiſſance du Roi. 1541.

Strozzi donna vers ce même tems de nouvelles preuves de ſon attachement à ce Prince. Ayant appris que Langey, Lieutenant du Roi en Piémont, avoit beſoin de troupes, & qu'il faiſoit des levées vers la Mirandole, il fit la dépenſe d'équiper magnifiquement une Compagnie d'élite de Soldats Toſcans, qui tous avoient ſervi en qualité de Capitaines, ou du moins comme Lieutenans ou Enſeignes, & il ſe rendit en Piémont avec cette troupe. Après y avoir ſervi pendant quelque tems, il vint au ſiége de Luxembourg, où commandoit le Duc d'Orléans: de deux batteries qui furent dreſſées vers les deux principaux endroits, la premiere fut commiſe aux ſoins du Duc d'Aumale; Strozzi fut chargé de commander la ſeconde: elles furent ſi bien ſervies l'une & l'autre, que la Place fut bientôt emportée.

Strozzi va en Piémont.

Il ſe trouve au ſiege de Luxembourg.

Après différens mouvemens qui ſuivirent cette conquête, on fut informé que l'Empereur avoit diviſé ſon armée en deux parts, pour faire en même temps le ſiége de Landreci & celui de 1543.

Guiſe. Le Roi pourvut à l'inſtant à ſa
1543. défenſe de ces deux Places, & il char-
Il eſt chargé de la défenſe de Guiſe. gea Strozzi de ſe jetter dans la ſeconde avec un renfort de cinq cens Arquebuſiers. Ce Général fit une telle diligence, qu'en peu d'heures il ſe rendit à Guiſe, dans le temps même que Ferdinand de Gonzague y arrivoit pour en faire le ſiége.

Il contraint les Impériaux de lever le ſiége. Strozzi ne fut pas plutôt dans la Place, qu'il harcela l'ennemi ſi vivement par des ſorties fréquentes, qu'il le contraignit de ſe retirer : il ſe mit à la ſuite de Gonzague dans ſa retraite, & y fit un tel déſordre, que les Impériaux perdirent bien du monde avant de regagner leur camp. Dom Franciſque d'Eſt, frere du Duc de Ferrare, & Colonel Général de la Cavalerie de l'Empereur, ayant été fait priſonnier dans cette conjoncture, Strozzi en fit préſent au Roi ; & ce Prince en reconnoiſſance de ce ſervice, & en même tems pour le dédommager en quelque façon des dépenſes qu'il avoit
1544. faites pour conſerver pendant deux ans la Forteresſe de Marano, lui donna trente cinq mille écus à prendre ſur les Vénitiens. Il fut chargé peu après de paſſer au plutôt en Italie, &

d'y lever des troupes, pour aller joindre le Comte d'Enguien, qui venoit de remporter une victoire ſignalée ſur les Impériaux à Ceriſoles. 1544

Strozzi partit auſſi-tôt, & alla vers la Mirandole, où il forma un corps de ſept mille hommes d'élite : cette levée de troupes lui fit d'autant plus d'honneur, que ne pouvant toucher des Tréſoriers François l'argent néceſſaire pour les frais de ces milices, il en fit lui-même la dépenſe : il partit pour ſe rendre auprès du Comte d'Enguien avec le Comte de Petillane qui, de ſon côté, avoit formé aux environs de Rome une recrue de cinq mille hommes. Strozzi p ſe en Ita pour y le des troup

Le Comte d'Enguien ayant été averti du départ de ces troupes, chargea le Colonel Thais d'aller avec deux cens hommes d'armes ſur la route de ce renfort pour en aſſurer le paſſage. On ne ſçait quels furent les obſtacles qui empêcherent ce Colonel d'exécuter les ordres du Prince ; mais ce qui eſt certain, c'eſt que Strozzi & Petillane ayant été rencontrés par les Princes de Salerne & de Sulmone, & par les troupes du Marquis du Guaſt, eſſuierent un choc violent, & furent totalement défaits. Strozzi vient en mont. Il défait en rivant pa Impériau

1544. Il y en a qui rejettent le malheur de cet événement ſur ce que Strozzi & l'autre Général n'avoient pas eu ſoin d'avoir ſuffiſamment de Cavalerie pour ſeconder leurs Fantaſſins. Ces derniers s'étoient battus contre les Impériaux avec toute la valeur poſſible, ils avoient d'abord mis en déroute l'Infanterie ennemie; mais, comme en la pourſuivant, ils étoient eux-mêmes dans une eſpèce de déſordre, la Cavalerie Impériale vint fondre deſſus, & les défit aiſément.

Il eſt fait ſonnier, ſe ſauve.

Les Impériaux firent beaucoup de priſonniers, Strozzi fut du nombre; mais il eut aſſez de dextérité pour ſe tirer des mains de l'ennemi: il ſe ſauva avec Flaminio de l'Anguillare ſon beau-frere, & quelques autres. Ce contre temps ne l'abattit point, & il ne s'occupa dès l'inſtant de ſa déſaite qu'à prendre de promptes meſures pour repaſſer en Italie, afin d'y faire de nouvelles levées, & enſuite ſe joindre aux troupes du Roi, ſoit en Piémont, ſoit même en France, où François I. aſſailli en même-temps par les Impériaux & les Anglois, avoit un extrême beſoin du ſecours de ceux qui lui étoient attachés.

Strozzi ſe mit en route avec ſoixante chevaux, c'étoit tout ce qui lui étoit reſté après ſa déroute. Comme ſon deſſein étoit de gagner ou Plaiſance, ou la Mirandole, & qu'il ne pouvoit aborder à l'une & à l'autre de ces Places qu'en paſſant à travers de pluſieurs garniſons ennemies, il prit & fit prendre à ſes gens la Croix & l'Echarpe rouge, à la maniere Eſpagnole, & arriva ainſi heureuſement à Plaiſance. 1544

Il retour en Italie.

Ce ne fut pas cependant ſans courir de très-grands riſques; car le Marquis du Guaſt ayant été informé de ſon deſſein, avoit envoyé des Couriers de toutes parts pour qu'on lui barrât ſes paſſages. Strozzi fut inſtruit par lui-même des meſures qu'on prenoit contre lui; il rencontra un de ces Couriers qu'il fit arrêter, & s'étant ſaiſi de ſes dépêches, il vit par ce qu'elles contenoient de quelle importance il étoit pour lui de hâter ſa marche: il fit en effet une ſi grande diligence, qu'il échappa aux embuches que ſes ennemis vouloient lui tendre.

Pierre Farneſe qui regnoit alors à Plaiſance, lui fit le meilleur accueil du monde, & lui rendit tous les

Il leve des troupes à Plaiſance.

services possibles pour accelerer la
544. réussite de son projet. Il mit sur pied un corps de troupes de huit mille Fantassins & de deux cens chevaux ; cependant, comme sa derniere entreprise avoit considérablement altéré ses finances, il se trouva court d'argent. Il partit aussi-tôt pour Rome, & ramassa
l revient iémont. parmi ses parens & ses amis environ cinquante mille écus, avec lesquels il revint trouver ses gens, & les conduisit à travers le Modenois & les montagnes de Genes jusqu'en Piémont. L'arrivée
a arrivée sionne la d'Albe. de ce secours fut cause de la prise d'Albe : le Marquis du Guast ayant tiré de la garnison de cette Ville un nombre de troupes assez considérable pour aller au-devant de Strozzi, & empêcher sa jonction avec les François, le Comte d'Enguien saisit cette conjoncture pour se rendre maître de la Place.

Ce fut-là tout le fruit que Strozzi
545. retira des dépenses & des démarches qu'il avoit faites : la paix fut conclue avec l'Empereur, & on se rendit mutuellement les Places qu'on avoit conquises ; mais, comme cette paix n'étoit point générale, elle ne fit pas perdre aux Officiers l'espérance de trou-

ver d'ailleurs des occaſions de ſe ſignaler. 1545

Elles ſe préſenterent bientôt dans la guerre que la France déclara à l'Angleterre. L'Anglois étant venu porter ſes armes juſqu'en Picardie, François premier réſolut à ſon tour d'aller attaquer le Roi d'Angleterre dans ſon Iſle. Il fit raſſembler au Havre une flotte compoſée de cent cinquante gros Vaiſſeaux, & d'environ ſoixante de moindre grandeur. Il y joignit vingt-cinq Galeres, que le Baron de la Garde fut chargé de faire paſſer de la Méditerranée dans l'Océan : c'étoit une choſe extraordinaire de voir ſur cette Mer ces ſortes de Vaiſſeaux ; on n'y en avoit vu qu'une ſeule fois il y avoit environ trente ans.

Strozzi eſt employé dans la guerre contre l'Angleterre

Comme le paſſage depuis Marſeille juſques ſur les Côtes de Normandie étoit difficile de toutes manieres, Strozzi offrit au Roi d'accompagner ſes Galeres, & de leur ſervir d'eſcorte & de guide. En effet, il monta une Galere qu'il fit équipper & armer à ſa mode, & prenant quelques avances ſur l'armement qui le ſuivit, il le garantit de tout danger par ſes ſoins & ſa vigilance. Il attaqua même avec ſa

feule Galere quelques Navires Anglois, ſur leſquels il fit un butin conſidérable & beaucoup de priſonniers.

45.

Il entra le premier dans le Port du Havre, d'où il partit auſſi-tôt pour aller trouver le Roi, qui s'étoit avancé juſqu'à Toucque en Normandie : ce fut-là qu'il apprit à ce Prince l'arrivée de ſon armée navale du Levant. Les Galeres s'étant jointes aux Vaiſſeaux de guerre, tout cet armement mit à la voile pour l'Angleterre le ſix de Juillet à la vue du Roi, qui s'étoit exprès avancé vers une côte d'où il pouvoit découvrir le départ de ſa flotte.

Tous ces grands préparatifs ne firent pas beaucoup d'effet; la flotte alla aborder à l'Iſle de Vigth, où les Vaiſſeaux Anglois s'étoient raſſemblés. L'Amiral d'Annebaut, qui s'étoit rendu en Angleterre pour cette expédition, détacha d'abord le Baron de la Garde avec quatre Galeres pour aller reconnoître les ennemis. Il remarqua d'abord ſoixante gros Vaiſſeaux bien équippés; mais on ne lui donna pas le tems de faire un plus long examen, quatorze Navires vinrent ſur lui à la faveur d'un vent de terre. Le Baron ne jugea pas à propos de les at-

tendre, il fit force de voiles & ſe retira.

L'Amiral croyant ſur le récit de la Garde, que toute l'Eſcadre Angloiſe ſe mettoit en mouvement, commanda le reſte des Galeres pour aller au-devant, & il marcha enſuite lui-même avec ſes gros Vaiſſeaux. Strozzi à la tête des Galeres, attaqua vivement un Navire Anglois; & malgré le feu des ennemis, il le maltraita tellement, que le Vaiſſeau Anglois étant près de couler à fond, fut trop heureux de pouvoir regagner le gros de ſa flotte. 1545. Expédition de Strozzi.

Ce fut à-peu-près tout ce qui ſe paſſa de plus conſidérable dans cette journée; on ſe canonna long-tems de part & d'autre, & ſur le ſoir les Anglois ſe retirerent peu à-peu pour attirer les Vaiſſeaux François dans un endroit qui étoit à la portée du canon de quelques Forts, & où d'ailleurs il y avoit beaucoup de rochers qui pouvoient leur nuire. L'Amiral évita tous ces dangers en s'arrêtant tout court, & le combat finit ainſi, ſans qu'il y eût beaucoup de perte.

Le lendemain on ſe mit en bataille; & comme les ennemis paroiſſoient ne point vouloir s'éloigner du canal où ils étoient, on ſe ſervit du calme pour

les faire attaquer par les Galères : elles
1545. le firent avec ſuccès, tant que le calme dura, c'eſt-à-dire, pendant environ une heure ; & le vent s'étant élevé enſuite, les Galeres ſe trouverent en danger, & ſe retirerent à force de rames & de voiles juſqu'à l'endroit où l'Amiral les attendoit en bataille pour combattre les Anglois, s'ils s'avançoient ; mais ils n'en firent rien, & l'on vit alors que tout leur deſſein avoit été d'attirer à eux les gros Vaiſſeaux, dont ils ſeroient aiſément venus à bout au milieu des bancs où ils s'étoient retirés.

Strozzi mpare n Fort. L'Amiral qui vouloit abſolument faire ſortir les Anglois de leur Fort, fit faire trois deſcentes dans l'Iſle de Vigth par trois endroits différens. La premiere étoit commandée par Strozzi, qui vint avec ſa troupe attaquer une Forteresſe qui avoit beaucoup incommodé les François par le feu continuel qu'elle avoit fait ſur les Galeres. Strozzi la força, y mit le feu, & brûla en même-tems des Bourgs & des Villages qui étoient aux environs. L'Eſcadre Angloiſe ſouffrit patiemment tout ce dégât ſans branler de ſon poſte.

Les Généraux François perdant alors l'eſpérance de pouvoir attaquer les Anglois, on remit à la voile pour regagner les Côtes de France. On étoit près d'y arriver, lorſqu'un vent contraire repouſſa la flotte vers l'Angleterre, où elle rencontra l'Eſcadre ennemie; on ſe canonna réciproquement pendant quelques heures, ſans ſe faire beaucoup de mal, & ce fut ainſi que ſe termina le grand projet pour lequel on avoit fait un armement ſi conſidérable. 1545.

L'année ſuivante la paix fut conclue avec l'Angleterre, & ainſi la France n'eut plus d'ennemis à combattre; car il y avoit déjà quelque tems qu'on avoit auſſi traité avec l'Empereur. Ce Monarque avoit profité du repos qu'il avoit de ce côté, pour s'appliquer à mettre fin aux troubles que les Princes Proteſtans avoient excités en Allemagne, en conſéquence d'une alliance qu'ils avoient formée entr'eux en 1530, contre l'Empereur & les Catholiques. On l'appella la Ligue de Smalcalde, parce que toutes les conférences qu'ils eurent enſemble au ſujet des affaires de la Religion, furent tenues dans cette Ville. 1546.

Cette Ligue formidable donna de
1546. vives inquiétudes à l'Empereur; & ce Prince habile, après avoir long-tems diſſimulé, entreprit enfin d'abattre cette dangereuſe conféderation : il n'oublia rien pour venir à bout de ſes deſſeins; & ne pouvant pas abſolument réuſſir par ſon habileté, ſon ardeur & ſon activité, il ne fit pas difficulté de ſacrifier les regles de l'honneur & de la probité aux maximes de ſa politique.

Strozzi ourt les inces de la gue de alcalde.

Les deux partis armerent puiſſamment en 1546, & l'année ſuivante vit terminer cette guerre à la ſatisfaction de l'Empereur. Les Princes Proteſtans avoient imploré le ſecours de la France; mais le Roi s'étoit excuſé de les ſervir, en leur repréſentant qu'ayant fait la paix avec l'Empereur, il ne pouvoit donner ni troupes ni argent à ſes ennemis. Cependant, comme il ne vouloit pas que ce Prince devînt trop puiſſant, il ne fut pas fâché de voir Strozzi en diſpoſition d'entrer dans le parti des Conféderés; il lui fit payer une ſomme conſidérable qu'il lui devoit, & l'engagea à prêter à ces
1547. Princes trois cens mille écus d'or. Les différens ſervices qu'on leur rendit,

ne

besoin de ſes ſervices. Il le nomma
547. Colonel général des Bandes Italiennes de tout le Royaume, & le créa en même tems Chevalier de ſon Ordre. Il lui aſſigna de plus des ſommes conſidérables pour faire des levées de troupes, & pour s'attacher de bons Officiers.

Il eſt fait Cheval.er l'Ordre.

Strozzi ſe rendit auſſi-tôt à Turin auprès du Prince de Melphe, qui étoit Lieutenant pour le Roi en Piémont. On prit alors toutes les meſures convenables pour ſe précautionner contre les entrepriſes de l'Empereur; & comme le Marquiſat de Saluces cauſoit quelque ombrage, à cauſe de l'attachement que le Marquis avoit toujours témoigné pour le parti de l'Empire, on réſolut de s'en emparer. Cela ſe paſſa à petit bruit, & le Prince de Melphe accompagné de Strozzi & de Thermes, ſe conduiſit avec tant d'habileté, qu'il exécuta ſon projet ſans qu'il y eût de ſang répandu.

548. Les affares du Roi dans le Piémont étant en aſſez bonne ſituation, pour que ce Prince n'eût pas beaucoup à craindre de part de l'Empereur, Sa Majeſté chargea Strozzi de partir de Turin, & de choiſir parmi les Bandes

italiennes mille ſoldats d'élite, & de s'embarquer au plutôt pour paſſer en Ecoſſe avec les troupes que ce Prince y envoyoit ſous les ordres de d'Eſſé, qui commandoit en chef cette expédition. 1548. Strozzi paſſe en Ecoſſe.

Il ſeroit inutile d'expoſer ici les motifs & les détails de cette guerre; ce ſeroit répéter ce que j'ai dit plus haut dans la Vie de d'Eſſé & dans celle du Maréchal de Termes. Strozzi ſe diſtingua dans les commencemens de cette campagne, & ſur-tout au ſiége de Hadington. Il alla avec d'Eſſé & d'Andelot reconnoître la Place & ſoutint avec ſa bravoure accoutumée les ſorties & les fréquentes eſcarmouches qu'il y eut entre les deux partis; mais ayant eu le malheur de recevoir une mouſquetade près du genou, il ſe trouva hors d'état de ſervir pendant bien du temps, parce que ſa plaie fut très-difficile à guerir. Il eſt bleſſé.

Le chagrin de ſe voir inutile dans une guerre où il avoit tous les jours des occaſions de ſe ſignaler, lui fit prendre le parti de s'en retourner. Il partit avec d'Andelot qui faiſoit voile en France, & il ne fut parfaitement guéri de ſa bleſſure que long-tems 1549. Il revient en France. 1550.

après ſon arrivée. Dès qu'il fut en
1551. état de ſervir, le Roi l'envoya en
Le Roi envoye en Italie. Italie pour y défendre les interêts du Duc de Parme, à qui ce monarque avoit accordé ſa protection contre le Pape & l'Empereur, comme on l'a rapporté dans la vie du Maréchal de Thermes.

Strozzi ſe rendit à la Mirandole par la Suiſſe & le pays des Griſons: c'étoit-là le rendez-vous général, où les Seigneurs aſſemblés attendoient les troupes avec leſquelles ils comptoient défendre Parme, que l'armée du Pape vouloit aſſiéger. On fut d'avis de faire une diverſion pour empêcher qu'on fît ce ſiége, & on conclut à cet effet de jetter des troupes ſur les terres du Pape dans le Comté de Boulogne: on comptoit que Sa Sainteté, en voyant ravager ſon territoire, rappelleroit ſes troupes, & qu'elle aimeroit mieux défendre ſon patrimoine, que d'aller attaquer celui des autres.

Strozzi ravage le Comté de Boulogne. Strozzi & Horace de Caſtro, frere du Duc de Parme, furent chargés de cette commiſſion, & ils s'en acquitterent ſi bien, qu'en peu de tems le Boulonnois ſe trouva réduit aux dernieres extrémités. Pendant qu'on fai-

ſoit ainſi le dégât ſur les terres du Pape, Ferdinand de Gonzague, Général de l'Empereur, à qui Sa Sainteté avoit auſſi donné le commandement des troupes de l'Egliſe, prenoit toutes les meſures néceſſaires pour ſe rendre maître de Parme. Après pluſieurs avantages remportés ſucceſſivement ſur la garniſon de cette Place, Gonzague aſſiégea & prit en peu de tems le Château de Colorno. Ce Général ayant enſuite attiré au combat une partie de la garniſon d'une Place voiſine, appellée San-Secondo, il le fit tomber dans une embuſcade, où ce détachement fut extrêmement maltraité. 1551

Ces deux expéditions auroient eu les ſuites les plus funeſtes pour la Ville de Parme, ſi Strozzi n'y eût remédié au plutôt. Ce Capitaine auſſi brave qu'habile & actif, fit faire à ſes troupes une diligence incroyable : il ſe rendit d'abord à la Concordia d'où ſans ſe repoſer il partit pour Reggio ; & quoiqu'il reſtât encore quatorze lieues de chemin depuis cette Ville juſqu'à Parme, ſes troupes animées par l'exemple de leur Général, ne ſe rebutèrent point, & l'Infanterie fit

une marche auſſi prompte que la Ca-
1551. valerie.

Il ſecourt l'arme. Gonzague qui avoit été averti de cette marche, avoit envoyé le Marquis de Marignan au Pont qui eſt ſur la Lanza pour fermer le paſſage ; mais la diligence de Strozzi rendit inutiles toutes les précautions des ennemis : ſes troupes, quoique nombreuſes, marcherent cependant toujours en ordre, & elles arriverent enfin en bon état à Parme, excepté quelques ſoldats moins robuſtes que les autres, qui étoient à demi morts de faim & de ſoif. L'arrivée de Strozzi calma les alarmes des Citoyens, & les mit en état de ne plus craindre l'ennemi.

Gonzague ſe conſola de cet événement, par l'eſpérance qu'il eut que ce renfort de troupes affameroit bientôt la Ville de Parme, qui commençoit depuis quelque tems à manquer de vivres. Il reſolut de temporiſer & d'employer une partie de ſes forces pour ſe rendre maître de quelques Places ſituées aux environs de cette Ville

Cependant les ſorties fréquentes que les Parmeſans faiſoient ſou la conduite de Strozzi, emportoient bien du monde de l'armée de Gonza-

gue : ce Général fit venir de Piémont deux Compagnies qu'il avoit laiſſées à Quiers, & les mit à Montecchio. Ces troupes refuſerent de loger dans la Place, & ne voulurent pas même entendre les remontrances que leur fit le Gouverneur ſur les riſques qu'elles couroient de reſter hors de la Ville. Elles avoient pris ce parti pour pouvoir plus librement faire leurs excurſions. 155

Auſſi-tôt que Strozzi en eut été informé, il vint fondre ſur ce détachement pendant la nuit à la tête d'un camp volant : il trouva les ſoldats couchés tranquillement à la porte de leurs tentes, & plus diſpoſés au pillage qu'au combat : on en eut bon marché, & ils furent preſque tous taillés en piéces. Cette défaite jointe à d'autres avantages que les troupes du Roi remporterent encore dans ce pays & dans le Piémont, délivra enfin la Ville de Parme de ſes ennemis, qui leverent en même tems le ſiége de devant la Mirandole. Strozzi taille en pieces un détachement des troupes de Gonzague.

Strozzi regardant la guerre comme terminée de ce côté-là, s'en retourna en France pour y recevoir la récompence de ſes ſervices, & rétablir Il revient en France.

par ſa préſence les affaires de Léon
1551. Strozzi ſon frere, dont la Cour étoit très-mécontente, & avoit quitté le ſervice aſſez bruſquement, & s'étoit retiré hors du Royaume.

La France étoit alors dans une grande agitation : on étoit informé que l'Empereur faiſoit des préparatifs extraordinaires pour porter la guerre dans le cœur du Royaume, & qu'il comptoit y entrer bientôt avec l'armée la plus formidable qu'on eût vûe depuis long-tems. Ce Prince ſupportoit avec peine que par un traité fait avec les Proteſtans de la Ligue de Smalcade, le Roi de France eût accepté le titre de Défenſeur de la liberté germanique, & qu'en cette qualité il eût commencé par ſe rendre maître de Cambrai, Metz, Toul & Verdun, qui toutes étoient Villes Impériales.

Il eſt vrai que le Roi en s'emparant de ces Villes s'étoit engagé à les garder comme Vicaire du Saint Empire. L'empreſſement qu'il avoit de s'en voir en poſſeſſion, l'avoit empêché de chicaner ſur une qualité qui étoit bien au-deſſous de lui, & indépendamment de laquelle il prétendoit avoir ſur ces

Villes des droits très-anciens & très-bien fondés. Il ſe réſervoit de faire voir un jour à quel titre il les retiendroit. 1552.

Dès que le Roi eut été averti que l'armée de l'Empereur avoit paſſé le Rhin, il ne douta plus que ce Prince ne voulût faire les derniers efforts pour recouvrer des Places, ſans leſquelles il ne pouvoit eſpérer de pénétrer en France avec autant de ſuccès & auſſi ſouvent qu'il avoit fait juſqu'alors. Le Roi de ſon côté n'oublia rien pour faire échouer ſon entrepriſe.

François de Lorraine Duc de Guiſe, qui avoit déja donné en pluſieurs circonſtances des preuves ſignalées de ſa bravoure & de ſa prudence, fut chargé par le Roi de défendre cette frontiere contre les efforts des Impériaux. Il ſe rendit à Metz au commencement du mois d'Août, & prévoyant bien que l'Empereur s'attacheroit à la conquête de cette Place, d'où dépendoit le ſort des autres Villes, il apporta tous ſes ſoins pour la mettre en état de faire une vigoureuſe défenſe.

La plus grande partie de la Nobleſſe, & les Princes du Sang les premiers, voulurent partager avec le Duc de

Guiſe la gloire de cette expédition.

552. Strozzi partit avec eux, & vint s'enfermer dans la Ville de Metz. Le Duc de Guiſe qui faiſoit beaucoup de fond ſur la bravoure de ces Volontaires, appréhendoit cependant qu'elle ne devînt nuiſible par le défaut de diſcipline & de ſubordination. Pour remédier aux déſordres qui pouvoient en réſulter, il les engagea à ſe partager par Compagnies, dont chacune auroit un Chef à ſon choix. Il chargea enſuite ceux dont il étoit ſûr de l'expérience & de la connoiſſance dans l'art militaire, de conduire les travaux les plus importans. Strozzi fut nommé pour commander différens ouvrages depuis la Porte de la Moſelle juſqu'à celle des Allemands.

Strozzi va s'enfermer dans Metz.

Après toutes ces précautions, il en reſtoit encore une à prendre à l'égard d'Albert, Marquis de Brandebourg. Ce Prince qui n'avoit point eu de part au traité que l'Empereur avoit fait depuis peu à Paſſau avec les Princes Proteſtans, étoit aux environs de Metz avec une armée de vingt mille hommes, & on fut long-tems ſans ſçavoir quel parti il embraſſeroit. Le Duc de Guiſe s'apperçut enfin qu'il ne cher-

choit qu'à tromper la France, afin de pouvoir mériter par quelque trahiſon d'éclat ſa réconſiliation avec l'Empereur. 151

Cependant comme on vouloit le ménager, on le traitoit toujours en allié, & le Duc lui faiſoit fournir des convois pour la ſubſiſtance de ſes troupes: mais ce Prince s'étant rendu incommode par une affectation trop marquée à demander ſouvent des vivres, Strozzi fut chargé par le Duc de Guiſe de l'aller trouver, pour lui repréſenter que Metz étant près d'être aſſiégée, on ne pouvoit prudemment dégarnir les magazins, & qu'il pouvoit, étant maître de la campagne, s'étendre du côté de Salins en Franche Comté, où il trouveroit facilement toutes les commodités dont ſes troupes pourroient avoir beſoin. Ce Prince toujours diſſimulé, fit ſemblant de ſe rendre à ſes remontrances, & l'on ne fut pas long-tems à reconnoître le tort qu'on avoit eu d'uſer avec lui de tant de ménagemens; il ſe déclara enfin contre la France.

Les troupes du Roi ayant travaillé ſans relâche depuis le mois d'Août juſqu'au mois d'Octobre, les fortifica-

tions ſe trouverent en état de ſoutenir les attaques de l'ennemi. L'Empereur
1552. en accelerant ſon arrivée, auroit ſans doute nui beaucoup à l'avancement des ouvrages; mais heureuſement il fut obligé de ſéjourner long-tems à Landau, tant pour faire repoſer ſes troupes, que pour y attendre ſon gros canon & ſes munitions.

Une partie de ſon armée parut enfin à la vûe de Metz le dix-neuviéme d'Octobre, & le reſte ſe rendit aux environs de cette Ville pendant le courant de ce mois: ſes troupes raſſemblées formerent enſemble plus de 100000 hommes de pied, 23000 chevaux & 7000 Pionniers; l'artillerie étoit compoſée d'environ 120 piéces de canon.

rozzi fait ſortie re les ériaux.

Dès que les troupes commencerent à paroître devant la Place, le Duc de Guiſe, pour inſpirer de la confiance à ſes troupes, chargea Strozzi d'aller harceler l'ennemi avec un petit nombre de ſoldats d'élite. Ce Capitaine s'acquitta de ſa commiſſion avec beaucoup de bravoure, & ſoutint à pluſieurs repriſes les efforts des Impériaux: l'eſcarmouche dura long-tems, & l'on envoya contre lui juſqu'à trois

fois des troupes fraîches ; mais elles ne purent jamais enfoncer ſon détachement : il leur tua deux cens hommes, & rentra dans la Ville ſans avoir fait d'autre perte que de cinq des ſiens. Les ſoldats de la garniſon encouragés par des commencemens ſi heureux, ne demanderent plus qu'à en venir aux mains avec l'ennemi. 1552.

Il eſt chargé d'aller raſſurer le Roi au ſujet de la Ville de Metz.

Le Duc de Guiſe conçut les plus grandes eſpérances de la diſpoſition de ſes troupes ; il envoya Strozzi au Roi, pour aſſurer ce Prince de la bonne volonté de ceux qui s'étoient enfermés dans Metz pour ſon ſervice, & de la confiance qu'ils avoient de rendre inutiles tous les efforts des Impériaux. Strozzi remit au Roi en même tems un plan détaillé de la Ville de Metz, qui expoſoit fidellement les ouvrages que le Duc de Guiſe avoit fait faire pour ſe défendre, & ceux que les Impériaux avoient fait pour l'attaquer.

Il revient à Metz.

Strozzi revint aſſez tôt à Metz pour ſe trouver à différentes eſcarmouche très-vives, dans leſquelles les Impériaux eurent toujours du déſavantage. Une des plus remarquables fut celle qui ſe fit le jour des Innocens, hors

de la Porte de la Moſelle, qui étoit le
1552. quartier confié aux ſoins de Strozzi. Ce Capitaine & pluſieurs autres Seigneurs étant ſortis de la Ville à la tête de ſix Compagnies de ſoldats d'élite, tomberent avec tant de fureur ſur les ennemis, qu'ils les enfoncerent juſques dans leurs retranchemens, & leur tuerent bien du monde : ils firent un grand nombre de priſonniers & un butin conſidérable ; ils emmenerent entr'autres vingt-cinq mulets chargés de bagages.

L'Empereur qui étoit venu à ce ſiége vers la fin de Novembre, étoit au déſeſpoir de voir la vigoureuſe réſiſtance des Aſſiégés & le découragement de ſes troupes : il eut beau témoigner ſon dépit & ſon indignation, & demander pourquoi on ne riſquoit pas un aſſaut, puiſque les remparts étoient foudroyés par-tout ; les ſoldats conſternés ne répondoient que par un timide ſilence ; il ſembloit qu'ils ne pouvoient plus ſoutenir la contenance aſſurée & l'air victorieux des François.

Les Impériaux levent le ſiége.

La maladie & la rigueur de la ſaiſon ayant achevé d'abattre ceux qui avoient échapé à la fureur des Aſſié-

gés, l'Empereur réſolut enfin de lever le ſiége. Le Duc de Guiſe informé de ſon deſſein, envoya Noailles avec quinze Maîtres par la Porte de la Moſelle, & donna ordre en même tems à Strozzi de charger l'ennemi en queue avec la Cavalerie legere, qu'il fit ſoutenir par les Gendarmes, ſous les ordres du Prince de la Roche-ſur-Yon. 1552.

Strozzi les charge dans leur retraite.

Strozzi donna ſur une troupe de quatre cens Cavaliers, que l'Empereur avoit poſtés pour empêcher les ſorties, il en tua un grand nombre à la vûe même de ce Prince, trente furent faits priſonniers, & le reſte prenant la fuite, alla rejoindre le corps de troupes qui s'étoit raſſemblé à Thionville, où l'Empereur ſe retira auſſi.

Tel fut le ſuccès du ſiége de Metz, pendant lequel les Aſſiégés animés du même eſprit que leurs Chefs, vinrent à bout par leur valeur & leur intrépidité de repouſſer une armée formidable, conduite par des Généraux qui avoient mis en œuvre tout ce que l'art pouvoit imaginer de ſtratagêmes & de rafinemens pour les réduire. Je n'ai parlé ici de ce ſiége que ſuccinctement, parce qu'on en a donné un détail cir-

Ce fut la Reine qui lui procura cet emploi, parce qu'il étoit ſon proche parent : il l'avoit d'ailleurs fortement ſollicité, dans l'eſpérance de ruiner le Duc de Toſcane, ennemi déclaré de ſa famille qu'il avoit chaſſé de Florence. Strozzi comptoit faire la conquête de ce Duché, & il avoit flatté la Reine de l'en mettre en poſſeſſion, par les intelligences qu'il avoit conſervées avec un grand nombre de Florentins, qui ne ſeroient pas fâchés d'y voir régner la branche de Médicis d'où elle ſortoit, pourvû qu'ils réuſſiſſent à ſe venger du Duc. 1553.

Ce choix, dit M. de Thou, fut très-funeſte à la France. Strozzi étoit à la vérité capable de cet emploi, & de quelqu'autre que ce fût ; mais ſort de ſon pere qu'il avoit toujours devant les yeux, excitoit en ſon cœur une haine ſi grande, qu'il ſembloit plutôt chercher à ſe venger qu'à vaincre ; & plein de l'idée que s'il étoit vaincu c'étoit fait de lui, il ſuivit moins les régles de la guerre, que les conſeils de ſa paſſion.

D'un autre côté, le Duc de Toſcane ne fut pas plutôt informé de la domination de ce Général, qu'il

gea que le Roi étoit réſolu de lui faire
1535. la guerre à toute outrance : il crut alors ne devoir plus rien ménager à ſon égard, & il ſe livra entierement à l'Empereur.

Strozzi s'embarque à Marſeille, il paſſe à Rome.

Strozzi s'embarqua à Marſeille, & alla deſcendre dans l'Iſle de Corſe, où il eut une longue conférence avec Paule de Thermes ; de-là il ſe rendit à Civita-veccia, & enſuite à Rome, où il vint expoſer au Pape les motifs de ſon voyage : il l'aſſura qu'il n'avoit d'autre deſſein que de conſerver la liberté des Sienois qui s'etoient mis ſous la protection du Roi, & de maintenir en Italie l'autorité de ce Prince. Il ſe rendit enfin à Sienne, où les Habitans lui firent une magnifique réception.

Il ſe rend à Sienne.

L'arrivée de Strozzi fit quelque ombrage au Cardinal de Ferrare ; il preſſentit que ſon autorité en ſouffriroit, & qu'il n'auroit pas la direction abſolue des affaires comme il l'avoit eue juſqu'alors. La jalouſie qu'il en conçut, fut cauſe qu'il ſe relâcha beaucoup dans l'exercice de ſa Charge, & ſur-tout dans l'adminiſtration des Finances. Cependant Strozzi eut à ſon égard tous les ménagemens

Ce fut la Reine qui lui procura cet emploi, parce qu'il étoit ſon proche parent : il l'avoit d'ailleurs fortement ſollicité, dans l'eſpérance de ruiner le Duc de Toſcane, ennemi déclaré de ſa famille qu'il avoit chaſſé de Florence. Strozzi comptoit faire la conquête de ce Duché, & il avoit flatté la Reine de l'en mettre en poſſeſſion, par les intelligences qu'il avoit conſervées avec un grand nombre de Florentins, qui ne ſeroient pas fâchés d'y voir régner la branche de Médicis d'où elle ſortoit, pourvû qu'ils réuſſiſſent à ſe venger du Duc. 1553.

Ce choix, dit M. de Thou, fut très-funeſte à la France. Strozzi étoit à la vérité capable de cet emploi, & de quelqu'autre que ce fût ; mais le ſort de ſon pere qu'il avoit toujours devant les yeux, excitoit en ſon cœur une haine ſi grande, qu'il ſembloit plutôt chercher à ſe venger qu'à vaincre ; & plein de l'idée que s'il étoit vaincu c'étoit fait de lui, il ſuivit moins les régles de la guerre, que les conſeils de ſa paſſion.

D'un autre côté, le Duc de Toſcane ne fut pas plutôt informé de la domination de ce Général, qu'il ju-

renforts qu'il attendoit ; mais le Car-
1553. dinal s'y oppoſa, dans l'apprehenſion qu'il ne s'élevât quelque trouble dans la Ville. Cette défiance qui étoit peu de ſaiſon alors, donna le tems aux ennemis de ſe préparer à une vigoureuſe défenſe. Le Marquis établit dans ce poſte une forte garniſon, dont il donna le commandement à un Officier capable de tenir tête à l'ennemi.

Strozzi ſe rendit à Sienne en diligence ; pour calmer les inquiétudes que le peuple avoit de voir les ennemis ſi près. Il fit d'abord fortifier au plutôt l'endroit le plus voiſin de celui dont Marignan s'étoit emparé : *comme* les corps de garde de ces ceux Forts étoient ſi proches les uns des autres, qu'ils s'entendoient aiſément parler, cette proximité occaſionna entr'eux pluſieurs eſcarmouches, qui furent ſi bien ſoutenues de part & d'autre, que l'avantage fut égal de chaque côté.

Le Marquis de Marignan croyant avoir aſſez aſſuré l'endroit dont il s'étoit emparé, réſolut de tenter de ſe rendre maitre des Places voiſines, afin d'ôter toute communication à la Ville de Sienne, & tâcher par ce

moyen de l'affamer. Il attaqua d'abord la Tour de Vignal, entre la Porte Ovile & Santo-Vieno, & menaça de mort ceux qui y étoient, s'ils laissoient approcher le canon; il leur tint parole, & tous furent pendus. Strozzi indigné d'une conduite si outrée, fit élever un gibet dans l'endroit le plus élevé de la Ville, & y fit pendre quatre Espagnols à la vue de l'armée ennemie. 1553.

Cruauté du Marquis de Marignan.

Strozzi use de représailles.

Ce te guerre se continua ainsi de part & d'autre pendant quelques mois avec une vicissitude assez égale de bons & de mauvais succès. Le Cardinal de Ferrare ayant obtenu dans cet intervalle un passeport du Duc de Florence, se prépara à quitter Sienne pour se retirer à Rome. Strozzi ne fut nullement fâché de ce départ; cependant comme il ne pouvoit seul suffire aux affaires du dedans & du dehors, il écrivit au Roi pour le prier d'envoyer à Sienne un Officier de confiance, capable d'y commander pendant qu'il seroit obligé de s'absenter pour suivre l'ennemi.

Il demande du secours au Roi.

En effet, le Marquis de Marignan le tenoit toujours en haleine, & ces deux Généraux ne se donnoient réci-

proquement aucun relâche. Cepen-
553. dant la Ville de Sienne commençoit à être extrêmement ſerrée par les ennemis; leur camp s'augmentoit conſidérablement, & le Duc de Toſcane qui étoit plus intereſſé que tout autre à la priſe de cette Place, n'épargnoit ni ſoins ni argent pour réuſſir dans ſon deſſein.

Ce Prince attendoit inceſſamment Camille Colonne avec les forces du Royaume de Naple, & Jean de Luna avec celles du Milanès, que l'Empereur lui envoyoit. Strozzi qui avoit inſtruit la Cour de ces mouvemens, reçut dans ce même tems des nouvelles d'un renfort conſidérable que le Roi envoyoit au ſecours de Sienne: outre les troupes qui partoient de France, Sa Majeſté avoit donné ordre au Baron de Fourquevaux, Gouverneur de Parme, de ſe rendre auprès de Strozzi, avec les Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie qu'il avoit à ſon ſervice, & il y joignit encore trois mille Griſons.

Strozzi étoit à Sienne, lorſqu'il reçut la nouvelle du départ de ces troupes: il réſolut d'aller au-devant juſques vers la République de Luques, &

de s'en ſervir pour faire la guerre au Duc de Toſcane dans ſon propre Pays, en attendant le ſecours que les Galeres du Roi dvoient lui amener, avec le Capitaine qu'on envoyoit pour commander dans Sienne. 1553.

C'étoit le fameux Montluc qu'on avoit chargé de cette commiſſion, & qui s'en acquitta avec un zéle & une bravoure dont l'hiſtoire ne fournit pas beaucoup d'exemples. On peut conſulter à ce ſujet ce qui en a été rapporté dans la Vie de ce grand Capitaine. Tome XII.

Strozzi partit de Sienne la nuit du 11 de Juin, & paſſa près du Fort occupé par les ennemis, ſans qu'ils s'apperçuſſent de ſa marche, & il arriva heureuſement à Caſoli. Il y ſéjourna un jour entier pour rafraîchir ſes troupes; il partit enſuite & marcha toute la nuit juſqu'à Caſtel-Fiorentino. Il mit tout au pillage ſur cette route, & fit un butin conſidérable. Il arriva à la pointe du jour à Pontadera, Place ſituée ſur l'Arne, à quelques lieues de Piſe. Strozzi va au-devant du ſecours qu'on lui envoye.

Le deſſein de ce Général étoit de paſſer cette riviere; mais le Duc de Toſcane ayant été averti aſſez tôt,

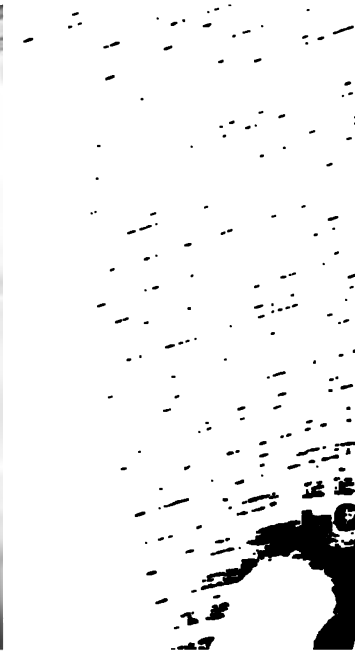

avoit envoyé ordre aux troupes qu'il
1553 avoit dans ces quartiers de fermer les passages, & on avoit commencé par retirer tous les bateaux : mais Strozzi avoit déja trouvé un gué auprès de Calcinia. Son infanterie ayant refusé d'abord de s'y risquer, il poussa le premier son cheval dans la riviere, & la passa ainsi avec une partie de ses Cavaliers.

Ses expéditions dans le territoire de Luques.

Il fit ensuite former au milieu de la riviere quelques rangs de Cavalerie fort serrés pour rompre l'impétuosité de l'eau, & son Infanterie passa au dessous, sans faire aucune perte. Il entra sur les terres de *Luques*, pour y joindre les Grisons qui y étoient déja arrivés ; il s'empara d'abord d'Alto Pascio, & ayant étendu son armée entre Porcari & Luneta, il avoit commencé à fortifier Ponte Mariano sur la riviere de Serchio lorsqu'il apprit l'arrivée du Marquis de Marignan, qui vint établir son camp à Pescia pour y attendre ses secours.

Strozzi ayant joint les Grisons les Compagnies de Cavalerie qui lui envoyoit de la Mirandole, se mit en chemin pour aller attaquer l'en

le défaut de vivres avoit occaſionné
quelque mutinerie parmi les ſol- 155
dats.

Sa préſence appaiſa tout; d'ailleurs comme il eut ſoin de faire payer exactement le ſoldat, les troupes ſe trouverent diſpoſées à tout faire pour contenter leur Général. Il les ramena du côté de Montalſin, & força en chemin quelques petits Châteaux qui appartenoient au Duc de Toſcane. Il s'arrêta au Fort de Cuna, où il apprit enfin l'arrivée du ſecours que la France lui avoit promis.

Auſſi-tôt que cette nouvelle ſe fut répandue chez les ennemis, le Marquis de Marignan décampa au plus vîte de la Porte Romaine, où il ne ſe trouvoit pas aſſez fortifié, & revint à la Porte de Camollia : cette retraite qui avoit tout-à fait l'air d'une fuite, ſe fit avec tant de précipitation, que le Général y perdit la plus grande partie de ſes équipages.

Montluc étant arrivé ſur ces entrefaites, Strozzi alla le recevoir, & l'introduiſit dans Sienne, où la réputation de ce grand Capitaine le

introd
Montl
dans

[illegible] attendre avec beaucoup d'impatience. La préſence d'un Officier
1554. [illegible] conſidération raſſura les eſ-
[illegible] à Strozzi beaucoup
[illegible] pour les entrepriſes

[illegible] voyant que le deſſein
[illegible] de Marignan étoit d'aſ-
[illegible] la Ville, & que d'un autre
[illegible] il contribuoit lui-même au
projet de ſon ennemi, en y ſéjournant trop long-tems, il réſolut de s'éloigner de la Place, dans la vûe d'attirer Marignan après lui, & de l'obliger par ce moyen à abandonner le Blocus de Sienne. Avant de partir il y eut quelques eſcarmouches très-vives, dans leſquelles les Impériaux ſuccomberent. Comme les Siennois
XII. furent en partie redevables de ces ſuccès à la bravoure & à l'activité de Montluc, on peut conſulter la Vie de ce Capitaine, dans laquelle on s'eſt attaché à détailler ces événe-

[illegible]ozzi ayant paſſé la Chiana avec [illegible]oupes, ſe rendit redoutable par [illegible]ât qu'il fit ſur les terres du Duc [illegible]orence; il fit par-tout des pri-[illegible]niers & un butin conſidérable.

Il voulut forcer Arrezzo ; mais ayant été repouſſé, il prit ſa route dans la vallée où paſſe la riviere d'Arne. Il s'empara de Luterina, Serra, Oliveto & de quelques autres petites Places, & mit le ſiége devant Civitella : il abandonna preſqu'auſſitôt cette entrepriſe, ſur les nouvelles qu'il reçut de l'approche de l'ennemi. 1554

En effet, le Marquis de Marignan qui avoit reçu ordre de le ſuivre, s'étoit mis en marche peu après le départ de ce Général : il vint établir ſon camp à trois mille de l'Armée de Sienne. Après y avoir demeuré quelques jours, il en partit pour aller à Oliveto : ce mouvement donna lieu à Strozzi d'aller attaquer Foiano, où Charles des Urſins s'étoit retranché. Il l'emporta d'aſſaut ; & cette expédition fut ſi prompte, que le Marquis de Marignan qui accouroit au ſecours, ne put y arriver aſſez tôt. Strozzi prend Foiano.

Marignan, pour ſe venger, projetta de mettre le ſiége devant Marciano, dont Strozzi s'étoit emparé peu auparavant : il comptoit de prendre bientôt cette Place, ou du moins de

livrer bataille, ſi Strozzi paroiſſoit
4. pour la défendre: l'Armée du Marquis étant ſupérieure à ſon ennemi de deux à trois mille hommes, il ne doutoit nullement de remporter une pleine victoire.

Ce Général parut donc devant Marciano à la tête de ſon Armée: au bruit de ſon arrivée, les troupes qui gardoient cette Place étant alors répandues de part & d'autre, ſe rallierent auſſi-tôt, & ſe retrancherent dans la Citadelle. Strozzi vint promptement au ſecours des Aſſiégés, & ſe campa à la portée du canon des ennemis, dont il n'étoit ſéparé que par une vallée qui étoit entre les deux camps.

Cette vallée devint alors un champ de bataille où il y eut tous les jours quelques eſcarmouches. Il y en eut une entr'autres qui fut prolongée pendant huit heures, parce que les deux Généraux envoyoient de tems en tems des troupes fraiches pour relever celles qui étoient fatiguées. La nuit mit fin au combat, & on fit retraite de part & d'autre.

Le lendemain de cette action on revint à la charge, & Strozzi fut

battu. Les ennemis ne remporterent cet avantage que par le moyen de leur artillerie, qui faiſant un feu continuel, foudroya les troupes Siennoiſes avec tant de fureur, qu'elles furent contraintes de ſe retirer avec une perte conſidérable. Cependant la préſence de cette Armée, quoique batue, tint toujours Marignan en échec, & l'empêcha de livrer aſſaut à la Place qu'il étoit venu aſſiéger. 1554. Il eſt battu par le Marquis de Marignan.

Il délibera même un peu après de ſe retirer, pour aller camper dans un poſte plus avantageux: d'ailleurs les vivres lui manquoient, & les chaleurs exceſſives qu'il fit alors ayant tari les ſources, il ne pouvoit avoir d'eau ſans l'envoyer chercher très-loin, & avec beaucoup de danger.

Cependant comme l'Armée de Strozzi éprouvoit les mêmes inconvéniens, & qu'elle ſe trouvoit auſſi dans la néceſſité de décamper, Marignan voulut attendre, afin de tirer encore quelque avantage de la retraite de ſon ennemi. Strozzi étoit dans la même diſpoſition à l'égard de Marignan; de ſorte que chacun de ces Généraux ſe faiſoit un point d'honneur de ne pas partir le premier, &

vouloit éviter le danger qu'il y avoit
754. à ſe retirer en préſence de l'autre.

Après avoir attendu long-tems, Strozzi prit enfin le parti de décamper le premier, pour prévenir le danger dont il étoit menacé par ſes propres ſoldats. Les Griſons de ſon Armée mécontens de n'avoir point reçu de ſolde depuis long-tems, commençoient à murmurer, & méditoient même une révolte, qu'il lui étoit alors d'autant plus difficile d'appaiſer, qu'il venoit de perdre vingt-trois *mille* écus d'or qui lui avoient été enlevés par les ennemis : d'ailleurs on ſçavoit que Marignan informé de leurs *diſpoſitions*, les faiſoit ſolliciter de paſſer dans ſon camp, où il leur promettoit une paye plus forte qu'on ne leur donnoit.

La difficulté qui reſtoit à Strozzi, étoit de ſçavoir s'il feroit ſa retraite en plein jour, ou s'il attendroit la nuit : ce dernier parti étoit moins dangereux, mais il y avoit plus de gloire à prendre le premier. Ce Général écrivit à Montluc pour le conſulter à ce ſujet. Ce Capitaine lui conſeilla de ne point hazarder une retraite pendant le jour ; il lui en

remontra tout le danger, & lui fit voir qu'une retraite faite de nuit lui ſeroit toujours très-honorable, ſur-tout dans les circonſtances où il ſe trouvoit. 1554

Strozzi ſe rendit à ce conſeil; mais Thomas Del-Bene l'étant venu trouver, lui rappella ſes premieres idées; de ſorte que ce Général appréhendant de faire la moindre démarche qui pût alterer ſa gloire, prit le parti de décamper le jour à la vûe de l'ennemi. Il envoya ſans bruit le ſoir du premier Août le gros bagage & l'artillerie à Luſignano; le lendemain il rengea ſon Armée en bataille de grand matin, & ſe diſpoſa à partir.

Marignan informé de ce qui ſe paſſoit, ſe prépara à le ſuivre; & dès qu'il le vit en marche, il détacha ſur ſon arriere-garde de ſoixante Maîtres avec deux mille Fantaſſins Eſpagnols, pour la harceler à la deſcente des montagnes qui conduiſent à Foiano, & retarder ainſi ſa route juſqu'à ce qu'il ſurvînt lui-même avec toute ſon Armée.

Ce détachement exécuta fidélement les ordres du Général, & l'Armée

Françoiſe eut à eſſuyer des eſcarmou-
154. ches continuelles. Strozzi néanmoins continua ſa marche juſqu'à une vallée qui étoit coupée en deux par des ravins : il paſſa au-delà pour les mettre entre lui & l'ennemi, & auſſi-tôt il fit volte-face, & rangea ſon Armée en bataille.

Strozzi ſe prépare à la bataille.

Marignan fit la même choſe de ſon côté, & réſolut, quelque danger qu'il y eût, de paſſer les ravins, & d'aller attaquer les François. Il ordonna à Jean de Luna & à Marc-Antoine Colonne, qui commandoient l'arriere-garde, de ſe mettre à la tête d'un corps conſidérable de Cavalerie & de marcher à l'ennemi. Ces deux Capitaines s'acquitterent de cette commiſſion avec beaucoup de bravoure, & ils vinrent fondre ſur la Cavalerie Françoiſe, qui en cet endroit étoit commandée par le Comte de la Mirandole.

Bigueti qui portoit l'Etendard de la Colonelle, lâcha pied auſſi-tôt, & entraîna avec lui toute ſa troupe, qui ne mit ſeulement pas l'épée à la main. Strozzi fit les derniers efforts pour les rallier, mais ce fut en vain : il eut alors deux chevaux tués ſous lui, &

Cavalerie prend la fuite.

peu après il reçut un coup d'arquebuſe au travers du corps. N'ayant plus de reſſource que dans ſes Fantaſſins, il y courut au plutôt ſans penſer à ſa bleſſure, & les trouva très-ébranlés par la fuite de la Cavalerie; cependant il les encouragea ſi bien par ſa réſolution & par ſon exemple, qu'ils regarderent leurs rangs & firent face à l'ennemi. 1554. Il eſt bleſſé.

Le Marquis de Marignan content d'avoir mis en fuite la Cavalerie, ne ſe preſſa pas de faire attaquer l'Infanterie; il commença par faire avancer quatre piéces de canon dans le deſſein de la rompre, tandis que la Cavalerie la prendroit en flanc. Le feu de l'Artillerie fit un furieux ravage dans les bataillons de Strozzi: ils tinrent ferme néanmoins, & ne chercherent d'autre moyen pour éviter les canonades, que d'en venir aux mains avec l'ennemi. Ils enfoncerent d'abord quelques Compagnies d'Infanterie & en firent un grand carnage; mais la Cavalerie Impériale étant venue les prendre en flanc, ils furent alors entierement défaits (a), après Bravoure de ſon Infanterie. Elle eſt défaite.

(a) Côme de Médicis Duc de Toſcane remporta cette victoire le 2 d'Août 1554.

avoir fait la plus vigoureuſe réſiſtance pendant deux heures entieres. Strozzi, quoique dangereuſement bleſſé, fit dans cette action tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand Général; cependant il ne put voir la fin du combat, parce que les principaux Officiers voyant qu'il ne pouvoit preſque plus ſe ſoutenir à cauſe de ſa bleſſure l'obligerent abſolument à ſe retirer.

ozzi ſe à Lu- , & te à talſin.

Il ſe rendit d'abord à Luſignano, où les débris de ſon Armée vinrent le joindre: il en partit preſqu'auſſitôt qu'on eût mis le premier appareil ſur ſes playes, & alla à Montalſin. Il chargea un Capitaine Romain, nommé Conti, de garder la Place qu'il venoit de quitter, & de tâcher

jour de la Fête de S. Etienne Pape & Mar- zyr. Pour éterniſer la mémoire de cet événement, il inſtitua un Ordre de Chevalerie qu'on appelle l'Ordre de S. Etienne. Moreri fait gratuitement le Maréchal de Strozzi Chevalie de cet Ordre. Il n'eſt pas vraiſemblable que le Duc de Toſcane ait fait ce préſent ſon ennemi mortel, ni que le Maréchal d ſon côté eût conſenti à porter un orneme qui lui auroit continuellement rappellé ſa d faite. Strozzi n'eut jamais d'autre Or que celui de Saint Michel.

d'y arrêter l'ennemi. Il s'attendoit bien qu'on ne manqueroit pas d'y venir pour s'emparer de l'Artillerie qu'on y avoit reſſerrée. 1554

En effet, le Marquis de Marignan pourſuivant le cours de ſa bonne fortune, ſe mit en marche pour attaquer Luſignano, dont il ne lui fut pas difficile de ſe rendre maître. A ſon approche, Conti, ſoit par lâcheté, ſoit par trahiſon, ne voulut pas même tenter de lui diſputer le terrein, il rendit la Place auſſi-tôt. Ce Capitaine ſe tranſporta enſuite à Montalſin, pour s'excuſer auprès de Strozzi; mais ce Général outré de la lâcheté de cet Officier qui venoit de lui faire perdre toute ſon Artillerie, le mit au Conſeil de Guerre, où il fut condamné à perdre la tête. On traita avec la même ſévérité Bigueti, Porte-Etendard de la Colonelle du Comte de la Mirandole, qui avoit été cauſe de la fuite de la Cavalerie au commencement de la bataille: cet Officier fut pendu à Montalſin.

Lâcheté d'un de Capitaine.

Il lui trancher tête.

Strozzi, malgré ſes bleſſures que l'on crut mortelles pendant près de quinze jours, étoit moins occupé de

lui-même, que de la triſte ſituation où ſe trouvoit alors la Ville de Sienne par la perte de cette bataille. Il donna des ordres pour la défenſe de cette Place, & pour la ſûreté de celles que les François occupoient encore du côté de la mer; mais ce qui lui donna alors les plus mortelles inquiétudes, fut l'extrémité où il apprit que Montluc étoit réduit: ce Capitaine venoit de lui faire ſçavoir qu'il ne croyoit pas être en vie dans peu de jours, & qu'il avoit déja remis le commandement entre les mains de Bentivoglio.

Ce nouveau Commandant étoit un homme de beaucoup de mérite; cependant Strozzi croyant qu'il étoit plus convenable pour le ſervice du Roi, que ce fût un François qui commanda dans la Place, il manda à Lanſac, qui étoit en route pour ſe rendre à Rome en qualité d'Ambaſſadeur, de venir au plutôt à Sienne pour en prendre la défenſe. Ce Seigneur ſe rendit auſſi-tôt à Montalſin, pour prendre avec Strozzi toutes les meſures poſſibles, & il partit enſuite pour ſe jetter dans la Place à la faveur de la nuit; mais comme Sienne étoit

alors investie de toutes parts, il fut pris par un parti ennemi, & conduit au Marquis de Marignan qui l'envoya au Duc de Florence. 1554.

Ainsi tout conspiroit depuis quelque tems à traverser les desseins de Strozzi : pour comble de malheur, le bruit se répandit alors que Montluc étoit mort : la nouvelle se trouva fausse ; mais comme elle étoit vraisemblable, elle fit de terribles impressions sur l'esprit du Général. Cependant il ne perdit rien de sa fermeté ; & ces contre-temps, loin d'abattre son courage, le déterminerent à risquer de passer à Sienne, quoiqu'il ne fût pas encore absolument guéri.

Au milieu de toutes ces traverses, Strozzi eut cependant le bonheur d'apprendre que sa conduite n'étoit point blâmée à la Cour, & que le Roi ne rejettoit point sur lui la perte de la bataille de Marciano ; au contraire, ce Monarque lui écrivit à ce sujet des Lettres très-consolantes, & lui donna alors pour récompense de ses services le Bâton de Maréchal de France, vaquant par la mort de Robert de la Mark, Prince de Sedan. Il y

Le Roi lui fait Maréchal de France.

avoit déja quelque tems qu'il avoit
1554. l'expectative de cette dignité, mais le Brevet ne lui en fut expédié que dans cette circonſtance.

Le nouveau Maréchal partit de Montalſin, & ſe rendit à Sienne à travers mille dangers, au milieu deſquels
l va à nne. il ſe vit pluſieurs fois au moment de perdre la vie, ou du moins la liberté. Je ne détaillerai point ici les riſques qu'il courut dans ce voyage; il faut lire ce qui a été écrit à ce ſujet dans la Vie du Maréchal de Montluc.
ome XII. Auſſi-tôt que Strozzi fut arrivé à Sienne, il fit aſſembler les Magiſtrats, & les raſſura ſur la diſgrace qu'il avoit eſſuyée à Marciano, & les encouragea à demeurer ferme dans la réſolution où ils avoient toujours été de ne point ſe ſoumettre au Duc de Florence.

Il ne paſſa que douze jours à Sienne, pendant leſquels il acheva de ſe guerir entierement, malgré l'agitation où le mettoient les affaires qu'il avoit à régler: il garda un profond ſecret ſur le jour de ſon départ, dont il ne fit confidence qu'à Montluc, & il ſortit la nuit du 12 de Septembre, lui dixiéme, par la Porte Camollia. Il

passa heureusement au travers des nombreux Corps-de-Garde qui environnoient la Place, & préciſément par l'endroit où la ſortie paroiſſoit la plus difficile. Le Marquis de Marignan qui le faiſoit guéter par-tout ailleurs, fut très-étonné lorſqu'il ſçut que ce Général étoit arrivé à Montalſin. 1554

Strozzi alla au plutôt viſiter les Places qui lui reſtoient, & fit fortifier toutes celles qui en avoient beſoin : il veilla principalement à la continuation des travaux qu'on avoit commencés à Portelcole, & y mit une bonne garniſon. Pendant l'abſence de ce Général, le ſiége de Sienne fut pouſſé par Marignan avec toute la vigueur poſſible ; les Siennois ſous la conduite de Montluc, ſe défendirent avec une bravoure extraordinaire ; & quoique réduits pluſieurs fois aux plus affeuſes extrémités, ils trouvoient toujours dans leur courage des forces ſuffiſantes pour déſoler leurs ennemis, & déranger leurs projets. L'on trouvera dans la Vie de Montluc que j'ai déja citée, un tableau fidéle de tout ce qui ſe paſſa alors. Strozzi fortifie Places voiſines de Sienne.

1554. Cependant ces fiers Siennois, que l'on pouvoit regarder comme invincibles par leur valeur, furent enfin vaincus par la famine. Strozzi fit en vain tous ſes efforts pour les mettre en ſituation de n'être pas obligés de ſe rendre: il envoya chercher du ſecours de tous côtés; il dépêcha même à Turin vers le Maréchal de Briſſac, pour qu'il lui envoyât des troupes: mais les affaires que le Roi avoit alors en Piémont, ne permirent pas qu'on retirât aucun détachement de ſon Armée.

Ville de ne capi-

Sienne ſe rendit enfin, & obtint du Marquis de Marignan les conditions les plus honorables: ce Général accompagna lui-même Montluc à ſa ſortie de la Ville juſqu'à une certaine diſtance; & après lui avoir fait les plus grandes amitiés, il lui donna une eſcorte qui le conduiſit juſqu'à Buonconvento, où Strozzi vint au-devant de lui: ils allerent enſemble à Montalſin, où Montluc ne ſéjourna que quelques jours: il partit pour Rome, & de-là il ſe rendit en France.

Montluc en parlant de ſon départ de Montalſin dans ſes Mémoires,

rapporte un trait qui fait l'éloge de la généroſité de Strozzi. Ce Général avoit peu d'argent; mais ayant ſçu que Montluc & un autre Officier Général qui partoient enſemble pour la France, n'en avoient point du tout, il partagea généreuſement avec eux le peu qu'il avoit; & lorſque Montluc voulut lui en parler dans la ſuite pour lui rendre ce qu'il lui avoit prêté, le Maréchal tourna toujours la converſation en raillerie, & ne voulut point entendre parler de cette ſomme. 1554.

Les Siennois viennent ſe refugier auprès de Strozzi.

Un grand nombre de Siennois qui s'étoient déterminés à abandonner leur Patrie afin de conſerver leur liberté, vinrent ſe refugier à Montalſin auprès du Maréchal Strozzi: ils établirent dans cette Ville, ſous la protection du Roi, une nouvelle République avec un Sénat, & ils créerent des Magiſtrats qu'ils envoyerent dans les Villes qui étoient encore en leur puiſſance, pour y exercer la juſtice, & conſerver leur ancienne liberté.

Le Maréchal ne reſta pas long-tems avec eux à Montalſin, parce qu'il fut informé que l'Armée ennemie

nué de beaucoup par la perte qu'ils faiſoient tous les jours de leurs meilleurs ſoldats, ils ſe trouverent bientôt hors d'état de tenir tête à l'ennemi. 1554.

Le Maréchal dans cette extrémité chargea Alexandre de Terni de défendre la Place, & il partit pour aller au plutôt chercher du ſecours à Civitavechia, d'où il comptoit revenir aſſez à tems pour chaſſer l'ennemi. Mais pendant ce tems-là le Marquis de Marignan ayant trouvé moyen de déloger les troupes Françoiſes qui gardoient l'embouchure du Port, en facilita l'entrée à André Doria, qui vint y aborder avec une flotte de quarante-quatre Galeres. Alors toute communication ſe trouva fermée avec les endroits d'où l'on tiroit des vivres. Dans le même tems Terni dans une attaque ayant été tué d'un coup de canon, les Aſſiégés perdirent totalement courage, & ſe rendirent à diſcrétion.

Marign se rend m tre de Po tercole.

Par la perte de cette Place les affaires de France allerent au plus mal en Toſcane, & les ennemis du Maréchal Strozzi en profiterent pour faire tomber dans la diſgrace du

Diſgr de Stroz

dérable, qu'il ſeroit alors de l'interêt
1559. du Roi de rendre ſa famille très-puiſſante.

Le ſeul obſtacle qu'il y avoit pour l'exécution de ce deſſein, étoit la Tréve que l'Empereur & le Roi de France avoient conclue depuis peu enſemble à Vaucelles près de Cambrai pour cinq ans; mais le Cardinal Caraffe ſe chargea de lever toutes les difficultés, & il ſe fit envoyer en France par ſon oncle avec la qualité de Légat.

Ce Cardinal qui avoit porté les armes avec honneur ſous le Maréchal Strozzi, avoit conſervé beaucoup d'amitié & de conſidération pour ce Général, avec lequel il entretenoit toujours un commerce intime; il le conſulta ſur cette entrepriſe. Strozzi qui vit que la guerre contre les Eſpagnols lui fourniroit des moyens de tomber ſur le Duc de Florence, entra de tout ſon cœur dans les deſſeins du Cardinal, & il accepta avec plaiſir la propoſition que ce Prélat lui fit de l'accompagner dans ſa Légation à la Cour de France.

Strozzi ient en rance. Ils partirent de Rome & arriverent à Marſeille eſcortés de huit Galeres, parti

partie de France & partie du Pape. Ils ſe rendirent à la Cour, où ils reçurent du Roi l'accueil le plus favorable. Caraffe qui avoit beaucoup d'eſprit, de politeſſe & d'éloquence, & d'ailleurs une grande habileté dans les affaires, réuſſit parfaitement auprès du Prince, qui lui promit d'envoyer au plutôt un puiſſant ſecours au Souverain Pontife ſous les ordres du Duc de Guiſe. 155

Pendant le cours de cette négociation, le Pape ayant informé la Cour que le Duc d'Albe Général des Eſpagnols ravageoit les terres de l'Egliſe, & qu'il s'approchoit de Rome, le Roi chargea Strozzi de ſe rendre inceſſamment à Rome pour arrêter les efforts des Eſpagnols, en attendant que le Duc de Guiſe pût y paſſer avec une armée. Il eſt gé de d dre le contre Eſpagn

Strozzi & le Cardinal partirent auſſi-tôt, & s'embarquerent à Marſeille ſur les Galeres de France avec quelques troupes, & ils arriverent bientôt à Civita-Vechia, très-ſatisfaits l'un l'autre de l'heureux ſuccès de leur voyage. Ils trouverent à leur arrivée que le Duc d'Albe avoit conſidérablement avancé ſes affaires;

Rome étoit inveſtie au-dehors par les
556. troupes d'Eſpagne, & déchirée au-dedans par les partialités & les diviſions.

Caraffe & Strozzi raſſurerent bien-
ait lever tôt tous les eſprits par leur préſence;
iége de le Maréchal fit contre les Eſpagnols
ie. pluſieurs ſorties plus vives les unes que les autres, & il les fatigua tellement, qu'il réuſſit à leur faire lever le ſiége de Rome. Cette expédition fut ſuivie de pluſieurs autres qui eurent un ſuccès auſſi heureux, & enfin il vint à bout de reprendre le Port d'Oſtie, & de chaſſer les ennemis de tous les petits Forts dont ils s'étoient emparés. Tout cela fut exécuté avant l'arrivée du Duc de Guiſe. Il avoit ſeulement avec lui ſon ami Montluc, qui étoit venu le trouver par ordre du Roi avec une partie de troupes Françoiſes & Toſcanes.

Peu après le Duc de Guiſe arriva,
557. & fut reçu du Pape avec tous les honneurs & toute la magnificence poſſible : il fit d'abord la conquête de quelques petites Places; mais lorſqu'il s'agit d'entamer l'entrepriſe qui faiſoit l'objet principal de ſon voyage, il fut fort étonné de voir le Saint Pere ex-

trêmement refroidi, & de ne trouver aucun des ſecours dont on l'avoit flatté pour faire cette expédition : il s'en plaignit hautement, & menaça même de s'en retourner en France. 1557.

Les Caraffes, dont le deſſein étoit de profiter de la préſence des troupes Françoiſes, pour tirer plus d'avantage du traité qu'ils méditoient avec les Eſpagnols, furent très-alarmés de cette menace, & ils mirent tout en uſage pour détourner le Duc de Guiſe du parti qu'il vouloit prendre ; ils renouvellerent leurs promeſſes, & parurent même en diſpoſition de les tenir : ils lui firent délivrer de l'argent pour la paye de ſes troupes, & eurent ſoin que les munitions fuſſent plus exactement ſervies.

Enfin, pour perſuader encore davantage de la ſincérité de leurs diſpoſitions, ils offrirent de donner des ôtages : Guiſe les prit au mot, & le Pape lui envoya le Marquis de Cave, fils unique de Jean de Caraffe Duc de Paliana, ſon neveu. Strozzi fut chargé de conduire en France ce jeune Seigneur, qui devoit demeurer auprès du Roi juſqu'à la concluſion de l'expédition projettée.

Strozzi revient à la Cour.

On ne pouvoit donner cette commiſſion à perſonne qui fût plus agréable au Saint Pere & à ſa famille : auſſi les Caraffes ne douterent point que le Maréchal ne les ſervît efficacement auprès du Roi. Il étoit intimement lié avec eux, & d'ailleurs le Pape pour ſe l'attacher encore davantage, donna dans ce même tems un Chapeau de Cardinal à Laurent Strozzi ſon frere, qui étoit alors Evêque de Beziers.

1557.

Il retourne en Italie.

Le voyage de Strozzi à la Cour de France réuſſit au gré du Saint Pere. Le Roi reçut l'ôtage qu'il lui envoyoit, & il le chargea de *dire* au Duc de Guiſe, qu'il lui ordonnoit de reſter en Italie, & d'obéir au Pape en tout ce qu'il lui commanderoit. Sa Majeſté ajoutoit cependant, que ſi les difficultés paroiſſoient inſurmontables par rapport à la conquête du Royaume de Naples, il falloit porter la guerre en Toſcane, & tâcher de reprendre Sienne ou quelqu'autre Place équivalente. Il eſt aiſé de voir que cette alternative avoit été inſinuée par Strozzi, qui ne perdoit point de vue le Duc de Toſcane.

Le Duc de Guiſe, en conſéquence

des ordres qu'il venoit de recevoir, ſe mit en campagne avec ſes troupes, & ſe diſpoſa à marcher contre l'armée d'Eſpagne. Mais ſur ces entrefaites il reçut une nouvelle qui changea abſolument la face des affaires; c'étoit la perte de la bataille de Saint-Quentin, qui mit alors la France dans un danger extrême. 1557.

Strozzi eſt rappellé en France, à l'occaſion de la perte de la bataille de S. Quentin.

Le Roi penſa auſſi-tôt à ramaſſer toutes ſes forces, pour mettre ſon Royaume à couvert des inſultes de ſes ennemis. Guiſe & Strozzi furent rappellés d'Italie, & Sa Majeſté les chargea de l'excuſer auprès du Pape, ſur la néceſſité indiſpenſable où il ſe trouvoit d'en agir ainſi. Ces excuſes furent aſſez mal reçues, cependant il fallut bien s'en contenter.

Le Roi, en attendant l'arrivée de ces ſecours, avoit donné des ordres ſi preſſans pour une levée extraordinaire de troupes, qu'il eût bientôt remis ſur pied une armée plus nombreuſe que la premiere. Les Eſpagnols commencerent à craindre, & ils raſſemblerent leurs forces dans les Places de Picardie dont ils s'étoient emparés, croyant que le Roi ne faiſoit de ſi grands préparatifs que dans le deſſein

1557. de recouvrer ce qu'il avoit perdu.

Il eſt vrai que ſans les précautions que les ennemis venoient de prendre, on auroit bien pû tourner les armes de ce côté-là. Ce projet fut même propoſé dans un Conſeil ſecret que le Roi tint alors à Compiegne, pour délibérer ſur les moyens de pourvoir à la ſûreté du Royaume.

Strozzi propoſe au Conſeil de faire ſiége ce ſiége.

Strozzi fut le premier qui s'oppoſa à ce deſſein, dont il fit voir toutes les difficultés, & il repréſenta qu'il ſeroit bien plus avantageux de penſer à enlever Calais aux Anglois : on avoit déja projetté plus d'une fois cette entrepriſe ; & ſans la perte de la *bataille* de Saint Quentin, on en auroit fait le ſiége pendant la belle ſaiſon Comme on étoit alors au mois de Novembre, l'avis de Strozzi parut ſouffrir beaucoup de difficultés, à cauſe de la proximité de l'hiver ; mais cet obſtacle fut bientôt levé. Le Maréchal repréſenta que les Anglois n'avoient de bonne garniſon dans cette place que pendant l'été, & que pendant l'hiver ils y laiſſoient très-peu de monde : il ajouta d'ailleurs que pour plus grande ſûreté, il s'offrit d'aller lui-même reconnoître la Place.

Sa propoſition ayant été acceptée, il ſe déguiſa & partit avec un Officier de marque nommé Senarpont, & très-peu de ſuite, pour ſe rendre à Calais, où il arriva la nuit de la Saint Martin. 1557 Strozzi chargé de connoître Calais.

La débauche que la ſolemnité de cette Fête ſemble autoriſer parmi les gens du commun, fut très-utile au deſſein de Strozzi : il trouva les Sentinelles plus occupés à boire qu'à faire leur devoir, & ils étoient déja pour la plûpart ou yvres ou endormis.

Strozzi eut tout le tems d'obſerver à ſon aiſe les fortifications de la Place, ſes foſſés, les remparts : il en dreſſa lui-même le plan auſſi bien que des dehors de cette Ville : il revint enſuite à la Cour ; & dans un Conſeil où l'on devoit prendre un dernier parti ſur l'entrepriſe de Calais, ce Maréchal fit voir qu'il étoit facile de l'emporter en peu de jours.

Le Duc de Guiſe forma cependant quelques difficultés ſur cette expédition, mais ce ne fut qu'autant qu'il falloit pour donner plus de relief à ſa conquête. Voyant que le Roi étoit abſolument déterminé, il conſentit à ſe charger de la conduite de cette

entrepriſe, & promit à Sa Majeſté d'y
58. apporter tous ſes ſoins. Il diviſa ſon armée en pluſieurs corps, & fit en même tems courir différens bruits ſur le deſſein qu'il méditoit. On crut pendant quelque tems que ſon but étoit de faire le ſiége de Luxembourg: les Eſpagnols y porterent auſſi-tôt une partie de leurs forces; ils firent de même par rapport à d'autres Places ſur leſquelles on croyoit qu'il avoit des vues; mais perſonne ne ſoupçonna qu'il pût s'agir de la Ville de Calais.

Après avoir réuſſi à donner le change aux ennemis, il entra ſubitement avec un corps de troupes dans *le Boulonnois*, où il fut joint par les différentes diviſions de ſon armée, avec leſquelles il s'avança en diligence vers Calais. Il parut à la vue de cette Place le premier de Janvier 1558. Ce Général campa d'abord près du Pont de Nieulai, & emporta d'emblée un Fort qui étoit près du Bourg Sainte Agathe, malgré la réſiſtance de la garniſon.

e de Ca- Le Fort de Nieulai & celui qu'on appelle le Riſban, ſe rendirent auſſi en peu de tems. Avant d'en former l'at-

taque, le Duc de Guiſe, Strozzi, Tavanes, & autres Officiers de diſtinction, avoient été pendant la nuit reconnoître ce dernier Fort, ſans que les ennemis s'en fuſſent apperçus : les batteries furent diſpoſées en conſéquence, & elles porterent ſi à propos, qu'il y eut bientôt une bréche conſidérable qui détermina ceux du dedans à ſe rendre à diſcrétion. 1558.

La Citadelle paroiſſant plus difficile à prendre, le Duc de Guiſe fit dreſſer une batterie de quinze piéces de gros canons, qui firent un feu ſi continuel & ſi violent, que le bruit s'en fit entendre juſqu'à Anvers. En peu d'heures on foudroya les remparts, & l'aſſaut fut ordonné tout de ſuite. Le Maréchal Strozzi fut un des premiers qui monterent à la bréche. Il fut bientôt ſuivi d'un corps conſidérable de troupes, dont la valeur naturelle étoit encore augmentée par la rapidité des premiers ſuccès ; & quoiqu'il fallut avant d'aborder aux remparts paſſer par un foſſé plein d'eau & de glaces, ils franchirent avec courage tous les obſtacles, & ſe rendirent ainſi maîtres du Château. Strozzi monte des premiers à l'aſſaut.

1558. Les Anglois qui défendoient la Ville, voulurent eſſayer de reprendre ce Château dès la nuit ſuivante ; mais enfin Milord Dumfort qui commandoit dans la Place, ne voyant plus d'apparence de réuſſir, fit battre la chamade & ſe rendit. La conquête de cette Place contraignit les Anglois de repaſſer la mer, & d'abandonner pour toujours un poſte des plus importans qu'ils occupoient depuis plus de deux cens ans, & qu'ils regardoient alors comme imprenable.

Il ſe trouve aſſiége de Guines.

Cette conquête fut ſuivie d'une autre, qu'il étoit à propos de faire pour aſſurer la premiere. Ce fut la priſe de Guines, qui fut attaquée & emportée d'emblée le 13 de Janvier. Le Gouverneur s'étant retiré dans la Citadelle, ſe prépara à en faire acheter bien cher la conquête : il eut même d'abord quelqu'avantage ſur les François ; mais enfin on l'aſſiégea dans les formes : les travaux ayant été pouſſés avec une vigueur étonnante, & bien ſoutenus par une nombreuſe artillerie qui faiſoit un feu continuel, le Gouverneur rendit la Place le 22 de Janvier, & demeura priſonnier de guerre

avec tous les principaux Capitaines.

On attribue au Maréchal Strozzi 1558
d'avoir imaginé, pour faciliter l'aſſaut de cette Place, un moyen dont on a toujours fait uſage dans la ſuite. Il fit ſuivre les troupes qui montoient à l'aſſaut par des Pionniers, qui étoient chargés d'applanir & d'adoucir la montée de la bréche, & de faire des eſplanades à meſure que les ſoldats qui avoient la premiere pointe, avançoient & gagnoient la montée de la contreſcarpe, afin que ceux qui les ſecondoient euſſent aſſez de terrein pour les ſoutenir, & même pour recevoir les premiers en cas qu'ils fuſſent repouſſés.

Après la priſe de Guines, on alla Priſe
dans le Comté d'Oye attaquer un Château
Château appellé Ham, qui étoit à la Ham.
vérité ſans fortifications, mais que la poſition rendoit preſque inacceſſible. La conquête ne coûta cependant pas beaucoup de peine; au ſeul bruit de l'arrivée des troupes Françoiſes, la garniſon abandonna le canon de la Place, & s'enfuit au plus vîte.

Les troupes eurent alors quelque repos, & allerent attendre dans leurs

différens quartiers que la rigueur de
58. la ſaiſon fût paſſée pour faire de nouvelles entrepriſes. Strozzi revint ſe délaſſer de ſes travaux au milieu de la Cour, qui ſe trouva alors très-brillante par le mariage qui y fut célébré entre le Dauphin & la Princeſſe Marie Reine d'Ecoſſe.

Dès que le tems s'approcha de pouvoir ſe mettre en campagne, on ſe propoſa dans le Conſeil de ſoutenir par de nouvelles conquêtes les heureux exploits de l'hiver précédent, & il fut réſolu qu'on iroit attaquer Thionville, Place importante dans le Luxembourg, laquelle en mettant la Ville de Metz à couvert, devoit étendre conſidérablement les frontieres du Royaume de ce côté-là.

ge de ville. Cette place fut inveſtie ſur la fin de Mai, & le Duc de Guiſe diſtribua les quartiers dans les environs dès le premier de Juin. Le Maréchal Strozzi & le Duc de Nevers furent poſtés au-delà de la riviere vers la Lorraine; le Duc de Guiſe ſe mit en-deçà près de Florenges; & le Duc de Nemours avec la plûpart de la Cavalerie legere, prirent leurs quartiers ſur les che-

mins de Metz & de Luxembourg, pour couvrir le le ſiége. 1558

Le Duc de Guiſe fit commencer les travaux avec une telle vivacité, qu'au cinquieme jour, malgré le feu continuel des ennemis, les lignes de circonvallation étant achevées, la Place fut battue par trente-cinq piéces de canon : ce feu continua pendant trois jours ſans ceſſer ; un fort baſtion fut enfin renverſé, & il y eut à la muraille une bréche de plus de quarante pas.

Il fut cependant impoſſible malgré cela de livrer l'aſſaut, parce qu'il falloit auparavant chercher un moyen pour paſſer la Moſelle qui étoit entre deux : à la vérité on trouva un gué, c'eſt-à-dire qu'en paſſant dans l'eau juſqu'à la ceinture, on pouvoit eſpérer d'aborder ; mais il y avoit de l'autre côté près d'une tour une forte paliſſade qui l'environnoit & qui retenoit l'eau. On vint à bout de l'abattre à coup de hache, & l'eau s'écoula & facilita la marche des ſoldats ; mais la fatigue qu'ils avoient eſſuyée, & un choc aſſez rude qu'il fallut ſoutenir dans cette attaque qu'on pouvoit ap-

peller téméraire, déterminerent les
558. troupes à ſe retirer au camp.

Strozzi qui étoit venu de ſon quartier à celui du Duc de Guiſe, conféra long-tems avec ce Prince ſur les moyens les plus ſûrs pour attaquer la groſſe Tour, & il fut d'avis que pour mettre à couvert les aſſiégeans & les travailleurs qui devoient être commandés pour en applanir la montée, il falloit faire au plutôt dreſſer une petite batterie de quatre coulevrines, afin de ruiner des ouvrages que les ennemis avoient élevés à la hâte, & par le moyen deſquels ils pouvoient mettre le déſordre dans les troupes qui iroient à l'aſſaut.

Le Duc de Guiſe goûta cet avis, & ſe propoſa de l'exécuter dès le lendemain; il voulut même abſolument que le Maréchal reſtât auprès de lui, pour choiſir enſemble un emplacement convenable pour la batterie qu'il conſeilloit de dreſſer. Strozzi qui ſembloit prévoir le malheur qui le ménaçoit, vouloit retourner à ſon quartier, & demanda avec inſtance au Duc de Guiſe de lui permettre de s'y retirer: mais ce Prince l'invita d'une façon ſi

preſſante qu'il ſe détermina enfin à paſſer la nuit avec lui. 155

Le lendemain, Srozzi toujours plein de l'idée que cette journée lui ſeroit funeſte, alla avec le Duc de Guiſe faire exécuter ce qu'il avoit projetté. Pendant que l'on travailloit avec ardeur, Guiſe étoit appuyé ſur l'épaule de Strozzi (*a*), & celui-ci ſon épée à la main, ſembloit lui mon-

Strozzi tué d'un c d'arqueb

(*a*) Selon Brantome, le Duc de Guiſe n'étoit point préſent lorſque Strozzi fut tué. Voici comme cet Auteur rapporte cet événement. *Ce brave Seigneur .... étant dans la tranchée, fut bleſſé d'une grande mouſquetade dont il tomba, & auſſi-tôt il fut relevé par M. de la Vieuville & par d'autres; & M. de la Vieuville lui diſant que ce n'étoit rien & qu'il prît courage, il lui répondit*: » Ah! M. de la » Vieville, ne me donnez point de courage, » j'en ai prou, gardez-le pour vous; je crois » que vous voudriez me faire accroire que » je ne ſois point homme, & que je n'ai » point de ſentiment; ſi ſuis & en ai, car » je ſens bien mon mal, & que je ſuis atteint » au vif.... Or je ſuis mort; je vous prie » de faire mes très-humbles recommanda- » tions au Roi & à la Reine, & leur dire » qu'ils perdent aujourd'hui un très-bon ſer- » viteur & loyal: dites-en autant à M. de » Guiſe. Adieu.

1558. trer les ſuccès que cette batterie pourroit avoir. Dans ce même tems il fut bleſſé à mort d'un coup d'arquebuſe, qui ne lui donna que le tems de dire; *Le Roi perd par ma mort un bon & fidele ſerviteur.*

Le Duc de Guiſe qui l'aimoit ſincérement, fut extrêmement affligé de cette mort; & comme ce Prince ſçavoit auſſi l'eſtime que les troupes en faiſoient, il eut ſoin, pour ne les point effrayer, de tenir ſa mort ſecrette le plus long-tems qu'il lui fut poſſible. Il appréhendoit que cette perte ne décourageât le ſoldat prêt à monter à l'aſſaut.

On fut très-touché à la Cour, lorſque cette nouvelle y fut apportée; le Roi en témoigna publiquement ſa douleur, & parut regretter la conquête de Thionville, dont la priſe avoit coûté la vie à un de ſes plus grands Généraux. Les ennemis même de Strozze purent lui refuſer le tribut d'éloges qui eſt ſi juſtement dû au véritable mérite. Un Auteur rapporte que le Duc de Florence qui avoit tant de ſujets de le haïr, apprit avec chagrin la nouvelle de ſa mort; & il dit à ſe

Courtiſans : *Nous avons perdu le plus brave ſoldat de Florence, & même de toute l'Italie.* 1558

On peut ajouter que ce Capitaine étoit auſſi un des plus malheureux de ſon tems ; car en effet, malgré ſes hautes connoiſſances, ſa valeur, ſa prudence, ſa ſageſſe, la fortune lui fut preſque toujours contraire. On attribue les revers qu'il éprouva, à l'idée trop avantageuſe qu'il ſe formoit des troupes qui combattoient ſous ſes ordres ; il ſuppoſoit dans ſes Capitaines & dans ſes ſoldats autant de valeur qu'il en avoit lui-même, & il hazardoit en conſéquence bien des entrepriſes dont l'iſſue ne répondoit pas à ſes deſſeins.

Il y en a qui ont aſſuré que le malheur de la plûpart de ſes expéditions étoit occaſionné par la conduite qu'il tenoit, lorſqu'il les propoſoit au Conſeil de guerre. Il diſoit ordinairement ſon avis le premier ; & ce Général naturellement éloquent, avoit outre cela dans ſes yeux & dans ſon air quelque choſe de perſuaſif qui emportoit les ſuffrages, ou qui du moins ſembloit impoſer

silence à ceux qui étoient portés à
1558. penser différemment, & qui auroient pû faire changer d'avis, ou du moins réformer ce qu'il y avoit de défectueux

Strozzi eut deux enfans de son mariage avec Laudamie de Médicis, fille de Pierre-François de Médicis II. du nom, Gonfalonnier de Florence. 1°. Philippe Strozzi II. du nom, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général de ses Armées, mort sans alliance en 1583. 2°. Claire Strozzi, qui fut mariée à Honorat de Savoye premier du nom, Comte de Tende.

Fin du Tome XIII.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

A

ACIER (d') reçoit un échec, & ſe ſauve, *pag.* 263 *& ſuiv.*
Albe (le Duc d') prévient les François, 353. Il ſe jette dans Perpignan, qu'il défend vigoureuſement, 354. envoye ſecourir Ulpian ; va en perſonne pour attaquer le Maréchal de Briſſac, 460
Albon (d') fille unique du Maréchal de S. André, eſt empoiſonnée par ſa mere, 195
Albret (Jeanne d') Reine de Navarre, va au ſecours du Prince de Condé, 261. Conſeil où elle ſe trouve, 277
Alençon. (Francoiſe d') Ses mariages, enfans qu'elle eût, 1
Alliance ſecrette entre la France & l'Eſpagne ; ſa cauſe, 201
Andelot (d') ſe trouve à l'Aſſemblée de Vendôme, 30. Il entre dans la conſpiration contre les Guiſe, 39. Ses tentatives ſur Orléans, 125 *& ſuiv.* Secours qu'il

conduit au Prince de Condé, 157. qui le laiſſe à Orléans pour y commander à ſa place, 158. Tout malade qu'il eſt il va reconnoître l'Armée Catholique, 171. Avis qu'il donne au Prince de Condé, 172. Sa valeur à la bataille de Dreux, 176. Il eſt obligé de ſe retirer, 177. & excite le Prince de Condé à reprendre les armes, 208. Il tente en vain de s'emparer de Poiſſi, 223 & *ſuiv.* Il tente de renouveller la bataille, 237 & *ſuiv.* mene du ſecours au Prince de Condé, 261. Il engage tous ſes revenus pour payer les troupes, 277. Ses efforts à la bataille de Jarnac, 291 & *ſuiv.* Siége où il ſe trouve, 507

Angennes Rambouillet (Jacques d') va de la part de la Reine trouver le Prince de Condé, 152

Anglois (les) refuſent de ſortir du Havre, 190. Ils jettent du ſecours dans Hadington, 320, 366. viennent attaquer le Seigneur d'Eſſé, 321. ſont défaits, 322. Ils ſont chaſſés entierement de France, 410. Ce qui fut décidé dans le Conſeil du Roi de France, pour arrêter leurs irruptions fréquentes en France, 411 & *ſuiv.*

Angoulême (le Comte d'). Son goût pour le métier de la guerre, 302. Voyez *François I.*

Anguillare (Flaminio de l'). Action où il eſt fait priſonnier; il ſe ſauve, 496

Anjou (le Duc d'). Scéne qu'il joue qui fut affligeante pour le Prince de Condé, 204. Nommé Lieutenant général du Royaume à la tête des Catholiques; il pourſuit le Prince de Condé, 240. Occaſion où il

n'oſe faire valoir ſon autorité, 241. Il marche contre les Huguenots, 265. Fauſſe alarme dans ſon camp, 271 & *ſuiv.* Il décampe, 272, 276. Où il prend ſon quartier d'hyver, 276. Il ſe remet en campagne; Places dont il s'empare, 283. Son projet, 284 & *ſuiv.* Il fait marcher ſon armée à la rencontre des Huguenots, 288 & *ſuiv.* Ses exploits à la bataille de Jarnac, 292. Sa conduite après cette bataille envers le Prince de Condé, 294 & *ſuiv.*

Annebaut (l'Amiral d') eſt chargé de défendre Terouane, 349, 434. Comment il s'acquitte de cette commiſſion; fait ſa retraite vers Heſdin, 434. Il eſt pris, 435. Il ſe tranſporte en Piémont par ordre de la Cour; conquêtes qu'il y fait; il revient en France, 354 & *ſuiv.* Il va prendre le commandement des troupes en Piémont, 441. Il entreprend le ſiege de Coni, 442. qu'il eſt obligé de lever, 443. Expédition pour laquelle il ſe rend en Angleterre, 500. Il ſe met en marche avec ſes gros Vaiſſeaux, 501 & *ſuiv.*

Antoine, Roi de Navarre. Parti qu'il prend dans l'Aſſemblée de Vendôme, 30 & *ſuiv.* Il ſe rend à la Cour; comment il y eſt reçu, 32. Il s'en retire fort mécontent, 33. Aſſemblée où il eſt invité, 80, 89. Sa réponſe à la Lettre du Roi, 90. Il va aux Etats, 91. Réplique hardie qu'il reçoit en chemin, 92. Il arrive accompagné du Prince de *Condé* à Orléans, où ils ſont reçus froidement du Roi, 93, 423. Ses plaintes ſur l'empriſonnement de ſon

frere le Prince de Condé, 94. Il eſt gardé à vûe, 95. Ses inſtances pour la liberté du Prince de Condé, 106. La Lieutenance générale du Royaume lui eſt donnée, 107. Il ſe détache des Huguenots, 113. Sollicite la Reine de ramener le Roi à Paris, 120 & *ſuiv.* Ses conquêtes ſur les Huguenots, 154. Il aſſiége Rouen, 155. Sa mort, 155 & *ſuiv.*

Apchon (l'Abbé d') ſauve la ville de Lyon des mains des Huguenots, 87

Argence (d') Officier. Le Prince de Condé ſe rend priſonnier entre ſes bras, 294

Aſſemblée de Vendôme. Ce qui s'y paſſe, 30 & *ſuiv.* Autre convoquée par la Renaudie, ſecond Chef de la conſpiration contre les Guiſe, 41. Ce qui y fut réſolu, 64

Aſſemblée des Notables convoquée à Fontainebleau, 79 & *ſuiv.* 81 & *ſuiv.* Ce qui y fut réſolu, 82

Aſſemblée des Etats indiquée à Meaux; deſſein de cette Aſſemblée, 82 & *ſuiv.* Pourquoi elle eſt transférée à Orléans, 88 & *ſuiv.* 423. Ouverture d'une autre; indication d'une autre, 107

Aubeſpine. (l') Pourquoi envoyé en Eſpagne, 207

Avenelles, Avocat du Parlement de Paris, découvre la conjuration contre les Guiſe, 65

Aumale (le Duc d') Ses exploits à la bataille de S. Denis, 236. Il recherche l'amitié de Thermes, 397. Se trouve au ſiége de Luxembourg, 493

Auſſun (Pierre d'). Proverbe ſur ſa réputation de bravoure, 430. Quelle étoit ſa

Maiſon; il ſert en Italie ſous M. de Lautrec, 431. Il ſe trouve à l'expédition de Naples, 432. paſſe en Piémont où il commande cent Chevaux-légers, *ibid.* il jette du ſecours dans Terouane, 433 & *ſuiv.* défait entierement les ennemis, 435. Il retourne en Piémont où il ſe ſignale, 436. & eſt bleſſé dans une eſcarmouche, 437. Rencontre où il ſe diſtingue, 438. Il s'empare de Queras, *liſez* Quieras, 439. prend le Château de Berges, 440 & *ſuiv.* ſert au ſiége de Coni, 442. Il ſe retire à Pignerol, 443. défait deux Compagnies de troupes Allemandes, 444. eſt commandé pour démanteler Carignan, *ibid.* & *ſuiv.* Il eſt attaqué par les Impériaux, 446. & eſt fait priſonnier, 447. Sa diſpute avec Vimercat, 447. Il rompt le Pont de Carignan à la vûe des ennemis, 449. & eſt chargé de harceler les Impériaux, 451. Chargé du ſoin de tenir Carignan bloquée; il l'oblige à ſe rendre, & en fait la viſite, 454. Il harcele les Impériaux, 455. Se ſignale au ſiége de Quiers, 457. à la priſe de Lans, d'Yvrée, & à la ſurpriſe de Verceil, 458. au ſiége de Caſal, 460. de Valfenieres, 465. V. *Briſſac* (le Maréchal de). Il aſſiége Ulpian, & défait un détachement ennemi, 460. Preuve de valeur qu'il donne, 461. Il eſt fait Chevalier de l'Ordre, 463. Il ſe retire à Turin, 465. où il reſte, 466. Il ſe rend à Cahors; différend qu'il y appaiſe; vient à la Cour, 467. Il rend avec une décharge du Roi, Turin au Duc de Savoye; & eſt fait Gouverneur de

Savillan, 468. Il prend parti contre les Huguenots, 469. & ſe trouve à la bataille de Dreux ; ce que rapportent pluſieurs Hiſtoriens ſur ſa mort, 471 & *ſuiv.*
Autriche (Marguerite d') épouſe Octave Farneſe, 371

B

BABELOT, Cordelier, pourquoi pendu, 272 & *ſuiv.*
Baglioné. Bataille où il eſt défait, 361 & *ſuiv.*
Balzac d'Entragues. (François de) Ordre de la Cour qu'il va exécuter, 239
Ban & arriere-Ban, publié au nom du Roi, 131
Barbeſieux (Antoine de la Rochefoucault de) ſe joint à la flotte des Vénitiens pour aller attaquer André Doria, 344 & *ſuiv.* Il eſt contraint de ſe ſauver, 345
Barri (Jean de) Seigneur de la Renaudie ; ſon caractere, 39, 67. Second Chef de la conſpiration contre les Guiſe, 39. Ses efforts pour cette affaire, 40 & *ſuiv.* Son diſcours aux Conjurés contre les Guiſe, 42 & *ſuiv.* Il ſe met à la tête des Conjurés & marche vers la Cour, 67. Sa mort, 69. Ce qu'on fit de ſon cadavre, 70
Barthe (Paul de la) Seigneur de Thermes, voyez *Thermes*, &c.
Bataille de *Saint-Quentin*, 23 & *ſuiv.* Perte de cette bataille, 24, 405. qui répand l'alarme dans Paris, 406. de *Dreux*, 172 & *ſuiv.* 470 & *ſuiv.* Sa durée, perte de part & d'autre, 179. de *Saint-Denis*, 232 & *ſuiv.* 237. de *Jarnac*, 290 & *ſuiv.* de *Ciriſolles*, 361 & *ſuiv.* 453 & *ſuiv.* de

de *Gravelines*, 415 & *suiv.* Evénement qui décide du sort de cette bataille, 417
Baviere (Volfang de), Duc des Deux-Ponts, se charge de lever un renfort considérable de troupes pour le Prince de Condé, 280
Bentivoglio. Le commandement de Sienne lui est remis, 542
Beuil (Louis de), Comte de Sancerre, est le seul des Seigneurs qui ne voulut point signer l'Arrêt contre le Prince de Condé, 101
Bexe. (Théodore de) Sa conjoncture sur un rêve du Prince de Condé qui se trouva juste, 169
Bigne (la), Secrétaire de la Renaudie, 41. Ce qu'il avoua à la question sur la conjuration contre les Guise, 70 & *suiv*.
Bigueti. Bataille où il lâche pied, 538. Il est pendu, 541
Biragne. Action où il se trouve, 401
Bobigni de Mézieres tue le Maréchal de Saint-André, 179
Bonval. Son entretien avec la Sague, 83. Secret qu'il en tire, qu'il va révéler au Duc de Guise, 84
Bouchard, Chancelier du Roi de Navarre, est arrêté, 96
Bourbon (Charles de), Duc de Vendôme; son mariage; enfans qu'il eut, 1. Sa mort, 2
Bourbon I. du nom (Louis de), Prince de Condé, Pair de France, &c. fils du précédent. Sa naissance, 1. Son caractere, 2, 13, 27, 35. Nom sous lequel il fut d'abord employé à la Cour, 3. sa premiere campagne, 3. Son mariage, 4, 5. Il sert en

Piémont ſous le Maréchal de Briſſac, 7 & *ſuiv.* Il ſe trouve à la priſe de Lens, 9. de Saint Balleing, 13. Conſeil de guerre où il eſt appellé, 11. Excuſes qu'il fait au Maréchal de Briſſac, 12. Voyez *Italiens.* Il repaſſe en France, 13. ſe rend à l'armée du Duc de Vendôme, 14. Expédition où il accompagne le Roi, 15. Il s'enferme dans Metz aſſiégé, 17. Il met en fuite les Impériaux, 18. Il ſert au ſiége de Renti, 19. Il demande le Gouvernement de Picardie qui lui eſt refuſé, 20. Mécontent de la Cour, il retourne en Piémont, 21. & ſe trouve au ſiége de Vulpian, 22. à la bataille de Saint Quentin, 23. de laquelle il échape avec peine; il eſt envoyé vers Soiſſons; 24. Il va en Flandre, 27. Injuſtice qu'on lui fait, 29. Il ſe trouve à l'Aſſemblée de Vendôme, 30. Son avis & *celui* du Vidame de *Chartres* & de *Dandelot*, au ſujet des Guiſe, 31. Ses efforts inutiles pour détourner ſon frere le Roi de Navarre de s'éloigner de la Cour, 35. Il raſſemble les Seigneurs de ſon parti dans ſon Château de la Ferté, 35. Ce qu'il leur préſente: Il ſe met à la tête des Sectateurs de la nouvelle Religion, 36. Il eſt le Chef muet de la conſpiration contre les Guiſe, 38 & *ſuiv.* Il ſe rend à la Cour, 66. Il eſt chargé de défendre la porte du Château d'Amboiſe contre les Conjurés, 68. Ses inquiétudes, 71. Il eſt arrêté dans le Château d'Amboiſe; va par ordre du Roi le trouver; réponſe qu'il lui fait, 72 & *ſuiv.* à la Reine & au Cardinal de Lorraine, 74. Il eſt remis en liberté, 75. paroît au Con-

ſeil & s'y juſtifie, 76. propoſe de ſe battre contre ſes accuſateurs, 77. Comment il reçut l'offre de ſervice que lui fit le Duc de Guiſe; ce qu'il dit au Roi en ſe retirant; permiſſion qu'il lui demande, 78. Il embraſſe le parti Huguenot, & ſe retire en Bearn, 79. Pourquoi il refuſe de ſe trouver à l'aſſemblée des Notables, 80. Mauvaiſe réception qu'il fait au Maréchal de Saint-André, 81. Nouvelle qu'il apprend, qui le ſurprend, 86. Son deſſein ſur la Ville de Lyon échoue, 87. Il eſt mandé à l'aſſemblée des Etats d'Orléans, 89. écrit au Roi, 90, ſe réſout d'aller aux Etats; ſa réponſe à ſon épouſe qui l'en détourne, 91. Sa réponſe au Roi; il eſt conduit en priſon, 94. Accuſations formées contre ce Prince, 97. Sa fierté, *ibid.* On lui nomme des Commiſſaires, 98. Il en appelle au Parlement, 99. Son appel eſt annullé, *ibid.* Il eſt condamné à mort, 100. Ce qui en ſuſpend l'exécution, 102. Il eſt mis en liberté, 106. ſe préſente au Conſeil & s'y juſtifie, 107. Il eſt déchargé de toute accuſation par Arrêt du Conſeil, 108. Arrêt du Parlement en ſa faveur, ſa réconciliation avec le Duc de Guiſe, 109 & *ſuiv.* Flaté de la conduite de la Reine, il la détermine de révoquer l'Edit contre les Huguenots, 113 & *ſuiv.* Il quitte la Cour; on entreprend de le faire ſortir de la Cour, 115 & *ſuiv.* Il porte ſes plaintes à la Cour du maſſacre de Vaſſy, 117. a ordre de ſortir de Paris, 119. A la tête de ſes troupes il ſe préſente devant Paris, 124. Se retire & va à Orléans, 125. dont

il ſe rend maitre, 127. Manifeſte qu'il fait publier, *ibid.* & *ſuiv.* Ce qu'il écrit aux Princes d'Allemagne, 129. Précis des Mémoires qu'il adreſſe au Parlement, 130 & *ſuiv.* Il fait des propoſitions de paix, 132. Réponſe qu'il reçoit de la Cour, *ibid.* & *ſuiv.* Sa réplique à cette réponſe, 134. Il ſe met en campagne, & marche vers Orléans, 137. Il écrit à la Reine, 139. eſt cité, ainſi que ſes Confédérés, par ordre de la Cour, de mettre bas les armes, 139. Il eſt reconnu de nouveau par les Huguenots pour leur Chef, 140. Demandes qu'il fait de la part de ſes Confédérés à la Reine, 141 & *ſuiv.* Il offre de ſortir du Royaume avec les principaux de ſon parti, 144. Expédient qu'il adopte pour dégager ſa parole, 146. Il conférе avec la Reine, mais en vain, & s'en retourne à ſon camp, 147. Il tente de ſurprendre le camp du Roi, 148. Son entrepriſe échoue, 149. Sa retraite, 150 & *ſuiv.* Il eſt excepté de l'Arrêt contre les rebelles, 151. Manifeſte qu'il publie contre cet Arrêt, 152. Sa réponſe à la Reine, *ibid.* & *ſuiv.* Ce qui l'empêche de ſuivre ſes prétentions ſur la Lieutenance générale du Royaume, vacante par la mort du Roi de Navarre, 156. Cauſes de ſes inquiétudes pour la ſuite de ſes entrepriſes, 157. Il ſe met en campagne à la tête de ſon armée; ſes conquêtes; arrive à la vue de Paris, 158. Il eſt repouſſé, 159. accepte une entrevue avec la Reine, à laquelle il envoye l'Amiral; conférе inutilement avec le Connétable, 160. Il recommence

les hoſtilités, 161. Conférences où il ſe trouve, *ibid.* Ses demandes, 162. Sa replique au Roi, *ibid.* & *ſuiv.* Sa propoſition qui fait rompre les négociations de paix, 164. Il reprend le deſſein d'attaquer Paris, ce qui le déconcerta dans ſes projets, 165 & *ſuiv.* Il décampe & eſt ſuivi de l'armée du Roi, 167. Prétendue prophétie ſur lui qui n'eut point ſon effet, 168. Rêve qu'il raconte, 169. Il ſe trouve obligé de livrer bataille, 172. Avantages de ſes troupes, 173 & *ſuiv.* Il eſt contraint de faire retraite, 177. & eſt fait priſonnier, 178. Précautions de la Cour pour le garder, 181. Il manque de s'évader, & il en eſt gardé plus étroitement, 182. Il eſt conduit à Blois, de-là au Château d'Onzain, 183. On lui permet d'aller à Orléans, où il ſe rend, & confere avec ſes Confédérés, 186. Il revient trouver la Reine, 187. & eſt mis en liberté, 188. Ordres qu'il donne après l'Edit de pacification, 189. Il fait agir inutilement auprès de la Reine Eliſabeth, 190. Ce qui le met en haute conſidération à la Cour; il devient amoureux d'une des filles d'honneur de la Reine, 192. Il aſſiége le Havre dont il s'empare, 194. Son intrigue avec la Maréchale de Saint-André, 195. Pourquoi il ſe retire à Valeri, 196. Réponſe qu'il reçoit à ſa Lettre à la Reine, qui le pique vivement, 197. Evénement qui lui fait tort dans l'eſprit de ceux de ſon parti, 200. Il épouſe Mademoiſelle de Longueville, *ibid.* & *ſuiv.* Il négocie avec les Princes étrangers, 202. Ses offres au Roi contre le Duc

d'Albe, 203. Mécontentement qu'il eſſa à la Cour, *ibid.* & *ſuiv.* Ses plaintes à Reine, 206. Il ſe diſpoſe à reprendre l armes, 207. & veut enlever le Roi, 20 occaſion de la monnoie frappée à ſon coi 209. Aſſemblée qu'il indique, 210. Il met en marche pour ſurprendre le Roi *ibid.* raſſemble des troupes pour attaqu Paris, 313. Il conſent à conférer pour u accommodement, 214. met ſes demand par écrit, 216 & *ſuiv.* Sommation q lui eſt ſignifiée, 218. Sa réponſe à cett ſommation, 219. Ses demandes, 222. bloque Paris, 223. Conſeil qu'il tient 226. Avis qu'il y ouvre, 227. Il met ſo armée en bataille, 231 & *ſuiv.* Il enfonc le corps de bataille des Catholiques, 235 Il ſe retire en ordre, 237. Il tient un Con ſeil où il ſe réſout à une nouvelle bataille 238. Ses enfans ſont enlevés par ordre d la Cour, 239. Il va au-devant d'un re fort de troupes Allemandes qu'on lui av promis, *ibid.* Il eſt ſuivi par l'Arm Royale, 240. Ses troupes reçoivent échec, 241. Il arrive en Lorraine, joint le renfort Allemand, *ibid.* Son barras pour le payement des troup 242. Il reprend le deſſein de venir quer Paris, 243 & *ſuiv.* entrepre ſiége de Chartres, 245. qu'il eſt o d'abandonner, 246 & *ſuiv.* Il ent un accommodement, 248. écrit au 253. Il apprend qu'on veut le ſurpre & en écrit à l'Amiral, 255. Il ſong mettre en ſûreté; écrit au Roi, 2 requête au Roi, 257. Sa retraite

Il eſt pourſuivi & échape heureuſement, 259. Il ſe rend à la Rochelle, 260. Formule de ſerment qu'il dreſſe, & Manifeſte qu'il publie, 261. Il s'empare de Pons, & marche au ſecours de ſes Confédérés, 264. Il ſe met à la tête de ſon armée pour aller chercher le Duc d'Anjou, 265 & *ſuiv.* à la rencontre duquel il va, 268 & *ſuiv.* Fauſſe alarme dans ſon camp, 271. Il décampe, cruautés qu'il exerce, 272 & *ſuiv.* Perfidie dont il ſe venge; il ſe jette dans Loudun, 274. Il décampe, où il prend ſon quartier d'hiver, 276. Conſeil qu'il tient; il fait vendre les biens d'Egliſe, 277. Il équipe une flotte, 278. Sommes conſidérables qu'il reçoit, 279 & *ſuiv.* Sa réponſe à Portail envoyé de la Cour; précis de la lettre qu'il lui remet pour le Roi. 281 & *ſuiv.* Il ſe remet en campagne; ſon deſſein, 284 & *ſuiv.* Il penſe à faire ſa retraite, 290. Sa valeur à la bataille de Jarnac, 291. Il eſt bleſſé; ce qu'il dit alors, 292. Il eſt fait priſonnier, 293. Il eſt tué; inſulte qu'on lui fait, 294. Où inhumé, 296. Son éloge *ibid.* & *ſuiv.*

Bourbon (Jean de), Comte d'Enguien, accompagne ſon frere le Prince de Condé, 12. au ſiége de Metz, 17. Bataille où il périt, 24

Bourbon (François de), Comte d'Enguien, eſt envoyé en Piémont, 357, 448. où il arrive; il aſſiége Carignan, 358. qu'il bloque, 359. & il envoie en Cour Montluc, 359, 450. Sa joie à la réponſe de la Cour; réſolution du Conſeil de guerre qu'il tient

mort. 200. 201. Il livre la bataille de Cérisoles. 201 & suiv. Ses conquêtes après la victoire de Cerisoles. 364, 454. Sa dernière conquête en Piémont, 455

Bourbon le Cardinal de. Effet de ses sollicitations auprès de ses freres, 30 & suiv. Il envoie vers le Prince de Condé, 124

Bourgain Gilbert: est mandé pour le procès contre le Prince de Condé, 98

Boutieres est chargé de la Lieutenance de Roi dans tout le Piémont. 300. Comment il en est content, 300. 328. Il assiege Yvrée, qu'il abandonne à la nouvelle de son rappel, & se retire en Dauphiné, 328. 449 & suiv.

Boyvin François va en Cour de la part du Maréchal de Brissac. 397

Brandebourg Albert Marquis de, se déclare contre la France. 412 & suiv.

Brissac le Maréchal de commence la guerre contre l'Empereur, 7. Places dont il s'empare, 7. 9. 12. Inquiétudes que lui cause l'arrivée d'illustres Volontaires. Il forme le dessein de s'emparer de Saint Balleing, 8. Causes des plaintes de la Noblesse contre lui, 12. Il assemble un Conseil de guerre; ce qu'il y expose, 11 & suiv. Il assiege Valpian. 11. Le Gouvernement de Picardie lui est donné, 29. Il se contente de défaire un corps de troupes des Huguenots, dont il auroit pu défaire l'armée entiere, 241. Il se trouve à la bataille de Jarnac, 250. Il commande dans le Piémont avec succès; tourmenté de la goutte, il se retire. 325. Plaintes contre lui, qui le font; il se justifie sur le reproche qu'on

lui fait, 396. Sa préſence rétablit la tranquillité dans le camp, où il ſe fait porter quoique malade, 397. Il arrive en Piémont, & penſe à faire de nouvelles conquêtes, 402, 457 & *ſuiv.* Il tourne ſes armes vers Foſſan, 404. va faire le ſiége de Quiers, 457 & *ſuiv.* écrit au Roi en faveur de d'Auſſun, 459. Ses tentatives ſur Caſal, *ibid.* & *ſuiv.* Il eſt obligé d'en lever le ſiége, 461. aſſiége Montcalvo, *ibid.* dont il ſe rend maître, 462. Il écrit au Roi; pourquoi il n'eſt plus écouté, 463. Il aſſiége Valſenieres, 464. Ordres qu'il reçoit de la Cour, 465

Buſſancez. Amiral de France, va en Piémont à la tête de l'armée du Roi, 432 & *ſuiv.*

C

CAMISADE (la) ce que c'étoit, & pourquoi ainſi appellée, 315*

Caraffes (Charles), Cardinal, rallume par ſes menées la guerre entre la France & l'Empire, 22, 551. Entrepriſe qu'il communique à Strozzi, 552

Caraffe, ſes talens; obtient du Roi du ſecours pour le Pape, 553. marche au ſecours de Rome, 554

Cardonne (Raimond de) eſt échangé avec le Seigneur de Thermes à la bataille de Cériſoles, 363

Caſimir, Comte Palatin du Rhin, amene un renfort aux Huguenots, 241

Caſtro (Horace de) ravage le Comté de Boulogne, 508 & *ſuiv.*

Catherine de Médicis, Cauſe de la liaiſon

intime qu'elle forme avec les Guiſe, 27. Réception qu'elle fait au Roi de Navarre; ce qu'elle lui repréſente, 33. Ce qu'elle fait pour l'éloigner de la Cour, 34. Son caractere, 73, 206 & *ſuiv.* Ce qu'elle dit au Prince de Condé après la découverte de ſa conſpiration, 73. Réception qu'elle fait au Roi de Navarre & au Prince de Condé à leur arrivée à Orléans, 93. Sa réponſe au Roi de Navarre, 95. Parti qu'elle prend ſur l'affaire du Prince de Condé; fait venir le Roi de Navarre; ſous quelles conditions elle fait entrevoir la grace de ce Prince, 103. Sa conférence avec le Roi de Navarre, 104. Sa conduite dans le maniment des affaires, 111. Elle s'unit aux Huguenots, 113. Elle fait révoquer l'Edit contr'eux, & leur en accorde un favorable, 114. Elle refuſe le Roi de Navarre qui la ſollicite de ramener le Roi à Paris; elle eſt cependant forcée d'y conſentir, 121 & *ſuiv.* Elle écrit au Prince de Condé pluſieurs Lettres; leur contenu, 123. * auquel elle demande du ſecours, 124. Ses efforts pour recouvrer le pouvoir abſolu, 131 & *ſuiv.* Elle fait demander une entrevue au Prince de Condé, 137. Sa conférence avec ce Prince, 138 & *ſuiv.* auquel elle écrit de nouveau, 141. confere encore avec lui, 143. & accepte ſes offres, 144. Ses nouvelles tentatives auprès du Prince de Condé, 152, 159 & *ſuiv.* Pourquoi elle s'approche d'Orléans, 183. Sur la nouvelle de la bleſſure du Duc de Guiſe, elle fait propoſer une Tréve, 184. Son entrevue

avec la Princeſſe de Condé, 185. Pourquoi la guerre ouverte avec l'Angleterre ne lui cauſe aucune inquiétude, 190. Sa conduite à l'égard du Prince de Condé, 191, 193, 204 & *ſuiv.* 206 & *ſuiv.* 210 & *ſuiv.* 245 & *ſuiv.* Commiſſion qu'elle donne à une de ſes filles d'honneur, 192. Elle fait propoſer un accommodement avec le Prince de Condé, 214 & *ſuiv.* 247 & *ſuiv.* 280. Combien piquée à la lecture du Mémoire de ce Prince, 216 & *ſuiv.* Ce qu'elle fait pour indiſpoſer toute la Cour contre les Huguenots, 218. Ses efforts pour éloigner le Chancelier, 254 & *ſuiv.* Combien outrée de l'évaſion du Prince de Condé, 260. Sa conduite à l'égard des Huguenots, 261 & *ſuiv.*

Cave (le Marquis de) eſt envoyé en France par le Pape, 555

Chabot (l'Amiral) marche à la tête des troupes en Piémont; conquêtes qu'il y fait, 305 & *ſuiv.* 346. Il reçoit ordre de ne rien entreprendre ſur les terres de l'Empereur, & va ſe camper à Saint Germain, 347

Chambre (le Capitaine de) livre le Château de la Corte aux ennemis, 393

Charles V. Raiſon qu'il apporte du ſecours qu'il donne au Pape Jules III. contre le Duc de Parme, 7. Son prétexte pour réduire dans une eſpece de ſervitude les Princes qui favoriſent la nouvelle Religion, 14. Il aſſiége la Ville de Metz, 16. qu'il eſt obligé d'abandonner avec perte, 17. Places dont il s'empare; il s'avance juſqu'à Dourlens, 18. Il va au ſecours de

Renti, 19. Il refuſe la bataille qui lui eſt offerte, 20. Soupçon contre lui, 308. Il aſſiége Landreci, 310. qu'il manque ; il s'empare de Cambrai ; ſe ligue avec le Roi d'Angleterre pour attaquer enſemble la France, & ſe met en marche pour cette expédition, 315. Sa demande au Courier qui lui vient apporter le détail de la bataille de Saint Quentin, 406. Il prend, raſe Terouane & force Heſdin, 520
Charles VIII. Sa prompte conquête du Royaume de Naples, 299. Difficultés qu'il a à revenir en France ; action où il demeure maître du champ de bataille, 300
Charles IX. Son avénement à la Couronne, 105. Il fait publier une Amniſtie pour le paſſé, 107, 111. Opérations de ſon armée contre les Huguenots, 154 & *ſuiv.* 157. Sa réponſe aux demandes du Prince de Condé, 162. Il tient ſon Lit de Juſtice à Rouen pour ſa Majorité, 194. Il viſite, accompagné de la Reine ſa mere, les Villes de ſon Royaume, 196 & *ſuiv.* Il va à Bayonne ; fêtes à cette occaſion, 201. Se rend enſuite à Moulins, aſſemblée ſolemnelle qu'il y tient, 201. Edit qu'il y donne, 202. Il ſe retire à Paris, 212
Châtillon (le Cardinal de) ſe trouve à l'Aſſemblée de Vendôme, 30. Son crédit auprès de la Reine d'Angleterre ; effet que fait ſur elle ce qu'il lui dit au ſujet du parti Huguenot, 279
Clément VII. famille de ce Pape, 474. Son refus à Philippe Strozzi, 475
Coligni (l'Amiral de) eſt gratifié du Gouvernement de Picardie, 21. Sa vue en en don-

nant ſa démiſſion, 21, 29. Il reçoit ordre d'entrer en campagne, 23. ſe trouve à l'Aſſemblée de Vendôme, 30. Autre où il applaudit à la réſolution du Prince de Condé, 36. Ses exploits à la bataille de Dreux, 173 & *ſuiv.* 178 & *ſuiv.* Sa belle retraite, 180. Il fait conduire le Connétable à Orléans, 181. Ses reproches au Prince de Condé, 189. Il va trouver ce Prince; exhortation qu'il lui fait, 200. Ses exploits à la bataille de S. Denis, 233. & *ſuiv.* Il eſt un des Généraux de ſon ſiécle le plus intelligent, 241. Il va trouver le Prince de Condé, 255. qu'il accompagne dans ſa retraite, 258 & *ſuiv.* Ce pour lequel engage tous ſes revenus, 277. Embarras où il ſe trouve à la tête de ſes troupes, 289. Ses efforts à la bataille de Jarnac, 290 & *ſuiv.*

Colonne (Marc-Antoine), bataille où il ſe trouve, 538

Colloque de Poiſſi. Ce qu'on appelle ainſi; ſeul bon effet qu'il a pu produire, 112. & *ſuiv.*

Condé (le Prince de). Voyez *Bourbon* I. du nom (Louis de)

Conférences pour la Paix entre le Prince de Condé & le Roi, 160 & *ſuiv.* 214 & *ſuiv.* 247 & *ſuiv.* 280 & *ſuiv.*

Conférences de Moulins; pourquoi ainſi appellées, 161. Autre pour la Paix entre la Reine, le Prince de Condé & le Connétable, 185 & *ſuiv.* Autre pour la Paix avec les Huguenots, 221. Leur rupture, 223

Conjurés contre les Guiſe. Leur punition, 70

Conti, Capitaine Romain, eſt commis à la garde de Luſignano, 540. Sa lâcheté, & la tête tranchée, 541
Coſſeins, Meſtre de Camp, défend vigoureuſement Corbeil, 158
Cour (la) Pourquoi elle quitte Blois & ſe retire à Amboiſe, 66
Croi, Antoine de), Comte de Porcien, ſe trouve à l'Aſſemblée de Vendôme, 30
Cruſſol (le Comte de). Lettre dont il eſt chargé de la part du Roi, 89

D

DAMVILLE, fils du Connétable de Montmorenci; ſa belle défenſe à la bataille de Dreux, 172 & *ſuiv.* Il fait priſonnier le Prince de Condé, 178. de la garde duquel il eſt chargé, 181. Il ſe trouve à la bataille de Saint Denis, 236. Cordon de l'Ordre qu'il porte & dont il fait la cérémonie, 463 & *ſuiv.*
Del-Bene (Thomas). Ses remontrances à Strozzi, 537
Diane, fille naturelle du Roi de France, épouſe Horace Farneſe, 371
Doria (André) défait une flotte Françoiſe, 345. aborde avec une flotte au Port de Portercole, 549
Dragut, Général des Corſaires de Barbarie, vient avec ſa flotte vers Naples, 387. Il va en Corſe, 390. Pourquoi il abandonne Thermes, 391
Dumfort, Milord, Commandant de Calais, eſt contraint de ſe rendre, 562

E

ECossois (les) ſe retirent de devant Hadington, 320
Edit de pacification donné par Charles IX, 188. Il eſt enregiſtré dans toutes les Cours Souveraines, 189. Ce qui occaſionne l'*Edit* de Rouſſillon, 197. Objet de l'*Edit* de Moulins, 202
Egmont (Floris d'), Comte de Bure, renfort de troupes dont il a le commandement, 348. Il aſſiége Terouane, 349. Les Eſpagnols lui doivent en partie la victoire de Saint Quentin, 413. Il accourt de Flandre à la tête d'une armée, & ſe poſte vers Gravelines, 414. & ſe préſente de front à l'armée Françoiſe, 415
Eliſabeth, Reine d'Angleterre; eſpérance qu'elle donne à la Renaudie pour la révolte qu'il médite, 40. Son prétexte pour s'emparer du Havre, & le garder après la paix, 190. Secours qu'elle envoie au Prince de Condé, 279
Eſpagnols (les) vont attaquer Bergue-Saint-Winock, 413 & *ſuiv.*
Eſſé (André de Montalembert, Seigneur d'). Sa naiſſance, 298. Il eſt Page de M. de Vivonne, 299. qu'il accompagne à l'expédition de Naples, *ibid.* où il ſe ſignale, 300. Il eſt de la Cour du Comte d'Angoulême, 301. Grande réputation qu'il s'acquiert; ſon adreſſe dans les tournois, 302. Il fait la campagne de Piémont, 305. ſe jette dans Turin; s'empare de Ciria, 306. Il eſt nommé Lieutenant de Roi de Lan-

dreci, qu'il défend contre toutes les forces de l'Empire, 310. Il envoie demander du ſecours au Roi, 311. ſort de Landreci avec la Garniſon, 313. Comment reçu du Roi; il eſt nommé Gentilhomme de la Chambre, 314. Raillerie que lui attire la bleſſure qu'il a au bras, *ibid.* & *ſuiv.* Il eſt chargé de la défenſe d'Outreau près Boulogne, 316 & *ſ.* commande l'armée de France en Ecoſſe; aſſiége Hadington, 318. Sa vigoureuſe défenſe à ce ſiége; 321. qu'il leve cependant, 323. après avoir défait les Anglois, *ibid.* Ce qui le porte à tenter de ſurprendre cette Place, 324. Comment ce projet échoue, 325. Il récompenſe la bravoure d'un ſoldat, 319. Il reçoit de France un renfort de troupes, 326. Ses exploits en Ecoſſe, *ibid.* & *ſuiv.* Il eſt rappellé en France, pourquoi, 330 & *ſuiv.* 365. Ce qu'il dit à la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi, 331. Comment reçu à la Cour; il eſt fait Chevalier de l'Ordre, *ibid.* Il accompagne le Roi contre les Anglois; Fort dont il ſe rend maître; s'empare d'Ambleteuſe dont il eſt nommé Gouverneur, 332 & *ſuiv.* Il ſe retire en Poitou; tombe malade, 334. paſſe à ſa Terre d'Epanvilliers, où ſa maladie continue, 335. Cauſe de ſa maladie, ſuivant Brantome; il eſt mandé par le Roi; ſa joie alors, 336. Comment reçu à la Cour; il eſt chargé de défendre Terouane, où il entre, 337. & qu'il défend vigoureuſement, 338. Sa mort, 339

Eſſé (Madame d'), femme du précédent; Maiſon dont elle eſt; ſon éducation;

ſon mérite, 335
Eſt (Dom Franciſque d') conjoncture où il eſt fait priſonnier, 494
Eſtouteville a le commandement de l'armée pendant la maladie du Seigneur de Thermes, ſon goût particulier, 413. Sa conduite eſt blâmée, 418

F

FARNESE (Octave). Refus qu'il fait à Paul III, 369. Il traite avec le Roi de France, 371. Il avoit épouſé Marguerite d'Autriche, 372
Farneſe (Pierre). Réception qu'il fait à Pierre Strozzi, 497 & *ſuiv.* Il eſt aſſaſſiné; le ſoupçon de cet aſſaſſinat tombe ſur l'Empereur, 370
Farneſe (Horace) négocie avec le Roi de France, dont il avoit épouſé la fille naturelle, un Traité avec le Roi & ſon frere Octave, 371. Il eſt aſſiégé dans la Mirandole; ſe retire à Parme, où il eſt encore aſſiégé, 377. Il ravage les terres du Pape, 379
Faye (Barthelemi) eſt un des Commiſſaires nommés contre le Prince de Condé, 98
Ferrare (le Cardinal de), défend la Ville de Sienne, 388 & *ſuiv.* 392, 520. Effet de ſa jalouſie contre Strozzi, 322 & *ſuiv.* Il quitte Sienne, 525
Florence. Cauſe des troubles excités dans cette Ville, 476. Révolutions qui y arrivent, 482
Florence (le Duc de) tente de réduire les Siennois, 385 & *ſuiv.* Il ſe déclare con-

tre la France, 392
Fourquevaux (le Baron de) va au ſecours de Sienne, 526
France (Eliſabeth de) épouſe le Roi d'Eſpagne, 34. Succès de ce malheureux mariage, 419
François (les) tumulte qu'ils excitent à Edimbourg, dont le Gouverneur & ſon fils ſont maſſacrés, 414. Bataille où ils ſont mis en déroute, 415
François I. Son eſtime pour le Seigneur d'Eſſé, 302 & *ſuiv.* Cauſe de ſa guerre contre le Duc de Savoye, 304. auquel il envoye déclarer la guerre, 305. ainſi qu'à Charles V, 309. Il s'empare de Landreci, *ibid.* va au ſecours de d'Eſſé; ce qui fut déterminé dans le Conſeil qu'il tint, 312. Ses efforts pour reprendre Boulogne ſur les Anglois, 316. Sa mort, 317, 505
François II. monte ſur le Thrône de France, 26. Il ſe rend à Orléans; ſa Lettre au Roi de Navarre, 89. Ce qu'il dit au Prince de Condé, 93 & *ſuiv.* Sa réponſe à la Princeſſe de Condé qui lui demande la grace de ſon mari, 102. Il tombe malade, *ibid.* & meurt, 105, 466. Changement qu'apporta cette mort dans les affaires, 105

G

GARAYE (la), Gentilhomme Breton, un des Conjurés contre les Guiſe, 41
Garcie (Dom). Ses conquêtes aux environs de Sienne; il aſſiége Montalcin, 386
Genlis, créature du Duc de Guiſe, ce dont le charge le Prince de Condé, 79. Il quitte

le parti de ce Prince & ſe jette dans celui du Roi, 165 & *ſuiv.* Il ſe trouve à la bataille de S. Denis, 232 & *ſuiv.*
Gontaut de Biron, va reconnoître l'armée du Prince de Condé, 171
Gonzague (Dom Ferdinand de) Gouverneur du Milanez, 7. Il s'empare de Plaiſance, & veut ſe ſaiſir de Parme, 370. Sa réponſe à l'Ambaſſadeur Thermes, 378. Il ravage les environs de Parme, 379 & *ſuiv.* va faire le ſiége de Guiſe, 494. Ses tentatives pour ſe rendre maître de Parme, 509
Gonzague (Louis de) Duc de Nevers, marche contre les Huguenots, 244
Gonzague (César de) eſt échangé à la bataille de Ceriſolles avec le Seigneur de Thermes, 363
Grollot (Jerôme), Bailli d'Orléans, qu'il tente en vain de livrer aux Huguenots; 88. Il eſt arrêté, 95
Guaſt (le Marquis du) commande pour les Impériaux en Piémont, & eſt obligé de ſe retirer, 350. Il va pour enlever les Ambaſſadeurs de France, 351. Sa réponſe, accuſé de les avoir fait aſſaſſiner, 352. Il rentre en Piémont & ſe rend maître de la campagne, accompagné du Duc de Savoye, 355. Il marche à la défenſe de Carignan, 359 & *ſuiv.* dont il ſe rend maître, 448. Acceuil qu'il fait au Seigneur de Thermes ſon priſonnier, 363. Il court en vain au ſecours d'Albe, 455. Contre-tems dont il ſçut habilement tirer parti, 481
Guiſe (François de Lorraine Duc de) comment regardé à la Cour de France, 4. Sa réputation, 16. Il défend la Ville de

Metz qu'on lui avoit confiée, 16 & *ſuiv.* 513 & *ſuiv.* Il paſſe en Italie & revient en France, 23. Il ſe rend maître de Calais, 25, 409 & *ſuiv.* Ce qu'il fait, averti de la conjuration formée contre lui, 66, 68, 81 & *ſuiv.* 93, 96 & *ſuiv.* Il s'offre au Prince de Condé de lui ſervir de ſecond, 97 & *ſuiv.* avec lequel il ſe réconcilie, 109 & *ſuiv.* Il va à Joinville, 115. A ſon retour il eſt bleſſé à Vaſſy, voulant y appaiſer le tumulte, 116 & *ſuiv.* Comment il eſt reçu à Paris, 118. Ses repréſentations à la Reine, 121 & *ſuiv.* Il vient au ſecours de Paris, 159. Sa conduite à la bataille de Dreux, 175, 470. Il rétablit le combat, 176, 470. Ses exploits, 178. Il a tout l'honneur de cette bataille; ſa conduite à l'égard du Prince de Condé, 180. Pourquoi il eſt mandé à la Cour, 181; qu'il détermine à faire le ſiége d'Orléans, 183. qu'il va faire lui-même, 183 & *ſuiv.* Il entreprend le ſiége de Thionville, 412, 566, marche au ſecours de Rome, 554. Cauſe & effet des menaces qu'il fait, 555. Ordre qu'il reçoit du Roi, 556. Il ſe met en campagne; nouvelle qu'il apprend qui l'arrête dans ſa marche, 557. Il eſt rappellé en France, *ibid.* Il forme quelques difficultés ſur l'entrepriſe de Calais, 559. au ſiége duquel il ſe ſignale, 409 & *ſuiv.* 560. Il ſe trouve au ſiége de Thionville, 564. Son chagrin de la mort de Strozzi; ce que dit Brantome à ce ſujet, 567. Il y eſt aſſaſſiné, 184

Guiſe (le Cardinal de). Sa réputation à la Cour de France, 4. Sa conduite à l'égard

du Prince de Condé, 28, 93. Ce qu'il dit à ce Prince après la découverte de la conſpiration dont il étoit le Chef, 73 & *ſuiv.* Il va trouver le Prince de Condé; propoſition qu'il lui fait, 200
Guiſe (les) s'emparent de l'autorité ſous François II, 26 & *ſuiv.* Ils tâchent de brouiller le Prince de Condé avec l'Amiral de Coligni, 28 & *ſuiv.* Prétexte de la conſpiration formée contr'eux, 37 & *ſuiv.* Elle eſt découverte, 65. De qui on les fait deſcendre, 41. Leurs efforts pour perdre le Roi de Navarre, 102

H

HAVRE (le) ſe rend, 410
Haye (la), Intendant du Prince de Condé, eſt arrêté, 96
Henri II, Roi de France, ſe met à la tête de ſon armée dour recouvrer Boulogne, 3. Ligue dans laquelle ce Monarque entre, 14. Villes dont il s'empare en conſéquence de cette Ligue, 15. Il tente en vain de prendre Strasbourg, *ibid.* Pourquoi il va dans le Luxembourg, *ibid.* & *ſuiv.* Sa mort, 26, 469
Henri d'Albret, Roi de Navarre, ſa mort, 20
Hôpital (le Chancelier de l') eſt nommé un des Commiſſaires contre le Prince de Condé, 96. Il demande du tems pour ſe déterminer ſur cette affaire, 101. Ses remontrances alors à la Reine, 102 & *ſuiv.* Pourquoi il détermine la Reine à mener le Roi à Rouen pour ſa Majorité, 194. Pour-

quoi il ſe retire de la Cour & remet les Sceaux, 254 & *ſuiv.*
Hoſtilités (les) de la part des Catholiques & des Huguenots recommencent, 282 & *ſuiv.*
Huguenots (les). Leur entrepriſe ſur la Ville de Lyon échoue, 87 & *ſuiv.* Edit contr'eux, 112. Autre qui leur eſt favorable; mouvement qu'il occaſionne, 114. & *ſuiv.* Leur maſſacre à Vaſſy, 116. Arrêt du Parlement contre ceux d'entr'eux qui avoient pris les armes, 151. Leurs plaintes au Roi, 196. & au Prince de Condé, 197. Ils attaquent l'eſcorte du Roi revenant à Paris, dont ils ravagent les environs, 212 & *ſuiv.* Sommation qui déconcerte leurs Chefs, 219. Leur requête, 220 & *ſuiv.* Conſeil qu'ils tiennent, 226 & *ſuiv.* Ils ſe préparent au combat, 229. Diſpoſition de leurs troupes, 231 & *ſuiv.* Ils ſe préſentent pour une ſeconde bataille, 238 & *ſuiv.* Leurs plaintes, 251. Combien furent maſſacrés en 1568. Somme qu'on exige d'eux, 252. Conduite de la Cour à leur égard, 261. Leurs conquêtes, 262. Un détachement de leur armée eſt battu, 263 & *ſuiv.* Imprudence de leurs Chefs, 286 & *ſuiv.* Aſſemblée qu'ils tiennent à Paris; tumulte qu'elle y occaſionne, 425 & *ſuiv.* Juſtice qu'ils rendent au Seigneur de *Thermes* dans leurs Libelles, 427 & *ſuiv.* Emeute qu'ils occaſionnent à Cahors, 467
Humieres (M. d') commande les troupes de France en Piémont, 350, 482. s'empare de la Ville d'Albe, 482

I

IMPERIAUX (les) veulent détourner Jules III. de ſon accommodement avec le Roi de France, 383. Ils entreprennent de réduire les Siennois, 385. s'emparent des environs de Sienne, 386, 392. levent le ſiége de Montalcin, 387. & de Metz, 518 & *ſuiv.*

Joanneau, Avocat, défend Sancerre, 282

Italiens (les) Ce qu'ils diſent du Prince de *Condé* par maniere de proverbe, 14

Jules III. ſuccede au Pape Paul III, 369. Différend qu'il paroît vouloir terminer, 371. Ce qu'il dit publiquement de l'Ambaſſadeur de France le Seigneur de Thermes, 372. Sa conduite à l'égard d'Octave Farneſe; ſes plaintes au Seigneur de Thermes Ambaſſadeur de France, 373 & *ſuiv.* Outré de colere, réponſe qu'il fait à cet Ambaſſadeur; il ſe lie avec l'Empereur, 376. Il demande un accommodement, 382 & *ſuiv.* qui ſe fait, 384

L

LAMBRES, Valet-de-Chambre du Roi, triſtes nouvelles qu'il porte en Piémont, 405

Langey (le Capitaine) paſſe à la tête d'un renfort en Piémont, 307. Ses talens; accommodement dont il eſt chargé, 350. Il eſt chargé du Gouvernement de Turin, 351. Ses entrepriſes ſur pluſieurs Villes de Piémont, 431. Il entre dans Carignan

qu'il tenoit bloquée, 454. Querelles qu'il eſt chargé d'accommoder, 482. Il eſt Lieutenant de Roi en Piémont, 493
Lanſac va trouver Strozzi; part pour ſe jetter dans Sienne, 542. & eſt pris, 543
Lantz. Situation de cette Ville, 8. Sa priſe, 9
Lautrec (le Maréchal de) aſſiége Naples, 542. fait attaquer le Duché d'Urbin, 431. eſt envoyé par François I. pour conquérir le Royaume de Naples, 432. Il meurt à Naples, 343
Léon X. Famille de ce Pape, 477
Ligue entre Henri II, Roi de France & les Princes Allemands qui favoriſoient la nouvelle Religion, 14 & *ſuiv.* Ligue appellée de Smalcade, 503
Lorraine (François de), Grand Prieur de France, eſt chargé d'examiner les démarches du Prince de Condé, 68
Lorraine (Jean Cardinal de) négocie avec l'Empereur, 347
Luna (Jean de) bataille où il ſe trouve, 538

M

MADRUCE (Aliſprand) Allemand, eſt échangé à la bataille de Cériſoles avec le Seigneur de Thermes, 363
Maillé-Brezé & *Chavigni*, Capitaine des Gardes, arrêtent par ordre du Roi le Prince de Condé, 94
Maligni, jeune Officier, un des Conjurés contre les Guiſe, 67
Marck (Robert de la) Prince de Sedan, meurt, 543

Marie

Marie, Reine d'Ecoſſe, ſon mariage avec le Dauphin, ... 564
Marignan (le Marquis de) aſſiége Turin, 481. Il ſe trouve au ſiége de Parme, 510. s'empare d'un Fort près de Sienne, 523. Sa cruauté, 525. Il eſt battu, & ſe retire, 529. Il campe proche de Sienne, 530. & décampe, 531. Il revient ſe camper proche de Sienne; marche en vain au ſecours de Forano; projette de mettre le ſiége devant Marciano, 533 & *ſuiv.* Il bat Strozzi, 535. à la pourſuite duquel il envoye un détachement, 537. Il ſe prépare à une bataille, 538. met en fuite la Cavalerie de Strozzi, 539. marche à Luſignano dont il ſe rend maître, 541. pouſſe vivement le ſiége de Sienne, 545. qui ſe rend à lui, . . 546
Marillac (François de) eſt donné pour Conſeiller au Prince de Condé, 99
Marraſin de Guerchi (Antoine de) eſt fait Gouverneur d'Auxerre, 244
Marſilli de Cipierre, pourquoi envoyé ſur la route d'Orléans, 66
Martigues. Action où il eſt obligé de ſe retirer, 266 & *ſuiv.*
Muſeran (le Marquis de), pourquoi le Roi de France veut s'emparer de ſes Etats, 400. Il rend au Roi ſes Places, 402
Maſere, un des Conjurés contre les Guiſe, eſt mis à la queſtion, 71
Médicis (Alexandre de) premier Duc de Toſcane; ce qui le rend odieux aux Florentins, 476 & *ſuiv.* Il prévient l'Empereur en ſa faveur, & en obtient pour épouſe ſa fille naturelle, 478. Il eſt aſſaſſiné, 483.

Médicis (Laurent de) Pourquoi surnommé Populaire, 482. Pourquoi il assassine son parent Alexandre de Médicis, 483. Effet de son repentir, *ibid.* & *suiv.*
Médicis (Clarice de) mere du Maréchal de Strozzi, 474
Médicis (Côme de) est déclaré Duc de Florence, 484. Il s'attire la bienveillance des Florentins, 486. se joint à l'Empereur contre les François, 520. Ses efforts pour la prise de Sienne, 526 & *suiv.* Victoire qu'il remporte. Ordre de Chevalerie qu'il institue en mémoire de cet événement, 539 * & *suiv.*
Medicis (Laudamie de) épouse du Maréchal de Strozzi, 569
Melphe (le Prince de) Commandant en Piémont, à qui redevable de ses succès, 364 & *suiv.* Lieutenant pour le Roi *en Piemont*, 506
Merveille, Ambassadeur de France à Milan; pourquoi il a la tête tranchée, 304*
Milet, Secrétaire du Duc de Guise, 65
Montalembert. Quelle est cette Maison, 298
Montbassin. Action où il se trouve, 401
Montberon, fils du Connêtable de Montmorenci; action où il est tué, 178
Monté (Jean-Baptiste del). Cause de ses menaces à son oncle Jules III. il est tué, 383
Montejean est nommé Lieutenant Général audelà des Monts, 351
Montereau (Tripier de) Lieutenant de Roi d'Orléans; ses efforts pour la défense de cette Ville contre les Huguenots, 126
Montesquion, Capitaine Suisse, tue lui même le Prince de Condé, 294

Montluc (Blaiſe de). Son projet pour la priſe de Lants, 9. Il ſe trouve à la rupture du Pont de Carignan, 357. Il va en Cour de la part du Comte d'Enguien, 359, 450. Réponſe qu'il en apporte, 360, 460. Il ſe trouve à l'expédition de Naples, 432. Emeute qu'il appaiſe à Cahors, 467. Il eſt chargé de commander dans Sienne, 527. où il eſt introduit, 531. Son avis à Strozzi, 536 & *ſuiv.* Extrémité où il ſe trouve réduit dans Sienne, 542. Il capitule; ſa ſortie de cette Ville; part pour Rome & ſe rend en France, 546

Montluc (Jean de), Evêque de Valence; Ouvrage dont il eſt Auteur, 134 & *ſuiv.* Son caractere, 136. Son mariage; il eſt fait Maréchal de France, 136 *. Il va de la part de la Reine trouver le Prince de Condé, 137 & *ſuiv.* 142. Avis qu'il lui donne, *ibid.* & *ſuiv.*

Montmorenci (Anne) Connétable. Ombrage que lui font les Guiſe, 4. Pourquoi il charge ſon neveu l'Amiral de *Coligni* d'offrir ſes ſervices à Antoine Duc de Vendôme, 5. Il marche contre les Impériaux, 18. va au ſecours de Saint Quentin; bataille où il ſe trouve engagé, 23. Il y eſt fait priſonnier, 24, 405. Pourquoi, diſgracié; ſes ſollicitations auprès du Roi de Navarre, 29. & *ſuiv.* Il eſt rappellé en Cour, 105. Ses inſtances pour la liberté du Prince de Condé, 106. contre lequel il marche à la tête de l'Armée Royale, 170. il livre bataille, 172. eſt bleſſé, 173. & fait priſonnier, 174. Il eſt conduit à Orléans & remis entre les mains de ſa niéce,

181. Son avis ſur la réponſe du Prince de Condé, 211. Il confere avec les Huguenots, 221 & *ſuiv.* Il prend le parti d'attaquer les Huguenots, 225. Il range ſes troupes en bataille, 230 & *ſuiv.* Il commence la bataille, 232. Déroute de l'aile gauche de ſon armée, 234. Il eſt bleſſé, 235. Son affection pour le Seigneur d'Eſſé, 302. Effet de ſon réfroidiſſement à l'égard du Maréchal de Briſſac, 463

Montmorenci (François de), Maréchal de France, fils du précédent, Gouverneur de Paris, 85. Il va trouver le Prince de Condé de la part de la Reine, 210. Réponſe qu'il en apporte, 211. Ses exploits à la bataille de Saint Denis, 234 & *ſuiv.* 236. & *ſuiv.* Avis qu'il donne au Dauphin, 348. avec lequel il marche au ſecours de Terouane, 349. Ils forcent *enſemble le* pas de Suze, 437

Montpenſier (le Duc de) pourſuit & harcele le Prince de Condé dans ſa route, & eſt obligé de ſe retirer, 264. Cruautés qu'il exerce contre les Proteſtans, 273. Sa valeur à la bataille de Jarnac, 292 & *ſuiv.* Il entre dans Terouane pour la défendre, 338

Montpezat, Lieutenant de Roi au bas Languedoc; cauſe de ſa diſgrace, 354

Mortier (le ſieur du) demande du tems pour ſe déterminer ſur l'affaire du Prince de Condé, 101. Il fait échouer une entrepriſe de ce Prince, 140

Motbe-Gondrin (la). Sa bravoure, 462. Il ſe ſignale au ſiége de Valſeniere. 465

N

NAPLES (César de) commande à Ulpian, 438
Nemours (le Duc de) marche contre les Impériaux, 18
Nevers (le Duc de) se trouve à la bataille de Saint-Quentin, 23 & *suiv.* au siége de Thionville, 564
Noue (François de la) troupes qu'il va conduire à Orléans, 239. Il se trouve à la bataille de Jarnac, 291

O

ORAISON (le Baron d') bataille où il se trouve, 173
Orléans (Françoise d'). Son mariage avec le Prince de Condé, 200 & *suiv.*
Orléans (le Duc d') commande au siége de Luxembourg, 493

P.

PAIX entre le Roi & le Prince de *Condé*, 248. Pourquoi appellé boiteuse & malassise, 249. Plainte de part & d'autre sur cette paix, 250 & *suiv.* Négociation de paix entre la *France* & l'*Empire*, 307 & *suiv.* 456, 498. Le Pape se porte pour Médiateur, 308. Elle est conclue, 316. Paix entre la *France* & l'*Angleterre*, 333 & *suiv.* 503. entre l'*Ecosse* & l'*Angleterre*, 368
Pardaillan (le sieur de). Action où il est tué, 69

Parisiens (les) bloqués par le Prince de Condé; leurs plaintes contre le Connétable de Montmorenci, 224 & *suiv.* Combien allarmés après la perte de la bataille de Saint Germain, 406 & *suiv.* Ce qui les raſſure un peu, 407
Parlement (le). Sa réponſe au Prince de Condé, 131
Parme (le Duc de) eſt attaqué par Jules III, & Charles V, 7
Paul III. Cauſe de la mort de ce Pape, 369. Ce qu'il fit pour élever ſa famille, *ibid.* Indigné de la conduite de l'Empereur, propoſition qu'il fit au Roi de France, 370. Réception que ce Pape fait à Pierre Strozzi, 491
Paul IV. Plaintes de ce Pape, 398 & *ſuiv.* Sa guerre contre les Eſpagnols, 551
Petillane (le Comte de) eſt défait par les Impériaux, 495
Placards affichés au nom du Prince de Condé, 217
Poitiers (Diane de), Cauſe de ſon oppoſition au mariage du Prince de Condé avec Eléonore de Roye, 6
Polterot de Meré, aſſaſſine le Duc de Guiſe, 184
Portail, Financier, va trouver le Prince de Condé de la part de la Cour, 280 & *ſuiv.*
Proteſtans. Sujet de leur inquiétude, 202. Ce qui peut autoriſer le ſoupçon formé contr'eux, de vouloir ſe défaire du Roi pour donner la Couronne au Prince de Condé, 208 & *ſuiv.* Ce qu'ils alleguent pour la priſe des armes, 217
Pucci (Pandolphe), commiſſion dont il eſt

chargé, 483 & *suiv.*

Q

QUATRAIN fait à l'occasion de la mort du Prince de Condé, 295
Quiers. Prise de cette Place, 7.

R

RANGON (Gui Comte de) Lieutenant Général pour le Roi au-delà des Monts, tente en vain de surprendre Gênes, 480. Il va au secours de Turin, dont il fait lever le siége, 481. Effet de son animosité avec les autres Généraux Italiens, 481
Robert (Claude) fameux Avocat, est donné pour Conseiller au Prince de Condé, 99. Il expose au Parlement l'état de sa cause; représentations qu'il fait, 108
Robertet Sieur du Frêne, va de la part du Roi citer le Prince de Condé de mettre bas les armes, 139 & *suiv.*
Rochefoucault (Charles Comte de la) se trouve à l'Assemblée de Vendôme, 30. Il est repoussé à la bataille de Dreux, 174. Ce pour lequel il engage ses revenus, 277.
Rochepot (la) défait un détachement, 460.
Roche sur Yon (le Prince de la), Lieutenant Général de la Ville de Paris, ce qu'il fait chargé par la Cour d'arrêter les suites de l'émeute causée par les Huguenots dans cette Ville, 426 & *suiv.*
Roux (le Comte de) commande en Picardie, 433.
Roban (Jeanne de) Marquise de Rothelin,

eſt enlevée par ordre de la Cour, 239. où elle va de la part du Prince de Condé, 256

Roſier, Gentilhomme, veut faire ſon priſonnier le Prince de Condé à la bataille de Jarnac, 293 & *ſuiv.*

Rouen. Priſe de cette Ville; 155

Roye. (Madame de) belle-mere du Prince de Condé; pourquoi arrêtée, 96. Elle eſt juſtifiée, 109

Roye. (Eleonore de) Son mariage. 4. 7. Son extraction, 5. Elle va inutilement ſe jetter aux pieds du Roi pour demander la grace de ſon mari le Prince de Condé, 101. Ce qui la conſole de la priſon de ſon mari, 181. Elle traite la paix avec la Reine, 185. Chagrin qu'elle reſſent, 193. Cauſe de la maladie de langueur dans laquelle elle tombe, 195. Elle meurt, 196

S

SAGUE (la) Agent du Roi de Navarre; pourquoi envoyé à l'Aſſemblée de Fontainebleau; rend viſite au *Connétable* & au Vidame de *Chartres*, 83. Il eſt arrêté, 84. Aveu qu'il fait dans la crainte de la queſtion, 85 & *ſuiv.*

Saint-André (le Maréchal de) marche contre les Impériaux, 18. Il reçoit chez lui le Roi de Navarre, 33. Il marche avec Jacques de *Savoye*, Duc de Nemours, contre les Conjurés, 68. Pourquoi il ſe tranſporte en Guienne, 81. & va trouver de la part du Roi le Roi de Navarre & le Prince de Condé, 90. Il ſe trouve à la bataille de Dreux, 125. & s'y ſignale,

176 & *suiv.* 178. Sa mort, 179
Saint-André (la Maréchale de) veuve du précédent ; ſes efforts pour plaire au Prince de Condé ; préſent qu'elle lui fait, 195
Saint Balleing. Sa priſe, 13
Saint Damien. Priſe de cette Place, 7
Saint Julien a une priſe avec deux Compagnies de troupes Allemandes, 444
Saint Lari, Seigneur de Bellegarde, eſt inſtitué par ſon oncle le Maréchal de Thermes ſon héritier, 429
Salcede. Action où il ſe trouve, 357
Salerne (le Prince de) marche au ſecours de Montalcin, 387. Il accompagne le Seigneur de Thermes en Corſe, 390
Saluces (le Marquis de) prend au ſiége de Naples le commandement après la mort de Lautrec ; léve le ſiége & s'enferme dans Averſe, où il eſt dangereuſement bleſſé, 343 & *ſuiv.* Il eſt réduit avec ſa Souveraineté ſous l'obéiſſance de France, 365
Saluces-Carde (Marguerite de) épouſe du Maréchal de Thermes, 429
Sancerre. (le Comte de) Avis qu'il donne au Duc de Guiſe, 66 & *ſuiv.*
Sanſac, poſte qu'il défend contre les Impériaux, 8
Savoye (le Duc de) vient en Picardie, & tombe ſur S. Quentin, 23. Ce qui lui arrêta le refus qu'il fit à François I. 304
Scalengr, Général aſſiége Turin, 481
Schomberg (Theodoric de) bat un parti Catholique, 244
Siége de Metz, 16, 512. Sa levée, 518. de *Renti*, 19. d'*Ulpian*, 21, 460. Sa priſe, 461. de *Rouen*, 251. d'*Orléans*, 183. du *Havre*, 194. de *Chartres*, 295. Sa levée,

249. d'*Hadington*, 318. 366. de Naples, 342. Sa levée, 343. de *Teroüane*, 349. Sa levée, 350. d'*Yvrée*, 358. 449. de *Montalcin*, 386. Sa levée, 387. de *Volfenietre*, 403. 464. de *Quieras*, 404. de *Coni*, 442. de *Casal*, 460. Sa levée, 461. de *Montcalvo*, 461. Sa priſe, 463. de *Turin*, 481. de *Montemario*, 486. 488. de *Luxembourg*, 493. de *Guiſe*, 494. de *Sienne*, 523. de *Rome*, 553 de *Calais*, 409. 560. Sa priſe, 410. 561. de *Guines*, & ſa priſe, 562. de *Thionville*, 564

Sienne capitule, 346

Siennois. (les) Propoſitions qu'ils font faire au Roi de France, 382. Ils ſecouent le joug des Eſpagnols, 384. Action généreuſe des Dames Siennoiſes, 388. Celles qui avoient imaginé ce deſſein, 389. Ils viennent ſe réfugier auprès de Strozzi, 547

Soldats des Iſles Orcades. Leur maniere de combattre, 319

Sommerſet (le Duc de) Général Anglois, jette du ſecours dans Hadington, 320. entreprend en vain de forcer le camp des François, 321. Il eſt défait, 322. & eſt contraint de ſe retirer, 323

Strozzi (Philippe) pere du ſuivant, ſon épouſe, 474. Son caractère, 475. Il ſe rend aux repréſentations de ſon fils, 485. Expédition dont il eſt, 486. Il eſt fait priſonnier, 488. & ſe poignarde, 490

Strozzi. (Pierre) Sa famille, ſa naiſſance, 474. Quoique deſtiné à l'Egliſe, *ibid.* Il prend le parti des armes, 475. Il eſt député de Florence avec ſon pere auprès de l'Empereur, 477. Il paſſe à la Cour de France, & eſt nommé Colonel des Bandes

Italiennes, 479. Il va ſervir en Piémont, 480. ſe ſignale au ſiége de Turin, & ſurprend Raconis, 481. Il eſt chargé de défendre Albe, 482. Sa généroſité, 483. Il ſe déclare contre Côme de Médicis, nouveau Duc de Florence, 484. Guerre dont il eſt chargé, 485. Il eſt défait par les troupes du Duc de Florence, 486. eſt obligé de ſe retirer, 488. & ſe réfugie à Rome; où il traite avec le Pape du Comté de Fano, 491. Il reprend le ſervice de France, 492. Conquêtes pour le Roi qu'il fait à ſes frais, 492. Il va en Piémont, ſe trouve au ſiége de Luxembourg, 493. Il ſe charge de la défenſe de Guiſe, & contraint les Impériaux d'en lever le ſiége, 494. Il paſſe en Italie pour y lever des troupes; revient en Piémont; eſt défait en arrivant par les Impériaux, 495. Cauſe de ſa défaite ſelon quelques-uns; il eſt fait priſonnier, & ſe ſauve, 496. Il retourne en Italie, 497. & leve des troupes à Plaiſance, *ibid.* Il revient en Piémont; ſon arrivée occaſionne la priſe d'Albe, 498. Il eſt employé dans la guerre contre l'Angleterre, 499. Expédition qu'il y fait, 501. Fort dont il s'empare, 502. Il ſecourt les Princes de la Ligue de Smalcalde, 504. ſe retire à Rome, & eſt chargé de paſſer en Piémont, 505. Nommé Colonel général des Bandes Italiennes de tout le Royaume, & créé Chevalier de l'Ordre, il ſe rend à Turin, 506. Il paſſe en Ecoſſe; ſe diſtingue au ſiége d'Hadington, où il eſt bleſſé, 507. Il revient en France, *ibid.* Il ſe rend à la Mirandole, & ravage le Comté de Boulogne, 508. Ses efforts pour ſecourir

Parme, 509 Il rend les précautions des Aſſiégeans inutiles, 510. taille en piéces un détachement des troupes de Gonzague, & revient en France, 511. Il va s'enfermer dans Metz pour la défendre, 514. fait une ſortie ſur les Impériaux, 516. va de la part du Duc de Guiſe raſſurer le Roi au ſujet de Metz, où il revient, 517. & charge les Impériaux dans leur retraite, 519. Il ravage les terres du Pape, 379. commande les troupes dans le Siennois, 392. Il va reconnoître Calais; rapport qu'il en fait au Roi, 409. Il ſe charge de défendre la Ville de Sienne, 508. S'embarque à Marſeille, paſſe à Rome, & ſe rend à Sienne, 522. qu'il quitte pour aller viſiter les fortifications des Places voiſines, 523. Il y revient en diligence, & pourvoit à ſa ſureté, 524. Il uſe de repréſailles à l'égard du Marquis de Marignan & demande du ſecours au Roi, 525. Sa réſolution à la nouvelle du départ du ſecours qu'on lui envoye, 526. Il va au devant de ce ſecours, 527. Ses expéditions dans le territoire de Luques, 528. Il bat les troupes du Marquis de Marignan; Place dont il s'empare, 529. Il revient à Sienne, 530. qu'il quitte auſſi tôt pour appaiſer quelque mutinerie parmi les ſoldats, *ib.* Ses expéditions en chemin, 531. Il introduit Montluc dans Sienne, *ib.* ravage les terres du Duc de Florence, 532. prend Foiano & Marciano, 533. va au ſecours de Marciano, *ib.* & décampe en préſence de l'ennemi, 534. Il ſe prépare à une bataille; ſes efforts pour rallier la Cavalerie qui prend la fuite, 538. Il eſt bleſſé; bravoure de ſon Infanterie: elle eſt défaite, 539.

Il ſe retire à Luſignano, & enſuite à Montalcin, 540. Officiers auſquels il fait trancher la tête, 541. Ses inquiétudes pour la défenſe de Sienne, 542. Il eſt fait Maréchal de France, 543. ſe rend à Sienne qu'il quitte, 544. fait fortifier les Places voiſines de Sienne, 545. Ses vains efforts pour mettre cette Ville dans la ſituation de ne ſe point rendre, 546. Trait de ſa généroſité, 547. Il va ſe renfermer à Portercole, 548. qu'il quitte pour aller chercher du ſecours 549. Diſgracié, il ſe retire à Antibes, 550. Il eſt chargé par la Cour de défendre le Pape Paul IV, 551. Ayant accepté la propoſition du Card. Caraffe, il vient en France, 552. Il eſt chargé de défendre le Pape contre les Eſp. ſe met en marche pour Rome, 553. dont il fait lever le ſiége; ſes autres expéditions, 554. Il revient en France, 555. où il réuſſit au gré du Pape; il retourne en Italie, 556. Pourquoi il eſt rappellé en France, 557. Il propoſe au Conſeil le ſiége de Calais, 558. qu'il ſe charge d'aller reconnoître, 559. dont il prend lui-même le plan, *ib.* Il revient à la Cour, *ib.* Il ſe charge de l'entrepriſe ſur Calais, *ib.* qu'il aſſiége, 560. Il monte des prem. à l'aſſaut, 561. & s'en rend maître, 562. Il ſe rend au ſiége de Guines qu'il emporte d'emblée, *ib.* Moyen de faciliter l'aſſaut d'une Place dont on le fait inventeur, *ib.* Il s'empare du Château de Ham 563. Il revient à la Cour, *ibid.* Il marche au ſiége de Thionville, 564. Il eſt tué d'un coup d'arquebuſe; ſes dernieres paroles, 567. & ſelon Brantome, *ibid.* ſon éloge, 568. Ses enfans, 570.

Strozzi (Leon) frere du précédent, défait les Anglois ſur mer, 338. quitte le ſervice de France, 512
Strozzi (Laurent) frere du précédent, eſt fait Cardinal, 556
Strozzi II. du nom (Philippe) fils du Maréchal, 570
Strozzi. (Claire) Son mariage, *ibid.*
Suiſſes. (les) Leur bravoure à la bataille de Dreux, 174

T

TAVANES (le Seigneur de) nom qu'on lui donnoit communement, accompagne le Duc d'Anjou, 287. Il ſe ſignale à la bataille de Jarnac, 291 & *ſuiv*
Terni. (Alexandre de) Chargé de la défenſe de Porteicole; il eſt tué, 549
Thais. (le Colon.) entrep. où il échoue, 495
Thermes (Paule de la Barthe, Seigneur de) Maréchal de France; remarque ſur ſon nom de Paule, 341. * Il va au-devant des Princes, pourquoi, 92. Il eſt envoyé en Ecoſſe pour remplacer le Seigneur d'Eſſé, 330. 365. Ce que diſoient de lui les ennemis, 341. 430. Sa naiſſance, 341. Il vient à la Cour; affaire qu'il y eut, 342. Il va au ſiége de Naples, où il fait ſes premieres armes, *ib*. Flotte ſur laquelle il s'embarque, 344. Il eſt pris par des Corſaires, 345. Racheté & revenu dans ſa patrie, le Roi lui donne une Compagnie de cent Chevaux-legers, & va à la guerre de Piémont, 346. Il reçoit ordre de ſe rendre en Picard. 348. ſecourt Terouane aſſiégé par les Impér., 349 Il retourne en Piémont par ordre de la Cour, 350. qui lui enjoint de reſter à Turin 351. Il eſt chargé de demander raiſon de

l'aſſaſſinat des Ambaſſ. de France, 352. Il commande ſeize cent Chevaux-legers en Rouſſillon, 353. Il repaſſe dans le Piémont 354. Il eſt fait Gouverneur de Savillan, enſuite de Lans, 355. Il rompt le Pont de Carignan, 356. ſe diſtingue au ſiége d'Yvrée, 358. Il conduit à la bataille de Ceriſoles la Cavalerie de l'aîle droite, & défait la Cavalerie Florent. 361. Son cheval eſt tué ſous lui; il eſt fait priſonnier, 362 & *. Il eſt échangé, 363 Ce dont il eſt chargé par le Comte d'Eng. 364. Il s'empare du Marquiſat de Saluces; il arrive en Ecoſſe avec un renfort au ſecours de Marie de Lorr. Reine d'Ecoſſe, 365. Il y a le commandem. des troupes; ſes ſuccès en ce Royaume, 366. Il s'empare d'Hadington; accoutume les Ecoſſois à la diſcipline milit. 367. Sa ſévérité au ſujet de la diſcipline milit. *ibid.* Il revient en France & nommé Ambaſſad. à Rome, 368. Sujet de ſon Ambaſſade, 372. Ses confér. avec le Pape, 374. Rupture de ces confér, il ſe retire à la Mirandole, 376. Il y eſt aſſiégé; il ſe retire à Parme où il eſt encore aſſiegé, 377. Il écrit à Gonzague, 378. Sur ſa réponſe il fait ravager les terr. du Pape, 379. Il réuſſit à faire entrer des convois dans Parme, 380. Affaire qu'il trame ſecretement, 381, Il négocie pour la liberté de Sienne, 382 & eſt nommé Lieutenant Général dans le Siennois, où il fait éclater ſa prudence & ſa ſag. 385. Son principal deſſein à cet égard, 386. Inſtructions qu'il avoit reçues de la Cour ſur cela, 388. Ce qui le raſſuroit ſur le ſort de la Ville de Sienne qu'il quittoit, 389. Il va en Corſe; ſes conquêt. dans cette Iſle, 390. Il

reprend le Chât. de la Corte, 393. défait un détach. de troupes Genoises, 394. Il est nommé pour commander en Piém. difficulté à ce sujet, 395. Effet de sa conduite à son arrivée, 397. Il est commandé pour l'Italie, 398. & demande à ne point faire cette camp. & pourquoi, 399. Il obtient sa demande, *ib.* & reçoit ordre de se saisir des Chât. & Places fortes du Marq. de Maseran; comment il s'y prit pour exécuter ces ordres, 400. Ce qu'il dit à ce Marq. 401. Il assiége & prend Valfreniere, 403. Il va au siége de Quieras, 404. Il est rappellé à la Cour; bruits sur ce rappel, 405. Il trouve tout Paris en alarme, 406. Représ. qu'il fait au Roi qui vouloit fortifier cette Ville 407. Il accompagne le Duc de Guise au siége de Calais, 409. dont il est nommé Gouv. 410. Ce qu'il représente au Conseil, 411. Il part de Calais, prend Dunkerque, 412. Il est fait Mar. de France, s'empare de Bergue S. Winock; tombe malade, 413. A la nouvelle de l'approche des Espagn. quoiqu'incommodé il vient camper près de Gravelines; résolution du Conseil de guerre qu'il tient, 414. Il met son armée en bataille, 415. Valeur qu'il fait paroître, quoique blessé, 416. Il est fait prison. 417. en quoi il est blâmé; son Gouvernem. est donné au Vidame de Chart. durée de sa prison, 418. Etat où il trouve la France à son retour, 419. Il prend parti contre les Hug. 420. Chargé d'appaiser les troubles de Paris, comment il s'en acquitte, 421. Pourquoi il se transporte à L. elles, 422. Il conduit le Prince de Condé & le Roi de Navarre aux Etats

Etats d'Orl. 423. Il revient à Paris, 424. Bruit qu'on répand contre lui ; il eſt chargé de contenir les Hug. 425. Comment il s'acquitte de cette commiſſion, 426. Reproche qu'on lui fait ; ſa mort, où inhumé, 428

Thou (le Préſident de) eſt un des Commiſſaires contre le Prince de Condé, 98

Thou (M. de) fils du précédent ; ce qu'il dit ſur l'Arrêt contre le Prince de Condé, 100.*

Tilladet commande à Savillan, 469

Tillet (Jean du) eſt mandé pour le procès contre le Prince de Condé, 98

Tolede (Dom Pedre de) marche à Sienne pour en chaſſer les François, 385. meurt à Florence, 386

Tour de Turenne, Demoiſelle de Limeuil, devient maîtreſſe du Prince de Condé ; 192.* Pourquoi chaſſée de la Cour, 198. Ecrit ſatyrique à cette occaſion, 199

Traité de Paix entre la *France* & l'*Angleterre*, 3. de *Cateau-Cambreſis*, 25, 418, 465. Réflexions ſur ce Traité de Paix, 418. Articles qui regardent le Piémont, 465. Entre le *Roi* & le Prince de Condé, 187, 348. entre la *France* & l'*Empire*, 350. Entre Octave *Farneſe* & le *Roi* de France, 371. de pacification entre *Jules. III* & la *France*, 384.

Tréve conclue entre la France & l'Empire ; cauſe de ſa prompte rupture, 22. Autres entre les mêmes, 351, 364. Cauſes de la rupture de celle conclue pour dix ans entre ces deux Couronnes, 308, 351, 439

Triumvirat. Fameuſe union qu'on appelle ainſi, 113. Comment détruit, 191

Triumvirs (les). Ceux auxquels on a donné

ce nom, 113. profitent de l'abſence du Prince de Condé de Paris pour ſe rendre maître de la perſonne du Roi, 120. Leurs Requêtes, 134. Leur retour à l'armée du Roi, 150. Moyens qu'ils employent pour détruire le parti Huguenot, 151

V

VALORI. (Barthelomé) Action où il ſe trouve, 488

Vardes. Bataille où il ſe trouve, 232

Vaux, Ecuyer du Prince de Condé, eſt arrêté, 72

Vendôme. (Antoine Duc de) Cauſe & effet de ſa jalouſie contre la Maiſon de Guiſe, 5. Il va s'emparer des Etats de ſon beaupere Henri d'Albret, 20. V. *Antoine*, Roi de Navarre.

Vendôme (François de) Vidame de Chartres, ſe trouve à l'aſſemblée de Vendôme, 30. Il entre dans la conſpiration contre les Guiſes, 39. Il eſt enfermé à la Baſtille, 95. & fait Gouverneur de Calais, 418

Vimercat. (Franciſque-Bernardin de) Rencontre où il ſe ſignale, 438, 444. Action où il ſe trouve, 447. Il eſt fait Chevalier de l'Ordre, 463

Viole (Jacques) eſt un des Commiſſaires contre le Prince de Condé, 98

Vitelli (Alexandre) fait le ſiége de Montemurio, 486

Vivonne. (le Seigneur de) Soins qu'il prend pour l'éducation d'André d'Eſſé, 299. 301.

Vouzai, Allemand Maître des Requêtes, 65

Y

YVILLE [le Capit. d'] va trouver le Roi de la part du Seigneur d'Eſſé, 321.
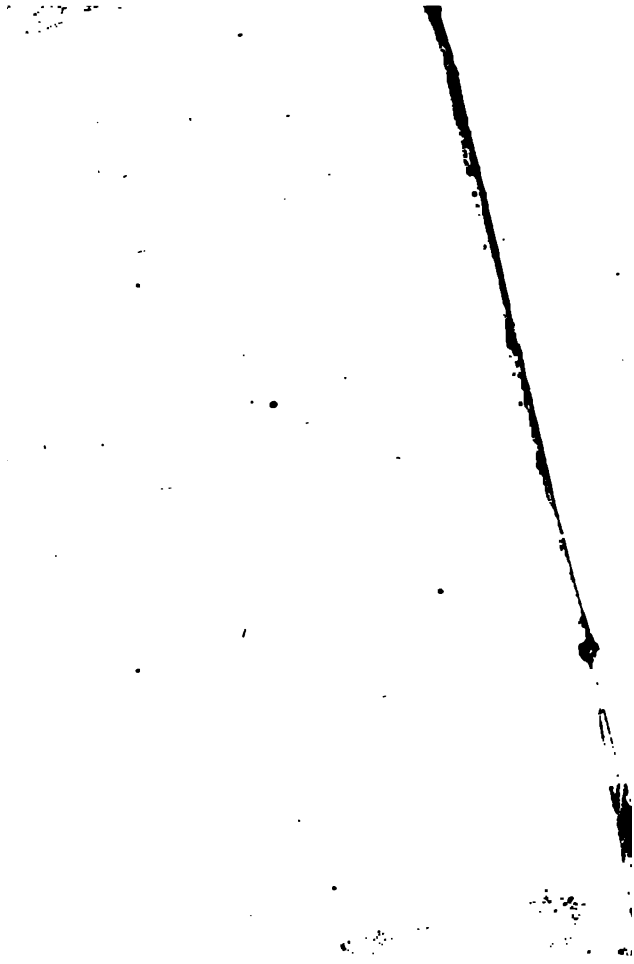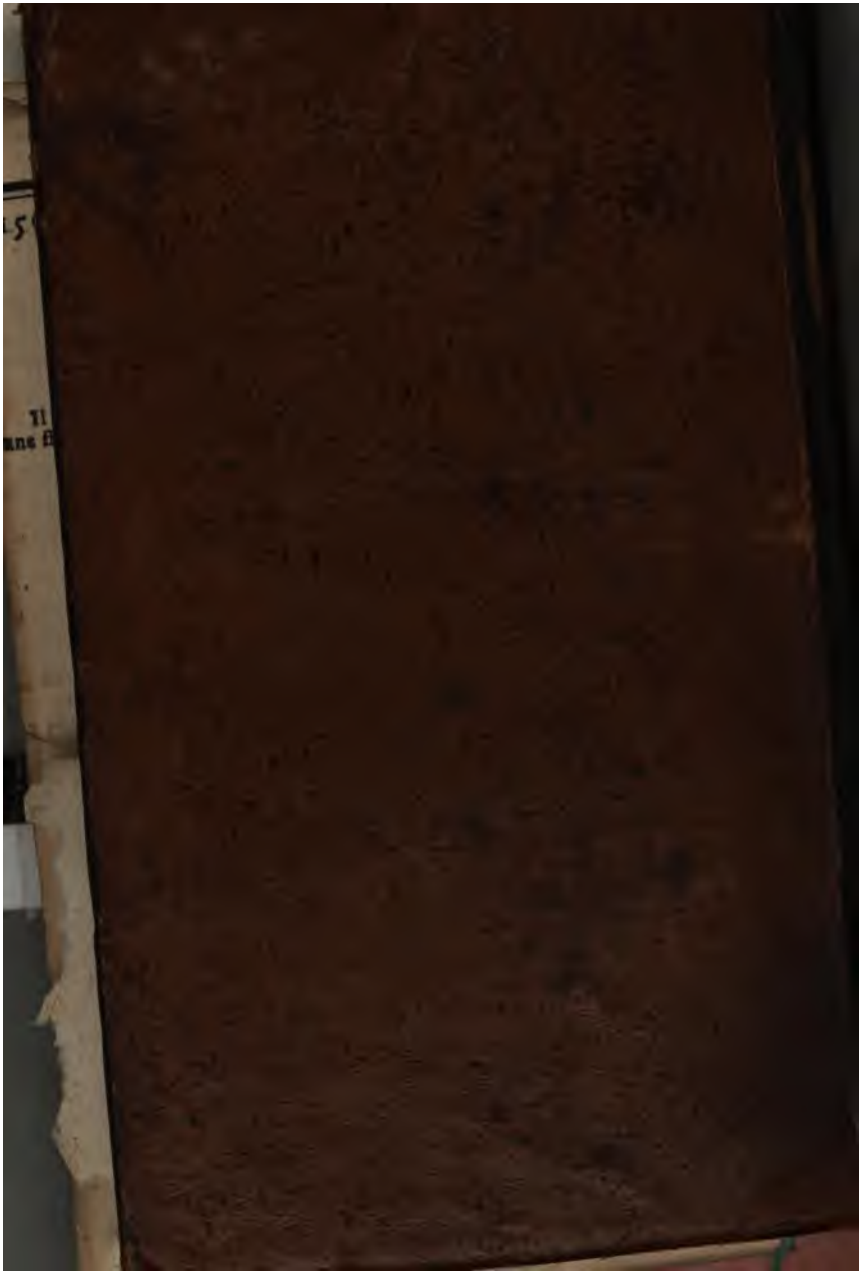
Fin de la Table des Matieres.